



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

CLERK
OF THE JUDICARY

JUN
JUNE 29 1987

BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DU SOLICITEUR GÉNÉRAL

77857-5
5



CANADA

À Son Excellence le très honorable Georges Vanier,
Gouverneur général du Canada.

Monsieur le Président du Sénat

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le
rapport des pénitenciers à l'usage de la Commission
des pénitenciers.

RAPPORT ANNUEL

DU

COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS

Année financière terminée
le 31 mars 1959

Copyright of this document does not belong to the Crown.
Proper authorization must be obtained from the author for
any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Prix: 50 cents N° de catalogue J 81-58F
En vente chez l'Imprimeur de la Reine,
Ottawa, Canada

*A Son Excellence le très honorable Georges Vanier,
Gouverneur général du Canada.*

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du Commissaire des pénitenciers à l'égard de l'année financière terminée le 31 mars 1959, conformément aux dispositions de l'article 15 de la Loi sur les pénitenciers.

J'ai l'honneur d'être,
de Votre Excellence,
le très obéissant serviteur,
Le ministre de la Justice,
E. D. FULTON.

A l'honorable E. D. Fulton, C.P., C.R., député et Ministre de la Justice

MONSIEUR LE MINISTRE:

En conformité de l'article 15 de la Loi sur les pénitenciers, j'ai l'honneur de vous présenter, ci-joint, le rapport de l'année financière terminée le 31 mars 1959, ainsi que des extraits tirés des rapports des directeurs et la statistique des pénitenciers.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,
Votre obéissant serviteur,

Le Commissaire,
R. B. GIBSON

OTTAWA, le 1^{er} septembre 1959.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
I—AVANT-PROPOS.....	7
II—ADMINISTRATION ET PERSONNEL.....	8
Nominations.....	8
Départs du service.....	9
Nouveaux emplois.....	9
Promotions.....	10
Camps.....	11
Obligations d'épargne du Canada.....	11
Visite royale—Octroi d'une amnistie.....	11
Conférence fédérale-provinciale.....	11
Comité d'organisation du régime correctionnel.....	12
Commission nationale des libérations conditionnelles.....	13
Nouvelle institution dans la province de Québec.....	14
III—STATISTIQUE RELATIVE AUX DÉTENUS.....	14
Généralités.....	14
Délinquants primaires.....	15
Récidive générale.....	15
Récidive pénitentiaire.....	15
Nationalité des détenus.....	17
Jeunes détenus dans les pénitenciers.....	17
Libérations en 1958-1959.....	17
Admissions.....	17
Casier judiciaire des détenus admis.....	17
Jeunes détenus de sexe masculin écroués.....	18
Casier judiciaire des jeunes détenus écroués.....	19
Nature des délits (jeunes détenus écroués).....	19
IV—CLASSEMENT.....	19
V—PROGRAMME D'ÉDUCATION.....	20
VI—CULTURE PHYSIQUE ET DIVERTISSEMENTS.....	20
VII—TRAVAIL DANS LES CELLULES ET PASSE-TEMPS.....	21
VIII—ACTIVITÉ RELIGIEUSE.....	21
IX—FORMATION DES FONCTIONNAIRES.....	21
X—ASSISTANCE AUX DÉTENUS LIBÉRÉS.....	22
XI—FERMES PÉNITENTIAIRES.....	22
XII—DIVISION DU GÉNIE ET DE L'ARCHITECTURE.....	31
XIII—COMPTABILITÉ, MAGASINS ET SERVICE DES ACHATS.....	35
XIV—L'ÉCONOMAT.....	37
Salubrité des cuisines et hygiène personnelle.....	37
Entretien préventif.....	38
Formation des détenus.....	38
Achats d'équipement de cuisine.....	38
Achats par l'économat de produits agricoles des pénitenciers.....	38
Charcuterie.....	39
Boulangerie.....	39
Réfectoire des surveillants.....	39
XV—SERVICES MÉDICAUX ET PSYCHIATRIQUES.....	39
XVI—DIVISION INDUSTRIELLE.....	42

	PAGE
XVII—FORMATION PROFESSIONNELLE.....	49
XVIII—CONCLUSIONS.....	52
TABLEAUX CONCERNANT LES DÉTENUS—	
Tableau I—Roulement de la population pénitentiaire.....	53
Tableau II—Nationalité des détenus.....	54
Tableau III—État civil des détenus.....	54
Tableau IV—Durée des peines.....	55
Tableau V—Age des détenus.....	55
Tableau VI—Religion des détenus.....	56
Tableau VII—Condamnations antérieures.....	57
Tableau VIII—Occupations des détenus.....	58
Tableau IX—État comparatif des recettes.....	60
Tableau X—État comparatif des dépenses.....	60
Tableau XI—État comparatif des dépenses (par pénitencier).....	61
Tableau XII—État comparatif des frais d'exploitation (services et marchandises).....	61
Tableau XIII—Frais d'exploitation (services et marchandises) année terminée le 31 mars 1959.....	62
Tableau XIV—État comparatif des frais d'équipement et d'exploitation (services et marchandises).....	63
Tableau XV—Frais des services médicaux et des services connexes, 1958-1959.....	63
Tableau XVI—Œuvre des organismes d'assistance sociale durant l'année financière 1958-1959.....	64
RAPPORTS ANNUELS DES DIRECTEURS—	
Pénitencier de Kingston.....	66
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	93
Pénitencier de Dorchester.....	102
Pénitencier du Manitoba.....	119
Pénitencier de la Colombie-Britannique.....	136
Pénitencier de la Saskatchewan.....	151
Pénitencier de Collin's Bay.....	164
Centre fédéral de formation.....	177
École pénitentiaire.....	198
Institution de Joyceville.....	200
DONNÉES STATISTIQUES DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE SUR LE ROULEMENT DE LA POPULATION PÉNITENTIAIRE AU COURS DE L'ANNÉE (Table des matières).....	
	211

RAPPORT ANNUEL
du
COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS
pour
L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1959

I. AVANT-PROPOS

1. On se souviendra sans doute de l'année financière 1958-1959 comme d'une période au cours de laquelle les autorités pénitentiaires fédérales du Canada ont entrepris, à titre d'essai, un programme destiné à déterminer le caractère pratique de mesures de sécurité moyenne et minimum dans le traitement de personnes condamnées à des périodes de détention de deux ans ou plus. Autrefois, les détenus ont de temps en temps travaillé à l'extérieur des murs, sous la garde directe du personnel de surveillance. Après les heures de travail, ils réintégraient leurs cellules. La seule exception à cette pratique fut la mise sur pied d'un camp-dortoir sur le site de l'Institution de Joyceville, au cours de la construction des bâtiments actuels. Toutefois les mesures ordinaires de sécurité y furent appliquées.

2. Comme premier pas dans la voie de la réalisation d'un programme à base de sécurité minimum, et en accord avec les recommandations du Rapport Fauteux, il a été décidé d'ouvrir des camps de travail, à caractère plus ou moins permanent, dans plusieurs régions du pays, à titre d'extensions aux établissements pénitentiaires. Cette décision avait un heureux effet, celui de fournir des logements additionnels pour alléger le surpeuplement des institutions. Deux de ces camps ont été ouverts au cours de l'année financière à l'étude, et un troisième est présentement à l'état de projet. Le premier de ces camps est situé à William Head, dans l'île de Vancouver; ce camp, qui a accueilli ses premiers détenus le 9 janvier 1959, est une extension du pénitencier de la Colombie-Britannique, à New-Westminster. Le second camp, établi à Valleyfield, dans le Québec, est une extension du pénitencier de Saint-Vincent-Paul; ses 16 premiers détenus y ont été transférés de ce dernier établissement le 4 mars 1959. On s'attend qu'une extension analogue du pénitencier de Dorchester (N.-B.) soit établie à Springhill (N.-É.) au cours de l'année financière qui vient.

3. L'avenir de ces extensions, et de toutes autres qui pourront être établies par la suite, sera nécessairement déterminé par l'expérience et les besoins. Si, comme on le prévoit, le travail de réhabilitation au sein d'un groupe de détenus choisis et ainsi placés dans une ambiance de sécurité moyenne ou minimum se fait mieux que dans l'atmosphère restreinte des institutions mères à sécurité maximum, on pourra être amplement fondé à maintenir et à étendre ce programme expérimental. L'expérience d'autres pays nous incline à croire que la chose est probable.

4. Les décisions que comporte ce programme sont étroitement liées au travail préliminaire et consultatif accompli par le Comité d'organisation du régime correctionnel que le Ministre de la Justice a formé au sein de son ministère au cours de l'année financière. Notre dernier rapport annuel signalait que les conclusions du rapport du Comité Fauteux continuaient de faire l'objet d'une

étude. Les 13 et 14 octobre 1958, le Ministre de la Justice et ses principaux conseillers ont conféré à Ottawa avec les procureurs généraux des provinces et autres ministres provinciaux chargés de l'administration des institutions de correction. On est généralement tombé d'accord sur plusieurs questions importantes, dont l'une avait trait à la possibilité, pour le gouvernement fédéral, de se charger du soin et de la garde des prisonniers condamnés à des périodes de détention de moins de deux ans. C'est à la suite de cette réunion que le comité d'organisation du régime correctionnel a été institué pour étudier ce domaine en détail et pour conseiller le Ministre de la Justice sur la mise au point d'un régime correctionnel fédéral plus efficace au Canada. On s'attend que le Comité soumette ses constatations et ses recommandations vers la fin de 1959.

5. Entre-temps, la construction des immeubles permanents de l'institution de Joyceville s'achève et on se prépare en vue du fonctionnement normal de l'institution vers le 1^{er} octobre 1959. La construction d'institution de conception analogue et destinée aux mêmes fins, à proximité du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et sur le terrain que s'était réservé celui-ci, fait également de rapides progrès. L'aménagement de ces institutions,—chacune pourra recevoir environ 450 détenus,—devrait réduire sensiblement l'encombrement actuel dans les institutions anciennes. Autre considération d'égale importance, on pourra plus facilement grouper les détenus par catégories.

II—ADMINISTRATION ET PERSONNEL

6. C'est avec un profond regret que nous rappelons ici la mort subite du commissaire adjoint (Finances), Alan L. Brown, C.A., survenue à son bureau, à Ottawa, le 18 juin 1959. M. Brown avait été nommé le 3 janvier 1956. Sa mort subite a été un choc pour tout le personnel du service des pénitenciers, ainsi que pour ses nombreux amis et connaissances. On se souviendra toujours de lui comme d'un employé très dévoué, que tous ses collègues tenaient en grande estime.

NOMINATIONS

7. En 1958-1959, il y a eu 245 nominations, dont 90 étaient des vétérans justifiant de service actif outre-mer. On a engagé 152 gardiens, dont un qui a été licencié du service militaire, comparativement à 114 l'année précédente. Cette augmentation est attribuable à l'ouverture de nouveaux dortoirs au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, de même qu'à l'ouverture du camp de Valleyfield (Québec) et à celui de William Head (Colombie-Britannique).

8. Voici le tableau de ces nominations, réparties par institutions:

	<i>Gardes</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Dorchester.....	12	9	21
Centre fédéral de formation.....	20	9	29
Saint-Vincent-de-Paul.....	44	22	66
Kingston.....	23	9	32
Collin's Bay.....	2	4	6
Manitoba.....	16	11	27
Saskatchewan.....	9	4	13
Colombie-Britannique.....	26	11	37
Joyceville.....	ni ^t	14	14
Total.....	152	93	245

9. Voici le tableau des nominations faites au cours des sept dernières années:

1952-1953.....	244
1953-1954.....	232
1954-1955.....	215
1955-1956.....	346
1956-1957.....	195
1957-1958.....	179
1958-1959.....	245

DÉPARTS DU SERVICE

10. Les fonctionnaires qui ont quitté le service au cours de l'année sont au nombre de 117: 69 ont démissionné, 35 ont été mis à la retraite, 6 ont été congédiés et 7 sont morts. Voici le nombre des départs pour les cinq dernières années:

1954-1955.....	160
1955-1956.....	186
1956-1957.....	144
1957-1958.....	114
1958-1959.....	117

11. Des 69 fonctionnaires qui ont démissionné, 36 étaient des gardes, soit 4 de moins qu'en 1957-1958. Le nombre de gardes qui ont démissionné au cours des années précédentes est beaucoup plus élevé: 103 en 1953-1954; 60 en 1954-1955; 107 en 1955-1956; et 73 en 1956-1957. C'est avec plaisir que nous constatons cette diminution, car il semble maintenant établi que les gardes des pénitenciers sont plus encouragés à considérer le travail dans les prisons comme une carrière permanente.

12. Parmi ceux qui ont pris leur retraite au cours de l'année, on compte 19 fonctionnaires qui avaient plus de 25 ans de service. Voici leurs noms:

<i>Institution</i>	<i>Nom du fonctionnaire</i>	<i>Date de l'engagement</i>	<i>Grade lors de la retraite</i>
Saint-Vincent-de-Paul	Beauchamp, P.	4 oct. 1926	Ingénieur adjoint (eau)
Dorchester	DeVarennes, F.-J.	18 mai 1926	Ingénieur adjoint (eau)
Dorchester	Doyle, Roy	2 juin 1931	Garde, classe 1
Manitoba	Vinet, Henry	22 avril 1925	Commis-censeur
Manitoba	Robertson, Wm.	11 mai 1921	Fonctionnaire d'hôpital adjoint
Manitoba	Brown, J. C.	10 oct. 1921	Magasinier
Manitoba	Ellison, Charles	12 oct. 1918	Surveillant en chef
Manitoba	Walker, J. B.	15 juin 1931	Garde-bouvier (porcherie)
Manitoba	Coghill, John	1 ^{er} déc. 1926	Ingénieur adjoint
Colombie-Britannique	Wilson, Alexander	19 janv. 1914	Surveillant principal
Colombie-Britannique	Reid, Alexander	9 fév. 1931	Garde-surveillant (atelier de confection)
Colombie-Britannique	Chinn, Arthur L.	6 sept. 1927	Instructeur mécanicien
Colombie-Britannique	Lonergan, Ernest M.	3 oct. 1932	Commis au personnel
Saskatchewan	Crofton, G. T.	23 avril 1929	Directeur adjoint
Saskatchewan	Slawson, Herbert	15 juillet 1930	Garde, classe 2
Saskatchewan	Thompson, John G.	15 juillet 1930	Garde, classe 1
Saskatchewan	McBride, Wm. John	6 avril 1931	Garde, classe 1
Saskatchewan	Walkley, Wilfred	12 mai 1927	Garde-messenger
Collin's Bay	Field, Herbert	12 juillet 1924	Directeur adjoint

NOUVEAUX EMPLOIS

13. Le Conseil du Trésor a autorisé 116 nouveaux emplois, dont 50 nouveaux postes de gardes (26 pour l'institution de William Head (C.-B.); 17 pour le camp de Valleyfield; et 7 pour l'institution de Joyceville). Quinze emplois ont été approuvés pour la direction et 51 pour l'administration.

14. Voici le tableau de ces postes, répartis par institutions:

	<i>Direction</i>	<i>Administration</i>	<i>Gardes</i>	<i>Total</i>
Kingston.....	—	3	—	3
Saint-Vincent-de-Paul.....	1	6	—	7
Camp de Valleyfield.....	2	6	17	25
Dorchester.....	2	1	—	3
Manitoba.....	1	3	—	4
Colombie-Britannique.....	—	4	—	4
William Head.....	3	7	26	36
Saskatchewan.....	—	—	—	—
Collin's Bay.....	—	1	—	1
Centre fédéral de formation.....	2	3	—	5
Institution de Joyceville.....	4	17	7	28
Total.....	15	51	50	116

15. Depuis la proclamation de la loi sur les pénitenciers, le 1^{er} septembre 1947, 919 nouveaux emplois ont été autorisés par le Conseil du Trésor. Voici le tableau de ces emplois, répartis par catégories et pour chaque année:

	<i>Direction</i>	<i>Administration</i>	<i>Gardes</i>	<i>Total</i>
1947-1948.....	4	38	22	64
1948-1949.....	8	21	2	31
1949-1950.....	1	6	17	34
1950-1951.....	4	38	83	125
1951-1952.....	11	26	75	112
1952-1953.....	1	12	20	33
1953-1954.....	7	18	5	30
1954-1955.....	3	22	5	30
1955-1956.....	2	60	166	228
1956-1957.....	11	45	13	69
1957-1958.....	11	29	7	47
1958-1959.....	15	51	50	116
Total.....	78	376	465	919

16. Voici comment se répartissent les nouveaux emplois entre les différentes institutions:

	<i>Direction</i>	<i>Administration</i>	<i>Gardes</i>	<i>Total</i>
Kingston.....	7	47	53	107
Saint-Vincent-de-Paul.....	11	68	92	171
Dorchester.....	8	30	33	71
Manitoba.....	4	25	18	47
Colombie-Britannique.....	6	38	28	72
Saskatchewan.....	4	33	30	67
Collin's Bay.....	6	47	22	75
Centre fédéral de formation.....	18	52	124	194
Joyceville.....	6	23	22	51
William Head.....	3	7	26	36
Camp de Valleyfield.....	2	6	17	25
École pénitentiaire.....	3	—	—	3
Total.....	78	376	465	919

PROMOTIONS

17. Au cours de l'année, 118 fonctionnaires ont obtenu des promotions, dont 5 à des postes supérieurs: M. Earl, instructeur en chef des métiers au Pénitencier de Kingston, a été promu au poste de directeur, classe 1, à l'institution de Joyceville, à compter du 1^{er} novembre 1958; M. Smith, surveillant principal à l'Institution de Collin's Bay, a été promu au poste de sous-directeur, classe 1; M. Weeks, surveillant en chef au Pénitencier de la Saskatchewan, a été promu

au poste de sous-directeur, classe 1; M. Harris, surveillant en chef à l'Institution de Joyceville, a été promu au poste de sous-directeur, classe 1; M. Baldie, commis senior au Pénitencier de la Saskatchewan, a été promu au poste de surveillant en chef.

CAMP

18. M. LeCorre, instructeur en chef des métiers au Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, a été promu au poste de surveillant en chef au camp de Valleyfield, à compter du 15 janvier 1959; M. J. Grant, surveillant principal, a également été promu au poste de surveillant en chef à William Head, à compter du 1^{er} janvier 1959. Il a fallu ouvrir ces deux camps par suite d'une forte augmentation de la population dans ces deux régions. Dans un avenir très prochain, un autre camp sera ouvert à Springhill (N.-É.), afin de faire face à l'augmentation du nombre des détenus au Pénitencier de Dorchester.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

19. Je suis heureux de signaler que cette année encore la campagne des obligations d'Épargne du Canada, série 1958, a remporté un franc succès, notre service ayant atteint 131 p. 100 de son objectif, soit le chiffre le plus élevé de tous les services de l'État en dehors d'Ottawa. Le total souscrit a été de \$265,550. Parmi les souscripteurs, il y a 109 détenus, qui ont acheté des obligations au comptant pour la somme de \$24,550 sur leurs fonds personnels.

VISITE ROYALE—OCTROI D'UNE AMNISTIE

20. Par le décret C.P. 1959-611, en date du 20 mai 1959, Son Excellence le gouverneur général a approuvé l'octroi d'une amnistie aux prisonniers, à l'occasion de la visite au Canada de Sa Majesté la reine Élisabeth II, qui est venue inaugurer la voie maritime du Saint-Laurent, le 26 juin 1959, marquant ainsi un événement d'une importance historique.

21. L'amnistie, qui a été proclamée dans la *Gazette du Canada* (Vol. XCIII) le 22 mai 1959, s'appliquait à toute personne qui, le ou avant le 23 juin 1959, ayant été reconnue coupable d'un délit en vertu d'une loi du Parlement du Canada, se trouvait emprisonnée ce jour-là par suite de cette condamnation. L'amnistie consistait en une remise de peine de 30 jours pour chaque année de peine et à un nombre proportionnel de jours pour les personnes condamnées à une peine de moins d'une année.

22. Le nombre de détenus libérés en juin 1959 s'élevait à 569, comparativement à 252 en mai 1959 et à 225 en juin 1958. La dernière fois qu'une amnistie a été accordée a été le 14 octobre 1957, lorsque Sa Majesté la reine a présidé à l'ouverture de la session du Parlement. Une amnistie a également été accordée en 1953, à l'occasion du couronnement, et en 1939, à l'occasion de la visite au Canada de feu le roi George VI et de la reine mère.

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

23. En octobre 1958 a eu lieu une conférence fédérale-provinciale réunissant le Ministre de la Justice et les procureurs généraux des provinces en vue de discuter les recommandations du rapport Fauteux. Cette conférence a abouti

à un accord de principe concernant un changement de juridiction quant aux lieux où les peines seraient purgées. A l'heure actuelle, toutes les peines de deux ans ou plus sont purgées dans les pénitenciers fédéraux. Il a été proposé que les peines de six mois ou moins soient purgées dans les institutions provinciales et qu'il n'y ait pas de peines allant de six à douze mois. Ce qui veut dire que toutes les peines de douze mois ou plus seraient purgées dans les institutions fédérales. Cette nouvelle répartition des peines permettra aux tribunaux de décider si une courte peine à caractère répressif ou propre à détourner du crime est nécessaire, ou si un traitement prolongé ou une sentence de caractère réformateur convient mieux.

COMITÉ D'ORGANISATION DU RÉGIME CORRECTIONNEL

24. A la suite de la conférence fédérale-provinciale, le Ministre de la Justice annonçait, en novembre 1958, la création, au sein d'une section de l'organisation du régime correctionnel et il en exposait le rôle. Les membres de la section de l'organisation du régime correctionnel sont les suivants: M. Allan J. MacLeod, du Ministère de la Justice; M. J. A. McLaughlin, commissaire adjoint; et le colonel J. R. Stone, D.S.O., M.C., du Ministère de la Défense nationale.

25. On peut résumer les fonctions et les buts de la section de l'organisation du régime correctionnel comme il suit: la section est chargée de mettre au point un programme visant la garde, le traitement et la formation des délinquants adultes, condamnés à une détention d'un an ou plus, en vue de la correction et de la réadaptation sociale éventuelle d'un aussi grand nombre de détenus que possible. La section se chargera également des plans ainsi que de la construction ou de l'acquisition d'une série d'institutions diversifiées au sein desquelles, en conformité des principes généralement reçus de nos jours en matière de correction, les dispositions nécessaires seront prises pour assurer la garde et la surveillance des détenus d'une façon qui permette l'application efficace du programme de correction et de réadaptation. La section de l'organisation étudiera également les besoins actuels et futurs en matière de travailleurs formés aux disciplines correctionnelles dans le domaine fédéral, et compilera les renseignements reçus des gouvernements provinciaux concernant leurs besoins en matière de spécialistes en réadaptation et les ressources disponibles pour la formation de ceux-ci. En outre, la section doit mettre au point un programme selon lequel le gouvernement fédéral, de concert avec les gouvernements provinciaux et peut-être avec les organismes bénévoles d'assistance post-pénale, pourra fournir les moyens nécessaires pour donner une instruction avancée en matière de réadaptation à des personnes actuellement employées dans le domaine correctionnel par ces gouvernements et organismes, en vue de développer leurs connaissances, leurs aptitudes et leur attitude et ainsi les mettre mieux en mesure de s'acquitter de leurs présentes fonctions et d'accéder à des postes comportant de plus lourdes responsabilités dans un régime correctionnel rajeuni. La section de l'organisation du régime correctionnel doit également entreprendre une étude des fonctions dont s'acquittent présentement les organismes bénévoles d'assistance post-pénale dans le domaine correctionnel fédéral et, d'accord avec la Commission des libérations conditionnelles et les organismes intéressés, formuler des vœux sur les fonctions qui devraient être remplies, à l'avenir, dans le domaine fédéral, par ces organismes bénévoles, ainsi que sur les modalités selon lesquelles le gouvernement fédéral pourrait envisager de fournir à ceux-ci une aide financière accrue. Une fois qu'elle aura complété cette organisation selon le programme que nous

venons de voir, la section de l'organisation du régime correctionnel sera chargée d'entamer des négociations avec les provinces afin de mener à bien l'application des projets qui lui auront été soumis. On espère que l'institution de cette section de l'organisation et l'énoncé de ses fonctions permettront de mettre bientôt sur pied un régime pénitentiaire et une administration pénale qui constitueront le moyen à la fois le plus économique et le plus pratique d'apporter des réformes dans les institutions de notre pays.

LA COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

26. Par proclamation du gouverneur en conseil, la nouvelle loi sur la libération conditionnelle des détenus est entrée en vigueur le 15 février 1959. L'ancienne loi sur les libérations conditionnelles a été abrogée et le Service des Pardons du Ministère de la Justice a été aboli. La première Commission nationale des libérations conditionnelles est formée des membres suivants:

M.T. George Street (président)
 M. Édouard Dion, C.R.
 M. J. Alex. Edmison, C.R.
 M. Frank P. Miller.

27. La plupart des membres de l'ancien Service des Pardons ont été versés au personnel de la Commission. Ils constituent le Service national des libérations conditionnelles. L'ancien fonctionnaire du Service des Pardons porte maintenant le titre de fonctionnaire du Service national des libérations conditionnelles. L'ancien représentant régional du Service des Pardons devient le représentant régional du Service national des libérations conditionnelles.

28. La Commission nationale des libérations conditionnelles est exclusivement compétente pour:

- a) accorder la libération conditionnelle aux détenus;
- b) révoquer ou suspendre la libération conditionnelle;
- c) révoquer ou suspendre toute condamnation à la peine du fouet;
- d) révoquer ou suspendre tout ordre, rendu sous le régime du Code criminel, interdisant à quelque personne de faire manœuvrer un véhicule à moteur.

29. Les attributions du Service national des libérations conditionnelles consistent à prendre les dispositions nécessaires

- a) pour que tous les cas fassent l'objet d'une enquête appropriée et pour que la documentation qui s'y rapporte soit soumise à la Commission pour étude,
- b) en vue de la surveillance des détenus à liberté conditionnelle.

30. En temps utile, la Commission se propose de faire édicter des règlements par le gouverneur en conseil, en conformité de l'article 7 de la loi. Entre-temps, cependant, la Commission et le Service des libérations conditionnelles suivront la pratique de l'ancien Service des Pardons à condition qu'elle ne soit pas en opposition avec la nouvelle loi.

31. Aux termes du paragraphe 2 de l'article 24 de la nouvelle loi, quiconque se trouve détenteur d'un permis de liberté est "réputé avoir obtenu sa libération conditionnelle sous le régime de la présente loi d'après les mêmes modalités que

celles de la délivrance du permis". Par conséquent, il doit continuer à se présenter devant les autorités policières locales, comme il était prévu à l'article 10 de l'ancienne loi sur les libérations conditionnelles, et les autorités policières doivent, elles, présenter un rapport à son sujet à la section des libérations conditionnelles de la Gendarmerie royale du Canada.

32. Toutes questions se rapportant à l'exercice de la prérogative royale de clémence relèvent désormais de la section du droit criminel du Ministère de la Justice. A ce titre, cette section conseillera les autorités compétentes en matière de commutation de peines de mort, d'octroi de nouveaux procès, d'octroi de pardons sous le grand sceau du Canada, de remise d'amendes ou autres peines pécuniaires, de remise d'articles confisqués par la Couronne, etc. L'institution de la Commission nationale des libérations conditionnelles marque une étape dans l'histoire du régime correctionnel canadien.

NOUVELLE INSTITUTION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

33. La construction de la nouvelle institution dans la Province de Québec progresse de façon satisfaisante. On prévoit que les détenus pourront l'occuper avant la fin de l'été ou le début de l'automne 1960, mais on se propose d'y loger un certain nombre d'entre eux bien avant cela, afin de réduire l'encombrement qui existe au Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et aussi de soulager la cuisine de cette dernière institution, mise à rude contribution à l'heure actuelle.

III—STATISTIQUE RELATIVE AUX DÉTENUS

GÉNÉRALITÉ

34. Le 31 mars 1959, le nombre total des détenus inscrits dans les registres des pénitenciers était de 6,295 (dont 114 femmes), soit 525 de plus que l'an dernier. Il s'agit là de l'augmentation la plus forte jamais enregistrée. Le nombre des détenues du sexe féminin est passé de 85 le 31 mars 1958 à 114 à la fin de la présente année financière. Le tableau suivant fait voir le nombre des détenus dans les institutions à l'égard des trois dernières années:

	31 mars 1957	31 mars 1958	31 mars 1959
Dorchester.....	571	678	725
Saint-Vincent-de-Paul (y compris le camp de Valleyfield).....	1,223	1,371	1,442
Kingston (y compris Joyceville et les femmes).....	1,066	1,095	1,240
Manitoba.....	392	416	473
Saskatchewan.....	600	647	718
Colombie-Britannique (y compris William-Head).....	718	720	810

35. Voici le nombre de détenus, y compris les femmes, venus directement des prisons au cours des quatre dernières années financières:

	1955-1956	1956-1957	1957-1958	1958-1959
Terre-Neuve.....	17	22	7	13
Dorchester.....	268	247	322	392
Saint-Vincent-de-Paul.....	744	714	1,013	897
Kingston.....	577	616	673	730
Manitoba.....	151	120	177	199
Saskatchewan.....	290	236	314	352
Colombie-Britannique.....	337	320	428	428
Total.....	2,384	2,275	2,934	3,017

36. Le tableau suivant indique la population totale des détenus portés depuis 25 ans sur les registres des pénitenciers:

1935.....	3,552	1947.....	3,752
1936.....	3,098	1948.....	3,851
1937.....	3,264	1949.....	4,225
1938.....	3,580	1950.....	4,740
1939.....	3,803	1951.....	4,817
1940.....	3,772	1952.....	4,686
1941.....	3,688	1953.....	4,934
1942.....	3,232	1954.....	5,120
1943.....	2,968	1955.....	5,507
1944.....	3,078	1956.....	5,508
1945.....	3,129	1957.....	5,433
1946.....	3,362	1958.....	5,770
		1959.....	6,295

DÉLINQUANTS PRIMAIRES

37. Sur le nombre total des détenus, 1,229, soit 19.52 p. 100 en étaient à leur première condamnation. Les pourcentages pour les quatre années précédentes étaient 19.63 p. 100 en 1957-1958; 19.78 p. 100 en 1956-1957; 20.58 p. 100 en 1955-1956 et 22.4 p. 100 en 1954-1955.

RÉCIDIVE GÉNÉRALE

38. Le pourcentage de la récidive générale, compte tenu de toutes les condamnations antérieures, s'établit à 82.88 p. 100 (soit 5,066 détenus, dont 32 femmes), comparativement à 80.36 p. 100 en 1957-1958, 80.22 p. 100 en 1956-1957, 79.41 p. 100 en 1955-1956 et 77.6 p. 100 en 1954-1955.

RÉCIDIVE PÉNITENTIAIRE

39. Si l'on ne tient compte que des condamnations au pénitencier, on constate que sur 6,295 détenus, il y avait 2,922 récidivistes pénitentiaires (dont 22 femmes). Cela représente 46.41 p. 100 du total contre 45.37 p. 100 en 1957-1958, 44.87 p. 100 en 1956-1957 et 43.95 p. 100 en 1955-1956.

40. Le tableau suivant donne, pour chaque institution, la statistique des récidivistes pénitentiaires au 31 mars 1959:

<i>Pénitenciers</i>	<i>Population totale en mars</i>	<i>Sans incarcération antérieure au Pénitencier</i>	<i>Total des récidivistes pénitentiaires</i>
Dorchester.....	725	395	330
Saint-Vincent-de-Paul.....	1,442	695	747
Centre fédéral de formation....	413	410	3
Kingston.....	1,240 (a)	382 (b)	858 (c)
Collin's Bay.....	445	355	90
Manitoba.....	473	263	210
Saskatchewan.....	718	428	290
Colombie-Britannique.....	810	421	389
Terre-Neuve.....	29	24	5
Total.....	6,295	3,373	2,922

a) comprend Joyceville et 114 femmes.

b) comprend 82 femmes.

c) comprend 32 femmes.

41. Le tableau suivant indique, pour chaque institution, les condamnations antérieures au pénitencier.

	<i>Deuxième condamnation</i>	<i>Troisième condamnation</i>	<i>Quatrième condamnation</i>	<i>Cinquième condamnation ou plus</i>	<i>Total</i>
Dorchester.....	160	82	40	48	330
Saint-Vincent-de-Paul.....	399	195	81	72	747
Centre fédéral de formation	3	—	—	—	3
Kingston.....	358(a)	233(b)	127(c)	140(d)	858
Collin's Bay.....	56	24	6	4	90
Manitoba.....	101	54	26	29	210
Saskatchewan.....	145	78	38	29	290
Colombie-Britannique.....	198	92	48	51	389
Terre-Neuve.....	3	2	—	—	5
Total.....	1,423	760	366	373	2,922

a) comprend 20 femmes.

b) comprend 9 femmes.

c) comprend 1 femme.

d) comprend 2 femmes.

42. Le nombre des récidivistes pénitentiaires incarcérés le 31 mars 1959 est supérieur de 304 à celui de l'an dernier (2,618). Les récidivistes pénitentiaires incarcérés en 1958-1959 se chiffraient par 1,213 (dont 1,193 hommes et 20 femmes), contre 1,232 en 1957-1958 (1,215 hommes et 17 femmes).

43. De 1952-1953 au 31 mars 1959, le nombre total des récidivistes incarcérés chaque année et le nombre de ceux qui étaient incarcérés à la fin de chaque année financière s'établissent comme il suit:

	<i>Admis durant l'année</i>		<i>Récidivistes pénitentiaires incarcérés le 31 mars</i>	<i>Récidivistes pénitentiaires incarcérés le 31 mars</i>	<i>Pourcentage de la population pénitentiaire globale</i>
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>			
1952-1953.....	775	10	785	1,996	40.45
1953-1954.....	945	14	959	1,950	38.00
1954-1955.....	961	10	971	2,340	42.5
1955-1956.....	943	12	955	2,421	43.95
1956-1957.....	998	20	1,018	2,438	44.87
1957-1958.....	1,215	17	1,232	2,618	45.37
1958-1959.....	1,193	20	1,213	2,922	46.41

NATIONALITÉ DES DÉTENUS

44. Sur le nombre total des 6,295 détenus, 5,946 sont nés au Canada et 107 dans les Îles Britanniques ou autres pays britanniques. Les 247 autres viennent de pays étrangers. Les groupes les plus considérables sont les suivants: 78 des États-Unis; 33 de Pologne; 27 de Hongrie; 14 d'Allemagne et 18 de la Russie et de l'Ukraine.

JEUNES DÉTENUS DANS LES PÉNITENCIERS

45. Le 31 mars 1959, on comptait 869 détenus de moins de 21 ans (13.74 p. 100). Sur ce nombre, 268 étaient écroués au Centre fédéral de formation, 167 à Saint-Vincent-de-Paul, 144 à Dorchester et 86 au pénitencier de la Saskatchewan. Durant l'année, 652 de ces détenus ont été admis, contre 696 en 1957-1958.

LIBÉRATIONS EN 1958-1959

46. Au cours de l'année, 2,520 détenus (2,476 hommes et 44 femmes) ont été libérés, comparativement à 2,638 en 1957-1958 (2,594 hommes et 44 femmes). Les libérations se répartissent selon les modes suivants: expiration de la sentence, 1,639; libérations conditionnelles, 540; libérations sans condition, 299; par ordre des tribunaux, 8; autres motifs 19. On a aussi enregistré 15 décès.

ADMISSIONS

47. Durant l'année, 3,045 détenus ont été admis dont 2,929 hommes et 46 femmes, soit une augmentation de 70.

CASIER JUDICIAIRE DES DÉTENUS ADMIS

48. Sur les 3,045 détenus admis, 699 (683 hommes et 16 femmes) soit 22.9 p. 100 étaient des délinquants primaires. L'année précédente on avait admis 627 délinquants primaires représentant 21.4 p. 100 du total.

49. Le tableau suivant indique le casier judiciaire des détenus admis au cours de l'année:

Hommes

Aucun casier antérieur.....		683
Prison seulement.....	672	} 1,095
Maison de correction seulement.....	170	
Prison et maison de correction.....	253	
Pénitencier seulement.....	171	
Prison et pénitencier.....	568	} 1,193
Maison de correction et pénitencier.....	130	
Prison, maison de correction et pénitencier.....	324	
Aucun renseignement.....		4
		<hr/> 2,975

Femmes

Aucun casier antérieur.....		16
Prison seulement.....	18	} 34
Maison de correction seulement.....	7	
Maison de correction et prison.....	9	
Pénitencier seulement.....	néant	} 20
Prison et pénitencier.....	6	
Maison de correction et pénitencier.....	3	
Prison, maison de correction et pénitencier.....	11	
		<hr/> 70

50. En 1958-1959, 1,213 récidivistes pénitentiaires ont été admis, contre 1,232 l'année précédente. Cela représente 39.92 p. 100 du total des détenus admis, contre 41.41 p. 100 en 1957-1958.

JEUNES DÉTENUS DE SEXE MASCULIN ÉCROUÉS

51. Comme on l'a déjà signalé dans le présent rapport, 652 détenus de moins de 21 ans ont été écroués, contre 696 l'année précédente. Cela représente 21.91 p. 100 du total des admissions, contre 23.76 p. 100 en 1957-1958. Sur les 652 détenus admis, 309 étaient des délinquants primaires, c'est-à-dire 47.39 p. 100 contre 44.97 p. 100 en 1957-1958.

52. Le tableau suivant indique le nombre des jeunes détenus écroués depuis 1938-1939 jusqu'à 1958-1959 inclusivement.

Année terminée le	Moins de 16 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	Total
31 mars 1939.....	3	20	38	67	97	83	308
31 mars 1940.....	1	12	30	77	72	73	265
31 mars 1941.....	2	20	33	56	79	71	261
31 mars 1942.....	1	6	33	41	68	52	201
31 mars 1943.....	10	15	49	42	71	66	253
31 mars 1944.....	4	20	56	87	93	94	354
31 mars 1945.....	2	12	40	68	84	75	281
31 mars 1946.....	4	15	51	69	93	101	333
31 mars 1947.....	4	19	44	70	113	89	339
31 mars 1948.....	2	15	42	75	100	67	301
31 mars 1949.....	4	18	49	64	83	91	309
31 mars 1950.....	6	20	59	85	92	109	371
31 mars 1951.....	5	21	49	76	67	94	312
31 mars 1952.....	9	23	43	71	96	82	324
31 mars 1953.....	18	48	71	90	111	116	454
31 mars 1954.....	24	46	78	114	89	123	474
31 mars 1955.....	14	45	75	116	115	115	480
31 mars 1956.....	26	51	78	104	121	113	493
31 mars 1957.....	25	66	86	101	111	113	502
31 mars 1958.....	37	67	98	138	197	159	696
31 mars 1959.....	22	57	101	143	156	173	652

53. On remarquera que, bien que les jeunes détenus admis aient été plus nombreux en 1958-1959 que les années précédentes, il y eut 44 admissions de moins qu'en 1957-1958.

54. Ces 652 jeunes détenus ont été admis dans les institutions suivantes. Pour fins de comparaisons, le tableau suivant donne aussi le nombre des admissions au cours des trois dernières années financières:

	1958-1959	1957-1958	1956-1957	1955-1956
Terre-Neuve.....	3	0	1	6
Dorchester.....	116	115	76	82
Saint-Vincent-de-Paul.....	325	359	265	240
Kingston.....	69	75	47	45
Manitoba.....	23	26	25	22
Saskatchewan.....	63	75	64	59
Colombie-Britannique.....	53	46	24	39
Total.....	652	696	502	493

CASIER JUDICIAIRE DES JEUNES DÉTENUS ÉCROUÉS

55. Trois cent neuf jeunes détenus étaient des délinquants primaires. Voici le casier judiciaire des 343 autres jeunes détenus, ainsi que les chiffres de 1957-1958:

	1958-1959		1957-1958
Prison seulement.....	180	} 254	189
Maison de correction.....	48		46
Prison et maison de correction.....	26		42
Pénitencier seulement.....	53	} 106	49
Prison et pénitencier.....	25		49
Prison, maison de correction et pénitencier..	6		2
Maison de correction et pénitencier.....	4		6
Aucun renseignement.....	1		
	<hr/> 343		<hr/> 383

NATURE DES DÉLITS (JEUNES DÉTENUS ÉCROUÉS)

56.

	1958-1959	1957-1958
Contre l'ordre public.....	2	3
Contre l'application de la loi et l'administra- tion de la justice.....	18	17
Infraction d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs, inconduite.....	18	24
Maisons de débauche, jeux et paris.....	néant	1
Contre la personne et la réputation.....	24	17
Contre les droits de propriété.....	576	614
Transactions frauduleuses à l'égard de con- trats et de marchés.....	néant	
Délits prémédités contre certaines propriétés..	4	7
Contre une loi fédérale.....	9	12
Tentatives d'infraction, conspiration, complicité	1	néant
	<hr/> 652	<hr/> 696

IV—CLASSEMENT

57. Le classement des détenus permet de réunir tous les renseignements qui concernent le délinquant et de coordonner les décisions ou initiatives importantes qui l'intéressent. Nous avons signalé dans notre rapport annuel de 1956-1957, à compter de la page 21, les principales responsabilités de la Commission de classement ou équipe de traitement. En 1958-1959, de nouvelles mesures ont été prises en vue d'accroître le nombre de travailleurs ayant une formation professionnelle dans ce domaine; on a cherché surtout à multiplier les services de psychologie et à réduire le nombre des cas d'assistance individuelle. On espère pouvoir prendre dans un avenir rapproché des dispositions en vue d'assurer une coordination plus étroite et plus efficace de ces importants services professionnels.

58. Durant l'année, les rapports de classement et les rapports des psychologues rédigés dans les institutions et transmis au bureau principal ont accusé une nouvelle augmentation remarquable de près de 24 p. 100.

Rapports relatifs à l'incarcération.....	1,807
Dossier psycho-social du détenu.....	1,866
Rapports de reclassement et rapports complémentaires.....	1,334
Rapports des psychologues et rapports spéciaux.....	2,657
Rapports relatifs à la libération et antérieurs à la mise en liberté.....	2,735
Total.....	<hr/> 10,399

V—PROGRAMME D'ÉDUCATION

59. Le nouvel immeuble abritant un auditorium et une école au Pénitencier de Dorchester, et dont il a été question dans nos deux derniers rapports, était presque terminé à la fin de l'année financière. Des édifices semblables seront construits à Joyceville et à la Nouvelle Institution de Saint-Vincent-de-Paul (Québec). Grâce à ces édifices et à d'autres semblables déjà ouverts au Centre fédéral de formation et aux Pénitenciers de Kingston et de Saskatchewan, grâce aussi aux dispositions qui permettent de réserver des locaux distincts pour l'école, la bibliothèque et l'auditorium au Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, il sera possible de répondre aux besoins d'ordre éducatif de la plupart de nos institutions pendant de nombreuses années.

60. On a pris des dispositions en vue d'accroître le nombre des instituteurs dans plusieurs de nos institutions au cours de l'année financière 1959-1960. Cependant, on éprouve ici certaines difficultés, comme dans le cas d'autres postes professionnels, en raison des salaires peu élevés, comparativement à ceux qui ont cours ailleurs.

61. A la suite de la conférence de l'enseignement que nous avons tenue l'année dernière, d'autres progrès importants ont été réalisés en ce qui touche l'aide aux détenus qui veulent acquérir une instruction plus avancée, leur permettant d'accéder à la formation professionnelle. On a continué de donner les cours de Dale Carnegie comme par les années passées et on a organisé les programmes habituels de conférence éducative par des orateurs de l'extérieur. Les cours par correspondance occupent toujours une place importante dans le programme d'enseignement. Les cours donnés par le Ministère des Affaires des Anciens Combattants sont bien suivis; voici quel a été le nombre des inscrits à ces cours l'an dernier ainsi que le nombre de ceux qui les ont terminés:

	<i>Anciens combattants</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Inscriptions.....	206	759	965
Cours terminés.....	62	266	328

62. Ces chiffres font apparaître une forte augmentation sur ceux de l'année précédente, particulièrement dans le cas des cours terminés par des détenus qui n'étaient pas des anciens combattants.

63. Pour la période de 11 ans durant laquelle ces cours ont été mis à la disposition des détenus, les totaux sont les suivants:

	<i>Anciens combattants</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Inscriptions.....	4,168	8,537	12,705
Cours terminés.....	1,697	3,143	5,840

VI—CULTURE PHYSIQUE ET DIVERTISSEMENTS

64. Les programmes réguliers des sports se sont poursuivis de la même façon que ces dernières années, l'accent restant mis sur les jeux d'équipe. Le matériel dont on dispose est suffisant pour permettre à un grand nombre de détenus de participer à des sports variés. Les visites d'équipes de l'extérieur sont assez fréquentes. Les détenus sont toujours impatients de voir arriver ces

divertissements sportifs et la qualité du jeu à ces occasions et à l'occasion d'autres rencontres organisées est d'habitude excellente.

65. Les nouveaux auditoriums dont nous avons déjà parlé ont grandement amélioré nos moyens d'assurer une activité athlétique pendant toute l'année. Les principes d'ordre général sur lesquels est fondé le programme récréatif ont été exposés dans des rapports précédents, particulièrement ceux de 1949-1950 et de 1953-1954.

VII—TRAVAIL DANS LES CELLULES ET PASSE-TEMPS

66. L'artisanat continue d'intéresser beaucoup de détenus durant les périodes de repos, entre les tâches régulières. Ils produisent une grande variété d'articles, d'habitude d'excellente qualité. Normalement, ces articles se vendent seulement aux visiteurs et aux membres du personnel, mais on trouve l'occasion d'en faire une exposition publique. Le produit de la vente aide les détenus à reprendre leur place dans la collectivité au moment de leur libération.

67. On a coutume de parler sous cette rubrique des périodiques qui sont publiés dans la plupart de nos institutions. Ces revues mensuelles, rédigées et publiées par les détenus eux-mêmes, sont considérées comme un utile moyen d'expression et comme une façon d'amener le public à mieux comprendre la vie et le programme des pénitenciers. A l'occasion, des périodiques de l'extérieur reproduisent des articles d'intérêt particulier sortis des presses des pénitenciers et on relève parfois en éditorial des commentaires élogieux.

VIII—ACTIVITÉ RELIGIEUSE

68. Comme par le passé, des retraites annuelles sont venues s'ajouter aux offices religieux ordinaires. L'assistance libre aux offices religieux est presque générale maintenant dans nos institutions. Nos aumôniers estiment que l'amélioration qui en est résulté dans l'attitude des détenus vis-à-vis des offices religieux et dans l'atmosphère où se déroulent ces offices est des plus encourageante. L'assistance aux offices se maintient bien. On a acheté de nouvelles orgues pour la chapelle protestante du Pénitencier de Collin's Bay et on s'occupe de l'aménagement complet des chapelles protestante et catholique de la nouvelle Institution de Joyceville.

69. Le mouvement des Alcooliques Anonymes intéresse toujours beaucoup de détenus. Il offre aussi aux membres de l'extérieur une occasion, vivement souhaitée, de s'intéresser de façon pratique à la réadaptation des détenus dont l'alcool a fait le malheur. On a maintes fois obtenu d'heureux résultats dans des cas où, sans l'aide de confrères du mouvement des Alcooliques Anonymes au cours de la période suivant immédiatement la libération, la réadaptation aurait presque certainement été impossible.

IX—FORMATION DU PERSONNEL

70. Le cours de formation du personnel, centralisé à l'École Pénitentiaire de Kingston, en Ontario, a encore une fois contribué beaucoup à l'amélioration de notre service. Le rapport du surintendant, ci-annexé, donne des précisions sur les cours qui ont été donnés durant l'année. Encore une fois, nous avons eu le

plaisir d'accepter comme étudiants à certains de ces cours des représentants de la Prévôté de l'armée et du service provincial du Manitoba. Nous remercions les nombreuses personnes et organisations qui nous ont aidés de quelque façon dans l'exécution de notre programme de formation du personnel.

71. Le programme de formation au sein du service s'est poursuivi dans les institutions; son objet premier a été l'initiation et l'orientation des employés nouvellement nommés. Certains changements ont été faits relativement à la charge de fonctionnaire de la formation au sein du service, poste normalement confié à un garde expérimenté et apte à cette tâche. On songe présentement à établir cette activité sur une base plus solide, permanente.

X—ASSISTANCE AUX DÉTENUS LIBÉRÉS

72. Au cours de l'année financière 1958-1959, on a de nouveau dépensé une somme de \$60,000 sous forme de subventions d'appoint à des sociétés reconnues d'assistance aux prisonniers, qui ont reçu des montants proportionnés au nombre de détenus et d'ex-détenus des pénitenciers fédéraux qu'elles avaient assistés. D'étroites relations sont entretenues entre les représentants de ces groupements et ceux de la Commission nationale des libérations conditionnelles et du personnel de nos propres institutions. Nous tenons à reconnaître de nouveau l'appui constant de ces sociétés dans la tâche difficile que constituent la réadaptation et la surveillance.

XI—FERMES PÉNITENTIAIRES

73. Malgré le mauvais temps dont ont souffert bien des endroits, la production de conserves, de produits d'origine animale, de produits de grande culture et de légumes a été beaucoup plus forte en 1958-1959 que l'année précédente.

74. La production de boeuf a été de 10,000 livres supérieure en 1958-1959 à celle de l'année précédente. La production de porc est passée de 446,434 livres en 1957-1958 à 495,786 livres en 1958-1959. La production d'oeufs a accusé une augmentation de 14,555 douzaines sur le chiffre de 99,156 douzaines de l'année précédente. La production de lait a augmenté de 184,516 gallons en 1957-1958 à 201,483 gallons en 1958-1959. La production de légumes a accusé une augmentation de 200,000 livres sur l'année précédente.

75. La valeur de la production de l'année, fondée sur les prix établis pour les pénitenciers, a atteint \$377,377.23, augmentation de \$41,264.65 sur l'année précédente. Calculée d'après les prix de gros pratiqués dans les diverses régions, la valeur de la production des denrées agricoles autres que la provende, les graines de semences et le fumier, s'établirait à \$660,410.15. Le ministère a effectivement économisé, compte tenu de tous les frais d'exploitation et de l'achat de nouveau matériel, un montant de \$297,290.60.

Kingston:

76. Le temps froid et humide qu'il a fait en avril a empêché de semer tôt les céréales et certains légumes. Les grandes cultures ont donné un rendement moyen. La production de légumes a accusé une augmentation de 150,000 livres sur le rendement de l'année précédente.

77. La production de porc de 1958-1959 a dépassé de 6,000 livres celle de 1957-1958. La production de lait s'est maintenue. Douze taureaux et une génisse ont été vendus. Un reproducteur a été transféré à la ferme de Saint-Vincent-de-Paul. Un certain nombre d'animaux ont été exposés à la foire d'automne de Kingston et à la foire d'hiver d'Ottawa. Ces animaux ont obtenu un nombre de prix fort remarquable.

78. En 1958-1959, la conserverie a traité 95,000 livres de fruits et de légumes de plus que l'année précédente.

Saint-Vincent-de-Paul

79. La longue période de temps humide en avril et au début de mai a retardé les semailles. Ce retard, joint au temps frais et nuageux et à la pluie abondante qui ont marqué l'été et l'automne, a réduit le rendement des céréales, des pommes de terre et des tomates. Le rendement du foin a été plus élevé, mais la qualité a souffert du mauvais temps à l'époque de la moisson.

80. Le volume des produits d'origine animale a été plus élevé que l'année précédente. La production de lait a augmenté de 450 gallons, la production de porc, de 22,000 livres, et on a obtenu 3,000 douzaines d'oeufs de plus qu'en 1957-1958. La production d'oeufs a constamment augmenté ces trois dernières années, alors que le coût par douzaine a diminué.

81. La conserverie a traité 34,000 livres de plus de produits bruts en 1958-1959 qu'en 1957-1958.

82. Le nouvel établissement de mélange de provende a traité et mélangé 518 tonnes de divers concentrés, céréales, issues de mouture et minéraux, pour en faire des aliments pour le bétail et la volaille. Tout en permettant une économie variant de 64c. à \$1.77 les cent livres, cet établissement a fourni des rations nourrissantes uniformes.

Dorchester

83. Pendant la saison de végétation, le temps a été frais et sec.

84. Le rendement des céréales, du foin et des cultures d'ensilage a été bon; la qualité était excellente. La production de légumes a atteint 167,150 livres, contre 106,555 livres l'année précédente.

85. La production porcine s'est maintenue. Quant à la production laitière, le rendement du troupeau pour une période de lactation de 305 jours a été en moyenne de 13,400 livres par vache. Dix génisses et dix taureaux ont été vendus à des fins de reproduction. La production des œufs, en 1958-1959, a dépassé de 3,768 douzaines celle de l'année précédente.

Manitoba

86. Au cours du printemps et au début de l'été les conditions atmosphériques ont été défavorables à la culture. La faible teneur en humidité du sol et le manque de pluie durant les mois d'avril, mai et juin, ont eu pour effet de retarder la germination des graines de légumes, de ralentir la pousse des céréales, d'affaiblir la récolte de foin et d'appauvrir les pâturages.

87. La pluie tombée au début de juillet a sauvé toutes les cultures, sauf celle du foin, de la ruine complète et assuré une récolte de céréales de bonne qualité.

88. Le mauvais temps a réduit à un niveau inférieur à la moyenne le rendement des produits animaux, et le manque de fourrage a réduit au minimum le chiffre du bétail.

Colombie-Britannique

89. La faible quantité de pluie et les grandes chaleurs ont réduit sensiblement la production des légumes.

90. La production porcine qui, en 1957-1958, avait atteint le chiffre de 58,100 livres a continué de monter en 1958-1959 jusqu'à 67,500 livres. La production des œufs a dépassé de 1,500 douzaines celle de l'année précédente.

Saskatchewan

91. La sécheresse prolongée qui a suivi les semailles et les gelées qui ont sévi jusqu'au 23 juin ont porté un rude coup aux récoltes.

92. La récolte de foin a été légère dans les limites de la réserve. Toutefois, l'autorisation de moissonner soixante-dix tonnes de foin sur le terrain de l'aéroport municipal de Prince-Albert et vingt tonnes sur la réserve forestière provinciale a suffi pour répondre aux besoins.

93. En dépit de la sécheresse et des gelées tardives, l'installation d'un dispositif d'irrigation mobile a eu pour effet d'accroître la production des légumes au-dessus du niveau de l'année précédente.

94. La production laitière a été suffisante pour répondre aux besoins de l'institution. La production du porc est passée de 60,475 livres, en 1957-1958, à 83,940 livres en 1958-1959. La production du bœuf de boucherie a augmenté de 3,000 livres et celle des œufs de 16,215 douzaines à 22,200 douzaines.

Collin's Bay

95. Le temps froid et humide, qui a retardé l'ensemencement des céréales et des légumes, a favorisé les pâturages, le foin et les produits d'ensilage.

96. La production des œufs a dépassé de 1,500 douzaines celle de l'année précédente. La production du bœuf de boucherie, qui était de 96,300 livres en 1957-1958, est montée, en 1958-1959, à 136,500 livres.

97. Durant toute l'année le prix du marché à l'égard des bovins de boucherie achetés par le pénitencier a été plus élevé que jamais. Le prix exigé de l'économe a été le même.

98. Il a fallu apporter des modifications au programme agricole en vue de loger plus grandement à la même ferme, au cours de 1960, le troupeau laitier de Kingston. Un programme considérable d'aménagement de clôtures et l'acquisition d'une grande quantité de matériel nouveau ont entraîné des dépenses d'immobilisation plus considérables que d'habitude. Ce travail a débuté au cours de l'année.

Joyceville

99. Le programme agricole a été élaboré de manière à accorder le plus de temps possible pour l'érection des clôtures, le déblaiement, le creusage de fossés, etc.

100. Cent onze bouvillons ont hiverné.

101. On a récolté douze mille balles de foin, quatre-vingt tonnes d'herbe à ensilage, cent dix tonnes de maïs à ensilage et deux mille cinq cents boisseaux d'avoine. Deux mille huit cents plants de rhubarbe ont été repiqués. Afin de juger si telle zone de la ferme convenait à la culture des légumes, on y a mis en terre 1,500 plants de tomates, 300 plants de choux, ainsi que de la laitue, des betteraves, des carottes, des oignons, des radis, des fèves et des pois. Le produit en a été livré à la cuisine.

102. On a érigé une clôture de fil de fer de deux milles et trois quarts. Un nouveau fossé d'égouttement de seize cents pieds a été complètement aménagé et l'on a approfondi un autre fossé d'une longueur de quatorze cents pieds. De nouveaux chemins ont été aussi aménagés à travers la ferme.

CONSERVERIES

103. L'activité des conserveries est exposée en détail dans les tableaux qui suivent.

Kingston

104. La conserverie de Kingston a préparé 32,664 gallons de conserves alimentaires provenant de 290,050 livres de produits bruts.

FRUITS ET LÉGUMES MIS EN CONSERVE

Fruits et légumes	Quantité des produits bruts	Quantité des conserves	Valeur au pénitencier	Valeur au prix de gros
	en livres	en gallons	en dollars	en dollars
Pommes entières.....	88,000	6,774	3,838.60	5,718.13
Haricots (verts).....	11,540	3,186	3,000.15	4,000.20
Haricots (jaunes).....	6,560	3,010	1,340.00	1,786.66
Prunes.....	12,400	2,688	1,566.00	2,088.00
Tomates.....	163,750	16,944	10,025.20	13,366.93
Rhubarbe.....	1,450	600	310.00	413.33
Choucroute.....	2,350	168	151.90	202.53
Gelée de pommes.....	4,000	294	275.00	366.66
Total.....	290,050	32,664	20,506.85	27,342.44

FRAIS D'EXPLOITATION

Coût des fruits et des légumes.....	\$ 3,640.35
Sucre.....	283.05
Sel.....	51.60
Boîtes et transporteurs.....	5,064.41
Cartons.....	765.07
Fonctionnement (graisse et huile).....	7.21
Entretien.....	374.28
Location d'une sertisseuse.....	353.00
Total.....	\$10,538.97

105. L'activité dont fait foi le tableau ci-dessus a fait épargner au ministère la somme de \$16,803.47.

Saint-Vincent-de-Paul

106. La conserverie de Saint-Vincent-de-Paul a traité 173,900 livres de produits bruts qui ont été transformés en 23,946 gallons de conserves alimentaires et 3,000 livres de gelée de pommes.

LÉGUMES MIS EN CONSERVE

	Quantité du produit brut	Quantité de conserves	Valeur au pénitencier	Valeur au prix de gros
	en livres	en gallons	en dollars	en dollars
Haricots (verts).....	9,900	1,980	1,299.50	1,732.67
Haricots (jaunes).....	33,350	6,666	4,444.00	5,925.33
Rhubarbe.....	8,000	1,332	688.20	917.60
Jus de tomates.....	33,500	1,224	561.00	748.00
Tomates (entières).....	33,500	1,800	1,065.00	1,420.00
Compote de pommes.....	44,000	6,006	3,653.65	4,871.53
Gelée de pommes.....	44,000	3,000 (lv.)	330.00	440.00
Poires.....	45,150	4,938	3,621.00	4,828.27
Total.....	173,990	23,946 3,000 (lv.)	15,662.55	20,883.40

FRAIS D'EXPLOITATION

Coût du produit brut.....	\$ 4,319.16
Boîtes et transporteurs.....	3,302.81
Cartons.....	624.90
Location d'une sertisseuse.....	353.00
Sucre et sel.....	1,168.41
Huile et graisse.....	18.53
Entretien.....	126.17
Total.....	\$ 9,912.99

107. La conserverie a fait épargner au ministère la somme de \$10,970.41. L'économie que représente l'exploitation des deux conserveries s'élève à \$27,773,88.

PRODUCTION AGRICOLE

108. Les tableaux qui figurent aux pages suivantes indiquent la production agricole pour l'année, la valeur de la production agricole et le coût d'exploitation des différentes fermes.

109. Le tableau suivant révèle la valeur de la production globale annuelle de nos fermes pénitentiaires depuis quelques années.

<i>Année</i>	<i>Valeur de la production</i>
1942-1943.....	\$167,884.06
1943-1944.....	206,543.82
1944-1945.....	216,553.72
1945-1946.....	223,947.88
1946-1947.....	241,043.92
1947-1948.....	249,168.01
1948-1949.....	248,786.66
1949-1950.....	244,122.85
1950-1951.....	243,258.40
1951-1952.....	300,087.96
1952-1953.....	276,365.19
1953-1954.....	288,892.67
1954-1955.....	285,135.73
1955-1956.....	340,468.11
1956-1957.....	344,670.52
1957-1958.....	336,112.58
1958-1959.....	377,377.23

110. Voici la valeur de la production de chacune des fermes pour l'année 1958-1959:

Kingston.....	\$ 58,887.04
Saint-Vincent-de-Paul.....	71,173.72
Dorchester.....	51,880.40
Manitoba.....	41,933.65
Colombie-Britannique.....	13,829.38
Saskatchewan.....	58,206.78
Collin's Bay.....	81,466.26
Total.....	\$ 377,377.23

111. La valeur de la production globale, au montant de \$377,377.23, est fondée par le ministère sur des chiffres qui sont bien inférieurs à ceux de la valeur réelle au gros.

PRODUCTION AGRICOLE 1958-1959

Article	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Joyceville	Total
Fruits..... (livres)					8,159				8,159
Légumes..... (livres)	511,655	297,219	167,150	63,892	184,352	174,066	136,522		1,534,856
Racines..... (tonnes)	32		195	12		40			279
Pommes de terre..... (livres)		220,086	457,100	241,300	67,550	300,000			1,286,036
Porc..... (livres)	72,490	168,357	55,963	50,213	64,823	83,940			495,786
Boeuf..... (livres)	4,586	4,939	13,923	16,825		46,364	197,663		284,300
Lait..... (gallons)	42,373	38,692	57,248	26,549		36,621			201,483
Crème..... (gallons)			1,860			2,250			4,110
Oeufs..... (douz.)		21,950	22,531	12,618	9,578	22,200	25,834		114,711
Volaille..... (livres)		7,247	6,100	3,200	2,100	3,638	6,961		29,246
Veau..... (livres)	820								820
Foin..... (tonnes)	200	400	309	99	3	260	450	246	1,967
Paille..... (tonnes)	100	329	134	90		300	200	100	1,253
Ensilage, maïs..... (tonnes)	40	50		143				110	343
Ensilage, herbe..... (tonnes)	225	105	355	40			300	80	1,105
Céréales..... (bois.)	3,500	6,000	6,100	11,000		19,200	9,000	2,500	57,300
Peaux..... (livres)							24,528		24,528
..... (peaux)	15	15	11	36		78			155
Savon..... (livres)		7,900							7,900
Engrais..... (tonnes)	780	900	1,500	1,250	24		1,000		5,454
Fourrage verts..... (tonnes)		125	40						165
Plantes.....	35,000	49,000	6,000	7,500	6,500	10,000	8,000		122,000
Bois..... (cordes)						20			20

VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE 1958-1959

Détail	Kingston	St-Vincent- de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie- Britannique	Saskat- chewan	Collin's Bay	Total
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Vendu à:								
L'économat.....	29,534 80	46,328 85	31,718 00	22,905 86	14,430 69	40,510 70	21,429 88	206,858 78
D'autres pénitenciers.....	14,426 02	10,159 62					45,817 40	70,403 04
D'autres services de l'État.....	200 00	69 20						269 20
Des fonctionnaires.....	24 45	1,125 68	2,195 85	740 20	46 20	595 19	536 48	5,264 05
Des personnes de l'extérieur.....	1,117 28	3,940 50	5,354 27	1,205 42	489 42	4,392 05	2,463 85	18,962 79
Utilisé comme fourrage ou litière.....	3,775 64	5,804 90	7,022 75	5,762 79	30 00	7,258 46	6,017 29	35,671 83
Utilisé comme semence.....		136 00		495 90		620 00	200 00	1,451 90
Valeur du savon.....		186 10						186 10
Pertes (morts, déchets, diminution de poids ou de volume).....	1,348 57	2,210 00	588 35	651 10	531 00	1,963 77	5,182 10	12,474 89
Autres usages (engrais, etc.).....	780 00	900 00	1,500 00	1,250 00	24 00		1,000 00	5,454 00
Sous-total.....	51,206 76	70,860 85	48,379 22	33,011 27	15,551 31	55,340 17	82,647 00	356,996 58
Plus stock de fin d'année.....	20,850 89	20,237 66	23,438 96	86,579 19	5,639 69	28,806 28	30,360 88	215,913 55
Moins stock du début de l'année.....	13,170 61	19,924 79	19,937 78	77,656 81	7,361 62	25,939 67	31,541 62	195,532 90
Valeur de la production de 1958-1959.....	58,887 04	71,173 72	51,880 40	41,933 65	13,829 38	58,206 78	81,466 26	377,377 23

COÛT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1958-1959

Détail	Kingston		St-Vincent-de-Paul		Dorchester		Manitoba		Colombie-Britannique		Saskatchewan		Collin's Bay		Total	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Frais d'exploitation:																
Tracteur.....	685	68	1,307	15	2,090	93	1,121	47	206	02	2,590	73	1,385	70	9,387	68
Autres véhicules.....	37	23	119	04					64	54	61	55			282	36
Frais agricoles:																
Provende achetée.....	5,653	97	30,893	50	26,348	48	7,552	75	10,292	76	9,089	71	3,221	60	93,052	77
Provende produite.....	3,775	64	5,804	90	7,022	75	5,762	79			7,228	46	6,017	29	35,611	83
Semences achetées.....	644	50	3,288	35	4,837	56	1,014	94	1,160	70	893	15	1,858	40	13,697	60
Semences produites.....			136	00			495	90			620	00	1,000	00	2,251	90
Engrais acheté.....	1,987	64	3,115	74	3,289	19	749	39	1,223	66	1,786	32	3,702	71	15,854	65
Engrais produit.....	780	00	900	00	1,500	00	1,250	00	24	00			200	00	4,654	00
Frais de conserverie.....	8,817	63	9,304	65											18,122	28
Autres frais agricoles.....	1,125	76	1,969	31	4,819	00	1,168	59	665	52	3,132	18	175	00	13,055	36
Services vétérinaires.....	294	00	311	10	40	00	285	10			191	00	300	00	1,421	20
Approvisionnements vétérinaires.....	437	84	631	00	313	09	463	92	69	73	744	03	150	00	2,869	61
Entretien du matériel:—																
Clôtures et fossés d'écoulement.....							548	86	394	63	208	49	1,000	00	2,151	98
Tracteurs.....	541	93	958	63	1,226	00	1,368	40	101	56	1,535	42	2,000	00	7,731	94
Autre matériel.....	1,553	02	2,338	33	3,351	43			150	81	1,480	86	700	00	9,574	45
Bétail acheté.....	439	02	981	00	530	00	2,538	06	390	00	9,949	78	63,813	09	78,640	95
Coût total d'exploitation.....	30,725	48	62,118	70	55,368	43	24,320	17	14,743	93	39,511	68	82,823	79	309,612	18
Plus achats de biens de production durant l'année:—																
Tracteurs.....					5,729	42	6,285	46	2,592	53	11,684	00	1,900	00	28,191	46
Autre matériel.....	2,945	58	2,759	31	2,166	50	4,220	83	1,464	56	5,269	48	6,489	65	25,315	91
GRAND TOTAL.....	33,671	06	64,878	01	63,264	35	34,826	46	18,801	07	56,465	16	91,213	44	363,119	55

XII—DIVISION DU GÉNIE ET DE L'ARCHITECTURE

112. Les travaux exécutés sous la direction de la division du génie et de l'architecture ont sensiblement augmenté en 1958-1959. Un programme considérable de construction réalisé sous l'empire de contrats adjugés à l'extérieur est venu s'ajouter à l'accroissement des travaux de construction exécutés dans les institutions existantes. Le montant de \$3,316,410.82 affecté à la construction sous le régime de l'entreprise extérieure dépasse le montant dépensé à des fins analogues au cours des six années antérieures. La dépense de \$506,352.88 pour l'achat de matériaux de construction employés par les détenus est bien au-dessus de la moyenne. L'entretien au titre de l'actif immobilisé a entraîné une dépense de \$210,983.49, et les frais d'exploitation relevant de la Division se sont élevés à \$662,735.40. Pour ce qui est du montant de \$47,335.63 dépensé à l'égard du matériel et de l'outillage, il est légèrement inférieur à la moyenne. La somme des dépenses relatives aux travaux relevant de la Division du génie et de l'architecture a été de \$4,773,898.44. En voici l'énumération:

IMMOBILISATIONS

1958-1959

Acquisitions de matériaux—Travaux de construction exécutés par les détenus

Constructions nouvelles dans les institutions existantes.....	\$303,695.17
Constructions nouvelles dans l'institution de Joyceville.....	56,390.50
	<hr/>
	360,085.67
Modifications, réfection et agrandissement d'immeubles et ateliers existants.....	69,661.36
Installation et remplacement de canalisations (égout, eau, électricité et vapeur).....	31,483.68
Modifications et agrandissement de centrales d'énergie.....	3,766.75
Aménagement de chemins de fer et de fossés d'égouttement.....	5,577.05
Rénovation des maisons du personnel.....	3,974.02
Travaux secondaires de réfection.....	7,695.20
Installation de réseaux de radio, de téléphone et de dispositifs d'alarme.....	10,249.51
Remplacement de ce que l'incendie a détruit au Pénitencier de Collin's Bay.....	13,859.64
	<hr/>
Total pour l'acquisition de matériaux et les travaux de construction des détenus.....	\$506,352.88

Construction sous l'empire d'un contrat

Construction d'une nouvelle institution, Joyceville, Ontario...	\$2,649,286.32
Construction d'une nouvelle institution, Saint-Vincent-de-Paul (P.Q.).....	618,016.50
Fourniture et érection d'une structure d'acier pour dortoir, Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	26,867.00
Fourniture et érection d'une charpente d'acier pour salle d'exercice, école et bibliothèque, Pénitencier Dorchester...	14,314.00
Retubage et mise à l'épreuve du feu de la chaudière n° 2 à la centrale d'énergie du Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	7,927.00
	<hr/>
Total des dépenses de construction sous l'empire d'un contrat.....	3,316,410.82
Achat de terrain pour la réserve du Pénitencier de Collin's Bay.....	30,080.22
Achat de matériel nouveau.....	47,335.63
	<hr/>
Total des immobilisations.....	\$3,900,179.55

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

ENTRETIEN—ACTIF IMMOBILISÉ

1958-1959

Acquisition de matériaux—Travail des détenus:

Immeubles, murs et conduites.....	\$ 133,622.56
Maisons et logements.....	13,220.27
Canalisations ou lignes de distribution.....	13,465.29
Machinerie et matériel (Services techniques).....	33,288.57
Outillage de construction et de carrières.....	10,964.53
Chemins, trottoirs, ponceaux et ponts.....	4,346.51
Quais et voies de garage.....	2,075.76
	<hr/>
	\$ 210,983.49

FRAIS D'EXPLOITATION

1958-1959

Énergie électrique et éclairage.....	147,470.67
Combustible pour centrales d'énergie et chauffage.....	486,135.44
Eau—Versements municipaux—Traitement.....	24,947.33
Outillage de construction et de carrières.....	4,181.96
	<hr/>
	\$ 662,735.40

DÉPENSES TOTALES DE LA DIVISION DU GÉNIE ET DE L'ARCHITECTURE \$4,773,898.44

113. Au cours de 1958-1959, la principale entreprise de construction a continué d'être l'Institution de Joyceville. Cinq des six contrats accordés durant 1957-1958 ont été exécutés et l'on s'attend que l'autre le soit avant l'automne de 1959. En outre, certains des huit autres contrats accordés durant 1958-1959 sont presque exécutés et tous doivent l'être avant 1960. L'institution, dont le coût estimatif est d'environ quatre millions et demi de dollars, aura été construite et prête à être occupée en l'espace de deux ans, ce qui nous paraît très satisfaisant. Au moment où nous écrivons ces lignes l'immeuble des services administratifs, la centrale d'énergie, la centrale thermique, l'installation des lignes extérieures de distribution, ainsi qu'un immeuble pour les automobiles et les ateliers sont terminés. Le bâtiment des magasins et de l'atelier d'entretien est terminé dans une proportion de 98 p. 100, la cuisine l'est en proportion de 87 p. 100, les ateliers 7 et 8 le sont en proportion de 84 p. 100, l'immeuble de l'hôpital et de la chapelle, soit le no 2, et celui des logements, le no 3, le sont dans une proportion de 69 p. 100. L'installation de la tuyauterie pour l'eau et la vapeur dans la conduite principale est terminée en proportion de 99 p. 100 et l'immeuble des services électriques l'est à raison de 96 p. 100. Au cours de la même période plusieurs autres contrats secondaires ont été menés à bonne fin et l'on a acheté une quantité considérable de matériaux dont la pose est confiée aux détenus. Il a suffi d'accroître le personnel d'un seul homme pour assurer de façon satisfaisante et avec un minimum de difficulté l'exécution du travail administratif considérable qu'ont entraîné la réalisation de ces contrats et la surveillance des travaux sur le chantier.

114. Grâce à des fonds prévus dans les crédits supplémentaires à la suite d'une décision administrative, on a entrepris dans la Province de Québec, au cours de 1958-1959, la construction d'une autre institution complètement nouvelle. La décision d'utiliser à cette fin une partie du terrain de réserve du Pénitencier Saint-Vincent-de-Paul a éliminé le retard qu'aurait normalement entraîné

l'acquisition d'un emplacement. On a également décidé que les immeubles y seraient généralement disposés dans la même manière qu'à Joyceville, sauf une importante exception, soit l'érection d'un centre de psychiatrie. Il a fallu de toute nécessité modifier les devis des fondations afin de les adapter à la nature du sol de l'emplacement; toutefois, en recourant à certains procédés de reproduction on a pu avec un peu d'ingéniosité mettre la construction des premiers immeubles en adjudication environ deux mois après avoir décidé l'entreprise. Vers la fin de l'année, neuf contrats avaient été adjugés et la plupart des autres étaient mis en adjudication. La marche des travaux de construction a été accélérée dès le début et la nouvelle institution sera probablement terminée en moins de temps qu'il en a fallu pour l'institution de Joyceville. On prévoit en ce moment qu'elle commencera à être occupée dès février 1960. Avant la fin de 1958-1959 on avait déjà dépensé \$618,016.50 à l'égard de ces contrats et l'on prévoit que les principaux travaux, sauf la construction de l'hôpital, des chapelles et de l'immeuble d'habitation, seront terminés en 1959-1960. Quant à ce dernier contrat, il devrait être terminé en mai 1960.

115. Pendant que les deux institutions importantes de Joyceville et de Saint-Vincent-de-Paul étaient en construction, il a été nécessaire d'établir également deux institutions secondaires capables de recevoir chacune une centaine de détenus, l'une à William-Head (C.-B.) et l'autre à Valleyfield (Québec). Des immeubles et des services existaient déjà dans les deux cas, mais il a fallu les rendre propices à nos fins. Même si le travail de l'atelier de dessin n'en a pas été très accru, la question de la rénovation des immeubles et services existants et de l'élaboration de plans pour d'autres immeubles a exigé beaucoup de correspondance. Du travail administratif d'un autre genre, y compris la vérification d'un grand nombre de réquisitions et de commandes, est venu s'ajouter à la somme de travail de la division du génie et de l'architecture.

116. Même si l'envergure et la complexité des importants travaux de construction exécutés aux nouvelles institutions, ainsi que le montant qu'ils ont coûté, tendent à rejeter dans l'ombre le programme de construction et d'entretien réalisé aux institutions existantes, il y a lieu de signaler que ce programme a été sensiblement accru en 1958-1959. Comme le coût des travaux exécutés par les détenus ne s'applique qu'aux matériaux de base, il est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'en comparer exactement la valeur en dollars avec celle des travaux adjugés à l'entreprise; toutefois, il n'est pas exagéré d'accroître de 150 p. 100 le chiffre de la dépense réelle. D'après cette formule, la valeur approximative des travaux de construction et d'entretien ainsi exécutés par les détenus serait donc, de 1.2 million de dollars. Ce programme comprenait 341 projets qui sont réalisés et 221 autres qui sont en voie de réalisation.

117. Au nombre des travaux notables exécutés par les détenus durant 1958-1959 se trouvent la reconstruction de l'étable n° 14 au Pénitencier Dorchester, la reconstruction et la rénovation des ateliers C2, 3 et 4 au Pénitencier de Kingston, la construction d'un nouvel atelier-école de formation professionnelle à Collin's Bay, d'un nouveau garage pour la réparation des véhicules automobiles au Pénitencier du Manitoba, d'un nouvel atelier au Pénitencier de Saskatchewan, ainsi que des travaux de réfection et de rénovation au bâtiment des chaudières et aux ateliers qui s'y rattachent au Pénitencier de Colombie-Britannique.

118. Au nombre des principaux ouvrages en voie de réalisation au 31 mars 1959 figurent une salle d'exercice, une école et une bibliothèque à Dorchester,

un dortoir de 104 lits et une nouvelle aile à l'atelier industriel de Saint-Vincent-de-Paul, une nouvelle cuisine à Kingston, une nouvelle étable laitière et une laiterie à Collin's Bay, un nouvel atelier industriel au Pénitencier du Manitoba, un immeuble pour les véhicules automobiles, un entrepôt industriel et un nouveau dortoir de 50 lits au Pénitencier de Saskatchewan et un nouvel entrepôt au Pénitencier de Colombie-Britannique.

119. Les travaux d'entretien entrepris au cours du dernier exercice financier sont manifestement plus considérables. Durant l'année on a terminé 194 entreprises exigeant une autorisation du ministère, ce qui se compare avantageusement à une moyenne de 140 entreprises par année pour une période de six ans. Il y avait également, à la fin de l'année, 101 entreprises du genre à exécuter, dont un bon nombre étaient déjà en chantier. L'accroissement d'environ 45 p. 100 du montant affecté aux matériaux d'entretien utilisés à l'égard des bâtiments, des murs et des conduites est surtout attribuable au travail de reconstruction nécessité par l'incendie et les troubles du 17 août 1958 au Pénitencier de Collin's Bay. Le montant qui a servi directement à combler les pertes causées par l'incendie a été de \$27,695.18. Les dépenses relatives à l'entretien des bâtiments aux autres institutions, de même que les frais d'entretien du matériel des lignes de distribution et des autres ouvrages ont augmenté de façon assez constante. Cette augmentation peut être motivée par l'accroissement du chiffre de la population, du nombre des immeubles et aussi par la hausse du coût des matériaux.

120. Une dépense totale de \$662,735.40, au titre des frais d'exploitation relevant de la division du génie et de l'architecture peut se comparer aux chiffres de \$621,206.28 en 1957-1958 et de \$584,630.40 en 1956-1957. La hausse modérée du coût de ces services essentiels est étroitement liée à l'expansion des aménagements et à l'augmentation de la population. En réalité, voici le montant estimatif que ces services ont coûté chaque année par détenu: \$107.60 en 1956-1957, \$107.66 en 1957-1958, et \$106.67 en 1958-1959. Détail intéressant à noter, la densité actuelle de la population des institutions contrebalance en partie les hausses normales auxquelles on pourrait s'attendre par suite d'une certaine hausse des frais unitaires, de l'accroissement du travail d'atelier et de l'usage accru que chacun fait des aménagements.

121. La division du génie et de l'architecture doit continuellement veiller à l'exécution d'un programme d'expansion très considérable en construisant de nouvelles institutions, en convertissant les immeubles nouvellement acquis pour loger les détenus de même qu'en agrandissant, en reconstruisant et en rénovant les aménagements existants afin de satisfaire aux exigences des nouvelles formules de traitement et de formation. Jamais autant de travaux n'ont été entrepris que durant l'année 1958-1959. Le programme varié d'expansion se réalise néanmoins avec le minimum de retard et d'inconvénients. Toutefois, le besoin d'espace pour loger les détenus continue de poser un pressant problème et comme le nombre augmente de mois en mois il semble évident qu'il faudra accélérer encore le programme d'expansion actuel pour répondre au besoin. Le programme de construction prévu pour 1959-1960 est encore plus audacieux que celui dont il est présentement question. Il devient donc nécessaire d'étudier sérieusement l'à-propos d'accroître le personnel afin de maintenir les services administratifs et techniques à un niveau raisonnable.

XIII—COMPTABILITÉ, MAGASINS ET SERVICE DES ACHATS

122. Voici un relevé des crédits votés, des dépenses effectuées sur ces crédits et des soldes périmés au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1959:

	Total	Adminis- tration	Pénitenciers	
			Fonction- nement	Immobili- sations
	\$	\$	\$	\$
Crédits—				
Budget principal—				
Crédit 167.....	518,701	518,701		
Crédit 168.....	11,774,823		11,774,823	
Crédit 169.....	2,817,305			2,817,305
Budget supplémentaire—				
Crédit 569.....	143,845		143,845	
Crédit 570.....	1,559,105			1,559,105
Nouveau Budget supplémentaire—(3)—				
Crédit 707.....	151,394		151,394	
Crédit 708.....	67,520			67,520
Salaires—				
Crédit 125.....	80,500		80,500	
	17,113,193	518,701	12,150,562	4,443,930
Dépenses.....	16,697,846	508,383	11,934,287	4,255,176
Soldes périmés—				
Engagements non acquittés.....	151,271	369	59,299	91,603
Sommes non engagées.....	264,076	9,949	156,976	97,151
	17,113,193	518,701	12,150,562	4,443,930

123. Voici un sommaire comparatif des recettes des cinq années 1954-1959:

	1958-1959	1957-1958	1956-1957	1955-1956	1954-1955
	\$	\$	\$	\$	\$
Loyers de maisons.....	47,134	41,359	31,947	27,967	25,624
Vente de produits agricoles—					
Vente au comptant.....	24,275	30,414	18,337	19,274	17,019
Porté au crédit affecté au fonction- nement.....	306,471	288,126	292,384	292,866	252,912
Vente de produits manufacturés.....	262,044	291,332	241,367	261,540	198,626
Vente d'eau.....	1,291	3,580	1,969	17,560	16,029
Ventes diverses.....	13,174	2,763	2,342	1,969	1,896
Part du ministère sur les bénéfices de la cantine.....	1,790	1,780	1,776	1,806	1,375
Rendement des placements.....	3,032				
Remboursement de dépenses de l'année précédente.....	16,448	22,070	17,224	11,443	10,090
Remboursements divers.....	561	265	487	614	182
Vente de terrain.....			42,800		
	676,219	681,739	650,633	635,039	523,753

124. Voici un tableau indiquant la valeur des approvisionnements qui se trouvaient dans les cantines le 31 mars 1958 et le montant des rémunérations non déboursées dues aux détenus à la même date.

<i>Pénitencier</i>	<i>Caisse renouvelable de la cantine</i>	<i>Caisse de rémunération des détenus</i>
Kingston.....	\$ 4,867	\$ 26,295
Saint-Vincent-de-Paul.....	1,124	23,418
Dorchester.....	1,863	11,733
Manitoba.....	1,346	9,856
Colombie-Britannique.....	1,959	13,454
Saskatchewan.....	2,949	11,623
Collin's Bay.....	2,101	6,475
Centre fédéral de formation.....	—	4,577
	<hr/>	<hr/>
	\$16,209	\$107,431

125. Au cours de l'année financière 1958-1959, le service des achats a reçu 4 691 demandes de fournitures et il a émis au total 9986 commandes. Ces chiffres traduisent l'expansion continue du Département et l'activité accrue du service. En outre, un plus grand nombre de compagnies ont exprimé le désir d'obtenir des contrats et beaucoup de noms nouveaux ont été ajoutés sur nos listes de fournisseurs habituels. Cette augmentation entraîne plus de travail, mais elle devrait, en présence d'une saine concurrence, se traduire pour le Département par une réduction du coût des besoins des pénitenciers.

126. L'acheteur a visité le Pénitencier de Dorchester au cours du mois d'août et il est allé voir les entreprises qui présentent des soumissions dans le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Édouard et la partie ouest de la Nouvelle-Écosse. Il a pu exposer à ces entreprises la ligne de conduite suivie en matière d'achats de l'État et déterminer si elles étaient capables de concurrence dans ce genre d'affaires. Dans bien des cas les entreprises ont pu discerner aisément qu'elles n'étaient aucunement en mesure d'assurer les approvisionnements et, pour épargner du temps à tous les intéressés, elles ont retiré leurs demandes de notification des appels de soumissions. Cela est particulièrement vrai d'un bon nombre de demandes récentes.

127. On s'est mis en rapport avec l'industrie et le Ministère de la Défense Nationale, service interarmes, afin d'améliorer les tissus employés pour la confection des uniformes d'hiver et d'été des fonctionnaires. Pour l'uniforme d'hiver, le whipcord sera remplacé désormais par un baratheia de belle qualité; l'uniforme d'hiver, qui était tout en laine, sera en térylène et laine. De nouvelles prescriptions ont été adoptées à l'égard des deux tissus d'uniforme.

128. Il y a eu liaison étroite entre le service des achats et les divers ministères qui nous ont prêté leur concours dans les domaines de l'inspection et de l'expansion, notamment le Ministère de l'Agriculture à l'égard des fruits, de la viande, des conserves et des produits laitiers, le Ministère de la Défense Nationale en matière de vêtement, celui des Travaux Publics à l'égard des peintures et des produits chimiques, et le Conseil National de Recherches quant aux normes exigées à l'égard de divers produits. Le service a revu les nombreuses normes et s'est efforcé de les appliquer chaque fois que c'était possible.

129. Le service a eu la chance d'obtenir, à des prix très avantageux, un très bon choix de tissus pour la confection des complets, des manteaux et des pardessus des détenus libérés.

130. L'acheteur, ou son adjoint, a assisté aux cours de formation des gardes de pénitenciers afin de fournir à ceux qui suivent ces cours des données d'ordre général sur le rôle des services d'achat de l'État et les principes dont ils s'inspirent.

XIV—L'ÉCONOMAT

131. Au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1959, le fonctionnement de l'économat a été tout à fait satisfaisant et aucune récrimination sérieuse n'a été faite à l'égard des services de l'alimentation. On a présenté plusieurs entrées et desserts nouveaux tout en restant dans les limites du budget quotidien, ce qui a largement concouru à faire disparaître la monotonie du régime alimentaire. Dans toute institution, les récriminations faites au sujet de la nourriture proviennent surtout du manque de variété des menus, et tous les économes ont fait preuve de beaucoup de réflexion et d'ingéniosité pour garder le régime alimentaire sain et varié.

132. On a attaché beaucoup d'importance à tenir régulièrement chaque mois des réunions du personnel dans les pénitenciers en présence de tous les économes et économes adjoints. Cette innovation s'est révélée très avantageuse pour l'économat, car nombre d'idées nouvelles ont été soumises et retenues quand elles étaient jugées pratiques et économiques.

133. Pour élargir leur connaissance de l'administration générale du pénitencier, divers économes adjoints ont suivi les cours à l'école pénitentiaire de Kingston (Ont.). Ils ont fait leur profit de ces cours, comme en témoigne leur travail, et on espère que d'ici peu tous les économes adjoints pourront profiter de ce cours de formation.

134. Au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1959, on a amorcé un programme consistant à envoyer les économes des pénitenciers assister au cours supérieur d'administration donné à l'école pénitentiaire de Kingston (Ont.). L'économe du Pénitencier du Manitoba a été le premier à être désigné. Ce cours lui a certes été utile dans l'exercice de ses fonctions au pénitencier et il lui a donné une bien meilleure connaissance de la conduite générale des pénitenciers. D'autres économes de pénitencier pourront, espère-t-on, suivre les autres cours supérieurs d'administration qui pourront être donnés à l'école pénitentiaire.

SALUBRITÉ DES CUISINES ET HYGIÈNE PERSONNELLE

135. Cet aspect très important du fonctionnement des cuisines continue à être le principal souci de l'économat. Un nettoyage ininterrompu sous surveillance est fait quotidiennement. Les ordures ménagères sont entreposées convenablement et évacuées tous les jours vers la porcherie ou l'incinérateur. La lutte contre les insectes et les rongeurs se poursuit rigoureusement, et presque tous les insectes et rongeurs nuisibles que l'on trouve d'ordinaire dans les grandes cuisines ont été détruits.

136. Des douches sont à la disposition des détenus qui travaillent dans la cuisine, et ceux-ci peuvent changer de vêtements blancs tous les jours. Les détenus qui pourraient devenir membres du personnel des cuisines sont d'abord examinés par le médecin et ce n'est que sur son approbation qu'ils peuvent être envoyés aux cuisines pour y travailler. On surveille constamment les habitudes

et la tenue du personnel des cuisines. On s'efforce dans toute la mesure du possible de maintenir à un niveau très élevé la salubrité des cuisines et l'hygiène du personnel.

ENTRETIEN PRÉVENTIF

137. Comme le relate le rapport annuel pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, on a établi un programme d'entretien préventif. Ce programme a été élargi au cours de l'année 1958-1959, chaque intéressé recevant des instructions sur l'entretien et le fonctionnement de chaque pièce d'outillage électrique. Cette innovation a contribué à réduire les frais d'entretien et à diminuer le nombre des accidents. Le programme, ayant donné des résultats satisfaisants, restera en vigueur tel qu'il a été établi.

FORMATION DES DÉTENUS

138. Le programme d'"apprentissage" institué dans l'économat il y a quelques années est toujours en vigueur, et il donne d'assez bons résultats. Les économes n'ont pas encore pu appliquer un programme bien arrêté de formation professionnelle en raison de la demande considérable que les services d'alimentation doivent satisfaire par suite de l'augmentation du nombre des détenus. Cependant, on espère pouvoir établir d'ici peu un programme de formation professionnelle à l'intention de ceux qui veulent devenir boulangers, bouchers et cuisiniers.

ACHATS D'ÉQUIPEMENT DE CUISINE

139. La valeur du matériel de cuisine acheté au cours de l'année financière 1959-1960 est la suivante:

Kingston.....	\$ 3,955.00
Saint-Vincent-de-Paul.....	4,371.05
Dorchester.....	3,909.82
Manitoba.....	2,913.93
Colombie-Britannique.....	1,235.40
Saskatchewan.....	3,768.70
Collin's Bay.....	2,244.32
Centre fédéral de formation.....	1,557.09
Joyceville.....	186.55
	<hr/>
	\$24,141.86

ACHATS PAR L'ÉCONOMAT DE PRODUITS AGRICOLES DES PÉNITENCIERS

140. Au cours de l'année financière 1959-1960, la valeur totale des produits agricoles, y compris les conserves que les économats ont achetés des pénitenciers s'est élevée à \$206,858.78; cette somme se répartissait comme suit:

Kingston.....	\$29,534.80
Saint-Vincent-de-Paul.....	46,328.85
Dorchester.....	31,718.00
Manitoba.....	22,905.86
Colombie-Britannique.....	14,430.69
Saskatchewan.....	40,510.70
Collin's Bay.....	21,429.88

141. Les économes du Centre Fédéral de Formation et de Joyceville reçoivent leurs produits agricoles des Pénitenciers de Kingston et de Saint-Vincent-de-Paul, et le montant total de leurs achats se trouve inclus dans les chiffres afférents à ces deux institutions.

CHARCUTERIE

142. La préparation de bacon, de jambon, de bœuf salé, etc. dans les cuisines des institutions a atteint un total de 291,649 livres, d'une valeur de \$57,942.73, soit une augmentation de 18,302 livres sur la précédente année financière. On a attaché une très grande importance à l'accroissement de la production de la charcuterie afin de réduire les frais des pénitenciers; les réalisations dans ce domaine ont été, de toute évidence, remarquables.

BOULANGERIE

143. Par suite de l'accroissement du nombre des détenus au cours de l'année 1958-1959, les boulangeries des pénitenciers ont eu à satisfaire une très lourde demande. Elles ont continué à fabriquer diverses sortes de pain et une grande variété de pâtisseries et de gâteaux.

144. Le Pénitencier de Kingston a continué à fournir à l'Institution de Joyceville, à la Prison des femmes et à l'École Pénitentiaire tout le pain dont elles avaient besoin; le Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul a approvisionné de la même manière le Centre Fédéral de Formation.

145. Le tableau suivant donne le détail des quantités de pains et de petits pains produites par les pénitenciers au cours de l'année financière 1958-1959 ainsi que la valeur des pâtisseries et des gâteaux qu'on y a préparés.

Pénitencier	Pains		Petits pains		Pâtisseries et gâteaux
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Valeur
	(en livres)	(en dollars)	(en livres)	(en dollars)	(en dollars)
Kingston.....	353,325	11,141 00	32,325	2,146 88	16,744 37
Saint-Vincent-de-Paul.....	569,730	24,888 94	217,775	11,802 30	11,576 68
Dorchester.....	339,300	12,000 67	3,000	229 80	12,875 02
Manitoba.....	187,583	6,950 24	2,300	850 55	9,845 27
Colombie-Britannique.....	288,972	11,550 26	9,700	776 00	12,922 74
Saskatchewan.....	280,320	10,705 88	9,728	354 65	9,371 17
Collin's Bay.....	230,037	9,105 98	7,672	767 36	7,644 80
Joyceville.....					693 36
Centre fédéral de formation.....			8,800	484 00	1,395 52
Total.....	2,249,267	86,342 97	291,300	17,411 54	83,068 93

146. Au cours de l'année financière 1958-1959, on a servi un nombre total de 5,862,045 repas au coût de \$1,274,547.53. L'ensemble de ces dépenses au titre de l'alimentation comprend les régimes spéciaux des hospitalisés.

RÉFECTOIRE DES SURVEILLANTS

147. Au cours de l'année financière 1958-1959, on a servi au personnel surveillant 330,090 repas au coût de \$128,592.71.

XV—SERVICES MÉDICAUX ET PSYCHIATRIQUES

148. Dans tous les pénitenciers, les services médicaux ont maintenu leur efficacité et les détenus ont continué de jouir d'une bonne santé. La morbidité ne s'est pas élevée au-dessus du niveau qu'elle atteint généralement pour l'ensemble de la population, et ce en dépit de conditions peu favorables nées de

l'augmentation du nombre des détenus dans des locaux déjà pleins et pouvant favoriser l'éclosion, le progrès et la propagation de la maladie.

149. L'influenza survenue dans deux pénitenciers n'a pas pris, par bonheur, une tournure grave, mais elle a rendu plus évident le besoin de plus de lits d'hôpital et de services plus prompts et plus efficaces.

150. Les services diagnostiques ont été mis au point progressivement et continuent de l'être. Grâce à eux, le médecin dispose de moyens rapides, modernes, sûrs et reconnus pour déterminer la nature et la gravité de la maladie et pour faire comprendre au détenu malade qu'on lui prodigue des soins aussi bons que partout ailleurs. Ces services dispensent aussi de transporter le détenu à l'extérieur. Les services de laboratoire ont pris plus d'expansion dans certaines régions que dans d'autres; toute expansion future dépendra des locaux disponibles et de la possibilité d'obtenir les services d'un personnel spécialisé.

151. Les détenus qui ont besoin d'une intervention chirurgicale sont traités soit dans les pénitenciers où les installations nécessaires ont été aménagées soit dans quelque hôpital général des environs. Les frais d'hospitalisation en dehors du pénitencier sont tellement élevés qu'il est souhaitable que l'on envisage la multiplication des services chirurgicaux sur les lieux mêmes.

152. On a pu recourir aux services de spécialistes consultants pour parer à toutes les éventualités. Certains spécialistes se rendent assez régulièrement dans les pénitenciers comme les oculistes et les oto-rhino-laryngologistes. Les visites du chirurgien orthopédiste et du dermatologiste sont moins fréquentes. Quant aux autres spécialistes, on les appelle au besoin.

153. L'augmentation du nombre des détenus a entraîné un besoin accru de services médicaux de tous genres aussi bien que de locaux, car le nombre de ceux qui se présentent à la visite des malades est plus élevé ainsi que le nombre des malades hospitalisés. On devrait y voir une nécessité pressante, étant donné surtout qu'à l'avenir les hôpitaux de deux des grands pénitenciers, qui répondent déjà difficilement aux besoins actuels, auront à accueillir des détenus d'autres institutions avoisinantes ainsi qu'un plus grand nombre de malades chroniques et de diminués physiques.

154. Les roulottes itinérantes des services de radiographie des Ministères Provinciaux de la Santé ont continué au cours de l'année, selon leurs itinéraires, à faire la radiographie pulmonaire des détenus et des surveillants. C'est un service inestimable pour ce qui est du maintien en bonne santé des détenus et du personnel. Par bonheur, les cas de maladies que l'on dépiste sont très rares. On suit toujours les recommandations de traitement que font les fonctionnaires des ministères provinciaux. Le nombre des détenus qui ont besoin d'un traitement pour enrayer la tuberculose diminue constamment; on ne compte plus que deux ou trois cas par an, et ce sont d'ordinaire des détenus qui viennent d'être condamnés. Les détenus atteints de tuberculose contagieuse sont transférés, avec l'accord des autorités provinciales de la Santé, dans un sanatorium de leur province.

155. Nous sommes infiniment reconnaissants de la collaboration et de l'aide que nous ont accordées tous les services provinciaux de la Santé. Les services dentaires ont continué à assurer tous les soins et la surveillance dentaires nécessaires. Des dentistes sont à la disposition des détenus, tous les matins, ou aussi souvent qu'il est nécessaire. Les dentiers dont on a besoin sont fabriqués dans

un laboratoire dentaire situé dans un des pénitenciers. Les dentistes de l'Ouest estiment que la livraison des dentiers est un peu trop lente pour leur commodité et pour le bon fonctionnement de leurs services, de sorte qu'il sera peut-être nécessaire d'envisager quelque modification de la méthode suivie jusqu'ici.

156. Les services psychiatriques se développent peu à peu, dans la mesure où le permettent l'espace et le personnel formé dont on dispose. On a pu effectuer dans trois pénitenciers des modifications qui ont permis la transformation et la rénovation totales ou partielles de quelque édifice. On peut maintenant garder dans le même édifice un plus grand nombre de détenus qui ont besoin de l'aide du psychiatre ou qui la recherchent, ce qui permet d'assurer une surveillance plus étroite, de mener une observation plus précise et de suivre de plus près les effets de diverses formes de traitement. D'après les données statistiques recueillies, environ 2 p. 100 des détenus ont besoin d'être hospitalisés en raison de maladies mentales. La découverte et l'emploi de calmants nombreux et variés ont, non seulement atténué les symptômes de maladie mentale dans bien des cas et chassé ces symptômes dans d'autres, mais écourté la durée de la maladie, de sorte qu'il est maintenant possible de soigner efficacement au pénitencier même nombre de détenus qui, autrement, auraient dû être envoyés dans un hôpital provincial. Au cours de l'année, 37 détenus atteints de maladie mentale d'une gravité telle qu'ils avaient besoin d'un traitement plus poussé que celui que peuvent assurer certains pénitenciers ont été transférés dans les institutions de leurs provinces respectives. Sur ce nombre, neuf sont retournés au pénitencier au cours de l'année. D'autres formes de traitement comme la thérapeutique individuelle ou collective, l'électrothérapie: convulsive, stimulatrice, électrochoc, la thérapeutique par le travail et la thérapeutique par le divertissement sont employées au besoin.

157. Les détenus atteints de maladie mentale exigent quotidiennement beaucoup de soins et de surveillance. Le reste du temps est occupé par les entrevues, la transcription de ces entrevues, l'établissement et l'application de traitements à l'endroit des nombreux détenus qui demandent spontanément des conseils pour soulager leur nervosité, leur anxiété, leur crainte, leurs maux psychosomatiques, et les moments passés auprès de ceux qui essaient de trouver la cause de leur comportement dans l'espoir de pouvoir le modifier. Plus de 40 p. 100 des détenus sont en quête de conseils de ce genre et leur persistance est en soi un indice qu'ils en retirent quelque avantage. Pour traiter autant de détenus, il devient nécessaire d'agrandir les installations et d'augmenter le personnel.

158. Les psychiatres et les psychologues des divers pénitenciers travaillent en étroite liaison et le travail accompli par l'un facilite et active le travail fait par l'autre. L'aménagement de bureaux contigus a grandement facilité cette collaboration.

159. Le psychiatre et le psychologue s'intéressent de plus en plus à l'enseignement de leur science et participent depuis quelque temps déjà à la formation en cours d'emploi des surveillants; ils ont, dans certains cas, donné des conférences spéciales au personnel. Il est extrêmement important que le personnel ait une certaine intelligence de la personnalité des détenus aussi bien que des facteurs qui expliquent le comportement du criminel. Il est tout aussi important qu'ils se comprennent eux-mêmes. Les fonctionnaires ayant une bonne formation sauront mieux faire face aux situations difficiles et éviter certaines des difficultés qui résultent de l'ignorance.

160. Pour mieux comprendre certains aspects de la criminologie et, dans certains cas, extirper des croyances populaires erronées, on a entrepris, au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, grâce à une subvention fédérale-provinciale, certains travaux de recherche. Recherche très précieuse car elle constitue une source de renseignements essentiels à toute tentative de traitement efficace. Le volume I du *Canadian Journal of Corrections* de juillet 1959 (n° 4) contient un rapport préliminaire sur ces travaux. Il convient de mentionner des travaux de recherche moins étendus faits dans certaines régions surtout par quelques psychologues. Ils ont été jusqu'ici utiles du point de vue administratif.

161. Les cliniques des donneurs de sang de la Croix Rouge visitent deux fois par année les pénitenciers. Les chiffres ci-dessous montrent que les détenus contribuent très généreusement à cette oeuvre:

	<i>Chopines</i>
Colombie-Britannique.....	355 376
Collin's Bay.....	255 254
Kingston.....	312 398
Saint-Vincent-de-Paul.....	993 977
Centre fédéral de formation.....	236 282
Saskatchewan.....	365 384
Dorchester.....	396 417
Manitoba.....	253 250 213
Total.....	<hr/> 6,716

162. Les dépenses engagées au cours de l'année pour les fournitures et services médicaux se sont montées à \$126,731.30 dont \$51,666.12 pour frais médicaux et hospitaliers, \$31,756.00 pour fournitures médicales et dentaires, \$38,675.64 pour soin des malades mentaux et \$4,633.54 pour lunettes.

XVI—DIVISION INDUSTRIELLE

163. Durant l'année écoulée, les ateliers industriels des pénitenciers ont continué à fournir du travail à une proportion considérable des détenus.

164. Si la réorganisation et le perfectionnement des industries exercées dans les pénitenciers et dont il a été question dans les rapports des années précédentes n'ont pas avancé aussi rapidement qu'il avait été prévu, les données fournies par ces établissements indiquent des augmentations de la production industrielle sur l'année précédente et un progrès constant dans la réalisation de l'objectif ultime qui est d'établir un programme rationnel de travail pour toute l'année dans les pénitenciers.

165. Au cours de l'année écoulée, les ateliers industriels de la plupart des institutions ont été fortement mis à contribution par suite de la demande d'articles d'ameublement ou d'autres articles pour les nouvelles institutions, sans parler de l'intensification de la demande de vêtements pour un nombre fortement accru de détenus et de fonctionnaires. Cet état de choses a retardé, dans une certaine mesure, la réalisation des plans mentionnés dans les rapports précédents, en vue de la mise au point d'une fabrication en grand et de l'établissement, dans les autres ministères de l'État, de marchés preneurs de grandes quantités d'articles manufacturés dans les pénitenciers.

166. En dépit de ce retard, les fonctionnaires des autres ministères de l'État ont été gagnés de façon satisfaisante à l'idée que les industries bien organisées des établissements correctionnels jouent un rôle de premier plan dans le régime correctionnel actuel et qu'il leur est indispensable que les autres ministères les appuient en achetant des articles manufacturés dans les pénitenciers.

167. Des rapports précédents ont parlé d'un programme de travail industriel bien conçu, à portée immédiate, portée intermédiaire et à longue portée.

168. Il n'a pas été possible de réaliser comme on l'espérait le programme immédiat les ateliers étant surchargés, ainsi qu'il a été exposé ci-haut, encombrés ou insuffisants. On a néanmoins fait certains progrès dans cette phase du programme, en exécutant des nouveaux travaux qui pouvaient être menés à bonne fin dans les conditions existantes et avec les moyens disponibles.

169. La réalisation des plans de développement industriel de portée immédiate et à longue échéance a continué de façon satisfaisante, grâce à la création et à la fabrication de modèles ou d'échantillons de nouveaux produits ainsi qu'à l'acceptation de commandes pour des produits créés l'année précédente. A la fin de l'année, des clients éventuels avaient, semble-t-il, bien accueilli plusieurs prototypes d'articles créés par les pénitenciers. Il y a lieu de croire que ces derniers recevront vraisemblablement certaines commandes pourvu que les ateliers soient capables de les exécuter intégralement dans un délai raisonnable. Les travaux de construction ou de rénovation des entrepôts et ateliers industriels ont avancé; dans plusieurs cas cependant les progrès ont été entravés par l'impérieuse nécessité de construire des dortoirs ou d'en aménager sur des terrains réservés à des fins industrielles.

170. A la fin de l'année, on prévoyait que les transferts dans les nouvelles institutions amèneraient une certaine décongestion pour le cours de l'année suivante. Avec l'achèvement des ateliers industriels dans ces nouvelles institutions on s'attend qu'il soit possible d'étendre l'activité industrielle l'année prochaine.

171. Voici les régions où l'aménagement des ateliers industriels des pénitenciers en vue d'une activité plus étendue a avancé:

Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul

172. Démolition totale d'un ancien bâtiment en vue de la construction d'une deuxième aile du bâtiment industriel. Les travaux de construction de cette nouvelle aile ont également commencé.

173. En cours d'année, une institution sous forme d'un camp, a été ouverte à Valleyfield (Québec) pour décongestionner le Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. A la fin de l'année, les plans de construction de deux bâtiments industriels et de transformation d'un autre bâtiment du camp étaient achevés.

Pénitencier de Kingston

174. Achèvement d'un nouvel atelier de confection et emménagement.

175. Achèvement d'un local pour travaux de rembourrage et réparation d'articles en métal et emménagement.

176. La congestion a retardé l'extension prévue de l'atelier d'imprimerie de Kingston.

Pénitencier de Collin's Bay

177. Rien n'a pu être nouvellement entrepris, quelques bâtiments industriels et autres ainsi qu'une partie de l'équipement ayant été à demi ou complètement détruits par l'incendie d'août 1958.

178. La plus grande partie de ces dégâts étaient réparés vers la fin de l'année et l'activité normale devrait reprendre bientôt.

Institution de Joyceville

179. Le garage a été terminé et occupé. A la fin de l'année, la construction des deux bâtiments industriels prévus comme ateliers de confection et de travail sur métal était presque terminée.

Pénitencier du Manitoba

180. Achèvement du grand bâtiment pour travaux relatifs aux automobiles et emménagement.

181. Réorganisation de la tôlerie.

182. Rénovation du bâtiment destiné à servir comme atelier de peinture et emménagement.

183. Les travaux de démolition d'un vieux bâtiment et de déblayage d'un terrain en vue de la construction d'un nouveau bâtiment industriel étaient presque terminés à la fin de l'année.

Pénitencier de la Saskatchewan

184. L'emménagement dans la partie industrielle rénovée dont le rapport de l'année précédente faisait mention s'est effectué; l'atelier de menuiserie a été réorganisé et l'atelier de peinture équipé d'une cabine de lavage par vaporisation d'eau.

185. La construction d'un petit entrepôt a été commencée.

Pénitencier de la Colombie-Britannique

186. La construction de l'entrepôt mentionné dans le rapport de l'année dernière a été partiellement terminée.

187. Les travaux de déblayage d'un terrain en vue de la construction d'un nouveau bâtiment industriel sont en voie d'exécution. On a travaillé aux plans pour la réorganisation de l'atelier de peinture.

188. Une institution, sous forme de campⁿ a été établie à William-Head (Colombie-Britannique) pour décongestionner le Pénitencier de la Colombie-Britannique. A la fin de l'année, on examinait des projets d'extension de l'activité industrielle du camp.

189. La réalisation du plan de portée immédiate comporte entre autres:

- a) La fabrication de l'ameublement de bureau de la chambre des juges de la cour de l'Échiquier.
- b) La réparation des cases postales de Dorchester.
- c) La création et la fabrication de nouvelles installations de cuisine pour pénitenciers.
- d) La fabrication de meubles de parc pour les parcs provinciaux.
- e) La création et la fabrication de nouveaux modèles de cages d'animaux pour le Conseil de recherches pour la défense et pour le Ministère de la Santé Nationale et du Bien-être Social.
- f) La fabrication de meubles d'école et d'installations pour terrains de jeux au Manitoba et en Saskatchewan, pour le compte du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.
- g) La création, la mise au point et la fabrication de montures de civières et autres articles pour la division de la défense passive du Ministère de la Santé Nationale et du Bien-être Social.
- h) L'accroissement de la confection de vêtements dans toutes les institutions.

190. Au 31 mars 1959, le nombre total des détenus enregistrés était de 6,295, dont 2,505, soit environ 40 p. 100, travaillaient dans les ateliers des pénitenciers.

191. La production industrielle des pénitenciers a accusé une augmentation au cours de l'année écoulée; la valeur totale du travail de l'année s'est élevée à \$1,430,068.32, soit une augmentation de \$67,037.07 (environ 5 p. 100) sur l'année précédente et de \$267,668.72 (environ 23 p. 100) depuis 1953-1954. Les renseignements détaillés fournis par les pénitenciers indiquent qu'environ 68.5 p. 100 (\$981,679.56) de la production industrielle étaient destinés au service des pénitenciers. (Ce chiffre ne représente que le prix des matériaux car jusqu'ici aucune majoration n'a été effectuée à l'égard des produits destinés aux pénitenciers.) Il ressort clairement que la plus grande partie de l'activité industrielle des pénitenciers s'exerce encore, faute de débouchés, au profit du service des pénitenciers. On espère que grâce à la collaboration dont feront preuve les autres ministères de l'État par l'achat de produits fabriqués dans les pénitenciers correspondant à leurs besoins et pouvant servir dans les différents ministères cette situation se modifiera dans un avenir rapproché.

192. Les autres ministères de l'État ont passé 523 commandes industrielles, 80 de plus que l'an dernier. Les travaux ainsi exécutés ont représenté une somme de \$376,241.79, soit \$15,192.09 de plus que l'année précédente.

193. Le revenu des ateliers industriels a été de \$262,043.53.

194. Durant l'année écoulée, les pénitenciers ont fait des travaux variés pour 32 ministères, divisions et organismes du gouvernement fédéral et quatre gouvernements provinciaux ont de nouveau acheté des articles fabriqués dans les pénitenciers. Par ailleurs les pénitenciers ont fabriqué des articles en petites quantités ou assuré certains services pour 22 organisations sans but lucratif ou dont le fonctionnement est défrayé par les fonds publics.

195. On estime que si les pénitenciers évaluaient la production destinée à leur propre usage à un tarif commercial modéré, la valeur totale de la production

des ateliers industriels s'élèverait, pour l'année écoulée, à environ \$2,800,000 et que le revenu accru correspondant serait d'environ \$1,700,000. Ces chiffres ne comprennent pas la valeur du travail des détenus pour l'entretien des institutions ou la construction de nouveaux bâtiments.

196. Pour ce qui est des changements dans le personnel, il convient de mentionner que M. McLaughlin, commissaire adjoint aux industries et à la formation professionnelle, a été détaché temporairement par le Ministère de la Justice auprès du Comité d'organisation du régime correctionnel en qualité de membre de ce comité.

TABLEAU N° 1—VALEUR TOTALE DE LA PRODUCTION DES ATELIERS

Pénitencier	Production employée sur place		Autres pénitenciers		Ministères etc.		Commandes des fonctionnaires		Total	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	138,178	47	61,906	88	101,955	66	9,171	46	311,212	47
St-Vincent-de-Paul.....	100,036	61	45,770	22	144,524	01	4,623	62	294,954	46
Dorchester.....	58,595	49	43,563	00	20,298	66	5,931	76	128,388	91
Manitoba.....	42,302	47	309	79	48,085	26	10,387	99	101,085	51
Colombie-Britannique.....	86,112	44	264	71	35,985	23	7,305	50	129,667	88
Saskatchewan.....	81,294	57	1,991	61	8,713	46	7,494	46	99,494	10
Collin's Bay.....	30,944	90	6,936	16	7,307	82	3,432	18	43,621	06
Centre fédéral de formation.....	8,063	43					49	00	8,112	43
Joyceville.....										
Total.....	545,528	38	160,742	37	306,870	10	48,395	97	1,121,536	82

TABLEAU N° 2—VALEUR DE LA PRODUCTION DES PRINCIPALES INDUSTRIES DES PÉNITENCIERS

Atelier	Pour l'institution		Pour autres organismes et ministères		Total	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Balais et brosses.....	3,921	76	1,394	80	5,316	56
Toilerie.....	9,295	18	214,451	62	223,746	80
Garage.....	25,271	74	16,255	47	41,527	21
Travail du métal.....	59,282	45	61,858	15	121,140	60
Imprimerie et reliure.....	15,646	82	21,092	24	36,739	06
Cordonnerie.....	77,397	17	5,979	87	83,377	04
Pierre et béton.....	39,301	64	2,973	25	42,274	89
Vêtements.....	217,127	24	6,093	55	223,220	79
Travail du bois.....	46,225	52	83,280	64	129,506	16

TABLEAU N° 3—VALEUR DE LA PRODUCTION DES ATELIERS POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

—	1954-1955		1955-1956		1956-1957		1957-1958		1958-1959	
	\$	c.								
Kingston.....	264,491	34	285,542	83	341,935	60	322,137	90	368,605	97
Saint-Vincent-de-Paul.....	338,342	94	372,250	88	390,255	93	405,832	31	380,719	27
Dorchester.....	140,181	39	154,660	66	162,109	12	152,524	32	162,749	14
Manitoba.....	115,594	64	117,820	40	146,756	01	128,131	53	126,320	60
Colombie-Britannique.....	121,390	86	116,461	85	146,587	57	144,605	40	161,444	93
Saskatchewan.....	99,800	43	112,728	17	98,777	78	113,339	87	126,945	88
Collin's Bay.....	45,833	90	52,154	77	63,430	39	83,520	97	77,924	66
Centre fédéral de formation.....	13,953	67	12,103	41	11,317	10	12,938	95	25,357	87
Total.....	1,139,639	17	1,223,722	97	1,361,109	50	1,363,031	25	1,430,068	32

TABLEAU IV—VALEUR DE LA PRODUCTION DES PRINCIPALES INDUSTRIES PAR PÉNITENCIER

Pénitenciers	Clients	Balais et brosses		Toilerie		Garage		Travail sur métal		Imprimerie et reliure		Cordonnerie		Pierre et béton		Vêtements		Travail sur bois	
		\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	Services des pénitenciers.....			4,162	66	2,150	95	25,691	76	10,566	39	2,365	93	39,556	16	50,702	14	6,432	67
	Autres.....			74,924	46	1,239	79	6,584	70	9,840	63	434	06	684	36	3,333	61	13,174	50
	Total.....			79,090	12	3,390	74	32,276	46	20,407	02	2,799	99	40,240	52	54,035	75	19,607	17
Saint-Vincent-de-Paul.	Services des pénitenciers.....	3,921	76	671	68	13,437	31	8,652	88	638	28	32,954	51	19,005	79	39,351	03	4,200	64
	Autres.....	1,394	80	58,010	09	647	52	35,899	36	10,200	19	298	00	115	75	12	48	42,569	44
	Total.....	5,316	56	58,681	77	14,084	83	44,552	24	10,838	47	33,252	51	19,121	54	39,363	51	46,770	08
Dorchester.....	Services des pénitenciers.....			4,088	42	4,870	40	4,349	45			14,477	53	5,639	09	51,935	66	2,844	52
	Autres.....			16,146	14	505	81	4,082	41			1,972	52	175	56	480	85	2,867	13
	Total.....			20,234	56	5,376	21	8,431	86			16,450	05	5,814	65	52,416	51	5,711	65
Manitoba.....	Services des pénitenciers.....			138	42	1,257	00	1,026	39	529	38	5,045	79	171	51	19,948	04	2,013	93
	Autres.....			38,455	47	6,981	00	3,866	88	11	90	372	30	450	24	223	39	7,893	32
	Total.....			38,593	89	8,238	00	4,893	27	541	28	5,418	09	621	72	20,171	43	9,907	25
Colombie-Britannique	Services des pénitenciers.....			234	00	1,632	17	2,678	02	421	58	11,471	75	13,054	02	23,363	03	14,605	45
	Autres.....			26,912	46	1,097	55	3,157	63	826	47	1,979	02	374	74	1,843	10	6,449	09
	Total.....			27,146	46	2,729	72	5,835	65	1,248	05	13,450	77	13,428	76	25,206	13	21,054	54
Saskatchewan.....	Services des pénitenciers.....					1,508	11	13,499	27	3,491	19	8,910	58	2,495	59	21,694	00	6,424	73
	Autres.....					1,211	40	5,475	50	213	05	874	97			200	12	8,123	86
	Total.....					2,719	51	18,974	77	3,704	24	9,785	55	2,495	59	21,894	12	14,548	59
Collin's Bay.....	Services des pénitenciers.....					415	80	3,384	68			1,256	84	9,379	48	6,238	42	9,703	58
	Autres.....					4,572	40	2,791	67					1,172	60			2,203	33
	Total.....					4,988	20	6,176	35			1,256	84	10,552	08	6,238	42	11,906	91
Centre fédéral de formation.....	Services des pénitenciers.....											1,414	24			3,894	92		
	Autres.....											49	00						
	Total.....											1,463	24			3,894	92		

Direction de la buanderie et du service des vêtements

197. Des mesures ont été prises pour aménager une buanderie dans l'institution de New-William-Head; dans d'autres institutions, on a continué, au cours de l'année financière, de remplacer les appareils de buanderie démodés et usés par des installations modernes.

198. Par suite de la forte augmentation du nombre des détenus, les buanderies de tous les pénitenciers ont été surchargées de travail mais le personnel, doté de bonne volonté et d'esprit d'organisation, a été à la hauteur de la situation.

199. L'aménagement réalisé et à venir de nouvelles institutions a fait ressortir la nécessité d'une buanderie centralisée qui desservirait plusieurs pénitenciers de la même région.

200. Un cours-conférence sur le vêtement a réuni du 2 au 20 juin 1958, à l'École Pénitentiaire de Kingston (Ontario), sous l'égide du bureau central, tous les instructeurs des ateliers de confection et du service de buanderie et autres fonctionnaires de pénitenciers s'occupant de vêtements dans la région de Kingston.

201. La conférence avait pour but de réunir le personnel s'occupant de vêtements dans les diverses institutions, d'examiner l'activité antérieure et de faire naître des idées neuves pour l'amélioration des services de la buanderie et des vêtements.

202. Les services de la Victor Kramer Co., Inc. de New-York, société de spécialistes de l'organisation des buanderies, ont été retenus et deux de ses représentants ont donné un cours de trois jours au personnel de la buanderie.

203. Les représentants de la Direction du perfectionnement des forces armées, service du Ministère de la Défense Nationale, ont apporté à la conférence des renseignements précieux découlant de leur connaissance des questions relatives aux textiles, aux chaussures et au vêtement pour les trois armes.

204. Les entreprises commerciales suivantes ont aussi participé à ce cours-conférence en y déléguant des conférenciers:

Beardmore Leather Co. Ltd.
 Martin Keily, Ltd.
 National Silicates, Ltd.
 Proctor & Gamble, Ltd.
 Prosperity Press Co. Ltd.
 Singer Sewing Machine Co., Ltd.

205. Certaines tournées ont été organisées pour permettre aux élèves de visiter des usines modernes au travail.

206. On attend de ce cours-conférence très utile de nombreuses améliorations dans les services. Le compte rendu en a été établi dans un rapport de 75 pages qui forme une précieuse source de renseignements sur tous les sujets abordés.

Sécurité et prévention des accidents

207. Le rapport de l'an dernier parle des enquêtes sur la prévention des accidents entreprises dans quatre institutions en 1957-1958.

208. Au cours de l'année qui fait l'objet de notre examen, plusieurs des recommandations découlant de ces enquêtes ont été mises en pratique dans les diverses institutions; on compte appliquer ces recommandations davantage l'an prochain.

209. Il a été décidé de se limiter, pour une année environ, aux enquêtes sur la sécurité faites dans quatre pénitenciers car elles ont fourni des renseignements utiles pouvant servir à toutes les autres institutions.

210. Pour le moment, les fonctionnaires qui ont assisté au cours donné à l'École Pénitentiaire de Kingston (Ontario) ont bénéficié de leçons sur la sécurité et la prévention des accidents. De plus, le programme de vérification des ateliers du point de vue de la sécurité a été poursuivi ainsi que l'étude attentive des garanties de sécurité offertes par les machines.

XVII—FORMATION PROFESSIONNELLE

211. Compte tenu des limitations imposées par l'espace et le personnel disponibles, on a continué à élargir le programme de formation professionnelle en vue d'apprendre au plus grand nombre possible de détenus un métier leur permettant de gagner leur vie dès qu'ils sont libérés.

212. Tous les cours de formation professionnelle s'inspirent des programmes provinciaux d'apprentissage de sorte que les diplômés et les détenus libérés avant l'obtention du diplôme peuvent achever leur formation conformément aux méthodes et règlements des diverses provinces. À ce sujet, la plupart des cours ont été réorganisés pour correspondre aux plans établis dans les manuels d'analyse des métiers rédigés par un comité national et distribués par le Ministère Fédéral du Travail.

213. Le rapport de l'année dernière parle amplement des recommandations de la Conférence de l'éducation tenue en décembre 1958. Étant donné le caractère et l'envergure des recommandations, la majorité d'entre elles ne peuvent être mises en pratique dans un court délai; elles ne pourront l'être que graduellement, au fur et à mesure que les conditions s'y prêtent. Plusieurs institutions accusent un certain progrès et l'amélioration sera probablement plus rapide à mesure que s'ouvriront de nouvelles institutions.

214. Les instructeurs ont profité largement des occasions offertes dans leur région particulière d'assister à des cours de formation spécialisée. De plus, un cours de formation pour professeurs qui a duré quatre semaines, (P.O.T.C. 73) a été donné à l'école pénitentiaire. Vingt-sept instructeurs et surveillants de la formation professionnelle qui n'avaient pas auparavant reçu un tel enseignement ont assisté à ce cours; tous ont réussi les examens et les épreuves pratiques. Ce cours a été donné par M. S. E. Forneri de l'école secondaire technique et commerciale de Port-Arthur aidé du bureau central et du personnel de Collin's Bay.

215. Des rapports antérieures exposaient à grands traits la formation, en Ontario, d'un Comité consultatif des métiers enseignés dans les pénitenciers. Ce comité groupe des représentants du Congrès du Travail du Canada, du *Toronto Builders Exchange*, des organismes de bien-être, du Service National de Placement, de la direction de l'apprentissage du Ministère Ontarien du Travail et de la Commission des Pénitenciers. Aux séances déjà mentionnées dans les

rapports précédents, il faut ajouter celle que le Comité a tenue à Kingston le 11 juin 1958 et au cours de laquelle il a officiellement habilité le Comité consultatif de Kingston à participer à ses séances en tant que sous-comité. Ce sous-comité se compose de représentants des organismes mentionnés ci-dessus qui, depuis plusieurs années déjà, s'efforcent de faire reconnaître la formation donnée au Pénitencier de Kingston. La séance est ensuite passée à d'autres discussions dont sont sorties les recommandations suivantes:

- a) Élargir les cadres du Comité pour assurer une plus large représentation de tous les métiers;
- b) Chercher à faire modifier la loi sur l'apprentissage afin de permettre aux diplômés des cours de formation professionnelle donnés dans les pénitenciers de s'engager dans leurs métiers respectifs avec l'approbation officielle. A cette fin, il serait bon de songer à recommander que le programme de formation professionnelle des pénitenciers soit dorénavant accepté au même titre que celui d'une école de formation professionnelle reconnue.
- c) Pour l'instant, le Comité consultatif ontarien des métiers enseignés dans les pénitenciers devrait limiter son activité à la province au lieu de chercher à l'étendre à l'échelle de la nation.
- d) De l'avis général, les cours de formation professionnelle du Pénitencier de Collin's Bay sont satisfaisants. De même, on a estimé que la matière des cours et les méthodes pédagogiques étaient bien conformes aux exigences de la province, du travail et de l'industrie en ce domaine.

216. La formation dite "de contrôle" comporte l'exercice d'un métier complété d'un enseignement théorique approprié. Par là, on entend permettre à un grand nombre de détenus que diverses raisons empêchent de suivre les cours de formation professionnelle de faire un apprentissage pratique.

217. Le succès de ce programme revient largement jusqu'ici aux vingt et un instructeurs qui ont accepté d'intégrer ces cours dans leurs fonctions régulières. La formation qu'ils réussissent à donner profite aussi bien aux détenus en question qu'au service.

218. En 11 ans, 3,774 détenus se sont inscrits aux cours de formation professionnelle: 1,873 ont été diplômés et 433 élargis avant le diplôme. A la fin de l'année financière, 365 détenus suivaient les cours.

219. Sur les 1,873 diplômés, 1,750 ont été libérés et 523, soit 31.6 p. 100. ont commis d'autres délits qui leur ont mérité un autre séjour au pénitencier ou des condamnations plus légères, telles qu'une sentence suspendue, une amende ou un séjour dans une maison de correction. Des 433 qui ont été libérés (conditionnellement dans la plupart des cas) avant d'être diplômés, 114 ont commis d'autres délits.

220. *Nouveaux postes remplis durant l'année financière 1958-1959*

Instructeur en mécanique automobile.....	Manitoba
(formation professionnelle)	
Instructeur en soudure.....	Collin's Bay
(formation professionnelle)	
Instructeur en plomberie.....	Centre fédéral de formation
(formation professionnelle)	
Instructeur en tôlerie.....	Centre fédéral de formation
(formation professionnelle)	
Adjoint à l'instructeur en chef de la formation professionnelle.....	Saint-Vincent-de-Paul

221. Cours dits "de contrôle" inaugurés durant l'année financière 1958-1959

Travaux d'électricité.....	Colombie-Britannique
Cours commercial.....	Dorchester
Tôlerie.....	Dorchester
Briquetage.....	Saskatchewan

222. Cours de formation professionnelle inaugurés au cours de l'année financière 1958-1959

Mécanique automobile.....	Manitoba
Plomberie (nouveau cours).....	Centre fédéral de formation
Tôlerie (nouveau cours).....	Centre fédéral de formation

223. Nouveaux immeubles industriels inaugurés au cours de l'année financière 1958-1959

Mécanique automobile (formation professionnelle et entretien).....	Manitoba
Immeuble G-7 (formation professionnelle).....	Collin's Bay

CERTIFICATS DÉLIVRÉS PAR LES PROVINCES AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 1958-1959

224. Les certificats que les provinces sont appelées à émettre pour sanctionner les cours de formation professionnelle et le scoursdits "de contrôle" continuent de se faire plus nombreux. Au cours de l'année financière 1958-1959, à la suite d'examens tenus sous les auspices de leurs ministères du Travail, les provinces ont décerné les certificats suivants:

Pénitencier de Collin's Bay

Réparations d'automobile—Compagnon "A".....	3
Certificat attestant 3 années et demie d'études.....	2
" " 3 années d'études.....	3
" " 2½ années d'études.....	3
" " 2 années d'études.....	1
" " 1½ année d'études.....	2
" " 1 année d'études.....	1

Métier de barbier—Certificat de compagnon.....	2
Certificat attestant 2½ années d'études.....	1

Pénitencier de la Saskatchewan

Certificats de 4 ^e classe (machines à vapeur).....	2 (Alberta)
Certificats de 4 ^e classe (machines à vapeur).....	5 (Sask.)
Certificats de plombier 3 ^e classe.....	2 (Sask.)
Certificats d'électricien (commençant).....	2 (Sask.)

Pénitencier du Manitoba

Certificats de 3 ^e classe (machines à vapeur).....	1
Certificat de compagnon en électricité.....	1
Certificat de compagnon en mécanique automobile.....	1

Pénitencier de la Colombie-Britannique

Certificats de 4 ^e classe (machines à vapeur).....	7
Premiers soins—Certificats divers.....	13

Pénitencier de Dorchester

Certificats de 4 ^e classe (machines à vapeur).....	3
---	---

COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE FORMATION DITE
"DE CONTRÔLE"—31 MARS 1959

Formation professionnelle	Dorch.	C.F.F.	C. Bay	Man.	Sask.	C.-B.	Total
Mécanique automobile.....		x	x	x		x	4
Carrosserie et peinture.....		x					1
Formation de base (métallurgie).....		x					1
Maçonnerie.....	x	(2)	(2)	x			6
Ébénisterie.....		(2)					2
Menuiserie.....	x	x	x		x	x	5
Cours commercial.....						x	1
Diesel.....						x	1
Dessin industriel.....						x	1
Électricité.....		x	x				2
Formation élémentaire (atelier).....		x					1
Atelier d'usinage.....		x	x				2
Décoration.....					x		1
Plâtrage.....		x					1
Plomberie.....	x	(2)	x		x		5
Réparations mécaniques (à la campagne).....					(2)		2
Tapiserie.....	x						1
Tôlerie.....		(2)	x			x	4
Total.....	4	16	8	2	5	6	41
<i>Formation dite "de contrôle"</i>							
Mécanique automobile.....		x					1
Maçonnerie.....					x		1
Dessin industriel.....						x	1
Électricité et électronique.....						(2)	2
Atelier d'usinage.....						x	1
Cordonnerie.....	x					x	2
Machines fixes.....					x	x	2
Tapiserie.....						x	1
Soudure.....					x		1
Métier de barbier à temps partiel.....		x	x		x		3
Alignement des roues à temps partiel.....		x					1
Premiers soins—Hôpital.....						x	1
Reliure.....		x					1
Cours commercial.....	x						1
Tôlerie.....	x						1
Plâtrage.....	x						1
Total.....	4	4	1		4	8	21
Grand total.....	8	20	9	2	9	14	62

XVIII—CONCLUSION

225. Les faits saillants de l'année à l'étude ont déjà été mentionnés dans le présent rapport. On l'aura constaté, l'élaboration d'un régime correctionnel élargi et amélioré va bon train au Canada. Fait encourageant, les journaux et l'opinion sont attentifs à la nécessité de changements qui rehausseront l'efficacité des méthodes appliquées à ceux qui enfrennent le Code criminel. Ce n'est qu'avec l'appui du public et sous la pression de l'opinion que seront prélevées sur le Trésor public les sommes nécessaires à la réalisation des projets des organisateurs.

226. Il a été question des deux institutions à sécurité moyenne actuellement en construction et des camps de détention à sécurité minimum établis au cours de l'année écoulée. L'exploitation et l'administration de ces nouveaux établissements ont été l'occasion d'une nouvelle évaluation du genre de formation que doit avoir le personnel chargé d'en assurer le bon fonctionnement, reposant non pas sur les armes à feu et la hauteur des murs, mais sur des soins et une instruction appropriés. Le personnel et un choix de détenus ont démontré qu'il y a

de bonnes raisons d'espérer que la détention dans de telles institutions parviendra beaucoup mieux, dans bien des cas, à former des détenus qui pourront se réadapter aux exigences de la société que ne le faisait l'emprisonnement plus rigoureux en vigueur par le passé.

227. Il convient de mentionner particulièrement la mise au point d'une méthode d'examen collectifs dans la plupart de nos institutions au cours de l'année écoulée. Ces séances ont fourni à bon nombre de détenus la possibilité de s'entretenir de leurs problèmes sous la discrète direction d'un chef de groupe. Guidés par le personnel professionnel, les gardiens ont participé avec fruit à de telles discussions de groupe. Nous comptons voir ce genre de traitement prendre de l'ampleur à mesure que le personnel enrichira son expérience.

228. Le nombre toujours croissant des condamnés a suscité à l'administration de nombreux problèmes de logement, de travail et d'instruction. Ces problèmes ont reçu la meilleure solution possible compte tenu des moyens disponibles. On poursuit l'agrandissement des installations, et les projets d'expansion future actuellement à l'étude permettront, espère-t-on, de résoudre ces problèmes d'une façon pratique.

229. En terminant je tiens à remercier sincèrement les directeurs et le personnel de nos institutions de leur collaboration généreuse et loyale dans l'application, souvent difficile, des lignes de conduite du ministère.

TABLEAU I.—ROULEMENT DE LA POPULATION PÉNITENTIAIRE

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Détenus au 1 ^{er} avril 1958.....	1,095	1,371	678	416	720	647	441	369	33	5,770
<i>Incarcérés</i>										
Reçus des prisons.....	730	897	392	199	428	352	13	3,011
Reçus d'autres pénitenciers.....	116	52	2	40	2	300	360	872
Pour violation des conditions de la libération conditionnelle.....	7	14	3	1	4	3	2	1	35
Total.....	853	963	397	240	432	357	302	360	14	3,918
<i>Libérés</i>										
Expiration de peine.....	332	224	226	149	207	207	179	102	13	1,639
Libération conditionnelle.....	30	112	91	17	45	30	42	169	4	540
Libération sans condition.....	27	157	20	6	29	37	16	7	299
Ordonnance judiciaire.....	3	5	8
Transfert.....	313	383	7	9	55	7	60	38	1	873
Décès.....	3	7	2	1	2	15
Autre raison.....	3	9	4	1	1	1	19
Total.....	708	892	350	183	342	286	298	316	18	3,393
Détenus au 31 mars 1959.....	1,240	1,442	725	473	810	718	445	413	29	6,295
Le nombre des détenus comprend:										
Aliénés:										
Article 58.....	11	1	3	1	1	2	2	21
Article 61.....	11	6	3	6	3	11	1	2	43
Présents à un tribunal.....	2	2	2	6
En liberté conditionnelle provisoire.....	5	3	1	9
En liberté illégale durant libération conditionnelle provisoire pour hospitalisation.....	1	1
En liberté illégale.....	1	1
Libération temporaire sous escorte.....	2	2

TABLEAU II—NATIONALITÉ

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
<i>Britannique—</i>										
Canada.....	1,105	1,399	721	461	720	687	412	412	29	5,946
Angleterre et pays de Galles.....	14	8	1	3	20	3	2			51
Irlande.....	11	1		1	10	2	1			26
Ecosse.....	8	2			12	1	4			27
Autres.....					3					3
<i>Étrangère—</i>										
Autriche.....	1				1	4				6
Belgique.....										
Chine.....	1				6		2			9
Tchécoslovaquie.....	3		1							4
Finlande.....	1		1	2	1					5
France.....	2	2			1					5
Allemagne.....	1	5			3	2	3			14
Grèce.....										
Hollande.....						1	3			4
Hongrie.....	14	1		1	2	4	5			27
Italie.....	8	1			1	1		1		12
Yougoslavie.....	4	1			2					7
Norvège.....	1				2					3
Pologne.....	19	6		1	4	1	2			33
Roumanie.....	4	1			1	2				8
Russie.....	5	3		1	2	1				12
Suède.....										
Suisse.....		1								1
Ukraine.....	1	1		1		2	1			6
États-Unis.....	33	10	1	1	19	6	8			78
Autres.....	4			1		1	2			8
Total.....	1,240	1,442	725	473	810	718	445	413	29	6,295

TABLEAU III—ÉTAT CIVIL DES DÉTENUS

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Célibataires.....	552	934	506	281	458	429	245	383	18	3,806
Mariés.....	484	430	161	121	225	154	147	29	10	1,761
Veufs.....	51	28	12	18	15	24	9		1	158
Séparés.....	107	40	36	38	64	86	35	1		407
Divorcés.....	46	10	10	15	48	25	9			163
Total.....	1,240	1,442	725	473	810	718	445	413	29	6,295

TABLEAU IV—DURÉE DES PEINES

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Peine inachevée, moins de 2 ans.....	16	16	6	3	10	15	8	1	75
Deux ans.....	309	552	365	113	266	233	128	285	12	2,263
Plus de 2 ans et moins de 3.....	109	31	34	83	85	95	36	14	1	488
3 ans et moins de 4.....	223	210	121	85	113	153	111	61	2	1,079
4 ans et moins de 5.....	96	92	60	39	49	43	57	19	455
5 ans et moins de 8.....	197	238	67	71	156	93	80	29	5	936
8 ans et moins de 10.....	55	41	11	11	21	12	9	2	162
10 ans et moins de 12.....	67	85	18	11	39	16	10	2	2	250
12 ans et moins de 15.....	37	52	6	8	17	6	2	1	129
15 ans et moins de 20.....	37	36	9	7	10	9	2	1	111
20 ans et moins de 25.....	17	18	6	5	12	4	1	3	66
25 ans et plus.....	8	21	2	3	4	1	1	40
A perpétuité.....	51	47	13	22	12	24	1	170
Sentence indéterminée.....	18	3	6	12	16	14	69
Au bon plaisir de Sa Majesté.....	1	1	2
Total.....	1,240	1,442	725	473	810	718	445	413	29	6,295

TABLEAU V—ÂGE DES DÉTENUS

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Moins de 21 ans.....	47	167	144	39	58	86	58	268	2	869
21 à 24 ans.....	152	302	160	88	160	145	125	110	6	1,248
25 à 29 ans.....	259	283	133	95	164	166	136	25	9	1,270
30 à 39 ans.....	483	425	171	149	251	186	99	10	11	1,785
40 à 49 ans.....	202	171	84	69	119	85	25	1	756
50 à 59 ans.....	75	71	28	25	44	30	1	274
60 ans et plus.....	22	23	5	8	14	20	1	93
Total.....	1,240	1,442	725	473	810	718	445	413	29	6,295

TABLEAU VI—RELIGION DES DÉTENUÉS

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
<i>Chrétiens—</i>										
Baptistes.....	56	4	82	9	32	29	28	1	241
Anglicans.....	263	96	117	60	166	79	81	19	4	385
Doukhobors.....	5	5
Grecs orthodoxes.....	9	4	4	9	10	2	38
Luthériens.....	12	1	20	30	18	7	88
Méthodistes.....	7	122	2	5	2	138
Presbytériens.....	60	8	26	28	52	32	22	2	230
Catholiques.....	409	1,167	397	188	262	265	178	385	17	3,268
Armée du Salut.....	22	1	8	4	12	14	5	1	67
Église-Unie.....	150	27	67	94	136	131	84	2	7	698
Autres.....	16	5	5	14	57	34	9	3	1	144
<i>Non-chrétiens—</i>										
Hébreux.....	21	7	2	4	7	4	45
Autres.....	6	6	12
Aucune religion.....	215	1	20	46	31	94	29	436
Total.....	1,240	1,442	725	473	810	718	445	413	29	6,295

TABLEAU VII—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Aucune.....	176	220	191	83	112	112	77	248	10	1,229
1.....	131	267	131	52	79	94	50	100	2	906
2.....	155	177	82	62	93	86	58	36	5	754
3.....	145	170	65	58	84	85	55	16	3	681
4.....	141	140	60	38	78	54	42	8	2	563
5.....	117	120	39	27	66	55	52	3	1	480
6.....	78	79	36	25	57	35	34	1		345
7.....	60	52	27	24	43	31	15		1	253
8.....	54	42	18	26	37	25	14	1	1	218
9.....	34	34	22	15	25	32	11		1	174
10.....	38	35	9	16	22	20	6		2	148
11.....	20	22	11	8	16	16	7			100
12.....	21	15	8	13	12	19	8		1	97
13.....	15	13	5	8	14	10	2			67
14.....	7	10	3	3	14	10	3			50
15.....	9	6	4	3	10	5	5			42
16.....	7	2	3	2	9	4	1			28
17.....	8	7	1	2	4	4				26
18.....	3	7	2	1	5	4	3			25
19.....	3	5		1	4	2				15
20.....	2	3			5	2				12
21.....	4	3		1	3	2				13
22.....	2	2	2	1	4					11
23.....	2				1					3
24.....	1	3		1	1	1	1			8
25.....	1				1					2
26.....	2				3	1				6
27.....	1		1		1	2	1			6
28.....	1		3		1					5
29.....	1		1		2	2				6
30.....					1		1			2
31.....	1			2						3
32.....				1		3				4
34.....					1					1
35.....					1					1
36.....						1				1
37.....					1					1
38.....										
39.....		1								1
42.....		7								7
46.....					1					1
Total.....	1,240	1,442	725	473	810	718	445	413	29	6,295
Pourcentage des récidivistes.....	85.8	86.13	73.6	82.45	86.17	84	82.6	39.9	65.5	82.88

TABLEAU VIII—OCCUPATION DES DÉTENUS

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Enseignement régulier.....								59		59
Forge.....	2	19	9	11	24	19	10	1		95
Réparateur de carrosseries automobiles.....								11		11
Reliure.....	3	20	2	3	3	2	2			35
Brosserie et balais.....		22								22
Toilerie.....	140	57	24	23	24					268
Ménuiserie.....	25	92	37	24	34	17	7			236
Vestiaire et buanderie—										
Coiffure.....	13	14	9	5	6	4	12	6		69
Réparations.....	1	12	6	2	6	4	4	1		36
Confection de chaussettes.....	5	13	4	2	2	3	3	1		33
Triage.....	18	16	13	6	15	4	7			79
Lavage.....	7	16	7	2	4	13	2	1		52
Service de nettoyage—							10			10
Pavillons et bureaux de l'administration.....	2	7	10	3	11	12	18	8		71
Pavillons cellulaires (dortoirs du C.F.F.).....	156	160	65	35	91	61	11			579
Autres.....	35	7	13	12	16	41		3		127
Commis.....							9			9
Ateliers.....	21	21	13	12	23	18	12	6		126
Autres.....	20	20	9	5	4	14		3		75
Cours commercial.....					9					9
Construction—Bâtiments et ouvrages										
Forge.....							2			2
Pose de briques et de pierre.....		10	3	2	8	8	10			41
Briqueterie.....		25	26		6	6	7			64
Charpenterie.....	13	10		10	17	12		15		77
Travaux de coffrage.....	5	10			3		51			69
Aides et manœuvres.....	17	8	13	7	23	28	3	3		102
Conducteurs de machines.....	17				4	1				22
Maçons.....	8	10	5				3	6		32
Plâtrage.....	3	5	5	3	7	8				31
Service technique.....			4				7			11
Electriciens.....	8	18	10	4	17	10		4		71
Usine de filtrage.....		5		2						7
Préposés au combustible.....	12	5	4	2	7	26	9			65
Plombiers.....	8	3	10	4	6	10		6		47
Monteurs d'appareils de chauffage.....	4	7	6	2			8			27
Chauffeurs.....	12		3	5	6					26
Agriculture.....			36				4			40
Équipes de jardinage.....	7	24	15		37	19		18		120
Occupations générales (étable, porcherie, basse-cour, etc.).....	31	78	20	39	9	40	24			241
Parterres.....	17	10	7	1	10	10	6	5		66
Conducteurs d'attelage.....	5		8		3	7	4			27
Infirmierie.....			14			4				18
Clinique dentaire.....	3	4		1	9	1				18
Infirmiers.....	8	11	2	2	14	1	8	3		49
Bibliothèque.....	11	29	9	7	12	15	6	1		90
Atelier de mécanique.....	16	29	6	4	16					71
Maçonnerie.....	8	10			1					19
Messagers.....	3	10	3	3		8	4	5		36
Mécaniciens.....					3					3
Mécaniciens d'automobile.....	10	12	12	5		4				43
Peintres.....	5	4		3	1	2	6			21
Camionneurs.....	5	14	4	4	19	4	10	3		63
Peinture.....	29	32	20	17	1	17		5		121
Photographie.....						1				1
Atelier de formation pré-professionnelle.....								10		10
Imprimerie.....	26	5		4		22				57
Prison des femmes.....	107									107
Nettoyage.....										
Travail de bureau.....										
Cuisine.....										
Buanderie.....										
Salle de couture.....										

Employés en vertu d'une entente avec la province

TABLEAU VIII—OCCUPATIONS DES DÉTENUS—Fin

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation	Terre-Neuve	Total
Carrière.....	9	63	20	22			17			131
Radio.....								2		2
Écoles.....	8	10		3		18				39
Tôlerie.....	4	30	10			3		6		53
Cordonnerie.....	6	51	38	13	33	27	3			171
Sports et artisanat.....				15						15
Economat.....							5			5
Boulangers.....	12	14	6	4	7	5	1	10		59
Nettoyeurs.....	5	50	16	3	15	12	3	8		112
Cuisiniers.....	10	10	7	5	17	7	17	7		80
Autres.....	29	10	15	32	15	24				125
Taille de la pierre.....		68					1	1		70
Magasins.....	20	5		4	7	5	12	2		55
Confection.....	89	64	42	19	51	40	14			319
Ferblantiers.....	8	20	12	7	22	5				74
Tapisserie.....			12							12
Service d'utilité générale.....		24				2				26
Incinération.....		5	1		2	1				9
Équipe de préau.....			17					56		73
Entretien des préaux et chemins.....	54	20	18	29	8	34	5			168
Autres.....	1				45					46
Camp de Valleyfield.....		50								50
Formation professionnelle.....							15	15		30
Briqueleurs.....			13	8				20		41
Ebénistes.....							12	12		24
Menuisiers.....			11		12	9				32
Dessinateurs.....					11			13		24
Électriciens.....							10	16		26
Ateliers d'usinage.....							23	18		41
Mécaniciens d'automobile.....				10	13					23
Peintres-décorateurs.....						9		12		21
Plâtriers.....				1			12	14		27
Plombiers et appareilleurs.....			13			10				23
Réparations (bâtiments de ferme).....						18	10			28
Tôlerie.....					5		2	17		24
Institution de Joyceville.....	48									48
Total des détenus occupés.....	1,149	1,378	717	451	768	705	441	413		6,022
Total des détenus non occupés au 31 mars 1959.....	91	64	8	22	42	13	4	nil		244
Terre-Neuve.....									29	29
Total.....	1,240	1,442	725	473	810	718	445	413	29	6,295

Employés en vertu d'une entente avec la province

TABLEAU IX—ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES

	1958-1959		1957-1958	
	Total	Vente des produits agricoles	Total	Vente des produits agricoles
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.n
Kingston.....	124,765 78	42,886 98	116,122 04	40,565 46
Saint-Vincent-de-Paul.....	165,985 36	63,493 29	186,244 15	57,188 38
Dorchester.....	89,085 42	46,183 36	75,235 02	41,478 56
Manitoba.....	89,206 86	32,361 67	114,728 30	38,935 85
Colombie-Britannique.....	57,828 54	15,086 77	41,441 28	13,975 53
Saskatchewan.....	61,199 94	53,346 40	57,206 45	50,968 86
Collin's Bay.....	84,706 02	77,387 90	86,848 59	75,427 62
Centre Fédéral de Formation.....	2,960 72	3,433 24
École Pénitentiaire.....	480 00	480 00
Total.....	676,218 64	330,746 37	681,739 07	318,540 26

TABLEAU X—ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES

	1958-1959		1957-1958		1956-1957	
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Traitements.....	7,949,688 21	7,512,818 32	6,771,441 21
Allocations.....	861 81	394 03	390 21
Gratifications aux fonctionnaires prenant leur retraite.....	10,941 66	10,525 00
Uniformes du personnel.....	114,084 88	115,307 31	113,962 12
Repas des fonctionnaires de service.....	128,592 71	115,247 73	114,377 36
Papier et articles de bureau.....	21,573 74	21,548 48
Équipement et ameublement.....	19,497 51	13,170 26	32,756 73
Autres frais d'administration.....	71,779 50	64,353 25	64,612 64
.....	8,306,078 36	7,853,781 04	7,108,065 27
Entretien des détenus.....	2,057,920 23	1,798,730 15	1,801,877 64
Dépenses de libération.....	88,019 92	91,308 11	79,864 75
Dépenses de fonctionnement.....	1,101,163 78	1,053,507 15	1,000,971 38
Réparation et entretien des bâtiments, ouvrages et matériel.....	294,484 37	246,131 70	246,356 29
.....	11,847,666 06	11,043,458 15	10,237,135 33
Acquisition ou construction de bâtiments et d'ouvrages.....	3,852,843 92	703,266 37	891,536 68
Acquisition de matériel.....	402,332 19	390,495 18	416,461 86
Achats de bestiaux.....	86,620 11	78,076 19	62,256 46
Total (immobilisations).....	4,341,796 22	1,171,837 74	1,370,255 00
Total des dépenses.....	16,189,462 88	12,215,295 89	11,607,390 33

TABLEAU XI—ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES

	1958-1959		1957-1958		1956-1957	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	2,200,312	87	2,048,071	48	1,901,244	23
Saint-Vincent-de-Paul.....	2,692,237	95	2,430,998	22	2,432,395	96
Dorchester.....	1,466,027	86	1,322,970	86	1,240,421	86
Manitoba.....	1,125,231	30	1,064,713	59	1,008,926	33
Colombie-Britannique.....	1,334,750	90	1,285,078	31	1,175,353	03
Saskatchewan.....	1,394,179	24	1,274,544	40	1,210,936	94
Collin's Bay.....	1,401,131	76	1,359,089	80	1,233,427	89
Terre-Neuve.....	55,498	85	79,791	60	80,090	11
Centre Fédéral de Formation.....	1,133,972	90	1,077,319	54	980,883	64
École Pénitentiaire.....	34,018	25	37,393	39	31,615	44
Joyceville.....	2,734,084	50	235,324	70	125,981	10
Nouveaux établissements.....	618,016	50	181,113	80
Total.....	16,189,462	88	12,215,295	89	11,607,390	33

TABLEAU XII—ÉTAT COMPARATIF DES FRAIS D'EXPLOITATION

(Services et marchandises)

	1958-1959		1957-1958		1956-1957	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Traitements.....	7,028,837	21	7,493,542	63	6,753,041	74
Allocations de retraite.....	598	85	10,941	66	10,525	00
Uniformes.....	111,626	92	117,510	29	109,386	83
Ordinaires des fonctionnaires.....	120,756	27	109,146	74	108,966	00
Impressions, papeterie et accessoires de bureau.....	25,881	63	26,343	37	22,065	15
Autres frais d'administration.....	73,607	79	63,220	76	62,597	87
Entretien des détenus.....	8,261,308	67	7,820,705	45	7,066,582	59
Dépenses de libération.....	1,979,820	86	1,732,300	71	1,654,104	55
Dépenses de fonctionnement.....	85,489	51	85,074	38	79,851	70
Dépenses de fonctionnement.....	1,064,248	88	1,019,761	88	962,866	55
Entretien des immobilisations.....	323,428	13	307,331	82	269,746	70
Total (frais d'exploitation).....	11,714,296	05	10,965,174	24	10,033,152	09

TABLEAU XIII—FRAIS D'EXPLOITATION (SERVICES ET MARCHANDISES), ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1959

	Total	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Centre fédéral de formation
Population moyenne par jour.....	5,934.9	1,131.9	1,370.9	710.7	452.2	747.1	664.8	447.5	409.8
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Traitements.....	7,928,837 21	1,388,599 36	1,676,876 39	870,868 99	706,403 73	843,272 48	812,646 04	798,948 32	831,221 90
Allocations de retraite.....	598 85	598 85							
Uniformes.....	111,626 92	13,766 25	27,301 60	13,616 77	10,397 64	12,965 50	9,623 44	9,266 71	14,689 01
Ordinaires des fonctionnaires.....	120,756 27	22,200 55	25,612 11	15,452 63	12,373 63	11,342 05	11,751 75	11,813 81	10,209 74
Impressions, papeterie et accessoires de bureau.....	25,881 63	4,477 65	5,393 86	5,070 35	770 29	2,065 05	3,305 65	2,817 74	1,981 04
Autres frais d'administration.....	73,607 79	16,752 31	11,533 56	6,749 77	7,007 48	14,409 15	8,413 12	3,813 40	4,929 00
Total.....	8,261,308 67	1,446,394 97	1,746,717 52	911,758 51	736,952 77	884,054 23	845,740 00	826,659 98	863,030 69
Entretien des détenus.....	1,979,820 86	380,799 65	461,887 08	232,685 97	148,024 15	261,481 08	225,696 50	140,976 83	128,269 60
Dépenses de libération.....	85,489 51	14,092 93	14,544 92	12,911 97	7,397 70	9,256 11	11,412 80	6,970 95	8,902 13
Dépenses de fonctionnement.....	1,064,248 88	176,850 13	231,403 08	151,200 48	104,699 55	94,927 41	118,630 54	104,490 52	82,047 17
Entretien des immobilisations.....	323,428 13	85,929 37	66,240 03	31,118 85	25,025 05	36,004 74	30,109 81	30,166 77	18,833 51
Total des frais d'administration.....	11,714,296 05	2,104,067 05	2,520,792 63	1,339,675 78	1,022,099 22	1,285,723 57	1,231,589 65	1,109,265 05	1,101,083 10
Coût par tête—									
Par année.....	1,973 79	1,858 88	1,838 78	1,885 00	2,260 28	1,720 95	1,852 57	2,478 80	2,686 87
Par jour.....	5 41	5 09	5 03	5 16	6 19	4 71	5 08	6 79	7 36
(année précédente).....	5 66	5 13	5 35	5 71	6 47	4 74	5 48	6 71	8 03

TABLEAU XIV—ÉTAT COMPARATIF DES FRAIS D'ÉQUIPEMENT
ET D'EXPLOITATION

(Services et marchandises)

	1958-1959		1957-1958	
	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	4,756,490	16	2,352,441	39
Saint-Vincent-de-Paul.....	2,603,515	78	2,480,783	88
Dorchester.....	1,442,072	85	1,333,824	18
Manitoba.....	1,114,432	28	1,089,648	94
Colombie-Britannique.....	1,331,458	33	1,264,073	96
Saskatchewan.....	1,347,259	83	1,310,138	15
Collin's Bay.....	1,226,313	84	1,420,889	05
Centre Fédéral de Formation.....	1,128,529	79	1,046,682	00
Terre-Neuve.....	55,498	85	79,791	60
Total.....	15,005,580	71	12,378,273	15

TABLEAU XV—FRAIS DES SERVICES MÉDICAUX ET DES
SERVICES CONNEXES, 1958-1959

	Honoraires de médecins et chirurgiens, radiographies, etc.		Honoraires d'oculistés		Fournitures optiques		Honoraires de dentistes et prothèses dentaires	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	9,442	61	1,984	50	1,154	95	93	28
Saint-Vincent-de-Paul.....	7,144	70	355	00	623	23	1,795	67
Dorchester.....	5,133	17	720	00	472	57	83	47
Manitoba.....	4,057	20	735	00	695	27	102	33
Colombie-Britannique.....	3,533	25	703	00	525	25	104	71
Saskatchewan.....	9,597	74	2,216	00	485	78	782	78
Collin's Bay.....	2,477	80	302	50	257	25	21	04
Centre Fédéral de Formation.....	2,259	65	1,004	00	419	24	87	78
Total.....	43,646	12	8,020	00	4,633	54	3,071	06

TABLEAU XVI—OEUVRE DES ORGANISMES D'ASSISTANCE SOCIALE DURANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1958-1959

Pénitenciers	Nombre d'entrevues	Nombre de détenus interviewés	Nombre de détenus libérés	Nombre de visites aux pénitenciers	Nom des organismes	Nombre de détenus visités par chaque organisme
Kingston.....	1,861	772	394	279	<i>John Howard Society</i> Min. des Aff. des anciens combattants. Service national de placement..... <i>Children's Aid Society</i> <i>Elizabeth Fry Society</i> Armée du Salut..... <i>Frontenac Legal Aid Society</i>	<i>John Howard Society</i> 402 Min. des Aff. des anciens combattants. 36 Service national de placement..... 249 <i>Children's Aid Society</i> 92 <i>Elizabeth Fry Society</i> 255 Armée du Salut..... 700 <i>Frontenac Legal Aid Society</i> 127
Saint-Vincent-de-Paul.....	827	600	891	108	Service social de Hull..... Service social de Saint-Jérôme..... Société d'Orientation et de Réhabilitation sociale..... <i>Catholic Rehabilitation Service</i> <i>John Howard Society</i> Armée du Salut..... Service de Réadaptation sociale Inc., Québec..... Service national de placement.....	Service social de Hull..... 10 Service social de Saint-Jérôme..... 14 Société d'Orientation et de Réhabilitation sociale..... 87 <i>Catholic Rehabilitation Service</i> 32 <i>John Howard Society</i> 71 Armée du Salut..... 38 Service de Réadaptation sociale Inc., Québec..... 21 Service national de placement..... 327
Dorchester.....	1,251	473	350	132	Service national de placement..... <i>John Howard Society</i> (N.-É.)..... Armée du Salut..... <i>Children's Aid Society</i> Min. des Aff. des anciens combattants. <i>John Howard Society</i> (N.-B.).....	Service national de placement..... 131 <i>John Howard Society</i> (N.-É.)..... 120 Armée du Salut..... 160 <i>Children's Aid Society</i> Min. des Aff. des anciens combattants. <i>John Howard Society</i> (N.-B.)..... 62
Manitoba.....	796	515	176	99	Commission nationale de la libération conditionnelle..... Service national de placement..... Armée du Salut..... <i>Hugh John MacDonald Hostel for Boys</i> ... <i>John Howard and Elizabeth Fry Society</i> ..	Commission nationale de la libération conditionnelle..... 82 Service national de placement..... 157 Armée du Salut..... 75 <i>Hugh John MacDonald Hostel for Boys</i> ... <i>John Howard and Elizabeth Fry Society</i> .. 201

Colombie-Britannique.....	1,329	1,017	116	<i>John Howard Society</i> Vancouver Island. <i>John Howard Society</i> B.C..... Armée du Salut..... Service national de placement.....	<i>John Howard Society</i> Vancouver Island. 161 <i>John Howard Society</i> B.C..... 213 Armée du Salut..... 372 Service national de placement..... 271
Saskatchewan.....	1,312	719	254	133	Min. des Aff. des anciens combattants. <i>John Howard Society</i> de Saskatchewan. <i>John Howard Society</i> d'Alberta..... Service national de placement..... Armée du Salut..... Ministère du Bien-être social.....	Min. des Aff. des anciens combattants. 19 <i>John Howard Society</i> de Saskatchewan. 113 <i>John Howard Society</i> d'Alberta..... 354 Service national de placement..... 175 Armée du Salut..... 53 Ministère du Bien-être social..... 5
Collin's Bay.....	793	502	298	195	<i>John Howard Society</i> Service national de placement..... Min. des Aff. des anciens combattants. Armée du Salut..... <i>Children's Aid Society</i> <i>Frontenac Legal Aid Society</i>	<i>John Howard Society</i> 189 Service national de placement..... 177 Min. des Aff. des anciens combattants. 11 Armée du Salut..... 81 <i>Children's Aid Society</i> 16 <i>Frontenac Legal Aid Society</i> 28
Centre fédéral de formation.....	478	221	66	Société d'Orientation et de Réhabilitation sociale..... <i>John Howard Society</i> Armée du Salut..... Service catholique de réhabilitation....	Société d'Orientation et de Réhabilitation sociale..... 121 <i>John Howard Society</i> 40 Armée du Salut..... Service catholique de réhabilitation.... 60

PÉNITENCIER DE KINGSTON

Directeur, M. W. F. JOHNSTONE

STATISTIQUE

Le nombre des détenus inscrits sur le registre d'écrou ici à la clôture des livres de l'institution le 31 mars 1958 était 1,095, soit 1,010 hommes et 85 femmes.

Le nombre des détenus inscrits le 31 mars 1959 s'établissait à 1,240, soit 1,126 hommes et 114 femmes.

Ont été admis ou libérés au cours de l'année:

<i>Incarcérés</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Reçus des prisons.....	707	23	730
Reçus d'autres pénitenciers.....	68	48	116
Pour violation des conditions de la libération conditionnelle.....	7	0	7
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	782	71	853
 <i>Libérés</i>			
Expiration de peine.....	302	30	332
Libération conditionnelle.....	22	8	30
Libération sans condition.....	23	4	27
Ordonnance judiciaire.....	0	0	0
Transfert.....	313	0	313
Décès.....	3	0	3
Autres raisons.....	3	0	3
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	666	42	708
 <i>Le nombre des détenus comprend:</i>			
Aliénés—Article 58.....	9	2	11
—Article 61.....	7	4	11
Présents à un tribunal.....	2	0	2
En liberté conditionnelle provisoire... (sans escorte)	4	1	5
En liberté conditionnelle provisoire... (avec escorte)	0	0	0
En liberté illégale.....	1	0	1
A l'Institution de Joyceville.....	48	0	48
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	71	7	78
 <i>NOTA:</i>			
Article 660 CCC—Repris de justice.....			8
Article 661 CCC—Individus atteints de psychopathie sexuelle criminelle.....			10

OFFICES RELIGIEUX

*Chapelle protestante**Prison des hommes*

Notre aumônier protestant, le Révérend F. C. Whittington, a été l'an dernier, exceptionnellement occupé par suite du grand nombre des admissions, ainsi que des entrevues et de la correspondance accrue qui en ont résulté.

L'assistance a été bonne le Vendredi Saint et le Jour de Pâques, alors que tous ont eu l'occasion de faire la communion pascale. Le 14 mai, trois hommes ont été baptisés dans la chapelle. On a utilisé en cette circonstance de l'eau

provenant du Jourdain, don d'un ami du Révérend Whittington de retour d'un voyage en Terre Sainte. Les hommes ont été vraiment impressionnés par ce détail, quand on leur a expliqué que c'est cette même eau qui sert aux baptêmes des enfants de la famille royale. Quelques jours plus tard, le 22 mai, l'évêque d'Ontario a confirmé six hommes.

Le dimanche 1^{er} juin, l'office religieux qui se déroulait dans la chapelle a été radiodiffusé sur le réseau Trans-Canada. C'était la première émission de ce genre; l'aumônier a reçu à ce sujet une foule de lettres de félicitations, de toutes les régions du Canada.

En mai, dix étudiants en théologie sont venus, de diverses universités, assister à un cours abrégé de pénologie, organisé sous les auspices du Conseil diocésain du Service Social. Pendant les cinq jours qu'a duré le cours, les étudiants ont eu l'occasion de visiter la prison sous la direction de l'aumônier, ce dont ils se montrèrent très reconnaissants.

Le dimanche qui a précédé le Jour d'actions de grâces, nous avons eu comme prédicateur de circonstance le Révérend Harry Robinson. La chapelle était artistement décorée de fleurs et de légumes. Le 26 octobre, le sermon de l'office du matin fut prononcé par le Révérend Ottis Davidson. Le dimanche du Souvenir a été observé avec la même solennité que d'habitude, le prédicateur de circonstance étant le capitaine J. H. Fork, aumônier de l'Intendance Canadienne. Le 30 novembre, nous avons eu comme prédicateur de circonstance le major H. A. Merkinger, aumônier en chef du Quartier général de district.

Pour préparer la fête de Noël, le dimanche 14 décembre notre chorale chanta des noëls, aidée d'un groupe de personnes de l'église baptiste où notre organiste très goûté, M. Parlane Christie, touche également l'orgue. Le dimanche avant Noël, la célèbre chorale de la cathédrale St. George nous chanta pour la septième année consécutive l'office du soir, suivi de noëls. La Sainte communion a été célébrée le jour de Noël, dans la chapelle toute éclatante de lumières et bien ornée. Le premier dimanche de 1959, l'Évêque d'Ontario nous fit sa visite annuelle, alors qu'il prononça le sermon à la prison des hommes comme à celle des femmes. L'évêque s'intéresse vivement à notre oeuvre, mais ses fonctions très lourdes lui permettent rarement plus d'une visite dominicale par année.

STATISTIQUE

Entrevues inscrites.....	706
Offices à la chapelle.....	69
Communions.....	466
Ministres venus de l'extérieur.....	8
Baptêmes.....	3
Confirmations.....	6

Prison des femmes

Le 22 mai, l'Évêque d'Ontario a baptisé une jeune femme et il en a confirmé deux. Après la cérémonie, la surveillante en chef, M^{lle} L. Burke, a aimablement servi le thé à l'évêque et aux nouvelles baptisées et confirmées.

Les offices tenus comme à l'ordinaire tous les dimanches et la plupart des jours de fête ont été fidèlement suivis. Notre aumônier visite régulièrement la prison des femmes. Il rencontre personnellement les détenues peu après leur admission et avant leur mise en liberté.

Le premier dimanche du carême nous avons reçu et consacré un nouveau et magnifique devant d'autel. En tout temps la chapelle est très bien entretenue.

STATISTIQUE

Offices.....	72
Communions.....	205
Baptêmes.....	1
Confirmations.....	2

L'institution de Joyceville

L'aumônier protestant visite régulièrement la plus nouvelle de nos prisons. Chaque dimanche, le service religieux a lieu à l'église anglicane St. James, de Pittsburg, grâce à l'amabilité constante du révérend Hope Swayne, titulaire de Barriefield. Au cours des dix dernières années, l'assistance moyenne à ces offices religieux du dimanche s'est établie à dix. Pendant la mission prêchée au Pénitencier de Kingston, le directeur O. A. Earl a vu à ce que les détenus assistent aux offices du matin.

La mission protestante

La mission annuelle a été prêchée cette année par le Révérend Peter Street, curé de Carlisle, en Angleterre; elle a duré toute la semaine du 1^{er} mars à la prison des hommes comme à celle des femmes. Le Révérend M. Street était l'un des trois missionnaires venus d'Angleterre pour diriger la mission anglicane à Kingston.

Le Révérend F. C. Whittington désire remercier tous les membres du personnel des trois prisons de la courtoisie et de l'esprit de collaboration dont ils ont fait preuve, tous ceux qui ont contribué de quelque façon que ce soit à nos offices au cours de l'année, en particulier M. Christie, notre organiste, M^{me} F. C. Whittington et M. George Gerula, qui ont touché l'orgue pour les offices tenus à Joyceville, ainsi que M. T. D. McDonell, surintendant de l'École Pénitentiaire, et son personnel, de l'accueil qu'ils ont fait à notre aumônier lorsqu'il a été invité à prendre la parole là-bas et de leur amabilité à lui prêter des films lorsqu'il a eu l'occasion de faire des conférences devant certaines organisations ou certains groupes confessionnels.

CHAPELLE CATHOLIQUE

Prison des hommes

Tous les dimanches et fêtes de l'année, la messe a été célébrée pour les hommes et on leur a prêché un sermon. Tous les détenus catholiques assistent à la messe de la prison le premier dimanche du mois, l'assistance étant facultative les autres dimanches, alors qu'un peu plus de la moitié des détenus catholiques assistent à la messe. La proportion est bonne, quand on songe que la plupart de ces hommes n'ont pas mis le pied à l'église pendant des années avant d'être écroués. M. Brian Brick, notre organiste et maître de chapelle, touche l'orgue aux offices religieux et réunit la chorale pour une répétition chaque vendredi. Voici, en résumé, les activités de l'année:

Nombre d'entrevues à l'admission.....	332
Nombre d'entrevues demandées.....	437
Nombre d'entrevues avant la libération.....	103
Nombre de confessions entendues.....	509
Nombre de communions.....	550
Nombre d'hommes qui ont reçu les derniers sacrements.....	3
Nombre de réunions de la Commission de classement auxquelles on a assisté.....	45
Conférences données à l'École Pénitentiaire.....	4

Au cours du mois de septembre, notre aumônier catholique, le R.P. E. J. Way, a assisté au 88^e congrès annuel de la correction de l'*American Correctional Association*, tenu dans la Ville de Détroit (Mich.). Pendant le congrès, il a visité deux institutions pénales, la *Detroit Correctional Institution* pour les hommes et la *Detroit Correctional Institution* pour les femmes.

Plusieurs détenus à qui on accordait des sorties avant leur libération ont passé un après-midi à l'extérieur avec l'aumônier. Les malades du pénitencier hospitalisés à l'Hôtel-Dieu, à l'Hôpital Général de Kingston et au Sanatorium Ongwanada ont reçu sa visite régulièrement. Il a aussi, à leur libération, reconduit bon nombre d'hommes jusqu'au terminus d'autobus.

Outre ses fonctions spirituelles, l'aumônier accomplit beaucoup de travail d'ordre social. Presque tous les jours de l'année, un détenu, un ancien détenu ou le parent d'un détenu fait appel à son aide. La kyrielle serait longue des divers services rendus: on s'adresse à lui pour obtenir une valise, des vêtements de travail, un emploi, l'adresse d'une logeuse, une aide financière, la pension de vieillesse, l'assistance de la *Children's Aid*, etc.

La chapelle a acquis plusieurs articles dont elle avait besoin: linge d'autel, nappe d'autel brodée à la main, soutanes pour les servants de messe, canons d'autel et aspirateur.

Avec les trois autres aumôniers de la région de Kingston, notre aumônier a assisté au déjeuner qui a eu lieu à l'École Pénitentiaire et à la discussion qui l'a suivi avec M. George Street et M. Frank Miller, de la Commission Nationale de la Libération Conditionnelle.

Prison des femmes

La messe a été célébrée pour les femmes et un sermon leur a été prêché tous les dimanches et fêtes de l'année. L'assistance est obligatoire tous les dimanches; elle est facultative les jours de fête et pendant la retraite annuelle. Le nombre des confessions et des communions de l'année a été de 307. Chacune des détenues catholiques est interviewée peu après son arrivée à l'institution et, de nouveau, avant sa libération. Il leur est loisible de parler à l'aumônier en tout temps. L'aumônier visite l'institution tous les lundis et samedis. Les détenues ayant besoin d'une aide financière à la libération ont été aidées. On a offert des gâteries aux détenues à Noël, à Pâques et le jour de leur fête champêtre annuelle. On a visité celles qui étaient hospitalisées dans les institutions locales et on leur a offert des douceurs. Des livres, revues et journaux catholiques ont été fournis à la prison pour la lecture des détenues.

L'institution de Joyceville

La messe a été célébrée et un sermon prononcé dans cette institution tous les dimanches et fêtes par le R.P. E. A. Byrne, curé d'une paroisse locale, qui entendait les confessions avant la messe. Notre aumônier visite l'institution chaque semaine pour y tenir des entrevues. Les hommes qui désirent suivre la retraite sont amenés sous escorte au Pénitencier de Kingston.

Dans cette institution, l'assistance aux offices religieux est facultative; elle n'est pas remarquable, vu que la messe est célébrée dans le réfectoire des fonctionnaires, transformé en chapelle pour la circonstance. Mais on espère que la chapelle du nouvel immeuble sera terminée d'ici quelques mois et qu'un aumônier régulier sera alors nommé.

Retraite catholique

L'événement marquant de l'année a été la retraite annuelle de quatre jours, prêchée dans la prison des hommes et dans celle des femmes par le R.P. R. W. Griffin, o.m.i., d'Ottawa, vers la fin du carême. Le Père Griffin a été très touché par le comportement, l'attention et la dévotion des détenus qui ont suivi la retraite. A la prison des femmes, presque toutes les détenues ont assisté à tous les exercices de la retraite, même celles qui étaient exemptées de l'assistance aux offices religieux.

En terminant, le R.P. E. J. Way désire remercier les membres du personnel et toutes les autres personnes qui ont collaboré à son programme spirituel pour la réadaptation de ces hommes et femmes.

L'ÉCONOMAT

Le bon fonctionnement de l'économat se poursuit sous la direction de l'économiste, M. H. N. Milne, et de ses adjoints, secondés par les fonctionnaires supérieurs et le personnel de garde. Au cours de la dernière année financière l'économat a produit un plus grand nombre d'aliments, tandis que l'inauguration de l'équipe de nuit à la boulangerie a beaucoup amélioré la qualité du pain et des pâtisseries.

La construction de la nouvelle cuisine avance très bien. Nous comptons occuper l'immeuble d'ici peu de temps. Les machines et l'outillage nouveaux qui ont été commandés devraient accroître sensiblement le rendement de l'économat. La surveillance des rations sera considérablement simplifiée du fait que la cuisine sera de plein-pied.

Le nombre des repas servis à l'extérieur a augmenté depuis l'an dernier; nous en servons actuellement à quelque 400 détenus qui sont dans les dortoirs et les pavillons cellulaires de l'extérieur.

Comme par le passé, l'approvisionnement de légumes frais a été excellent; il y a lieu de signaler à cet égard l'aide et la collaboration de l'agronome, M. J. K. Patterson.

Les réunions entre membres du personnel, qui se tiennent à intervalles réguliers, permettent de régler nombre de petits problèmes d'intérêt local. On a constaté que le contrôle des stocks s'était amélioré grâce à l'emploi d'un fichier de contrôle des stocks, tenu à jour et vérifié chaque mois.

La propreté est la première préoccupation des membres du personnel, qui, par leurs efforts constants, maintiennent à un haut degré l'ordre et la propreté. L'économat est inspecté quotidiennement et les détenus doivent voir à ce que la plus grande propreté possible règne partout et toujours.

Plateaux, tasses, bols et batterie de cuisine sont lavés dans des cuves d'acier. Les plateaux sont récurés avec des abrasifs dans de l'eau chaude savonneuse, puis, après un rinçage à l'eau claire, passés à la vapeur. Les tasses d'acier sont brossées à l'eau chaude savonneuse, stérilisées dans une solution de H.T.H., puis rincées et séchées à l'air dans des plateaux ajourés.

Les planchers sont récurés chaque jour au savon puis rincés avec une solution de soude. Les machines sont nettoyées chaque fois que c'est nécessaire, et repeintes au besoin. La chambre de pasteurisation est tenue dans un état de propreté parfaite, et je suis fier de signaler que notre lait contient très peu de bactéries, même par rapport aux normes commerciales.

Avant qu'un détenu soit employé à la cuisine, l'économe le rencontre personnellement pour s'assurer qu'il sait faire la cuisine, etc. L'économe consulte ensuite l'hôpital de l'institution pour vérifier si le détenu est en parfaite santé. Quand le détenu passe à l'emploi de la cuisine, on lui recommande la plus grande propreté. On a aménagé dans le sous-sol une douche et un vestiaire où se procurer des vêtements propres. On trouve également au sous-sol une salle de barbier, et les détenus doivent garder leurs cheveux coupés assez court. Avant chaque repas on s'assure de la propreté des détenus affectés au service des tables et on leur dit quel plat ils auront à servir. Il est interdit aux détenus de fumer à la cuisine à l'heure des repas ou lorsqu'ils travaillent près des aliments.

Bien que nos moyens de formation soient limités, le détenu qui veut s'en donner la peine et qui s'intéresse à son travail peut, dans l'espace de quelques années, en apprendre assez long pour obtenir et garder un emploi dans une institution de l'extérieur, non pas comme spécialiste, bien sûr, mais de façon à pouvoir très bien préparer son avenir.

Le personnel du réfectoire des surveillants se compose de cinq détenus, dirigés par un économe adjoint. Les membres du personnel apprêtent tous les aliments servis au réfectoire. Pour les fonctionnaires qui ne peuvent manger de certains mets, il y a toujours un autre plat. Environ 200 fonctionnaires mangent chaque jour au réfectoire, genre cafétéria.

À la prison des femmes, le réfectoire des surveillants relève de la surveillante en chef, M^{lle} L. Burke. Notre économe se charge uniquement de l'approvisionnement, qui se fait chaque semaine, sauf pour les aliments périssables, livrés au fur et à mesure qu'on en a besoin.

C'est ici que l'École Pénitentiaire obtient une forte proportion de ce dont elle a besoin. Ces provisions sont livrées trois fois la semaine.

Nous tenons une comptabilité distincte pour chacun des services susmentionnés, ce qui représente, pour nos propres détenus, la prison des femmes, l'Institution de Joyceville et son réfectoire, une comptabilité considérable. On compte cependant que l'Institution de Joyceville pourra bientôt se suffire à elle-même, ce qui devrait diminuer la tâche.

L'ÉCOLE ET LA BIBLIOTHÈQUE

L'initiative à la fois la plus intéressante et la plus récente de notre école est le dortoir-école appelé dortoir "F". On attend de ceux qui ont dépassé la sixième année qu'ils aident leurs camarades à poursuivre leur instruction. Pendant la soirée, du lundi au jeudi inclusivement, l'instituteur, M. H. B. Patterson, et l'un de ses adjoints dispensent pendant deux heures un enseignement très utile. Dans presque tous les cas, les détenus ont fait des progrès satisfaisants et dans certains cas, des progrès remarquables.

L'enseignement et les méthodes de l'école et de la bibliothèque n'ont guère changé. Nous sommes toujours aux prises avec les difficultés que pose la nécessité d'accommoder l'activité scolaire de jour avec les travaux à l'atelier. Nous nous sommes efforcés pendant l'année de coordonner notre travail avec la formation professionnelle; les résultats obtenus sont encourageants.

Au cours du dernier trimestre de l'année financière, nous avons pu résoudre certains problèmes relatifs aux cours par correspondance; aussi espérons-nous constater à l'avenir une plus faible proportion d'abandons de ces cours, qui restent, surtout ceux du Ministère des Affaires des Anciens Combattants, un des

aspects les plus utiles et les plus fructueux de notre programme. La discontinuation de ces excellents cours serait certainement regrettable. Nous apprécions aussi les cours du Ministère ontarien de l'Éducation.

Comme par le passé, nous sommes reconnaissants aux membres des services extérieurs de l'Université Queen's de leur générosité et de leur collaboration: huit cours de l'Université se poursuivaient à la fin de l'année financière. Nous tenons également à les remercier de nous avoir aidé à organiser un programme de conférences; ces remerciements s'adressent surtout à M. H. W. Curran, directeur des services extérieurs de l'Université, et à son assistante, M^{lle} K. Healy.

La statistique scolaire montre que 25 certificats ont été décernés et que 141 cours par correspondance, intéressant divers domaines, étaient suivis à la fin de l'année financière. La plupart de ces cours étaient fournis par le Ministère des Affaires des Anciens Combattants; 18 relevaient du Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 8 des services extérieurs de l'Université Queen's et 4 du Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse.

Statistique scolaire

Inscription à tous les cours	8,310
Nombre d'élèves à la fin de l'année financière	108
Cours du Ministère des Affaires des Anciens Combattants suivis à la fin de l'année financière	111
Cours du Ministère de l'Éducation de l'Ontario suivis à la fin de l'année financière	18
Cours de l'Université Queen's suivis à la fin de l'année financière	8
Cours du Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse suivis à la fin de l'année financière	4
Total des cours par correspondance suivis à la fin de l'année financière	141

Certificats décernés

Certificats de 8 ^e année	4
Certificats du Ministère des Affaires des Anciens Combattants	13
Certificats du Ministère de l'Éducation de l'Ontario	1
Certificats de l'Université Queen's	8
Total des certificats décernés	26

Cours des services de l'Université Queen's

Littérature classique	2
Anglais 2	2
Anglais 1	1
Philosophie 7	1
Mathématiques 10	1
Politique 2	1

Cours du Ministère des Affaires des Anciens Combattants suivis à la fin de l'année financière

Technique d'automobile	2
Tenue des livres "A"	9
Administration agricole	1
Technique des moteurs diesel	1
Anglais élémentaire	3
Anglais "A"	3
Anglais "B"	3
Anglais "C"	1
Français élémentaire	2
Sylviculture 1	1
Sciences générales "A"	2
Sciences générales "B"	2
Latin "A"	3
Mathématiques élémentaires	18
Mathématiques "A"	17
Mathématiques "B"	2
Mathématiques "C"	3

Mathématiques pour les ateliers d'usinage.....	4
Construction navale élémentaire.....	2
Construction navale préliminaire 4 ^e classe.....	3
Dessin industriel.....	3
Industrie minière.....	3
Musique "A".....	4
Musique "B".....	2
Électricité pratique.....	3
Anglais du cours secondaire.....	2
Principes de radio.....	2
Sténographie "A".....	3
Grande culture et pédologie.....	1
Sciences sociales "A".....	3
Pomiculture (fruits et noix).....	1
Horticulture.....	2

Cours du Ministère de l'Éducation de l'Ontario suivis à la fin de l'année financière

Cours d'adultes, anglais seulement.....	2
Cours d'adultes, mathématiques et anglais.....	3
Cours d'adultes, mathématiques, anglais et sciences sociales.....	1
Mathématiques seulement, cours de 9 ^e année.....	1
Mathématiques et composition, cours de 9 ^e année.....	1
Littérature et sciences sociales, cours de 9 ^e année.....	1
Mathématiques, littérature et composition, cours de 9 ^e année.....	5
Littérature et composition, cours de 10 ^e année.....	2
Littérature, composition et mathématiques, cours de 10 ^e année.....	2

Niveau d'instruction des détenus lors de leur admission

Jusqu'à la première année du cours primaire.....	1.4
1 ^{re} à 4 ^e année.....	4.2
5 ^e et 6 ^e années.....	14.2
7 ^e et 8 ^e années.....	40.0
Un ou deux ans d'études secondaires.....	30.0
Trois ans d'études secondaires.....	6.1
Diplôme d'études secondaires.....	2.0
Un an ou plus d'études universitaires.....	1.0
Diplôme universitaire.....	0.0

Cours du soir

Les lundi, mardi, mercredi et jeudi soirs, de 5 h. 30 ¹ / ₂ à 7 h. 30	
1 ^{re} à 4 ^e année.....	16
5 ^e et 6 ^e années.....	16
7 ^e et 8 ^e années.....	6

Bibliothèque

Notre bibliothèque renferme 15,655 volumes, sans compter les revues. Au cours de l'année écoulée, on a mis 1,673 livres au rebut et on en a acheté 1,375. Pendant l'année, la circulation totale a été de 57,879 livres. A la fin de l'année, 27 détenus étaient employés à l'école et à la bibliothèque. La circulation est moindre que celle d'il y a plusieurs années, en raison surtout de la concurrence de la radio, de la télévision et du bricolage.

On a continué à recataloguer les livres de la bibliothèque selon le système décimal Dewey et des catalogues supplémentaires sont en voie d'établissement. A la suite de la publication de ces catalogues et des bulletins de la bibliothèque, il se peut que les détenus s'intéressent davantage aux livres et fassent un choix plus éclairé.

La statistique suivante révèle le travail qui s'est accompli à la bibliothèque au cours de la dernière année financière:

Nombre de livres à la bibliothèque

Romans.....	6,208
Autres ouvrages.....	4,687
Manuels scolaires.....	4,234
Romans et autres ouvrages français.....	526
Total.....	15,655

Livres achetés pendant l'année financière

Romans.....	384
Autres ouvrages.....	669
Manuels scolaires.....	322
Total.....	1,375

Livres mis au rebut au cours de l'année financière

Romans.....	491
Autres ouvrages.....	478
Manuels scolaires.....	703
Total.....	1,678

Circulation

Romans.....	6,374
Autres ouvrages.....	5,184
Revues.....	46,321
Total.....	57,859

INFIRMERIE

Hygiène

Lutte contre les parasites.—La cuisine principale, la prison des femmes et les cuisines de l'infirmerie sont maintenues à l'abri de l'infestation grâce aux visites que, conformément aux termes d'un contrat, une entreprise locale de lutte contre les parasites rend régulièrement à ces endroits. On préconise d'étendre cette lutte de façon à protéger tous les autres immeubles de l'institution qui sont sujets à l'infestation.

Pavillon cellulaire d'isolement.—Au cours des dernières semaines de janvier 1959, le pavillon cellulaire d'isolement est devenu inhabitable en raison de l'humidité excessive, provenant d'une ventilation défectueuse. On a promptement remédié à cet état de choses en installant un nouveau système de ventilation. De plus, on a refait les planchers et posé des fenêtres de plexiglas.

Infirmerie.—Notre médecin préconise fortement l'érection d'une nouvelle infirmerie.

Maladies infectieuses

Aucune grave épidémie de maladies infectieuses ou contagieuses ne s'est déclarée au cours de l'année financière.

On continue à envoyer régulièrement des échantillons de lait et d'eau au bureau local du Ministère Provincial de la Santé, et les rapports sont satisfaisants.

A l'heure actuelle, il y a un patient à la salle des tuberculeux de notre institution. Il s'agit d'un individu qui a été renvoyé du Sanatorium Ongwanada pour des raisons de discipline. Deux autres détenus sont actuellement au Sanatorium Ongwanada.

La clinique itinérante de radiologie pulmonaire du Gouvernement Provincial a rendu sa visite annuelle à notre institution en janvier 1959.

Spécialistes et services hospitaliers locaux

En raison de la population croissante des institutions, des formes variées de maladie et d'invalidité qui se présentent et de la ligne de conduite que nous suivons, soit d'apporter de meilleurs soins médicaux à ceux qui nous sont confiés, on a de plus en plus recours aux services des spécialistes et des hôpitaux de la ville. Sans pour autant diminuer en rien le travail que nous accomplissons, il nous faut reconnaître que ces services constituent un complément indispensable, d'une valeur qu'on ne saurait surestimer. En outre, le grand public est conscient de la tendance à la spécialisation qui se manifeste en médecine, et c'est là un élément qu'il convient de ne pas négliger.

Nous aimerions profiter de l'occasion qui nous est offerte pour remercier le Commissaire des Pénitenciers, le général R. B. Gibson, le sous-commissaire, le docteur L.-P. Gendreau, et les membres du Service National des Libérations Conditionnelles de leur collaboration et de la prompt attention qu'ils ont accordée à nos demandes en vue d'autoriser le déplacement des détenus qui avaient besoin de soins médicaux à l'extérieur.

Service psychiatrique

Bien que le docteur G. D. Scott, notre psychiatre, fasse une étude plus détaillée du service psychiatrique dans une autre section du présent rapport annuel, il convient de signaler que les lacunes de l'an dernier ont été comblées dans une large mesure par l'acquisition d'un plus grand nombre de cellules au pavillon du nord-ouest. Grâce à cette initiative, le nouveau service psychiatrique compte en tout 42 lits. En outre, on a nommé d'autres employés à ce service.

Le docteur G. D. Scott a commencé à donner une série de cours sur la psychiatrie à sa clinique. Ces cours peuvent être suivis par des fonctionnaires, choisis parmi les membres du personnel, et il appert qu'ils seront très utiles à leur formation dans ce domaine important.

Service de radiologie

Par rapport à la quantité, à l'étendue et à la valeur, les services fournis par le département de radiologie de notre institution se maintiennent à un niveau élevé. Toutefois, nous souhaitons vivement que l'on songe à transformer et à moderniser nos installations de radiologie. Des crédits destinés à financer ce programme indispensable seront insérés dans le budget principal des dépenses de 1960-1961.

Service de transfusion de sang de la Croix-Rouge

Comme d'habitude, la Société canadienne de la Croix-Rouge nous a rendu visite en juillet et en décembre afin de recueillir du sang. Un grand nombre de détenus ont répondu à cet appel.

Décès

C'est avec regret que nous devons signaler le décès de trois détenus au cours de l'année financière. Un détenu s'est suicidé par strangulation. Un autre a succombé à un oedème pulmonaire aigu à l'Hôpital Général de Kingston, tandis qu'un troisième est mort dans notre infirmerie, victime d'une thrombose coronaire.

Personnel

Nous avons le regret de signaler que notre psychiatre, le docteur M. O'Connor, a offert sa démission le 1^{er} octobre 1958. Nos meilleurs vœux de succès l'accompagnent dans la nouvelle voie qu'il a choisie. Le docteur G. D. Scott a été nommé en remplacement du docteur O'Connor.

Le personnel de l'infirmerie, que dirige l'infirmier en chef, M. H. A. J. Field, n'a pas changé au cours de l'année. L'esprit de collaboration de ces fonctionnaires et le zèle dont ils font preuve méritent d'être soulignés.

De plus, un personnel de dix détenus est employé en service continu à l'infirmerie. Tout en apportant une aide précieuse, ils acquièrent une expérience qui pourra leur être utile au moment de leur libération.

Il convient de mentionner tout particulièrement les services rendus par les spécialistes suivants: le Docteur T. F. Rutherford, spécialiste des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge; le Docteur C. W. E. Danby, dermatologiste; et le Docteur K. F. Edwards, anesthésiste. Ces services témoignent toujours de la plus haute compétence.

Je désire également remercier le Docteur W. Amodeo, le Docteur H. W. Dunlop, les hauts fonctionnaires et tout le personnel, de la collaboration qu'ils nous ont constamment apportée au cours de l'année en ce qui concerne l'administration de notre infirmerie.

CLINIQUE DENTAIRE

Au cours de l'année financière, la clinique dentaire a été dirigée par un dentiste, employé à temps partiel, qui a soigné les détenus du Pénitencier de Kingston, de la Prison des femmes et de l'Institution de Joyceville. Ceux-ci ont reçu à temps les soins nécessaires. Les détenus employés à la clinique dentaire s'intéressent à ce genre de travail. Ils s'en tirent à merveille et sont pour beaucoup dans le bon fonctionnement de la clinique dentaire. La formation qu'ils reçoivent leur sera précieuse lorsqu'ils retourneront prendre leur place dans la société.

Le docteur R. P. Millan, qui a été employé au pénitencier, à temps partiel, comme dentiste pendant plus de 20 ans, a obtenu son congé pour un long état de service et son congé de retraite, à compter du 31 décembre 1958 jusqu'au 14 mai 1959. Ayant connu le Docteur Millan depuis si longtemps, nous lui souhaitons de nombreuses années de santé et de bonheur.

A compter du 16 janvier 1959, le Docteur R. M. Werry, dentiste, a été employé en service discontinu pour remplacer le Docteur Millan. Il accomplit un excellent travail.

Peu après le Jour de l'An, notre clinique dentaire a quitté le pavillon cellulaire du nord-ouest pour s'installer à la porte du nord.

SERVICE PSYCHIATRIQUE

Le Docteur Maurice O'Connor, psychiatre qui s'était mérité l'amitié et le respect de tous, a offert sa démission en septembre et a été remplacé par le Docteur George D. Scott. Ce dernier déclare que son nouveau poste lui offre un vaste champ d'action et qu'il s'efforcera de faire aussi bien que son prédécesseur pour ce qui est de comprendre et d'aider les détenus qui ont besoin de soins psychiatriques. Nous sommes confiants que les services du Docteur Scott seront précieux à notre institution pénitentiaire.

Un incident malheureux est survenu en octobre dans l'atelier des jouets: des détenus ont gardé comme otages pendant quelque temps un certain nombre de nos fonctionnaires. Cet atelier servait à la réparation des jouets brisés qui devaient faire le bonheur des enfants nécessiteux à l'époque de Noël. Les détenus employés à l'atelier des jouets étaient des caractères difficiles qui ne réussissaient pas à s'entendre avec leurs compagnons dans les autres ateliers. Nous avons jugé que ce fût là un incident malheureux.

Le nombre des admissions, 73, a été sensiblement plus élevé cette année que l'année dernière. Le nombre des consultations a été de 473.

Voici les différents traitements thérapeutiques qui sont donnés à l'infirmerie:

La psychothérapie.—On a souvent recours à ce genre de traitement. On la fait subir régulièrement aux détenus accusés d'infractions à la loi sur les psychopathes sexuels criminels, espérant ainsi les remettre dans la bonne voie. Comme le Service National des Libérations Conditionnelles exige maintenant que les détenus de cette catégorie qui demandent à être mis en liberté conditionnelle subissent des examens psychiatriques, il faut parfois plusieurs entretiens avec les requérants avant de mettre à jour le véritable mobile des délits qu'ils ont commis. Ce procédé prend beaucoup de temps, mais il est tout à fait indispensable à la protection de la société.

Thérapeutique générale.—Le psychiatre a donné des cours aux membres du personnel afin qu'ils puissent comprendre les problèmes d'ordre mental et émotif, observer les malades et prévoir les résultats (effets secondaires, etc.) que les calmants peuvent avoir sur ceux-ci.

Electrothérapie stimulatrice.—On a souvent recours à ce genre de traitement. On le fait subir aux malades qui souffrent de tension nerveuse au point qu'ils se sentent incapables de se maîtriser. Quelques traitements suffisent d'ordinaire à les détendre suffisamment pour que leur cas ne pose plus de problèmes. On a donné 99 traitements de ce genre.

Electrochoc.—A l'heure actuelle, nous nous servons des appareils Reiter et Offner ECT. Le traitement se fait d'abord au moyen de l'appareil Reiter ECT, qui donne de bons résultats dans 64 p. 100 des cas. On a recours à l'appareil Offner pour les malades qui ne réagissent pas au traitement Reiter. Le traitement des schizophrènes paranoïaques a obtenu des succès remarquables. Ce genre de malade est difficile à soigner: il ne faut pas négliger le traitement, si l'on ne veut pas que les symptômes de paranoïa réapparaissent.

Thérapeutique par le travail.—A la suite de l'incident survenu en octobre à l'atelier des jouets, on a abandonné cette forme de thérapeutique par le travail. Cependant, on encourage tous les malades à s'adonner à leur passe-temps favori. Quelques détenus se voient refuser la permission de se livrer à certains travaux exigeant l'emploi d'outils qui peuvent être considérés dangereux, mais on les encourage à adopter un autre passe-temps.

Thérapeutique par les amusements.—Au cours des mois d'hiver, la télévision est assurée d'un auditoire très fidèle. Depuis qu'on a fait entrer la télévision dans ce service, elle fait fonction d'un véritable calmant. La moyenne mensuelle des malades qui regardent la télévision est de 89 p. 100. Pendant la belle saison, on incite les malades à sortir au grand air, à jouer à la balle, aux fers à cheval, etc.

Traitement par électrochoc.—Ce traitement donne des résultats que l'on doit qualifier d'excellents, quatre malades seulement n'ayant manifesté aucune réaction.

Traitement par électrothérapie stimulatrice.—Ce traitement a donné de bons résultats et il a apporté du soulagement à tous ceux qui l'ont subi, à l'exception de deux détenus chez qui il a provoqué des nausées et de violents maux de tête; on a abandonné le traitement dans ces deux cas.

Traitement "Sedac".—On a eu très peu recours à ce traitement. Il a soulagé la tension chez deux détenus, mais ne s'est pas révélé très utile chez les autres malades.

Calmants.—On a mis à l'essai une grande variété de calmants. Dans certains cas, les résultats ont été excellents; mais dans d'autres, ils ont laissé à désirer. On estime que l'administration de calmants devrait être surveillée de près par un observateur exercé. On est à préparer des dispositions en ce sens.

Nous sommes heureux de signaler qu'il y a eu peu de destruction de propriété du gouvernement, dans le service psychiatrique, au cours de l'année financière: deux lavabos ont été brisés, ainsi que quelques carreaux et quelques tasses en matière plastique. Vu le nombre de malades mentaux que le service accueille au cours d'une année, nous pouvons nous féliciter de ne pas avoir éprouvé de plus lourdes pertes.

Au cours de janvier, tous les malades ont subi la radiographie annuelle des poumons.

Notre psychiatre, le docteur G. D. Scott, désire remercier tous les services de leur collaboration.

PRISON DES FEMMES

TRAVAILLEUSE SOCIALE

Service auprès des détenues et service de liaison

Bien qu'elle doive s'occuper d'un grand nombre de cas et qu'on ait de plus en plus recours à ses services, notre travailleuse sociale, M^{me} M. E. Batstone, accorde la priorité aux demandes des détenues qui désirent des entrevues et elle a été capable de satisfaire leurs besoins à cet égard. Il existe un besoin réel de généralisation de la thérapeutique individuelle; on pourra y satisfaire, du moins en partie, en développant les services de psychologie et de psychiatrie et en appliquant la thérapeutique collective.

Les visites que des employés d'organismes montréalais et torontois ont rendues à notre institution, en vue d'interroger les détenues et de consulter nos fonctionnaires, constituent une initiative très encourageante.

Les visites rendues aux parents des détenues donnent d'excellents résultats. Elles permettent, entre autres avantages, de mieux comprendre les problèmes des détenues, d'établir de meilleurs rapports et de mieux prévoir quelles seront les chances de succès des détenues lorsqu'elles réintégreront leurs familles. Notre travailleuse sociale aimerait avoir plus de temps à consacrer aux parents qui viennent visiter les détenues et aux fonctionnaires préposés à la surveillance lors des visites. Notre censeur et son personnel ont apporté leur entière collaboration à la travailleuse sociale, attirant son attention sur des lettres qui révélaient des cas ressortissant à sa compétence.

La Société Elizabeth Fry de Kingston

Cette année, les programmes de pré-libération ont été à l'honneur. Le Service National des Libérations Conditionnelles en a autorisé dix-neuf. Préparés par M^{lle} Rowan Paterson, de la Société Elizabeth Fry, ils ont été réalisés par elle et d'autres membres de la Société. Les détenues et notre travailleuse sociale sont très sensibles à cette magnifique participation aux initiatives destinées à faciliter le passage de la prison à la société. La tâche de la travailleuse sociale consiste ici à établir des rapports, à adresser les requêtes au Service National des Libérations Conditionnelles; par l'entremise du directeur, à exposer à la détenue les avantages du programme, à signaler chaque cas à M^{lle} Paterson et à entretenir des relations avec la détenue intéressée au cours de la mise en vigueur du programme.

Pendant le congé de notre travailleuse sociale, la commis-sténographe de cette dernière, M^{me} V. Smethurst, s'est acquittée du travail ordinaire du bureau et M^{lle} Rowan Paterson a eu l'amabilité de se mettre à la disposition des détenues qui avaient besoin d'assistance sociale. Les fréquentes visites que M^{lle} Paterson a rendues au pénitencier au cours de cette période lui ont valu notre plus sincère reconnaissance.

Classement

Peu après l'admission des détenues, on prépare les premiers rapports de classement, dans lesquels on formule, au besoin, des recommandations quant au traitement. Cela permet d'avoir sans tarder les renseignements les plus importants sous la main. Par la suite, ce sont surtout les rapports complémentaires qui comptent. On y incorpore des renseignements obtenus directement de la détenue, de personnes qui la connaissaient auparavant et des gardes.

Réalisations

Travaux.—Au cours de l'année écoulée, la Commission de classement de la Prison des femmes a réussi à fournir aux détenues de nouveaux travaux exigeant une participation active. L'une des premières expériences tentées dans ce domaine, et qui a donné des résultats satisfaisants, a été la formation d'une équipe préposée à la peinture. Dernièrement, on a formé une équipe préposée au nettoyage, et les détenues qui en font partie s'acquittent bien de leur travail. En plus d'être un bienfait pour celles qui s'y livrent, l'activité de ce genre a un effet vivifiant sur leurs compagnes qui en sont témoins. Ces derniers temps, une personne qui visite régulièrement la prison disait le bien qu'elle pensait de l'accroissement d'activité dans ce domaine.

Le tissage.—Ce programme est d'un double bénéfice. Il profite à celles qui s'adonnent au tissage et stimule l'intérêt des autres détenues. On est surpris par les jolis travaux qu'exécutent les détenues après avoir suivi quelques brèves leçons. On croit que le programme de tissage sera maintenu, car il offre l'avantage de briser la monotonie du programme général de travaux. Notre assistante sociale, M^{me} Batstone, a dépensé beaucoup de son temps à assurer le succès de ce programme lorsqu'il a été lancé.

Clinique

Services psychiatriques.—Au cours des derniers mois, on a constaté un relâchement marqué de la tension parmi les détenues. Ce résultat est surtout attribuable au travail qu'accomplit à la Prison des femmes le Docteur C. Karabanaw, adjoint de notre psychiatre, le Docteur G. D. Scott. Les résultats seraient

encore meilleurs s'il pouvait prolonger ses heures de travail à la prison. Cela permettrait non seulement de diminuer la tension, mais d'aider un plus grand nombre de détenues à mieux comprendre les problèmes auxquels elles sont en butte.

Services psychologiques.—M. R. Coleman, du service du classement, a effectué une série de tests collectifs de capacité intellectuelle, et nombre de détenues ont bénéficié d'un traitement thérapeutique très efficace. Notre psychologue en chef, M. Gauthier, a fait passer quelques tests de Rorschach et tests de personnalité. Il a l'intention de faire subir des tests collectifs selon la méthode de Rorschach à toutes les détenues au cours de l'été.

Thérapeutique collective.—Comme il est difficile d'assurer un traitement thérapeutique individuel à chaque détenue qui en a besoin, le traitement en groupe s'impose. Cette forme de thérapeutique peut donner d'excellents résultats.

Je cite une partie de la déclaration qu'a formulée notre assistante sociale, M^{me} M. E. Batstone, à la fin de la partie du rapport annuel qui intéressait son service:

"Je tiens à remercier le directeur de l'encouragement et de l'appui qu'il m'a accordés, ainsi que les fonctionnaires de la Prison des femmes qui se sont toujours montrés empressés à fournir les renseignements demandés. Je suis également reconnaissante du privilège qui m'a été accordé d'assister au cours d'administration. Ce cours m'a familiarisée avec les rouages du service pénitentiaire et m'a permis d'être plus apte à remplir mes fonctions.

"Mon expérience de cette année a été profitable à plusieurs points de vue. Elle m'a donné une plus grande assurance dans mes rapports avec les détenues et m'a convaincue encore davantage qu'on peut obtenir de bons résultats à la Prison des femmes lorsque les membres du personnel travaillent ensemble à la réalisation de l'objectif commun: la *réadaptation sociale*".

ÉCOLE ET BIBLIOTHÈQUE

PRISON DES FEMMES

École

L'activité scolaire de la Prison des femmes se compose de deux parties distinctes: les cours qui se donnent dans les salles de classe et les cours par correspondance. Les cours réguliers de jour comprennent aussi la dactylographie d'états financiers, des classes de perfectionnement dans le cours général, la tenue des livres et les pratiques commerciales, l'anglais pour les détenues de langue française, ainsi qu'une aide spéciale à celles qui suivent des cours par correspondance.

Bibliothèque

Durant une heure chaque jeudi, soit de 3 heures à 4 heures de l'après-midi, les détenues peuvent se procurer des livres et des revues qu'elles peuvent conserver pendant deux semaines. Les registres de la bibliothèque indiquent qu'on a mis en circulation, durant l'année, 804 revues et 1,003 livres de toutes catégories. La lecture accuse une hausse à cause du nombre sans précédent de détenues à la Prison des femmes. Au cours d'une période de cinq semaines après la fin des classes, soit en juillet et août, on s'est beaucoup occupé à cataloguer et à réparer les livres.

Passe-temps

Les passe-temps les plus en vogue chez les détenues sont le tricotage, la frivolité, le crochet, le nid d'abeilles, la fabrication de bijouterie, la pyrogravure, le repoussage du cuir et la céramique.

Les produits du bricolage ont été mis en montre et en vente à deux expositions durant l'année. En avril 1958, on a tenu, sous les auspices du club Kiwanis local, une exposition qui a duré cinq jours lors de l'Exposition du printemps à Kingston. Durant la foire agricole d'automne tenue en septembre, nous avons occupé un kiosque durant cinq jours au Centre communautaire pour les mêmes fins. La haute qualité des produits du bricolage mis en montre a fait l'objet de commentaires élogieux de la part des nombreux visiteurs qui sont venus au kiosque, les uns en curieux et d'autres pour y acheter des articles.

Divertissements

Durant les mois d'avril et de mai, les jeux d'intérieur ont compris le ballon volant, le jeu de galets, le tennis sur table, le "Bat-Bak", etc. Comme par le passé, avec l'arrivée de la belle température, on a mis en état le terrain de balle au camp et l'on a organisé trois équipes en une ligue "intra-muros". Finalement, après avoir encouragé toutes les joueuses disponibles à se joindre aux équipes, on a organisé une équipe d'étoiles, surnommée "les Anges", pour rencontrer dans des joutes d'exhibition les équipes de la ville, de même que plusieurs autres venant de villes et de villages avoisinants. Ces joutes ont débuté vers la mi-mai et se sont terminées vers la fin d'août. Des 17 joutes de la saison, les "Anges" en ont gagné 9, perdu 6 et ont fait 2 parties nulles.

Le dimanche soir, les séances de cinéma données depuis octobre jusqu'au 30 avril, ont fourni une autre source de divertissement surtout pour les femmes plus âgées qui ne peuvent pas prendre part à des jeux violents.

Le pique-nique annuel a eu lieu le jour du congé municipal, le premier lundi d'août. Presque toutes les détenues ont pris part aux courses et concours divers où des prix et des rafraîchissements ont été fournis. Le clou de cet événement fut la présentation d'un trophée pour la balle molle à l'équipe victorieuse de la ligue et un autre trophée à l'équipe d'étoiles, les "Anges".

Notre concert annuel de Noël a eu lieu le 17 décembre; on y a présenté un excellent programme de variété que les membres du personnel et les visiteurs ont pu goûter. Cet événement annuel exige plusieurs longues heures de répétition, mais les participantes semblent en retirer beaucoup de satisfaction. Le programme comprenait une pièce d'un acte, des parodies, des récitations, de la danse à claquette, un ballet et d'autres numéros. Pour terminer, on a donné une représentation très touchante de la scène de la Nativité.

Jardins

Chaque printemps on prépare un généreux lopin de terre qu'on répartit entre les détenues pour fins de jardinage. Durant l'année passée, on l'a divisé en 60 jardinets et on a distribué les graines et les plants aux femmes. L'intérêt dont on a fait preuve à l'égard de ce passe-temps était manifeste et je suis convaincu que c'est là une forme excellente de thérapie. Les jeunes tiges de fleur viennent de notre serre et les détenues, en plus de cultiver des légumes pour leur propre satisfaction, s'amuse à faire de belles plates-bandes et des carrés de fleurs.

La Société Elizabeth Fry

Les programmes du jeudi soir que cette Société a institués en juin 1955 ont continué sous la direction des membres intéressés. Durant l'année dernière, le dernier jeudi du mois a été consacré au divertissement des détenues. Au cours de ces soirées, on a eu de la musique d'orchestre, des parties de bingo, des concours de *whist* et de *bridge* ou des télémissions tardives. D'autres soirs, les membres de la Société ont donné des cours d'artisanat divers tels que la pyrogravure, le ciselage du cuivre, la fabrication de ceintures, etc.

La Société s'est méritée notre reconnaissance pour avoir obtenu un excellent professeur d'art, le Lieutenant J. Johnson, dont l'épouse est membre de cette Société. Cinq des jeunes détenues ont fait preuve de beaucoup d'intérêt et d'habileté dans les travaux artistiques. Les cours d'art se donnent chaque jeudi soir de 7 h. à 8 h. et demie.

RÉSUMÉ

La nomination du D^r G. D. Scott comme psychiatre et la mise à notre disposition des installations de son Institut de psychothérapeutique ont considérablement aidé notre personnel à prendre soin des détenues mentalement dérangées. En général les détenues ont joui d'une excellente santé. Le D^r W. Amodéo et le D^r H. W. Dunlop se sont occupés de tous les cas de maladie et de chirurgie à mesure qu'ils survenaient.

Nos deux aumôniers, le Révérend F. C. Whittington et le Père E. J. Way, de même que le Brigadier W. Mercer de l'Armée du Salut ont satisfait à nos besoins spirituels. Il y a eu une retraite au cours de mars dans les deux chapelles, protestante et catholique, retraite qui a été suivie par un bon nombre.

Notre surveillante en chef, M^{lle} L. Burke, remercie tous les membres de son personnel à la Prison des femmes, de même que tous les autres fonctionnaires des services avec lesquels elle a été parfois en relation. Sans leur collaboration et leur aide, il aurait été impossible de terminer l'année avec tout le succès qu'on y a remporté.

SERVICES TECHNIQUES

Toute l'année et particulièrement durant l'hiver plutôt rigoureux que nous avons eu, nos services techniques ont continué d'entretenir la centrale électrique et les canalisations, la tuyauterie, le système de chauffage et celui d'approvisionnement d'eau.

Les travaux énumérés ci-après, qui avaient été autorisés, ont été parachevés à la satisfaction générale:

- a) Réfection de l'immeuble C-3;
- b) Installation de canalisations électriques dans la forge;
- c) Installations de toilettes dans l'hôpital psychiatrique;
- d) Remplacement des lumières dans la Prison des femmes;
- e) Aérage du sous-sol, Prison des femmes;
- f) Réfections à la forge;
- g) Construction d'une cabine pour la nouvelle balance;
- h) Réparation de l'immeuble C-9;
- i) Réparation des tours d'enceinte;
- j) Rénovation de l'atelier du second à l'immeuble C-4;
- k) Aérage de l'immeuble renfermant l'atelier des jouets, C-7;
- l) Aérage du pavillon cellulaire, Prison des femmes;
- m) Système d'égout pour la nouvelle cuisine;
- n) Installation d'un système de chauffage, immeuble C-9;

- o) Remplacement du système de chauffage dans la chapelle protestante;
- p) Réfections à l'immeuble F-20;
- q) Canalisation pour la vapeur à l'immeuble A-1;
- r) Réajustement des compteurs à chaudière Bailey;
- s) Rénovation des canalisations électriques dans les rangées de cellules G et H;
- t) Approvisionnement d'eau chaude à l'hôpital;
- u) Construction de portiques extérieurs aux tours;
- v) Rénovation du plancher au 3^e immeuble A-1;
- w) Aérage de la conduite de service, Prison des femmes;
- x) Installation de douches dans le dortoir "D";
- y) Système de chauffage, Prison des femmes;
- z) Réparation du monte-plats électrique, immeuble C-23;
- a1) Approvisionnement d'eau, aile de l'est, pavillon cellulaire;
- a2) Remplacement des grosses canalisations amenant l'eau à l'immeuble B-3;
- a3) Réparation de la chaudière de la porcherie;
- a4) Remplacement de l'évier de la cuisine—résidence de l'ingénieur;
- a5) Réfections à la clinique dentaire; immeuble A-2.

Les détenus employés dans le service technique proprement dit étaient, le 31 mars 1959, au nombre de 42 ainsi qu'il suit:

Salle des chaudières, fonctionnement.....	1
Salle des chaudières, réparations.....	3
Salle des chaudières, cendres.....	11
Commis de bureau.....	3
Nettoyeurs.....	2
Électriciens.....	9
Plombiers.....	11
Égouts et canaux.....	1
Transport des seaux d'aisance dans les tours.....	1
	42

AGRICULTURE

La température a été des moins propice au début du printemps. Vers la mi-avril, on a pu mettre en terre un peu de semence, puis sont survenues des pluies froides qui retardèrent beaucoup la majeure partie de l'ensemencement.

Sans être abondante la récolte de fourrage était de bonne qualité; nous avons rempli deux silos d'ensilage de trèfle et un autre de maïs.

La récolte de céréales a été bonne, mais la température n'a pas été favorable pour la moisson.

Notre récolte de tomates, de choux et de haricots a été abondante et nous avons récolté suffisamment d'autres légumes pour répondre aux besoins de l'économat.

Notre troupeau de vaches Holstein est en bon état. L'approvisionnement de lait s'est maintenu à un niveau amplement suffisant durant toute l'année. Un certain nombre de nos bestiaux ont été exposés à la foire d'automne de Kingston et à l'exposition des "Grands Champions" tenue l'hiver à Ottawa, nous avons décroché un nombre raisonnable de prix à chacune.

Notre porcherie est maintenue en bon état de propreté et aucun animal ne souffre de maladie. Nous avons abattu environ 30 porcs par mois.

La conserverie a fonctionné presque toute l'année. Nous avons mis en conserve beaucoup plus de haricots et de tomates que durant les années précédentes. Nous avons réussi dans nos essais de gelée de pommes. Nous avons transformé nos choux en choucroute; en outre, nous en avons mis en conserve pour le printemps lorsque les approvisionnements de choux sont épuisés.

CONSTRUCTION

Tous les travaux de construction et d'entretien se font sous la surveillance générale de l'instructeur en chef des métiers, M. H. S. Frayn, et de son adjoint, M. S. W. Steward. Ils ont un personnel de bureau qui compte 4 détenus, deux copistes, un préposé aux dossiers et un dessinateur.

L'instructeur en chef des métiers (construction) se charge de la surveillance des sections suivantes: la forge et l'atelier d'usinage, la menuiserie, la maçonnerie, le transport motorisé ou garage, l'atelier de la ferblanterie, l'atelier de peinture, la carrière et l'équipe des manœuvres en construction aussi désignée équipe d'excavation.

Ces départements possèdent un effectif ouvrier de 197 détenus, qui travaillent sous la surveillance de 13 instructeurs et de sept gardiens. Les registres actuels de production indiquent que les sections susmentionnées ont transformé des matériaux d'une valeur réelle de \$70,805.87 et d'une valeur commerciale de \$201,401.81.

En ce qui concerne les sections qui relèvent de l'Instructeur en chef des métiers (construction) l'année fut intéressante et remplie d'imprévus. Il nous fallait dresser des plans, non seulement dans le domaine de la construction et des travaux d'entretien, mais également et pour une bonne part dans celui des travaux industriels pour nos ateliers d'usinage et de ferblanterie. Les résultats encourageants obtenus dans toutes ces activités sont attribuables à la collaboration et aux efforts qu'ont déployés certains instructeurs compétents et énergiques, ainsi qu'à la collaboration générale de tous les fonctionnaires supérieurs tant à la direction qu'à l'administration.

Forge et atelier d'usinage

Cette section a eu une année des plus active. Depuis l'incendie de 1954, toutes les nouvelles constructions et presque toutes les réfections sont de béton armé.

Cet atelier est surveillé par deux instructeurs qui, après entente mutuelle, répartissent le travail de la façon la plus pratique. Étant donné l'accroissement des besoins d'entretien à cause de l'âge de la prison et de l'incendie de 1954, il nous a été possible d'effectuer les travaux nécessaires de construction chez nous et une grande partie des travaux de construction et d'usinage requis à la nouvelle Institution de Joyceville.

Les détenus affectés à cette section se chiffrent en moyenne à 24.

Atelier de menuiserie (construction)

La section de la menuiserie comprend un personnel de trois instructeurs et d'environ 30 détenus. Presque tous les travaux effectués par cette section se rapportent à la construction et à l'entretien, ainsi qu'à des tâches nécessaires dans des domaines connexes, pour le Pénitencier de Kingston et pour l'École Pénitentiaire, de même qu'aux besoins considérables de l'Institution de Joyceville, en matière de portes, fenêtres, tablettes, escaliers, etc.

Le travail de cette section est subdivisé. Le fonctionnement général de l'atelier et les registres administratifs relèvent de l'instructeur J. Salsbury. Les travaux dans les projets importants de construction relèvent d'ordinaire de l'instructeur R. Batchelor. L'entretien général d'occasion et tous les travaux d'entretien aux logements, aux bâtiments de ferme et à la Prison des femmes

sont effectués sous la surveillance de l'instructeur E. Hector. Ces trois instructeurs sont tous d'excellents ouvriers dans leurs domaines respectifs. Ils peuvent calculer ce dont ils ont besoin, tracer des plans et parachever toute tâche qui leur est confiée.

Section de la maçonnerie

Les travaux de la section de la maçonnerie se font sous la surveillance de trois instructeurs. D'ordinaire, cette section peut compter sur un effectif d'environ 35 détenus et d'un garde.

Cette section a, pour principale fonction, d'effectuer tous les travaux de maçonnerie nouvelle et l'entretien de tous les murs à l'intérieur et à l'extérieur des immeubles, ainsi que des murs d'enceinte. Le projet le plus important qui lui a été assigné fut la construction de la nouvelle cuisine dont la maçonnerie est achevée dans une proportion de 95 p. 100.

L'année écoulée a été très difficile pour notre section de la maçonnerie. Le temps froid qui s'est installé au début de novembre a persisté jusqu'en mars. Très peu de travaux extérieurs ont pu être effectués économiquement; la construction de la nouvelle cuisine en a été sérieusement retardée.

La section compte des instructeurs très compétents et qui ont beaucoup d'expérience dans tous les aspects du métier. Ils peuvent poursuivre leur tâche avec un minimum de surveillance. Ils ont besoin de locaux spacieux et sont en mesure durant la "saison morte" de donner des cours professionnels. Ils n'ont pas l'espace voulu pour de tels cours, mais si l'on peut trouver l'espace convenable, ils pourront entreprendre ce travail additionnel.

Section du transport motorisé ou du garage

Le garage ne comprend pas seulement un atelier de réparation pour les moteurs, mais les préposés se chargent du transport des matériaux entrant dans la prison ou en sortant.

Le personnel de la section compte un instructeur, un garde et en moyenne 21 détenus. La section s'occupe de la machinerie de l'institution: 11 camions, 3 automobiles, 6 tracteurs, 3 compresseurs d'air, 5 malaxeurs à essence, des tondeuses de gazon, etc. Elle pourvoit également aux exigences de l'Institution de Joyceville et de l'École Pénitentiaire. Durant l'année elle a assuré l'entretien de 528 automobiles appartenant à la Douane, pour une valeur de \$1,239.79.

L'espace est trop petit pour pouvoir effectuer tous les travaux qu'il y aurait moyen d'effectuer autrement. Après l'incendie, on a pourvu seulement à l'entretien minimum, aussi plusieurs de nos camions doivent-ils demeurer à l'extérieur vu le manque de place pour les loger. La section fournit un rendement suffisant étant donné l'espace et le personnel limités mis à sa disposition.

Atelier de ferblanterie (construction)

L'atelier de tôlerie ou de ferblanterie occupe le même local que celui de la peinture (construction). Le même détenu tient les livres et s'occupe du facturage pour les deux sections. Cet atelier n'a qu'un instructeur qui se charge des travaux de construction et d'usinage nécessaires.

Nous avons effectué beaucoup de travaux pour le compte de la Recherche de défense, tant dans la fabrication que dans la réparation, de même que bien des réparations qui nous ont été confiées pour le compte du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Ces travaux, plus ceux qui s'imposaient en

tôlerie, tels que les poubelles, les plats à four, les seaux, et autres articles, pour le Pénitencier de Kingston, l'Institution de Joyceville, l'École Pénitentiaire et les nombreuses tâches particulières, ont constitué un programme chargé pour l'atelier. En outre, la section a dû voir à la pose et à la réparation de toutes les toitures multicouches ainsi qu'à l'entretien de tous les toits métalliques dans l'institution.

La section emploie en moyenne environ 14 détenus.

Atelier de peinture (construction)

Le personnel de l'atelier de peinture (construction) comprend deux instructeurs, un garde et quelque 18 détenus. La section est chargée de la peinture et de l'entretien décoratif à la Prison principale, à la Prison des femmes, à dix logements, à tous les bâtiments de ferme et d'un grand nombre de travaux dans l'École Pénitentiaire.

La section a été très occupée et s'est bien tirée d'affaire durant l'année dernière. C'est dû, dans une large mesure, aux efforts généreux de l'instructeur W. Boucher qui s'est chargé personnellement de toutes les estimations et des facturages de tous les matériaux de la section. Il a également organisé et dirigé tout le programme de travaux durant l'année.

La carrière

Notre carrière a fonctionné à un rythme plutôt ralenti l'année passée. Toutefois, nous avons pu satisfaire aux exigences de la Ville de Kingston, de même qu'à celles de l'Institution de Joyceville. Nous avons également fourni beaucoup de pierre à l'École Pénitentiaire et au Pénitencier de Collin's Bay chaque fois qu'on en a eu besoin.

Notre instructeur-carrier, M. P. Foley, dont la santé était chancelante depuis plusieurs années, a pris un congé pour raison de santé en novembre 1958, puis il a pris sa retraite. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et de nombreuses années de bonheur. Depuis la retraite de cet instructeur, nous avons exploité la carrière en utilisant divers gardes qui faisaient fonction d'instructeurs-carriers.

INDUSTRIE

Le service de la toilerie a continué de fonctionner durant toute l'année financière. Environ 85 p. 100 de sa production a été pour le compte du Ministère des Postes. Durant l'année, il a fabriqué entre autres articles des sacs à lettres, des sacs à colis, des sacs à journaux. Il a réparé pour le compte des Postes, de vieux sacs à courrier, des boîtes à lettres de tous genres et plusieurs autres articles divers. En outre, le service a effectué certains travaux pour le compte de la Commission des grains, la Commission géologique du Canada, le directeur des élections, la Gendarmerie Royale du Canada, le Ministère de la Défense Nationale, les Scouts, le personnel et pour d'autres pénitenciers.

L'atelier de la menuiserie industrielle a complété sa première année entière sous l'instructeur L. D. Bramley. Au cours de l'année, le service a rempli les commandes d'ordre industriel pour les membres du personnel, des gens de l'extérieur, ainsi que pour le compte d'autres pénitenciers ou institutions. La production totale pour l'année se répartit ainsi: Travaux particuliers pour le compte de fonctionnaires: \$2,357.48; pour le compte de gens de l'extérieur: \$10,360.93; pour le compte du pénitencier: \$4,962.63.

L'atelier de peinture industrielle a terminé une année entière sous la surveillance de l'instructeur A. A. Routledge. Le service a effectué des travaux pour le compte de membres du personnel du Pénitencier de Kingston et d'autres institutions. La plupart des travaux effectués par le service se rangent dans la catégorie des travaux faits sur commande, et leur finition relevait du service de la menuiserie industrielle.

L'atelier d'imprimerie continue de fonctionner efficacement sous la surveillance de l'instructeur L. D. Cook. Comme par le passé, le service a répondu aux besoins du pénitencier et a rempli les commandes venant de l'extérieur pour le compte de la Division des impressions et de la papeterie publiques, ainsi que pour le compte du Ministère de la Défense Nationale.

Le service de la cordonnerie a surtout travaillé à la réparation pour le compte des détenus et à la fabrication des bottes et souliers réglementaires pour les fonctionnaires. Ce service a fabriqué entre autres articles: 1,075 paires de pantoufles que les détenus portent dans leurs cellules, 321 ceintures que l'on fournit à la libération et 56 ceintures indiennes pour le compte de la Division des Affaires Indiennes, Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Le service de la confection a fabriqué, sous l'habile surveillance de l'instructeur H. Limbert et de l'instructeur D. Hunter, des articles de vêtement en conformité du programme de confection de vêtements pour le compte des pénitenciers. Ces vêtements comprenaient les uniformes des fonctionnaires, ceux de l'École Pénitentiaire, les habits propres aux aumôniers, les complets (de tous genres), paletots et pardessus pour les détenus à leur libération, les chemises de coutil rayé pour les détenus.

Il nous fait plaisir de signaler que toutes les commandes destinées à répondre aux besoins de 1958-1959 ont été remplies d'une façon satisfaisante. On a confectionné en tout 62 uniformes pour policiers, chefs, sous-chefs et conseillers indiens, pour le compte de la Division des Affaires Indiennes, Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, ainsi que les accessoires, ce qui comprend les bottes, chapeaux, chemises, foulards, cravates, chaussettes et écussons. Le service de la confection a aussi rempli le nombre habituel de commandes qui nous viennent des fonctionnaires, ce qui comporte la fabrication de complets, pardessus, paletots, pantalons, et le reste. Le service a également effectué un peu de réparation.

SERVICE DE CLASSEMENT

Il s'est produit de si nombreux changements, l'an dernier, dans le personnel du service de classement (retraites, avancements, adjonctions de personnel) que tous les employés de ce service ont dû s'adapter sans cesse à de nouvelles situations et travailler à plein rendement sans arrêt. Étant donné le nombre sans précédent de détenus, on peut sincèrement affirmer que le service de classement a été à la hauteur de la tâche et que les résultats ont dépassé toutes les espérances. D'autre part, ce fut une année fructueuse pour tous les employés de ce service, qui étaient heureux du tour de force qu'ils avaient accompli.

Le principal événement de l'année a été sans doute le déplacement de M. W. F. Carabine, préposé senior au classement, qui est passé au Service National des Libérations Conditionnelles à Ottawa, après huit ans de service dévoué ici. Nous avons perdu en M. Carabine un employé compétent dont le souci était l'amélioration constante de notre service de classement; l'orientation actuelle de notre service se fonde sur les bases que M. Carabine a jetées. L'an dernier,

également, M. J. Csank, psychologue, nous a quittés afin d'occuper un emploi de psychologue senior au service de recherches des Affaires des Anciens Combattants de Sainte-Anne-de-Bellevue, près de Montréal. M. Csank travaillait ici depuis novembre 1956. Parmi ses nombreux apports, nous lui devons la préparation de la batterie de tests de Rorschach, tests de projection élaborés pour nos propres fins et qui constituent, en psychologie, notre principal outil nous permettant d'atteindre l'inconscient de tous les détenus, d'une façon rapide et efficace. Nous exprimons nos meilleurs souhaits à ces deux précieux employés dans leurs nouvelles fonctions.

Au cours de l'an dernier aussi, M. M. Gauthier a été nommé psychologue senior et a pris la direction du service de classement au départ de M. Carabine. Voici d'autres changements et avancements qui se sont produits dans le service de classement: M. J. P. Sullivan a été promu d'adjoint au classement à préposé au classement classe 1; M. J. D. Clark, de commis-sténographe senior P.A. 4 au poste d'adjoint au classement; M. W. J. Glenn a été nommé commis-sténographe senior P.A. 5 en remplacement de M. M. I. Held qui remplit maintenant la même fonction à l'Institution de Joyceville; M. A.-J.-H. Gagné est maintenant commis-sténographe senior P.A. 4.

Depuis le 3 novembre 1958, une nouvelle façon de procéder a été instituée au service de classement. Tout nouveau détenu subit maintenant une épreuve de groupe dès son arrivée à l'institution; tous les détenus subissent l'épreuve Beta révisée (test de capacité intellectuelle) et la batterie de tests de Rorschach (épreuve de projection). Ces épreuves donnent une bonne idée du développement intellectuel et des ressources personnelles d'un individu et permettent aux membres de l'équipe de rééducation de déterminer, d'une façon beaucoup plus facile et beaucoup plus objective, les motifs profonds de son activité criminelle. Les deux épreuves sont analysées par les psychologues, ce qui nécessite, cela va de soi, une conférence entre ceux qui dirigent les entrevues et les psychologues. Nous sommes des plus satisfaits des conséquences heureuses de cette façon de procéder.

Les premiers rapports ont été considérablement améliorés; une comparaison entre les rapports de l'an dernier et ceux d'aujourd'hui révèle une différence frappante, ce qui, dans le présent cas, constitue une amélioration. Il est maintenant plus facile de déterminer quel genre de traitement il faut appliquer dans chaque cas. De cette façon, on accorde une attention semblable à tous les détenus sans distinction injuste. Grâce à cette nouvelle initiative, des cas plus nombreux sont soumis au psychiatre et il y a plus de conférences et de discussions de cas. Cette façon de procéder a contribué à établir des relations encore plus étroites entre le personnel de classement, les psychologues et le psychiatre.

La thérapie collective est maintenant bien établie au sein de notre institution. On a formé trois groupes et les succès obtenus ont été étonnants. Les détenus qui faisaient partie de ces groupes se sont très bien prêtés à cette thérapie et manifestent maintenant leur appréciation en encourageant d'autres détenus à suivre ce genre de traitement. En augmentant le personnel, on espère doubler et même tripler le nombre des groupes en 1959-1960.

Les connaissances de nos psychologues ont également été mises à la disposition de notre bureau du personnel, non seulement pour l'application et l'interprétation des épreuves, mais aussi pour l'amélioration des techniques de sélection à l'égard de ceux qui veulent devenir fonctionnaires de pénitenciers. Nos

psychologues ont d'abord effectué des recherches afin de déterminer les principales qualités qu'un bon fonctionnaire doit posséder pour remplir son travail d'une façon efficace. On a tiré des conclusions à la suite d'une étude faite sur des fonctionnaires choisis (gardes) de cette institution; les résultats obtenus sont très importants, surtout en ce qui concerne le choix de nouveaux candidats. En outre, ce service travaille présentement à établir une formule que les membres du Comité de sélection du personnel pourraient utiliser dans le choix des employés. Cette formule aurait pour but d'obtenir une appréciation objective et suffisante du candidat et d'éviter ainsi, par la même occasion, de porter un faux jugement. Une formule provisoire a été mise à l'essai dans le choix de nouveaux candidats en mars 1959; on y a proposé des modifications d'ordre secondaire sur lesquelles on travaille présentement. Bien que cette formule d'appréciation ne soit que provisoire, elle constitue, de l'avis des membres du Comité de sélection du personnel, une amélioration marquée en ce qui concerne le choix du personnel.

Le groupe Aurora des Alcooliques Anonymes continue de fonctionner d'une façon très satisfaisante. Des Alcooliques Anonymes de l'"extérieur" appuient constamment ce groupe. En outre, afin d'intéresser au groupe Aurora autant de détenus alcooliques que possible, un membre du groupe a été nommé à plein temps à cette fin l'an dernier. Cette position a été créée en novembre 1958 (une nouvelle nomination a lieu tous les trois mois) et les résultats sont déjà très encourageants. Le rôle du détenu nommé pour trois mois consiste à se mettre en communication avec les nouveaux détenus qui sont alcooliques, à les entretenir de leurs problèmes communs, à leur expliquer ce qu'est le groupe des Alcooliques Anonymes et à les inviter aux réunions. Le groupe est passé de 14 à 68 membres en trois mois. Étant donné que ces nouveaux membres ne connaissaient pas les règles élémentaires du programme des Alcooliques Anonymes, il a fallu organiser trois classes; ces classes avaient lieu sur semaine (une fois par semaine) dans la chambre du Conseil du service de classement et duraient une heure et demie chacune. Elles ont débuté au milieu de février et se sont terminées à la fin de mars; chaque groupe tenait six séances de discussion concernant des questions relatives aux Alcooliques Anonymes et l'intégration des 12 étapes du programme des Alcooliques Anonymes. De cette façon, les participants ont acquis une meilleure connaissance du programme et ont maintenant plus hâte de participer à l'activité du groupe Aurora.

Le service de classement a connu une année exceptionnelle en ce qui concerne la qualité du travail et la production. De nombreuses innovations ont également eu lieu au cours de l'année et elles ont été bien acceptées; nous sommes particulièrement heureux que nos principes soient mieux compris et appuyés par les autorités supérieures. Les adjonctions de personnel à notre service de classement, l'appui constant des fonctionnaires senior de cette institution, voilà autant de faits qui, à notre avis, constituent une approbation de notre travail.

Les membres de notre service de classement désirent exprimer leurs sincères remerciements au Commissaire des Pénitenciers et à son personnel du bureau central, aux membres du personnel de cette institution, ainsi qu'à toutes les autres personnes qui ont collaboré avec ce service. Tous les membres de notre service de classement méritent des félicitations, je crois, pour le magnifique travail qu'ils ont accompli et qu'ils accomplissent encore.

Durant toute l'année financière, la société John Howard d'Ontario a continué de jouer un rôle très important au Pénitencier de Kingston, en ce qui concerne le programme de réadaptation. Cette société a accordé des entrevues à

plus de détenus cette année que par les années passées et elle a élaboré des programmes plus pratiques relativement aux cas de libération graduelle. Le représentant local de la Société John Howard prend maintenant une part active à ce dernier genre de libération; or, sans le traitement habile et compétent de ces cas, le programme ne pouvait pas être mené à bonne fin. Je tiens à remercier M. A. M. Kirkpatrick, administrateur exécutif de la Société John Howard, ses collègues de Toronto et d'ailleurs, ainsi que M. W. F. McCable, secrétaire exécutif de la Société John Howard, ici à Kingston, pour l'excellent travail de liaison qui s'est perpétué entre notre service de classement et la société.

Conscient des besoins quotidiens du Service National de Placement, notre service de classement a collaboré avec lui en organisant des entrevues, en s'occupant des livrets d'assurance-chômage et en fournissant des renseignements nécessaires au moyen de rapports de pré-libération. Ce programme a été mis à exécution à la satisfaction de tous les intéressés au cours des douze derniers mois; les différents représentants du bureau du Service National de Placement, à Kingston, ont toujours pleinement collaboré, s'efforçant de trouver de l'emploi pour les détenus dès leur sortie du pénitencier, si possible.

Comme par le passé, les aumôniers, le Père E. J. Way, aumônier catholique, le Révérend F. C. Whittington, aumônier protestant, le brigadier W. Mercer de l'Armée du Salut, et le rabbin J. Bassan, aumônier juif, ont collaboré à fond avec notre service de classement et ont toujours été à la disposition des organismes extérieurs, relativement aux détenus, lorsque des consultations entre l'aumônier et le représentant étaient utiles.

FORMATION DES PRÉPOSÉS AU CLASSEMENT

Tous les préposés nouvellement nommés reçoivent une formation d'orientation d'une à deux semaines sous la direction de notre préposé à la formation au sein du service, le garde F. C. Pitt.

Il est reconnu que la coutume, établie par le Comité de sélection du personnel, d'envoyer les préposés à la surveillance, qui ont besoin d'une formation particulière, au préposé à la formation au sein du service, a été d'une aide précieuse non seulement à l'égard des préposés eux-mêmes mais à l'administration en général.

Comme l'an dernier, on a organisé en octobre un concours de tir au fusil et au revolver entre les membres du personnel. L'amélioration générale de l'habileté au tir et l'enthousiasme des participants ont fait ressortir la valeur des concours entre équipes.

Au cours de l'année financière, vingt-sept préposés au classement ont suivi des cours de formation à l'École Pénitentiaire. La valeur de ces cours s'est révélée très précieuse pour les membres de notre personnel.

On a organisé, à la nouvelle institution de Joyceville, deux cours d'une semaine destinés à la formation au sein du service des préposés à la surveillance nouvellement nommés.

Malheureusement, à cause de leurs nombreuses fonctions, les membres du personnel n'ont pu organiser des classes d'instruction élémentaire durant l'hiver, comme cela se faisait les années précédentes. Cependant, on prévoit que grâce à l'ouverture de la nouvelle institution de Joyceville, nos détenus seront moins nombreux, ce qui permettra à l'avenir de reprendre cette étape précieuse de la formation des préposés à la surveillance.

LOISIRS

Comme l'an dernier, au cours des mois d'été, depuis la mise en vigueur de l'heure avancée jusqu'au retour à l'heure normale de l'Est, on a autorisé des exercices le soir. Personne n'a abusé de cette permission et l'on n'a signalé aucun manquement à la sécurité ni à la discipline; comme l'année précédente, ces exercices du soir n'ont pas nui aux périodes d'exercice du jour et le temps supplémentaire passé au grand air a été avantageux pour tous ceux qui y ont participé.

On a acheté d'autres appareils de télévision à même les dons faits à la Caisse de bienfaisance des détenus; on en a installé un dans le dortoir "F" et un autre dans le dortoir "G", ce qui porte à onze le nombre d'appareils installés dans des endroits privilégiés. La télévision a été reconnue comme un bon moyen de divertissement et a aidé à soulager la tension, contribuant ainsi au bon ordre et à la discipline.

Le pavillon de récréation a été utilisé pendant toute l'année et a fourni de l'espace supplémentaire pendant les mois d'été pour les jeux de fin de semaine. La scène a été améliorée par l'achat de contre-enroulements en dérivation fixés au plafond et d'une cantonnière, ainsi que par l'installation et la décoration d'un arrière-plan permanent.

Les jeux d'été en plein air ont commencé par la balle molle en avril; on a formé une ligue de six équipes qui jouait trois parties chaque fin de semaine; on a aussi choisi une équipe des meilleurs joueurs, appelée les "Saints", qui se mesurait à une équipe de l'extérieur chaque fin de semaine et les jours de congé. En plus de la balle molle organisée, on jouait beaucoup au baseball en équipes réduites pendant les périodes d'exercice de jour et du soir. En septembre, on a formé une ligue de soccer composée de quatre équipes; les équipes ont joué régulièrement toute la saison et ce jeu s'est révélé populaire pour tous les intéressés. En novembre, cette saison, on a commencé à jouer au football; ce sport a été accueilli avec enthousiasme et l'on a continué à le jouer pendant le reste de la saison. Les poids et haltères, le lancement de fers à cheval et la balle au mur ont également été populaires pendant toute l'année.

Pour la première fois, des films ont été présentés l'année entière. On a commencé à montrer des films à titre d'essai, en vue de fournir un divertissement aux détenus qui n'étaient pas intéressés aux sports en public. A cause du succès obtenu et de la vogue de ce divertissement, il importe de le continuer aussi longtemps que les détenus seront aussi nombreux. Des films ont été présentés aux endroits suivants chaque fin de semaine: au pavillon de récréation, à l'hôpital, à la prison des femmes et, en février, on en a aussi montré à l'hôpital de psychiatrie. Quatre concerts ont été donnés pendant l'année, dont deux, en avril et décembre, par des groupes de l'endroit. Mademoiselle Katie Murtaugh a amené deux groupes d'artistes professionnels de Toronto en novembre et en mars; ces concerts ont été bien accueillis et ont apporté une distraction différente des jeux réguliers de fin de semaine.

En octobre, on a commencé à enseigner la boxe à raison d'une classe le matin et une l'après-midi; cette instruction s'est continuée pendant tous les mois d'hiver et chaque classe comprenait régulièrement une moyenne de trente hommes. Le clou du programme a été deux excellentes démonstrations de boxe, tenues en décembre et en février. Les membres du personnel et leurs amis, de même que plusieurs personnalités de l'endroit et visiteurs distingués ont également pu assister aux rencontres.

L'hiver dernier, on a joué au ballon volant à titre d'essai dans le pavillon de récréation. A cause de la vogue de ce passe-temps, il faudrait jouer au ballon volant à l'extérieur durant la belle saison.

PASSE-TEMPS

Les travaux d'artisanat ont augmenté et constituent encore le passe-temps le plus populaire dans les cellules. On a étalé les travaux des détenus à l'exposition de printemps de Kingston et à la foire d'automne de Kingston. Notre surveillant de récréation et le commis du préposé en chef de la formation du Pénitencier de Collin's Bay ont assisté à un dîner annuel de la Société John Howard à Toronto, le 5 mai 1958, et y ont exposé des travaux d'artisanat et des objets fabriqués par les détenus qui suivent des cours de formation professionnelle.

Nombre de détenus inscrits dans le groupe d'artisanat.....	410
Vente des travaux d'artisanat.....	\$18,794.24
Valeur approximative des colis expédiés.....	\$35,000.00

CONCLUSION

Je tiens à remercier le Commissaire des Pénitenciers et son personnel du bureau central pour leur compréhension et l'excellente collaboration qu'ils ont manifestée à moi-même ainsi qu'aux autres fonctionnaires senior et junior de cette institution pendant toute l'année.

Je remercie les fonctionnaires supérieurs et tout le personnel de cette institution, la surveillante et le personnel de la Prison des femmes, les directeurs et le personnel du Pénitencier de Collin's Bay et de l'Institution de Joyceville, ainsi que le personnel de l'École Pénitentiaire, pour la collaboration et l'appui qu'ils nous ont accordés pendant toute l'année.

Je remercie également le personnel du bureau du directeur pour la loyauté dont ils ont fait preuve, pour le grand nombre de questions administratives qu'ils ont aidé à régler, ainsi que pour la collaboration et l'aide qu'ils ont apportées à tous les autres services.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

G. LEBEL, *directeur*

Le nombre de détenus le 31 mars 1958 était de 1,371. Durant l'année, 963 détenus ont été admis et 892 ont été libérés. Il y avait donc 1,442 détenus inscrits au registre le 31 mars 1959. Voici comment se répartissent les détenus incarcérés et libérés:

Incarcérés

Reçus des prisons communes.....	897
Reçus d'autres pénitenciers:	
Du Centre Fédéral de Formation.....	38
Du Pénitencier de Kingston.....	10
Du Pénitencier de Collin's Bay.....	3
Du Pénitencier de Dorchester.....	1
	52
Pour violation des engagements contractés en vue d'une libération conditionnelle.....	14
Total des détenus incarcérés.....	963

Libérés

Expiration de la peine.....	224
Libération conditionnelle.....	112
Libération sans condition.....	157
Transferts, la plupart au Centre Fédéral de Formation, les autres aux Pénitenciers de Kingston, de Collin's Bay et de Dorchester.....	383
Décès.....	7
Autre motif (expulsion du pays).....	9
Total des détenus libérés.....	892

Le 31 mars 1959, plus de 200 détenus, soit un nombre sans précédent, auraient dû être transférés au pénitencier, mais leur admission a été remise à plus tard à cause du manque de cellules. Au moment où le présent rapport a été rédigé, la situation s'était améliorée, grâce à l'ouverture de nouveaux locaux temporaires. L'Amnistie du 23 juin nous a beaucoup aidés.

Le nombre total des 1,442 détenus inscrits au registre comprend 50 détenus incarcérés dans le Camp de Valleyfield. Ce camp a été ouvert en février 1959 en vue d'y recevoir des détenus qui avaient purgé la plus grande partie de leur peine. De fait, il peut en recevoir 100.

ROULEMENT DU PERSONNEL

Effectif des fonctionnaires le 1 ^{er} avril 1958.....	402
Engagés.....	66
Transférés du Centre Fédéral de Formation.....	8
Total.....	476
Ont démissionné.....	13
Sont décédés.....	4
Ont pris leur retraite.....	4
Mis à leur retraite afin d'accroître le rendement des services.....	1
Transféré au Centre Fédéral de Formation.....	1
	23
Effectif des fonctionnaires le 31 mars 1959.....	453
Les fonctionnaires qui ont pris leur retraite sont:	
MM. St-Gelais, G.-J. (fonctionnaire d'hôpital).....	7-10-58
Labelle, J.-N. (instructeur en ferblanterie).....	14-11-58
Beauchamp, P. (ingénieur adjoint).....	1-1-59
Archambault, P.-E. (Garde classe 1).....	23- 1-59

SERVICE DE L'ÉCONOMAT

La renommée de notre économiste s'est maintenue pendant toute l'année, malgré les très nombreuses personnes à nourrir et le grand nombre de salles à manger. On a servi près de 1,500,000 repas aux détenus et plus de 72,000 aux fonctionnaires.

A cause de l'augmentation de notre personnel, il faudra acheter d'autres chaises et d'autres tables pour accommoder les 250 fonctionnaires qui prennent le repas du midi. Le réfectoire actuel avait d'abord été aménagé pour recevoir environ 150 fonctionnaires.

En tout, 90 détenus travaillent dans la cuisine; plusieurs ont tiré parti des installations supplémentaires pour suivre des cours de pâtisserie, de boulangerie, d'art culinaire, etc.

On s'est appliqué d'une façon particulière à garder la cuisine aussi propre que possible. Elle est régulièrement nettoyée, brossée, frottée et lavée tous les jours. On attache une importance particulière à l'entretien du matériel ainsi qu'au peignage, au lavage et au nettoyage des murs et plafonds.

On a acheté pour \$3,700 de petits ustensiles, principalement des pots de modèle régulier, en aluminium, de diverses grandeurs (pour environ \$800), des bouilloires (\$370), des terrines à pâte, 6', (\$253), des plateaux en aluminium et des timbales pour le déplacement des détenus (\$440), etc.

Transformation des viandes et produits agricoles

Une grande quantité de légumes variés a été transformée en marinades, aigres ou douces, au coût de \$940. Le prix coûtant des produits obtenus à partir de la viande fraîche de bœuf ou de porc dépassait \$20,000. L'économiste a acheté à notre service de la ferme, de la viande, des légumes et du lait pour plus de \$46,000, les produits principaux étant le porc (\$21,600), les œufs (\$6,600), les légumes (\$1,900), le bœuf (\$1,500), le lait (\$7,800) et les conserves (\$5,700).

Plus de 90 tonnes de pain ont été produites pour le Centre Fédéral de Formation.

Étant donné le nombre inusité et toujours croissant de nos détenus, qui exige l'emploi de gardes supplémentaires, notre cuisine est beaucoup trop petite. Nous constatons donc avec plaisir qu'un autre pénitencier (la nouvelle institution du Québec) est en voie d'aménagement. Cette entreprise, une fois achevée, apportera quelque soulagement à notre économiste.

FERME

L'activité agricole s'est poursuivie avec d'assez bons résultats malgré les conditions atmosphériques peu favorables. L'ensemencement a été affecté par le froid et des pluies continuelles. Le mauvais temps s'est également fait sentir en automne, retardant la moisson et la récolte des légumes. Néanmoins, la production dans son ensemble peut être qualifiée d'assez satisfaisante; le tableau suivant permettra de faire la comparaison avec les années précédentes:

	1955-1956	1956-1957	1957-1958	1958-1959
Pommes de terre..... (livres)	313,135	169,585	360,441	220,086
Betteraves..... "	37,125	39,211	38,545	22,270
Carottes..... "	37,470	76,425	80,760	49,715
Oignons..... "	12,585	26,115	30,365	27,250
Tomates..... "	110,715	23,900	110,720	35,555
Choux..... "	29,416	21,729	38,110	45,215
Autres légumes..... "	131,067	57,851	102,159	117,214
	<hr/> 671,513	<hr/> 414,816	<hr/> 761,100	<hr/> 517,305
<i>Céréales</i>				
Orge..... (en boisseaux)	200	1,000	775
Avoine..... "	4,800	6,400	9,100	6,000
	<hr/> 5,000	<hr/> 7,400	<hr/> 9,875	<hr/> 6,000
<i>Légumes de provende et paille</i>				
Foin..... (tonnes)	300	400	375	375
Fourrage vert..... "	110	110	180	125
Mais d'ensilage..... "	100	60
Paille..... "	180	225	265	270
	<hr/> 590	<hr/> 835	<hr/> 820	<hr/> 830

Savon de mélange

La fabrication du savon de mélange à la porcherie donne, comme d'habitude, des résultats satisfaisants. On y a produit en tout, cette année, 8,000 livres de savon brun, ce qui représente une économie de \$500 environ, tout en constituant une méthode utile de se débarrasser des déchets d'abattage sans recourir au procédé chimique.

Serre et fleurs

Notre serre s'est révélée une véritable acquisition, permettant de cultiver les grandes quantités de fleurs requises dans nos jardins, tant au Centre Fédéral de Formation qu'à Saint-Vincent-de-Paul. On y produit aussi beaucoup de légumes.

Porcherie

La production de porc de la porcherie a atteint 168,670 livres, ce qui représente une augmentation sur les années précédentes. La vente de porc à la cuisine représente plus de \$21,000; si l'on fait la comparaison avec les prix de gros pratiqués à l'extérieur, elle constitue, pour le pénitencier, une économie nette d'approximativement \$32,000.

Conserverie

La conserverie a eu beaucoup de travail pendant la saison d'été, qui va de juin jusqu'à novembre ou décembre. Le volume des divers légumes et fruits mis en boîtes dépasse 24,000 gallons, dont la valeur au pénitencier est estimée à un peu plus de \$15,000, ce qui signifie un profit de plus de \$5,000 pour l'institution.

Grenier

L'installation, dans notre porcherie, d'un grenier utilisant de puissantes machines constitue un appoint précieux pour la ferme du pénitencier. Notre statistique agricole révèle que plus de 11,000 sacs d'aliments complets, de 100 livres chacun, ont été préparés au cours de l'année, ce qui a permis à l'institution de réaliser un bénéfice net de plus de \$14,000.

Poulailler

La quantité d'œufs livrée à la cuisine dépasse 21,950 douzaines, soit une augmentation de 3,000 sur l'année précédente. La valeur des œufs vendus à la cuisine constitue, par rapport aux prix de gros pratiqués à l'extérieur, une économie de plus de \$4,600 pour le pénitencier.

Troupeau laitier

Le lait livré à la cuisine pendant l'année dépasse 35,000 gallons. Plusieurs vaches ont été abattues au cours de l'année et livrées à l'économat; elles représentaient une valeur de \$1,500 (prix du pénitencier). En outre, 4 jeunes taureaux et 7 génisses ont été vendues quelque \$1,200 à des cultivateurs de l'extérieur. La vente de lait et de viande de bœuf à l'économat comporte un écart de \$18,000 entre le prix du pénitencier et les prix de gros pratiqués à l'extérieur, ce qui peut être considéré comme une économie sensible dans le budget du pénitencier.

BIBLIOTHÈQUE

Un grand nombre de revues françaises et anglaises sont diffusées parmi les détenus. Livres et revues sont de nature diverse. On y trouve des œuvres d'imagination et d'autres ouvrages, y compris des traités techniques. Le bibliothécaire a relevé une légère diminution des lectures d'ouvrages d'imagination, parce que bon nombre de nos détenus occupent des dortoirs où ils lisent leurs propres journaux, écoutent la radio ou regardent la télévision.

Pen-O-Rama

L'imprimerie du pénitencier produit toujours quelque 3,400 exemplaires bilingues et généralement bimestriels de notre revue. Environ 1,600 exemplaires sont distribués aux détenus, le reste étant envoyé, à titre gracieux, soit aux autres pénitenciers, soit au Ministère de la Justice, à Ottawa; un certain nombre d'exemplaires sont aussi vendus par des entreprises de l'extérieur.

Le bibliothécaire, étant également préposé à la machine à multocopier Gestetner, exécute un travail considérable d'imprimerie pour l'institution, c'est-à-dire pour l'école, l'hôpital, le comité des détenus et les services administratifs. Il imprime aussi les deux revues des Alcooliques Anonymes, *Crossroads* et *l'Ambassadeur*, ainsi que des publications de la Ligue du Sacré-Cœur.

LINGERIE ET BUANDERIE

Dans la lingerie-buanderie, où fonctionne les machines à laver de l'institution, on confectionne également de grandes quantités de chaussettes de laine, de serviettes, de draps de lit, de taies d'oreiller et d'étiquettes pour vêtements. Le coût de la matière première utilisée dans cette fabrication s'établit annuellement à \$11,000 environ.

Le volume de linge lavé durant l'année dépasse 250 tonnes (pesé à sec). La buanderie utilise aussi des appareils pour nettoyer les vêtements à sec.

SERVICE TECHNIQUE

Les branchements des services d'utilité publique sur le terrain du pénitencier et dans les logements de l'État ont été maintenus en bon état sous la surveillance de l'ingénieur du pénitencier. Celui-ci a vu également à l'entretien des voitures, des tracteurs et des machines de chantiers.

Des branchements ont été faits lors de la réalisation des plus importantes entreprises de cette année, la construction du bâtiment industriel C-19 et la transformation de l'ancienne bibliothèque en salle de récréation.

STATISTIQUES

Dépenses de courant: \$25,500 (en chiffres ronds), y compris le Centre Fédéral de Formation, dont on a récupéré presque \$6,500.

Exprimé en gallons impériaux, le volume d'eau produit durant l'année s'est monté à 177,450,000. Les meilleurs consommateurs ou clients ont été, d'abord, le Centre Fédéral de Formation (32 millions), le Collège Laval (5 millions), le Couvent (près de 2 millions) et la ville de Saint-Vincent-de-Paul (un peu plus de 600,000). Le coût des matières utilisées pour le traitement de l'eau dépasse légèrement \$6,000, montant sur lequel nous avons récupéré \$1,200 de la clientèle et plus de \$3,000 du Centre Fédéral de Formation.

Livres de vapeur produites dans la salle des chaudières: 260 millions; frais de fonctionnement: \$13,000; coût du charbon: \$159,000. Un montant global de \$41,300 a été récupéré du Centre Fédéral de Formation, de sorte que le coût de la consommation au pénitencier s'élève à \$130,300.

Les dépenses au titre de l'usage des tracteurs, camions et autres véhicules ont été de \$7,000, tandis que l'entretien de ce matériel représente environ \$10,000.

SERVICE DE L'INSTRUCTEUR EN CHEF DES MÉTIERS

La direction du service industriel a changé de main cette année. M. LeCorre, promu surveillant en chef du Camp de Valleyfield, a été remplacé par M. St-Cyr, instructeur en menuiserie.

D'après la statistique fournie par ce service, plusieurs ateliers du pénitencier ont été fort occupés, au cours de la dernière année financière, à travailler pour les organismes suivants:

a) Pour le pénitencier.....	\$44,500.00	
b) Pour les autres pénitenciers.....	46,000.00	
c) Pour le personnel (matières et revenu).....	3,800.00	
d) Pour d'autres organismes du gouvernement:		
matières.....	\$51,500.00	
revenu.....	93,000.00	144,500.00
		<u>\$238,800.00</u>

Selon la quantité de matières et le montant du revenu, on peut répartir les divers ateliers industriels ainsi qu'il suit:

Toilerie.....	\$ 60,000.00
Menuiserie et peinture.....	37,000.00
Atelier de confection.....	40,000.00
Cordonnerie.....	33,000.00
Forge, mécanique et soudure.....	20,000.00
Tôlerie.....	18,000.00
Reliure.....	11,000.00
Réparation de meubles.....	10,000.00
Réparation de classeurs.....	6,000.00
Balais et brosses.....	5,000.00
	<u>\$240,000.00</u>

Construction et entretien

Les principales entreprises achevées cette année sont :

- a) La transformation de l'ancien bâtiment B-12 (salle des gardes) en un centre de psychiatrie. Le service médical, qui avait grand besoin de locaux supplémentaires, a vivement apprécié ce nouvel aménagement.
- b) La deuxième entreprise la plus importante a été la transformation de l'ancienne bibliothèque, qui servait jusqu'ici de chapelle catholique, en une nouvelle salle de récréation, qui peut servir, à l'occasion, de salle de théâtre. On s'en sert également presque chaque semaine, chaque fois qu'on montre des films aux détenus. Cette salle compte 700 sièges, fixés cinq par cinq au moyen de baguettes de bois franc boulonnées.
- c) La transformation de l'ancien poste d'incendie (bâtiment C-13) en un nouvel atelier pour le service des passe-temps. Cette pièce sert également de salle d'attente pour les détenus qui sont convoqués au bâtiment de l'administration.
- d) La décoration, la peinture, le nettoyage et la réparation des bancs de la chapelle catholique s'imposaient depuis longtemps, et ont ajouté à la beauté de cette chapelle.
- e) Des réparations importantes ont également été faites à certains logements du terrain réservé, de même qu'à la carrière, à la porcherie et au bâtiment d'entreposage.

Au nombre des entreprises non achevées le 31 mars 1959, je dois signaler la construction du dortoir B-17, ainsi que la transformation du bâtiment C-21, qui servait jusqu'ici à la fabrication de blocs de ciment. Ce bâtiment a été transformé en dortoir, qui abrite maintenant 50 détenus.

L'atelier de l'entretien a assuré la réparation des bâtiments, de l'ameublement, des outils, des machines, du matériel etc., et cela pour tous les services de l'institution, y compris les logements du terrain réservé. Le coût des matières utilisées dans ces diverses réparations dépasse \$6,000.

La carrière, le chantier de pierre et la fabrication des blocs de ciment ont également été sous la direction de l'instructeur en chef des métiers (C). La production de ces trois services se répartit comme il suit :

- a) Carrière: 10,800 tonnes.
- b) Chantier de pierre: près de 3,000 pieds cubes.
- c) Jeunes maçons (blocs et briques): matières s'élevant à \$1,100. On a fabriqué environ 12,000 blocs de diverses dimensions et 12,000 briques de ciment.

SERVICES HOSPITALIERS

Le principal événement à signaler dans le domaine des services hospitaliers, cette année, est l'installation du service de psychiatrie dans ses propres locaux, dans le bâtiment B-12 rénové spécialement à cette fin. On a maintenant deux services distincts et autonomes.

Le médecin signale que, de façon générale, la santé des détenus s'est maintenue à un haut niveau au cours de l'année. A la fin de mars 1959, il y a eu une légère épidémie de grippe, sans conséquence grave.

Sur environ 1,400 détenus, une centaine en moyenne se sont présentés à la visite des malades chaque matin. Il y a eu 669 malades hospitalisés au cours de l'année, ce qui représente un total de 7,100 jours d'hospitalisation. Quatorze détenus ont subi, au cours de l'année, des blessures graves qui ont nécessité une intervention chirurgicale ou des soins médicaux. En outre, il y a eu 65 interventions chirurgicales au cours de l'année, dont 20 jugées d'importance secondaire. Sur ces 65 interventions, 19 ont été pratiquées sur les détenus du Centre Fédéral de Formation.

L'oculiste a donné 272 consultations au cours de l'année; le dermatologiste, le neurologue, l'orthopédiste et le spécialiste des maladies pulmonaires en ont donné, pour leur part, 190 au total.

Le service dentaire a également fonctionné de façon tout à fait satisfaisante. Plus de 3,000 détenus ont bénéficié de soins dentaires au cours de l'année, et 1,460 prothèses dentaires ont été faites ou réparées. Notre laboratoire a fabriqué 1,215 dentiers de diverses dimensions et couleurs.

La Société Canadienne de la Croix-Rouge a recueilli du sang à deux reprises cette année et, chaque fois, les résultats ont été tout à fait satisfaisants; près de 1,000 bouteilles ont été recueillies à chacune des cliniques.

La Ligue Antituberculeuse de Montréal a également fait radiographier nos détenus et nos fonctionnaires, en août 1958, et les résultats, semble-t-il, ont été satisfaisants. On a décelé des indices de tuberculose chez trois détenus, qui ont reçu un traitement médical approprié.

Les congés de maladie au sein du personnel sont toujours nombreux, s'étant élevés cette année à 2,963 jours, dont 707 ont été considérés comme des congés nécessités par des accidents. Au nombre des fonctionnaires blessés, 75 ont subi leurs blessures alors qu'ils étaient de service, et 25 en dehors du service.

Vu l'accroissement constant du nombre des détenus, il faudrait augmenter les moyens de notre infirmerie.

SERVICES DE PSYCHIATRIE ET DE PSYCHOLOGIE

Le principal événement de l'année a été l'inauguration du centre psychiatrique en novembre 1958. Ce centre est pourvu d'un certain nombre de cellules et de suffisamment de bureaux pour pouvoir grouper les services psychologiques et psychiatriques.

Une réunion de recherches, dirigée par le D^r Cormier, avec le concours d'une équipe de l'Université McGill, en mars 1959, au Centre Fédéral de Formation, a suscité un vif intérêt chez les pénologues, les psychologues et les travailleurs sociaux.

La statistique suivante donne un aperçu de l'activité des services psychologiques et psychiatriques dispensés aux détenus au cours de l'année, comparativement à l'année 1956-1957:

<i>Services psychologiques</i>	<i>1956-1957</i>	<i>1958-1959</i>
Évaluations psychologiques.....	210	105
Entrevues d'orientation et de thérapeutique.....	635	1,327
Nombre de détenus ayant subi une entrevue.....	481	350
<i>Services psychiatriques pour malades non hospitalisés</i>	<i>1956-1957</i>	<i>1958-1959</i>
Entrevues de malades non hospitalisés.....	126	462
Nombre de détenus ayant subi une entrevue.....	69	181
<i>Services psychiatriques pour malades hospitalisés</i>		
Malades hospitalisés.....	37	47
Malades hospitalisés de nouveau.....	8	17
Jours d'hospitalisation.....	2,948	3,755
Entrevues de malades hospitalisés.....	161	86
Traitements à l'électrochoc.....	—	138

La statistique ci-dessus ne laisse aucun doute sur la nécessité d'un centre psychiatrique dans notre institution. Un programme thérapeutique dans un pénitencier est une nécessité absolue.

ACTIVITÉS INTÉRESSANT LE BIEN-ÊTRE DES DÉTENUS

Service des passe-temps

Un fort pourcentage de détenus, soit plus de 550, se livrent à quelque passe-temps, soit par mesure thérapeutique, soit pour se divertir.

On estime à environ \$17,000 la valeur des objets, fabriqués par les détenus, qui ont été donnés à leurs parents, et à environ \$11,000 la valeur des objets vendus aux visiteurs et à d'autres détenus. La valeur totale des outils et de la matière première achetés au cours de l'année pour servir aux passe-temps des détenus s'élève à \$16,000.

Sports

Pendant l'été, la balle-molle est le sport le plus important, suivi par le ballon au panier, la boxe, la lutte, le fer à cheval, etc.; pendant l'hiver, le hockey est à peu près le seul sport praticable.

Chaque semaine, le cinéma ajoute un divertissement supplémentaire, sans compter les spectacles présentés par des gens de l'extérieur quatre ou cinq fois par année, notamment à Noël, à Pâques, le 1^{er} juillet et à la Fête du Travail.

INSTRUCTION RELIGIEUSE ET BIEN-ÊTRE MORAL

Chapelle protestante: (Révérend S. L. Pollard, aumônier protestant.)

Les offices religieux ont eu lieu régulièrement les dimanches et les jours de fête d'obligation. La sainte communion a été distribuée deux fois par mois. L'Armée du Salut a continué à célébrer des offices religieux une fois par mois; il y a eu des exercices de chant chaque semaine.

Une émission spéciale a été radiodiffusée sur les ondes de Radio-Canada le jour de Noël 1958. La retraite annuelle a été dirigée par le Révérend Chanoine Gilbert Oliver du 9 au 15 février inclusivement. Près des deux tiers des détenus de confession protestante ont reçu la sainte communion, qui était facultative.

Des cours de Bible par correspondance (donnés par l'Armée du Salut et par le Conseil général anglican d'éducation religieuse) sont devenus très populaires, suscitant une forte demande de livres religieux ou de bibles.

L'aumônier protestant est aussi l'agent de liaison pour le groupement anglais des Alcooliques Anonymes; les sociétés de bien-être, les parents des détenus, etc.

L'aumônier accorde régulièrement des entrevues à son bureau, et il consulte les psychologues chaque fois qu'il le juge nécessaire.

Synagogue juive: (Rabbin Solomon Frank).

Le rabbin Frank s'occupe du bien-être spirituel de cinq détenus juifs. Il n'a que des louanges à faire sur leur collaboration, du point de vue spirituel, et se dit encouragé par leur attitude envers les autorités. Des offices religieux ont lieu régulièrement sous la direction du Rabbin Frank, de même qu'avant le Sabbat et les fêtes.

Chapelle catholique: (M. l'abbé R. Préville, aumônier catholique).

Les activités religieuses régulières se sont maintenues: deux messes tous les dimanches et jours de fête, une messe spéciale étant célébrée, et la sainte communion distribuée, tous les premiers vendredis du mois.

Les confessions ont lieu régulièrement chaque semaine et en d'autres occasions spéciales, comme à Pâques et à Noël. La retraite annuelle a été dirigée cette année par le R.P. Rolland Boyle, jésuite. Environ 900 détenus ont suivi la retraite, et 700 d'entre eux environ ont reçu la sainte communion à la fin de la retraite.

La Ligue du Sacré-Cœur continue de remporter des succès; elle compte 425 membres actifs. Un bulletin spécial intitulé *l'Émissaire*, tiré à 450 exemplaires, est distribué une fois par mois.

L'aumônier accorde des entrevues aux détenus régulièrement tous les jours de la semaine, à son bureau, et il établit de fréquents contacts avec les organismes de bien-être et les familles des détenus.

LES JARDINS

Mon secrétaire général s'applique, depuis deux ou trois ans, à améliorer les jardins qui entourent les immeubles du pénitencier. Nous sommes maintenant fiers de nos magnifiques pelouses et plates-bandes qui embellissent toutes les avenues, les rues et les entrées du pénitencier. Ce travail a été rendu possible par l'organisation d'équipes spéciales les dimanches et autres jours de fête, lorsque la prison était fermée. Le secrétaire général mérite des félicitations pour l'intérêt qu'il porte à cette question.

CONCLUSION

J'arrive de nouveau à la fin d'une autre année financière, la vingtième depuis ma nomination au poste de directeur, le 11 mars 1939.

L'accroissement anormal du nombre des détenus ces dernières années a mis à rude contribution nos installations. En fait, à la fin de mars 1959, plus de 200 détenus attendaient leur transfert de prisons provinciales au pénitencier. Cette situation a suscité de nombreux problèmes difficiles, qui ont tous été résolus de façon satisfaisante.

La construction de la nouvelle institution de la Province de Québec devrait se poursuivre le plus rapidement possible, et l'on devrait, dès maintenant, entamer des négociations en vue de la construction d'une autre institution de dimensions semblables dans le voisinage du Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et peut-être même sur notre propre terrain. A mon avis, on devrait désigner cette institution le Centre de Réception des Détenus Fédéraux de la Province de Québec. De cette nouvelle institution, après le classement nécessaire, les détenus seraient dirigés soit vers l'institution principale, le Centre Fédéral de Formation, le Camp de Valleyfield ou la Nouvelle Institution de la Province de Québec.

Il faudrait étendre le service du classement. C'est là une nécessité absolue, le classement restant l'une des parties les plus importantes de notre programme de réadaptation. On ne saurait obtenir de succès dans ce sens sans un personnel suffisant.

Je tiens à remercier le bureau central de son aimable et inlassable collaboration, qui a contribué sensiblement à faciliter ma tâche.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER

D. M. McLEAN, *directeur*

Le 31 mars 1959, le pénitencier comptait sept cent vingt-cinq (725) détenus, dont six (6) sous surveillance dans des hôpitaux provinciaux et trois (3) en liberté conditionnelle provisoire, soit quarante-sept (47) détenus de plus que l'an dernier.

Le nombre des détenus écroués au cours de l'année s'est établi à trois cent quatre-vingt-dix-sept (397), y compris deux (2) qui venaient d'autres pénitenciers et trois (3) qui avaient violé les conditions de la libération conditionnelle. Le nombre des détenus libérés a été de trois cent cinquante (350) et se répartit comme il suit:

Expiration de la peine.....	226
Libération conditionnelle.....	91
Libération sans condition.....	20
Transfert.....	7
Décès.....	2
Autres raisons.....	4
	350

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Service de l'instructeur en chef des métiers

Il y a eu accroissement marqué des nouvelles constructions, ce qui ajouté à l'achèvement d'entreprises antérieures, a tenu nos équipes de travail très occupées; ce programme de construction s'est révélé également très utile pour l'apprentissage des divers métiers. Toutes les sections ont donc été très occupées au cours de l'hiver, notamment dans la nouvelle salle d'exercice dont la construction achève. Et nous nous proposons d'amplifier notre programme à mesure que la saison avancera.

Les ateliers industriels ont très bien fonctionné et la production s'est un peu accrue, sauf dans le cas de l'atelier de menuiserie, qui aurait pu faire davantage s'il avait eu plus de meubles à réparer. Cependant, une réorganisation complète de l'atelier de menuiserie est essentielle si l'on veut qu'il s'occupe avantageusement d'ébénisterie; nos projets en ce sens sont en bonne voie et nous devrions avoir un plan concret à présenter dans un avenir prochain.

Il faut beaucoup d'ingéniosité pour assurer des occupations utiles au grand nombre de détenus que nous comptons à l'heure actuelle; cependant, notre programme varié de construction et d'entretien est des plus utiles à cet égard.

Voici un résumé des entreprises terminées au cours de l'année:

Construction

- Installations de manutention du charbon et silo dans la centrale électrique, bâtiment C-6
- Garages particuliers en bois, H-15, H-22, H-34
- Construction d'un garage double, H-46 et H-47
- Construction d'un garage double, H-48 et H-49
- Construction d'un garage double, H-50 et H-51

Transformations et rajouts

Toilettes, 3^e étage du bâtiment de l'Administration, A-1
 Moustiquaires pour fenêtres du côté est, bâtiment A-2
 Transformation de cellules, un palier, pavillon cellulaire du nord-ouest, bâtiment B-2
 Construction d'une salle d'entrepôt dans le vestiaire, bâtiment C-5
 Transformation de la grange rouge, bâtiment F-14
 Écuries, bâtiment F-15
 Transformation de la laiterie, bâtiment F-40
 Réfection de logements jumelés, H-19, H-20
 Portes pour garages doubles, bâtiments H-44 et H-45

Entretien général

Peinture du bureau du directeur, bâtiment A-1
 Peinture du sous-sol, côte nord, bâtiment A-1
 Remplacement de carreaux, aile nord, bâtiment B-2
 Peinture des murs et plafonds, aile sud, bâtiment B-4
 Peinture du sous-sol de la cuisine, bâtiment B-3
 Peinture d'un palier, bâtiment B-6
 Retouche et peinture d'un palier, nouveau pavillon cellulaire, bâtiment B-7
 Peinture intérieure du dôme de l'atelier, bâtiment C-1
 Peinture de l'intérieur du service du génie, bâtiment C-5
 Peinture complète du garage, bâtiment C-5
 Peinture des fenêtres et portes, bâtiment F-14
 Moustiquaires, fenêtres du poulailler, bâtiment F-49
 Décoration partielle, logement H-2
 Réfection intérieure, logement H-7
 Décoration intérieure, logements H-11 et H-16
 Peinture intérieure, logements H-19 et H-20

SERVICES TECHNIQUES

Salle des chaudières et centrale électrique

La vapeur, l'eau et l'électricité ont été fournies selon les besoins. La Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick a déménagé sa batterie de transformateurs à l'extérieur du mur est, et le service de l'électricité a installé un câble plus gros jusqu'à notre standard.

L'installation du nouveau silo à charbon et du dispositif de manutention du silo a été complétée; on a commencé à s'en servir au cours de l'été.

Trois détenus ont obtenu leur permis provincial de chauffeur de quatrième classe au cours de l'année.

Service de l'électricité

Outre les travaux d'entretien nécessaires aux lignes et au matériel électriques, au matériel téléphonique et radiophonique, un certain nombre de travaux de transformation ont été effectués. Signalons l'installation de lumières supplémentaires dans l'aile ouest pour le bureau du personnel, des chauffe-eau électriques dans plusieurs logements, une nouvelle ligne de transmission d'énergie dans le bâtiment de la formation professionnelle et une autre ligne de transmission d'énergie à l'atelier de ferblanterie. Un moteur électrique, des commutateurs et une ligne de transmission d'énergie ont été installés en vue du fonctionnement du dispositif de manutention du charbon dans la salle des chaudières. Des lignes et des lumières provisoires ont été installées dans le nouveau bâtiment de récréation (B-8), ainsi que de nombreuses conduites pour le système électrique permanent. Une nouvelle essoreuse centrifuge a été installée dans la lingerie, ainsi que des lumières supplémentaires dans la chapelle catholique.

Plomberie et chauffage

L'entretien et les réparations se sont effectués selon les besoins. Une plus grosse conduite d'eau chaude a été installée dans la lingerie. Plusieurs conduites de vapeur et d'eau ont été reliées à divers bâtiments en construction.

Service des incendies

Des exercices de sauvetage et des causeries sur la prévention des incendies ont eu lieu au cours de l'année. Tous les boyaux et extincteurs ont été vérifiés, et ces derniers ont été rechargés au besoin.

EXPLOITATION AGRICOLE

La saison agricole de 1958 a été moyenne. Le temps a été généralement froid et sec. Les cultures qui exigent beaucoup d'humidité et de chaleur ont donné des récoltes au-dessous de la moyenne.

Grandes cultures

Cette année, nos récoltes ont été sensiblement meilleures que l'an dernier. La qualité des céréales a été bonne, et il n'y a presque pas eu de verse. Les plantes légumineuses se sont bien conservées pendant l'hiver; plus de trois cents (300) tonnes ont été mises en silos. Le foin (deuxième coupe) n'était pas très abondant, mais il y en avait suffisamment pour l'hivernage du bétail. La récolte de navets et de carottes a été magnifique. L'excédent des carottes a été vendu aux fonctionnaires, et une certaine quantité a servi à alimenter le bétail.

Vaches laitières

La production laitière a été très bonne cette année, ayant donné en moyenne 13,400 livres de lait et 515 livres de matières grasses en 308 jours. Dix génisses ont été vendues à l'Hôpital Provincial du Nouveau-Brunswick et dix jeunes taureaux ont été vendus à des cultivateurs de la région.

Porcs

Au cours de l'année, on a pu satisfaire pleinement au besoin de la cuisine. L'hygiène et la salubrité ont été très bonnes. Le Ministère Provincial de la Santé a visité la porcherie une ou deux fois par mois et ses rapports ont été satisfaisants. On maintiendra le troupeau de porcs au minimum jusqu'à ce que la nouvelle porcherie soit terminée.

Volailles

Le troupeau de volailles a connu une très bonne année. La mortalité a été faible et la production a dépassé celle de l'an dernier. Advenant la nécessité d'accroître la population, il faudra aménager un plus grand nombre de poulaillers, le troupeau actuel étant déjà trop à l'étroit pour pouvoir l'augmenter.

Généralités

L'agronome a organisé, à l'intention de l'équipe affectée à la laiterie, des séances de cinéma sur les meilleures méthodes de traite et de manutention des machines. C'était la première fois qu'on employait ce moyen de formation des détenus; vu l'intérêt qu'il a suscité, on a décidé de continuer à l'employer.

CUISINE

Formation des détenus

On fournit aux détenus toutes les occasions possibles d'apprendre le métier de cuisinier. A leur arrivée aux cuisines, les détenus sont chargés du nettoyage ou du lavage de la vaisselle; s'ils sont propres et s'intéressent à leur travail, on les choisit comme aides-cuisiniers pour la boulangerie ou pour la cuisson, et pour peu qu'ils s'appliquent, ils acquièrent souvent une bonne connaissance du métier.

Hygiène

La cuisine est gardée aussi propre que possible. Les planchers sont brossés avec de l'eau savonneuse et balayés chaque jour, et lavés ensuite à l'eau chaude. Les réfrigérateurs sont nettoyés et lavés à l'eau bouillante au moins une fois par semaine. Les tables de boucher sont brossées et lavées à l'eau bouillante chaque jour. La boulangerie est lavée chaque jour et toutes les machines et le matériel nettoyés. Les déchets sont enlevés de la cuisine après chaque repas et transportés à la porcherie, une fois par jour, de la salle des vidanges, après quoi le plancher et la dalle de ciment à la porte de service sont lavés à l'eau chaude.

Hygiène personnelle

Les détenus qui travaillent à la cuisine sont constamment surveillés quant à leur propreté et à leurs habitudes. Le tableau de l'hygiène personnelle est affiché à l'entrée des toilettes, à la vue de tous les détenus. La cuisine est pourvue d'un vestiaire et d'une salle de douches, de sorte que les détenus peuvent prendre un bain et changer de vêtements blancs aussi souvent qu'ils le veulent, dans des limites raisonnables. On surveille avec soin les ongles, l'acné, etc.

Entretien préventif

Notre programme de prévention s'effectue comme il suit: un ingénieur adjoint visite la cuisine chaque mercredi et vérifie toutes les machines, qu'il huile et graisse selon le tableau d'entretien de chaque machine. Pour ce qui est des réparations nécessaires les autres jours, il y a une feuille sur laquelle sont inscrites et numérotées toutes les machines; lorsque l'économiste ou son adjoint, au cours de sa tournée quotidienne, estime qu'une machine ne fonctionne pas convenablement, nous adressons immédiatement à l'ingénieur deux feuilles lui indiquant quelle machine nous voulons faire vérifier. Il se met alors en rapport avec le service dont dépend l'entretien de la machine en question; lorsque celle-ci a été réparée ou ajustée, on retourne les feuilles à l'ingénieur qui en conserve une et remet l'autre à la cuisine. De cette façon, un dossier de toutes les réparations se trouve dans le bureau de l'économiste et dans celui de l'ingénieur.

Administration générale

Les économistes adjoints ont accès à toute correspondance portant sur le fonctionnement de la cuisine et ils connaissent leurs responsabilités pour ce qui est de la préparation des repas, de l'hygiène et de la propreté des détenus. Les fonctionnaires de service sont responsables d'une certaine partie de la cuisine. Un système de roulement leur permet de se familiariser avec les différents aspects du travail. Les feuilles d'instruction à l'adresse de ceux qui travaillent à la boulangerie ou aux chaudrons, des bouchers, des nettoyeurs, des laveurs de vaisselle, de même que les affiches sur l'hygiène personnelle, sont placardées là

où elles seront vues de tous. L'aménagement de nouvelles chambres frigorifiques et d'une salle de préparation des légumes, dans une partie de l'ancien entrepôt, sera bientôt terminé. Quand nous disposerons de ces installations, toutes les provisions, sauf la farine, seront entreposées au sous-sol de la cuisine principale.

Quarante-quatre (44) détenus ont été employés au service de l'économe pendant l'année. Un total de 777,501 repas ont été servis aux détenus au cours de l'année et 45,004 repas ont été servis au réfectoire des fonctionnaires. La préparation et la qualité de la nourriture ont toujours été excellentes.

ÉCOLE ET BIBLIOTHÈQUE

École

En moyenne, les présences quotidiennes à l'école ont été vingt-sept (27).

Nombre de journées scolaires (matinées).....	237
Inscription pour l'année (moyenne).....	37

En juillet et en août 1958, des classes ont été tenues le matin pour la première fois, grâce à l'emploi, à titre d'instituteur provisoire, de M. C. A. Pincombe, de Moncton. D'ordinaire, pendant la saison chaude ou les mois d'été, les détenus préféraient avoir congé d'école. Cependant, l'initiative a suscité assez d'intérêt pour qu'on puisse tenir une classe chaque matin, du lundi au vendredi inclusivement.

Voici la liste des cours par correspondance qui ont été fournis par le Ministère des Affaires des Anciens Combattants:

<i>Nom du cours</i>	<i>Inscriptions</i>	<i>Nom du cours</i>	<i>Inscriptions</i>
Comptabilité "A".....	2	Allemand.....	1
Comptabilité "B".....	2	Introduction à la science générale	1
Navigation élémentaire.....	2	Mathématiques élémentaires...	9
Anglais "B".....	1	Introduction aux études sociales	1
Sylviculture I.....	1	Mathématiques "A".....	3
Sylviculture II.....	1	Mathématiques "B".....	1
Science générale "C".....	1		
		Total.....	26
<i>Étudiants anciens combattants</i>		<i>Étudiants non anciens combattants</i>	
8 ayant suivi 1 cours.....	8	6 ayant suivi 1 cours.....	6
2 ayant suivi 2 cours.....	4	4 ayant suivi 2 cours.....	8
	12		14

Les cours suivants sont offerts par le Ministère de l'Instruction Publique de la Nouvelle-Écosse:

<i>Désignation</i>	<i>Nombre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Nombre</i>
Dessin d'architecture I.....	2	Dessin de mécanique I.....	1
Dessin d'architecture II.....	2	Dessin de mécanique II.....	1
Mécanique de l'automobile I....	1	Lettrage d'affiches.....	3
Cours de préposés aux machines		Algèbre (cours de XI°).....	1
classe IV.....	1	Géométrie (cours de XII°).....	1
Peinture et décoration.....	1		
		Total.....	14

On a acheté, au cours de l'année, de nouveaux livres au bureau des livres scolaires de Nouvelle-Écosse, à Halifax (Nouvelle-Écosse).

La bibliothèque

Ont été mis en circulation au cours de l'année:

Ouvrages d'imagination—(anglais).....	52,150
(français).....	4,688
Revue—(anglaises).....	115,595
(françaises).....	6,744
Ouvrages éducatifs et professionnels.....	3,135
Abonnements privés reçus et distribués.....	1,308
Livres de poche reçus et distribués.....	950

Les lectures distribuées à chaque détenu se composent de quatre (4) revues et de deux (2) romans par semaine. Si l'intéressé ne souhaite pas avoir de roman, il obtient pour chacun une revue supplémentaire de sorte que la distribution régulière consiste en six exemplaires par semaine. Ceux-ci sont choisis parmi les ouvrages figurant sur la liste soumise par chaque détenu à la bibliothèque.

Les prisonniers peuvent, s'ils en font la demande, obtenir d'autres romans et lectures figurant au catalogue qu'il leur est possible de consulter après en avoir fait la demande. La période régulière de prêt de ces ouvrages est d'une semaine, mais le délai peut être prolongé sur demande.

Les ouvrages de nature professionnelle et relatifs à l'utilisation des loisirs sont également catalogués et remis aux détenus quand ils en font la demande. La période régulière de prêt pour livres de nature professionnelle est d'un mois, délai dont le détenteur peut également demander le prolongement.

Les livres de caractère instructif sont prêtés pour six mois si on le juge nécessaire, avec privilège de renouvellement.

Des livres et revues ont été régulièrement distribués tous les jours de fêtes.

De nouveaux ouvrages ont été achetés au cours de l'année et inscrits dans divers catalogues.

Pendant l'année à l'étude, nous avons reçu 194 romans de la *John Howard Society de Nouvelle-Écosse*, à Halifax (N.-É.), et 13 d'autres sources. Ces livres, qui étaient en parfait état, nous ont été fort utiles.

CHAPELLE CATHOLIQUE

Au cours de l'année, l'aumônier catholique s'est occupé de plus de quatre cents (400) détenus.

Des services religieux réguliers ont eu lieu tous les dimanches et fêtes d'obligation. Ces services comprenaient la célébration de la sainte messe, la communion, la lecture et l'explication des évangiles et le chant de cantiques par le chœur. Le samedi, on a entendu en moyenne vingt-cinq (25) confessions et on a donné le même nombre de communions le dimanche à la messe.

Dans la seconde moitié d'avril, a eu lieu la mission annuelle. Le prédicateur, fort compétent d'ailleurs, était le révérend Père Angus MacDONALD, de Rexton (N.-B.). Environ trois cents (300) détenus y ont participé. A la fin de la mission, on a compté plus de cent (100) confessions, suivies d'un nombre égal de communions. Tous les jours, on a donné en moyenne dix (10) entrevues, afin de répartir les détenus en catégories ou de les reclasser et de les aider à résoudre leurs problèmes particuliers d'ordre spirituel ainsi que leurs difficultés de famille.

L'aumônier catholique s'est tenu en rapport par correspondance avec les parents de bon nombre de détenus. Ces contacts se sont, pour la plupart, révélés utiles.

Il y a eu des visites aux hospitalisés, ainsi qu'aux détenus travaillant dans les ateliers et aux "isolés". Dans quelques cas, l'aumônier s'est aussi rendu, de nuit, auprès de certains détenus pour leur annoncer la nouvelle de la perte de quelque personne chère, ou afin d'apporter un secours spirituel à ceux qui étaient gravement malades.

En moyenne, quarante (40) détenus ont suivi les cours de religion donnés tous les mardis. Ces cours consistaient en l'explication des Écritures et des dogmes, suivie de quarante minutes de discussion en groupe et de conseils. L'aumônier estime que ces cours ont pour la plupart, donné des résultats utiles. A l'ouverture de la saison de baseball au printemps, les cours ont été suspendus pour être repris à la clôture de la saison.

Quelques jours avant Noël, certains détenus ont très joliment décoré la chapelle. Le chœur a préparé un certain nombre d'émouvants cantiques. La veille de Noël, on a entendu environ cent (100) confessions et la communion a été distribuée à autant de détenus au cours de la sainte messe, le jour même de Noël.

Tous les vendredis du carême, environ quatre-vingt-dix (90) détenus ont fait le chemin de croix. Le matin du Vendredi Saint, environ trois cents (300) d'entre eux ont assisté à l'office du chemin de la croix. Le jour de Pâques, quatre-vingts (80) détenus, qui étaient allés à confesse, ont reçu la sainte communion.

Outre son activité spirituelle, l'aumônier catholique a participé régulièrement à la réunion de la commission de classement, qui a siégé tous les deux jeudis.

Le comportement des détenus à la chapelle au cours de cette année a été exceptionnellement bon.

L'aumônier catholique se réjouit à l'idée que, bientôt, tous les divertissements des détenus qui ne se rattachent pas au culte, auront lieu dans la nouvelle salle de récréation, tandis que la chapelle sera exclusivement réservée à l'activité religieuse. On espère que, la nouvelle salle de récréation une fois inaugurée, la chapelle sera entièrement nettoyée et repeinte, de façon qu'elle soit plus convenable pour la célébration des services religieux et révérée comme telle par les détenus.

LA CHAPELLE PROTESTANTE

A la chapelle, l'année a commencé à Pâques (le 6 avril) pour se terminer le jour de Pâques suivant (le 29 mars). L'assistance a été bonne dans les deux cas, ainsi qu'aux services des Vendredis Saints précédents. L'Armée du Salut a assisté aux derniers services de Pâques, ainsi que le chœur de l'Église Baptiste Réformée de Moncton (N.-B.), qui, bien que peu nombreux, est d'excellente qualité. Trente-cinq (35) détenus ont communiqué ce jour-là, en comparaison de vingt-et-un (21) l'année précédente. En outre, les détenus hospitalisés ont pu recevoir la communion de Pâques.

La mission annuelle, qui a lieu en avril, était confiée au Révérend J. J. Alexander, docteur en théologie, de l'Église Anglicane St. George's, à Moncton. Ayant déjà acquis quelque expérience dans la même institution par le passé, le Révérend Alexander a pu aisément capter l'intérêt des détenus et le retenir pendant les cinq (5) jours qu'a duré la mission, dont le point culminant était la communion reçue le dernier après-midi par vingt-huit (28) prisonniers.

Au mois de juin, le dimanche tombant au moment où leur conférence se tenait à Sackville (N.-B.) des représentants de l'Église Unie du Canada ont

assisté au service dans la chapelle et le quatuor qu'ils avaient formé en vue de la conférence y a participé. Parmi les autres visites spéciales reçues à l'occasion des services tenus dans la chapelle, on relève à deux reprises la présence des *Gideons*, ainsi que celle de l'Armée du Salut le dimanche d'avril que cette institution consacre aux prisons dans tout le Canada, comme pendant la saison de Noël et à Pâques. Le dimanche de Noël, le chœur de l'Église Unie de St-Jean (Moncton), est revenu chez nous comme les années précédentes.

On a célébré un mariage au pénitencier. Il y eut des funérailles pour un détenu; l'inhumation fut faite à l'extérieure dans la ville toute proche de Sackville. Au moment où nous rédigeons ce rapport, nous apprenons un autre décès au sein de la congrégation. On prépare en ce moment les funérailles, qui auront lieu à la chapelle, et l'enterrement se fera au cimetière du pénitencier.

La chapelle a servi quatre fois à des représentations sur la scène pour les détenus. A deux de ces occasions, elle a été beaucoup utilisée pendant la période préparatoire, parce que les artistes participant au concert étaient des détenus.

Pendant la dernière saison, la chapelle a également été utilisée pour un cours d'art oratoire, se rattachant à celui du mercredi après-midi.

La Société des Alcooliques Anonymes a eu une année excellente sous les auspices de l'aumônier protestant, et elle a vu se terminer sa dixième année d'existence dans l'institution au mois de janvier. La réunion marquant cet anniversaire a eu lieu dans le mess des officiers et a eu beaucoup de succès. Des membres venus de l'extérieur, ainsi que des fonctionnaires du pénitencier, ont collaboré avec le groupe des détenus à cette occasion.

Au cours de ses visites mensuelles au pénitencier, M. John Arnott, de la Société John Howard de la Nouvelle-Écosse, accueille tous ceux qui sont arrivés depuis sa visite précédente et qu'on réunit à la chapelle pour l'occasion.

Il est encourageant d'apprendre qu'à l'automne, les représentations théâtrales, qui avaient encore récemment lieu à la chapelle, seront données dans la nouvelle salle de récréation en voie de construction. La chapelle, surtout les bancs et les murs, les planchers et les boiseries du chœur, portent maintenant la marque de son utilisation à des fins séculières. Ces dommages devraient recevoir l'attention nécessaire dès que les représentations auront été définitivement transférées ailleurs.

L'organiste, qui était avec nous depuis plusieurs années, nous a quittés à l'automne afin de fréquenter l'université à Halifax (Nouvelle-Écosse), et nous n'avons pu lui trouver de remplaçant. Entre temps, nous avons la chance de compter parmi les détenus un bon organiste qui nous a tiré d'embarras et nous a rendu d'excellents services.

Les cours d'études bibliques par correspondance déjà essayés avec peu de succès, ont fini par capter l'imagination des prisonniers. Ces cours émanent de trois sources différentes, y compris l'Armée du Salut, et quarante-quatre (44) détenus en ont profité. L'aumônier se réunit toutes les semaines avec des détenus après le cours, afin de les aider et de diriger leurs études de la Bible. D'autres prisonniers sont encouragés à y prendre part.

On a remarqué que la bibliothèque de la chapelle est beaucoup moins fréquentée, mais on n'a pas pu en déterminer la cause. D'autre part, le nombre des entrevues particulières et personnelles s'est accru et celui des lettres écrites pour les détenus est toujours considérable.

Il y aurait lieu de mentionner de façon particulière l'activité de l'Armée du Salut. Outre son service religieux mensuel, et les occasions spéciales déjà mentionnées, cette société a accordé un nombre presque sans précédent d'entrevues particulières, soit trois cent cinquante-huit (358), c'est-à-dire seulement 8 de moins que le maximum atteint il y a trois ans. Leur diminution, à une moyenne de 10 par mois entre juin et novembre, est due à l'absence de l'aumônier alors que les demandes d'entrevues furent clairsemées.

L'Armée du Salut a reçu en entrevues cent soixante (160) détenus, ce qui constitue un record. Sur ce nombre, soixante-deux (62), soit 39 p. 100, étaient catholiques. Sur les trois cent cinquante entrevues ménagées, quatre-vingt-dix-huit, soit 30 p. 100. l'ont été à des détenus catholiques.

Cette augmentation du nombre des entrevues est attribuable jusqu'à un certain point au programme de Noël de l'Armée du Salut qu'on applique depuis trois ans. Un certain aspect du service social rendu par cet organisme religieux ne sera mentionné ici que parce qu'il est significatif: au cours de l'année à l'étude, l'Armée a satisfait à vingt-six (26) demandes de vêtements (de travail) devant servir aux détenus libérés. Là encore, il ne s'agit que d'une période d'activité de sept mois.

Au début de mars, l'aumônier a porté la parole au *Canterbury Club* de l'Église anglicane de Sackville, groupe principalement composé d'étudiants de l'Université Mount Allison. A la suite de cette conférence, huit étudiants, (hommes) qui se préparaient au service social actif, ont demandé à visiter le pénitencier. On les y attend le 7 avril.

Nous mentionnerons ici l'aide qu'a bien voulu nous accorder le Révérend J. J. Alexander, docteur en théologie, de l'église St. George's de Moncton, en venant chez nous à Noël et à Pâques afin d'y célébrer un service de communion (anglican) pour un ancien membre de sa congrégation qui en avait fait la demande. Le Révérend Alexander est l'un des vingt-deux (22) membres du clergé qui ont rendu visite au pénitencier au cours de l'année.

L'HÔPITAL

La santé, dans l'ensemble

Dans l'ensemble, la santé des détenus a été relativement bonne au cours de l'année qui nous préoccupe. Deux cent trente-cinq (235) détenus en tout ont été admis à l'hôpital du pénitencier. En moyenne, deux cent soixante-quinze (275) traitements ont été donnés par jour aux détenus portés malades, ou lors de visites au dispensaire et des tournées de nuit des infirmiers.

Il y a eu deux (2) décès parmi les détenus pendant l'année, l'un du cancer du poumon et l'autre d'une défaillance congestive du cœur.

Dix-neuf (19) prisonniers ont été admis à l'observation mentale durant la période à l'étude. Onze (11) ont été transférés à des institutions pour malades mentaux. L'adjonction au personnel du pénitencier d'un psychiatre à temps partiel, le Docteur R. R. PROSSER, a beaucoup facilité le traitement des nombreux détenus atteints de névrose ou de psychose.

Tuberculose et hygiène

Un (1) détenu a été traité à l'hôpital du pénitencier pour tuberculose au cours de l'année. Il subira prochainement une résection pulmonaire. Tous les anciens tuberculeux et ceux qu'on soupçonnait de l'être ont été soumis à des

examens périodiques au sanatorium de Moncton. Deux cent vingt-six (226) radiographies de fonctionnaires et de détenus ont été prises à l'hôpital du pénitencier.

Hygiène

Le Ministère de la Santé a procédé au cours de l'année à des inspections périodiques du lait et de l'eau. Tous les nouveaux détenus ont été soumis à des séro-diagnostic, qui ont donné, dans huit (8) cas, des résultats positifs. Ces cas ont reçu le traitement approprié.

Hygiène dentaire

Le Dr J. S. Baxter, qui nous consacre une partie de son temps, a traité deux cent neuf (209) cas de prothèse, y compris les réparations. Il examine en moyenne quarante-cinq (45) détenus par semaine. Il a maintenu une bonne hygiène dentaire parmi les détenus et nous a rendu des services très compétents.

Clinique de donneurs de sang de la Croix-Rouge

Deux (2) cliniques ont eu lieu à l'hôpital du pénitencier, au cours desquelles huit cent douze (812) détenus ont donné du sang.

Fonctionnaires du pénitencier

Le nombre des jours de maladie des fonctionnaires a été de mille deux cent quatre-vingt-seize et demi (1,296½). Un membre du personnel est décédé. Il s'agit du commis en chef C. L. Gillespie, victime d'une thrombose coronaire.

ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE ET RÉCRÉATION DES DÉTENUS

Le programme de sports se poursuit avec succès sous la direction de l'instructeur en culture physique. Les détenus ont pu prendre part à des matches de boxe, de balle molle, de football, de volleyball, de tennis, de poids et haltères, et de culture physique, au jeu de fers à cheval, de croquet et de paume. Pendant l'hiver, les détenus ont pu faire du patinage, du hockey, et prendre part à des tournois de cartes. Le point culminant de l'année a été la journée de sports en plein air, qui a eu lieu le 1^{er} septembre et au cours de laquelle les détenus ont pris part à diverses épreuves sportives. Des prix ont été décernés aux vainqueurs.

Récréation

Le programme de récréation des détenus est resté, dans l'ensemble, le même qu'auparavant pour la période à l'étude. D'une façon générale, les diverses initiatives, auxquelles ont participé bon nombre de détenus, ont apparemment suscité l'intérêt et la satisfaction. La population actuelle du pénitencier semble trouver aux sports un plus grand attrait que d'habitude; c'est probablement pour cela que l'état de santé général est bon. La participation aux sports a causé quelques accidents sans importance, mais on n'a relevé aucune blessure grave, ni d'événement répréhensible (bagarres provoquées par un sentiment de rancune), ce qui semble indiquer un bon esprit dans les groupes en question.

Ainsi qu'on le trouvera mentionné plus bas, des représentations cinématographiques et des concerts ont été donnés le dimanche et les jours de fêtes pendant l'hiver. Nous disposons également de films pour remplir les interruptions de notre programme sportif causées par les intempéries.

On a donné quatre représentations genre revue, pour lesquelles on a utilisé la chapelle protestante, tandis que les films étaient présentés dans la chapelle catholique. Deux (2) de ces revues étaient jouées par les détenus eux-mêmes et consistaient en saynètes, dialogues et numéros de musique (chant et instruments divers) ainsi qu'en danses à claquettes. Une (1) représentation a été offerte par le groupe du Sanatorium de Miramichi. C'était la deuxième visite de ce groupe au pénitencier. L'autre représentation était offerte par un groupe d'artistes d'Amherst (Nouvelle-Écosse), connu sous le nom de *Cumberland Cavalcade of Talent*. Il a paru sur la scène en collaboration avec des détenus.

Tous ces groupes ont été bien reçus et la population du pénitencier a beaucoup apprécié leur apport. Le groupe local de détenus a fait preuve de beaucoup de talent et ceux qui se sont chargés de mettre les représentations au point ont montré un grand sens d'organisation.

Travaux d'artisanat

Les travaux d'artisanat ont revêtu, comme toujours, une grande importance dans le programme d'activité cellulaire des détenus. Le nombre des produits finis a augmenté et la qualité s'est améliorée à mesure que les prisonniers ont acquis une plus grande expérience dans les divers travaux d'artisanat. Deux cent quatre-vingt-un (281) détenus ont participé à ce programme de travaux, le montant total provenant de la vente des objets produits s'étant élevé à \$11,769.74.

Formation des fonctionnaires

La formation des fonctionnaires a consisté en cours réguliers d'orientation pour ceux qui venaient d'être affectés au personnel. Ces cours, qui se composaient de cinq jours de conférences tenus par le directeur de la formation en cours de service, avec l'aide du personnel exécutif, mettaient l'accent sur l'expérience acquise dans l'emploi sous surveillance.

Ce cours d'introduction de cinq jours a comporté des conférences données par le directeur de l'institution sur les devoirs d'un fonctionnaire des prisons pendant leur période de stagiaire; par le sous-directeur, sur la formation et le traitement; par le chef des gardes sur la sécurité en général; par l'instructeur en chef de la formation professionnelle, sur le programme de formation professionnelle; par le préposé au classement, sur les principes du classement; par le préposé au personnel, sur les rapports concernant l'aptitude et la compétence, ainsi que sur les rapports d'accidents; par l'ingénieur des services techniques, sur la protection contre les incendies; par le préposé à la formation en cours de service, sur le manuel des fonctionnaires des prisons, la loi sur les pénitenciers et, d'une façon générale, sur les devoirs des employés de pénitenciers.

Les nouveaux fonctionnaires ont été minutieusement instruits sur le système de verrouillage de la prison principale et des immeubles B-7, avant de se voir confier, seuls, le verrouillage. De plus, on s'est efforcé, au cours des cinq jours en question, de leur faire visiter autant de services et de postes que possible, afin de donner aux nouvelles recrues une idée générale de l'institution et de leur faire connaître les tâches qui leur incomberaient. *

Le 19 janvier de cette année, a été inauguré le premier des cinq "Cours de formation dans le service même", auquel ont pris part six fonctionnaires du service de garde. Ces cours ont duré trois jours et ont consisté en conférences données par le directeur sur l'introduction au pénitencier, sur la conduite des

hommes, sur le moral et le développement du caractère; par le sous-directeur, sur l'autorité juridique et la loi sur les pénitenciers; par le préposé au classement, sur la psychologie appliquée aux prisons; par l'ingénieur des services techniques, sur la lutte contre les incendies; par le préposé au personnel, sur la rémunération, le pardon et la libération conditionnelle; par le secrétaire du sous-directeur, sur la rédaction des rapports (accidents, délits, maladie, et formules de classement), ainsi que sur l'instruction dans le maniement du gaz et des armes portatives. Le préposé à la formation en cours de service a fait office de coordonnateur et a traité du règlement et, d'une façon générale, des devoirs du fonctionnaire des pénitenciers. Comme la classe N° cinq se composait de trois instructeurs et de trois surveillants d'atelier, le comptable et le magasinier ont donné des cours sur la comptabilité et les commandes de fournitures.

L'exercice annuel de tir et de classement dans le cadre de l'entraînement au maniement des armes portatives a eu lieu sous la direction du secrétaire du sous-directeur. Nous recommandons encore une fois d'aménager sur place un champ de tir où il serait possible d'utiliser des munitions de service.

Cours de formation de fonctionnaires des pénitenciers

Quinze (15) fonctionnaires des pénitenciers ont suivi le cours régulier de garde à l'École Pénitentiaire, à Kingston (Ontario). Huit (8) fonctionnaires ont assisté, au même endroit, à des conférences sur l'administration et les métiers, ce qui fait au total, vingt-trois (23) pour l'année.

Personnel spécialisé

Au cours de l'année dernière, un psychiatre et un psychologue ont été adjoints au personnel, et l'on a fait amplement appel à leur compétence. Pour donner suite aux recommandations de ces spécialistes de la profession, il semble qu'il faudrait accroître de beaucoup la formation de notre personnel, et, comme il est parfois arrivé, pousser l'utilisation de nos aménagements à la limite de ce qu'ils peuvent donner. Le personnel, cependant, n'a pas ménagé sa collaboration et, dans les limites des moyens existants, il a tenté d'appliquer le programme recommandé.

ACTIVITÉ DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE

Nombre d'entrevues.....	1,251
Nombre de détenus interviewés.....	473
Nombre de visites faites par des représentants d'organismes de bienfaisance.....	132

<i>Nom de l'organisme de bienfaisance</i>	<i>Nombre d'entrevues</i>	<i>Nombre de détenus interviewés</i>
Service National de Placement.....	486	131
Société John Howard (N.-É.).....	229	120
Société John Howard (N.-B.).....	178	62
Armée du Salut.....	358	160

Comme d'habitude, nous avons bénéficié de la magnifique collaboration de la Société John Howard de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, du Service National de Placement de Moncton et des autres organismes qui s'intéressent au bien-être des détenus. Les résultats obtenus lorsqu'il s'est agi de trouver du travail aux détenus libérés sont fort encourageants.

M. C. A. White, du Service National de Placement à Moncton, qui représente aussi la Société John Howard du Nouveau-Brunswick, visite le pénitencier chaque semaine et s'entretient avec chaque détenu qui en exprime le désir au sujet de son emploi ou de tout autre problème.

M. John Arnott, de la Société John Howard de Nouvelle-Écosse, accomplit aussi une tâche admirable et il ne se lasse pas de travailler pour les détenus. Il visite l'institution une fois par mois environ.

M. A. D. Muggah, secrétaire de la succursale de Sydney (N.-É.) de la Société John Howard, est venu au pénitencier à trois ou quatre reprises l'an dernier pour s'entretenir avec les détenus, particulièrement avec ceux de la région du Cap-Breton.

Le Brigadier George Kirbyson, de l'Armée du Salut, qui a remplacé le Brigadier A. W. Martin, poursuit avec un dévouement inlassable le travail de son prédécesseur.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Au cours de l'année à l'étude, la formation professionnelle a fait des progrès très sensibles en variant davantage le choix des métiers à apprendre. C'est du point de vue du "contrôle" ou de la formation "en cours d'emploi", formule qui devient de plus en plus importante dans le programme général de réhabilitation du détenu, que les progrès ont été le plus apparents.

Les quatre cours de formation de plein temps: maçonnerie, menuiserie, plomberie et tapisserie, auxquels (cent-vingt-quatre) 124 détenus s'étaient inscrits durant l'année, ont été très suivis. Ce nombre comprend trente-sept diplômés, trois libérés avant le diplôme, quarante retirés des classes pour diverses raisons et quarante-quatre qui se trouvaient dans les classes à la fin de l'année.

Afin d'appliquer dans la pratique les connaissances théoriques de leur métier, les menuisiers et les briqueteurs professionnels ont beaucoup travaillé dans la cour de la prison à une entreprise très considérable, soit à l'érection de l'immeuble, salle de récréation-école-bibliothèque. Nous nous préoccupons du manque d'entreprises pouvant convenir à l'application des cours de formation professionnelle en tapisserie, et nous espérons que d'autres ministères de l'État pourront être incités à recourir à cette source lorsqu'il s'agira de remplacer ou de réparer le mobilier.

Le cours de formation professionnelle en cordonnerie (contrôle) est bien établi. Il en est à sa deuxième année et compte douze élèves. Durant l'année, dix élèves munis de vastes connaissances en cordonnerie ont pris leur diplôme.

Un cours commercial à temps partiel est déjà bien en marche. Ceux qui le suivent apprennent la dactylographie, la tenue des livres, la sténographie, l'anglais commercial, l'arithmétique et d'autres sujets concernant le travail de bureau. Tout indique que ce cours, qui groupe sept élèves très studieux, répond à un besoin dans le domaine de la formation.

Depuis quelques mois nous avons établi des cours dits "de contrôle" en tôlerie, en soudure et en travail d'atelier d'usinage. Les élèves de ce groupe, qui apprennent des métiers très utiles, promettent beaucoup. Ils sont au nombre de quinze (15), soit six machinistes, six artisans en tôlerie et trois soudeurs. On projette d'établir au début de l'été un cours analogue en plâtre.

Nous sommes à étudier la nécessité d'assurer une certaine formation dans le métier de coiffeur et nous espérons avoir l'an prochain à cet égard les services d'un spécialiste à temps partiel.

Dans une forte proportion, les jeunes délinquants primaires n'ont pas tiré avantage de l'occasion qui leur est offerte d'améliorer leurs chances de réhabilitation en suivant certains cours. C'est presque une règle générale et non l'exception pour ces jeunes gens de n'avoir aucun souci de s'améliorer et de détester les salles de classe. Nous projetons d'établir un cours d'artisanat général qui tiendrait lieu à la fois de cours d'orientation et de cours de préparation à la formation professionnelle. Le niveau d'instruction de ces jeunes est souvent trop bas pour servir de fondement efficace à la formation professionnelle et le cours en question visera spécialement à combler cette lacune. Nous espérons, de cette manière, encourager un plus grand nombre de ces malheureux jeunes gens à canaliser leurs efforts vers des occupations plus utiles.

On a montré une grande variété de films se rattachant à la formation donnée ici, de même que des films d'enseignement social peignant le sens communautaire, les relations humaines et d'autres aspects de comportement social normal. Nous estimons que la formation d'une saine attitude doit aller de pair avec l'enseignement spécialisé et les connaissances techniques.

Les diplômés de nos cours de formation professionnelle ont reçu des certificats de compétence. Jusqu'ici nous avons présenté vingt-cinq de ces certificats à des candidats heureux au cours de cérémonies adaptées à cette importante étape de leur vie.

Nous sommes reconnaissants et offrons nos remerciements aux personnes qui prennent ces jeunes gens en main durant les jours difficiles qui suivent leur libération et qui, grâce à leur magnifique travail, leur assurent un emploi et une orientation sociale.

SERVICE DE CLASSEMENT

Le sommaire statistique qui figure dans le présent rapport donne une idée de la somme de travail accompli dans le service au cours de l'exercice financier à l'étude. Des rapports trimestriels présentés durant l'année fournissaient un exposé assez complet et détaillé des divers genres d'activité et témoignaient que les services étaient maintenus à un niveau sans précédent.

Le nombre des entrevues, des rapports, des réunions et le volume de la correspondance ont encore augmenté cette année d'une façon très sensible. Sans l'excellent travail d'équipe et la collaboration, tant des membres de notre service que du personnel en général, il aurait été impossible d'obtenir de tels résultats.

Durant la seconde moitié de l'année nous avons bénéficié des services d'un psychologue et même, une partie du temps, de ceux d'un psychiatre. L'apport de ces aides professionnels a rendu sensiblement plus efficace le régime de classement. Un excellent système de fiches a été mis au point et l'on entretient constamment une étroite liaison entre les divers services.

Nous avons poursuivi au cours de l'année nos essais d'orientation collective et, à l'heure actuelle, cinq groupes comprenant environ soixante (60) détenus se réunissent méthodiquement chaque semaine. L'expérience semble démontrer que des employés non professionnels peuvent, moyennant une certaine préparation, jouer avec succès le rôle de conseiller auprès d'un groupe. Toute nouvelle expansion du programme devrait prévoir la participation effective de tous les éléments. Certaines mesures ont déjà été prises en ce sens. On croit que les discussions collectives peuvent produire d'importants résultats, non seulement en modifiant les dispositions et l'attitude des détenus, mais en faisant mieux

comprendre et approfondir au personnel les problèmes du délinquant, toute chose que l'on juge utile pour mener à bien le programme de réadaptation.

Au cours des six derniers mois, le Service National de Placement a inauguré un régime destiné à aider encore davantage les détenus à se procurer un emploi. Outre la visite hebdomadaire de son représentant local, le Service National de Placement a décidé que les fonctionnaires spéciaux préposés au placement dans cinq villes importantes des Provinces Maritimes, soit Moncton, Saint-Jean, Fredericton, Halifax et Sydney, visiteront l'institution deux fois par an et verront les détenus de leurs régions respectives. Le nouveau régime présente certains avantages sur l'ancien qui obligeait à chercher des renseignements par correspondance, parce que les fonctionnaires spéciaux de placement n'avaient aucune occasion de rencontrer personnellement les détenus avant leur libération.

L'empressement de la Gendarmerie Royale à se rendre à notre demande de renseignements confidentiels sur les délinquants qui avaient été condamnés au pénitencier après avoir été arrêtés par ses membres est réconfortant. C'est un exemple typique de l'excellente collaboration accordée chaque fois qu'on y recourt.

Deux condamnés à une longue détention ont obtenu durant l'année leur libération progressive. Dans l'application de cette mesure, il a été possible de trouver pour l'un d'eux un emploi temporaire dans la collectivité. Cette réadaptation progressive à la société s'est révélée extrêmement avantageuse en ce sens qu'elle facilite l'adaptation sociale du détenu lors de sa libération définitive.

Plusieurs professeurs de l'Université Mount Allison, de Sackville (Nouveau-Brunswick) ont visité l'institution durant l'année et ont manifesté leur intérêt pour notre programme. Durant l'hiver, M. George Thomson a donné un cours sur l'art oratoire à un groupe de détenus. Le professeur Saunders, de la faculté de musique, a organisé un intéressant concert d'orchestre. Le professeur Ian Campbell a passé un jour ou deux par semaine à interviewer les détenus en exécution d'un programme de recherche. Il consacrera tout l'été à cette tâche, grâce à une subvention du Conseil des Arts du Canada.

Le préposé au classement a participé durant l'année à tous les cours de formation donnés au sein du service. Les séances ont été agréables et instructives. Les discussions ont suscité un vif intérêt. Le résultat des épreuves a été satisfaisant dans la majorité des cas et remarquable dans certains autres.

Des représentants d'organismes d'assistance post-pénale, du Service de Libération Conditionnelle et du Service National de Placement ont fait de nombreuses visites. Il existe une étroite liaison et une excellente collaboration entre tous les travailleurs. Les efforts tentés en vue d'assurer et d'entretenir l'esprit "d'équipe" se poursuivent et le seul obstacle qui reste est la distance qui nous sépare.

En fait d'activité extérieure, le préposé au classement a prononcé des allocutions au *Amherst Kinsmen Club*, à l'Association des préposés au personnel de Moncton, et il a participé à une discussion radiophonique au poste CKCW à Moncton. Il importe au plus haut point que le public connaisse et appuie les mesures et méthodes pénales et l'on pourrait, croit-on, exploiter plus à fond à cette fin le moyen d'information prometteur qu'est la presse.

Plusieurs membres de notre service ont suivi assidûment cette année encore les cours de l'Université de Mount Allison sur des sujets propres à rendre leur travail plus efficace. L'un d'eux a également suivi le cours d'administration de bureau donné par la Commission du Service Civil.

Nous exprimons notre gratitude et nos remerciements à tous les fonctionnaires, à ceux qui s'occupent de reclassement dans d'autres domaines, ainsi qu'aux citoyens intéressés, dont le dévouement a beaucoup aidé au succès de notre programme.

SOMMAIRE STATISTIQUE

<i>Entrevues</i>	
Nouveaux venus	393
Commission de reclassement	366
Commission de classement	387
Pré-libération	276
Mise en liberté	352
Autres (Orientation, travail, problèmes personnels, etc.)	1,694
Fonctionnaires	251
Visiteurs de l'extérieur	59
Demandes	7
	3,785
<i>Rapports</i>	
Commission de classement (rapports et sommaires)....	379
Commission de reclassement	297
Rapports spéciaux (libération conditionnelle)	318
Premiers rapports (entrevue)	371
Rapports de mise en liberté	318
Rapports de pré-libération	276
Rapports aux institutions (Société John Howard et Service National de Placement)	273
Commission de répartition des travaux (comptes rendus)	52
Commission de classement (comptes rendus)	30
Rapports au psychiatre (liste et fiche)	13
Méthode de libération progressive (rapports spéciaux).	2
Autres rapports	12
	2,344
<i>Correspondance</i>	
(y compris lettres demandant des renseignements, lettres entre les services et lettres de présentation provenant de l'extérieur et données aux détenus, etc.)	3,109
<i>Tests psychologiques</i>	
Épreuve Beta révisée, Échelle Kent, WAIS, Rorschach, T.A.T., Dessiner-une-personne, Note de préférence de Kuder et M.M.P.I.	1,120
<i>Réunions</i>	
Commission de classement	28
Commission de reclassement	27
Comité d'évacuation	4
Comité consultatif de la revue "Beacon"	12
Comité de la revue "Beacon"	22
Commission de répartition des travaux	53
Comité d'orientation collective (nouveaux venus)	56
Comité préposé aux choix des employés	9
Séances d'orientation collective	81
Conférences sur la formation au sein du service	10
Alcooliques Anonymes (œuvre de bienfaisance)	2
Comité d'examen des demandes	3
	307

GÉNÉRALITÉS

Le nombre des détenus a continué d'augmenter au cours de l'année financière 1958-1959 et s'est maintenu bien au-dessus du chiffre de sept cents (700). Il a atteint, à un moment donné, le chiffre sans précédent de sept cent quarante-neuf (749), y compris huit (8) "sous surveillance". Cet accroissement a fait

surgir des problèmes, entre autres, celui de trouver des cellules convenables pour loger les détenus. On espère que la construction d'une institution auxiliaire réduira l'encombrement et permettra d'appliquer plus efficacement le programme général.

Au début de l'automne 1958 on a fait l'essai de l'exercice du soir. La tentative a été assez heureuse pour qu'on la poursuive durant l'été de 1959. L'exercice du soir a eu lieu quatre soirs par semaine, du lundi au jeudi inclusivement, la moitié du groupe étant autorisée à y participer un soir sur deux.

Le 9 février 1959, deux détenus affectés tôt le matin au travail de la cuisine enfoncèrent la porte arrière du service et gagnèrent la cour. Ils s'évadèrent en escaladant le mur dans le voisinage de la Tour n° 1. Dès leur disparition, des équipes sont parties à leur recherche et des fonctionnaires ont été chargés de surveiller les différentes routes aux alentours du pénitencier. Plusieurs fonctionnaires relevèrent des pistes qu'ils suivirent jusqu'à un fourré situé à près de dix milles de la prison. Les évadés en sortirent pour être ensuite appréhendés par le garde E. A. McDonald et un membre de la Gendarmerie Royale. Ce fut un bel exemple de travail d'équipe et le Commissaire a loué de leur conduite les fonctionnaires qui ont capturé les détenus. L'évasion s'est produite par un des matins les plus froids de l'hiver et l'on a constaté, au retour des évadés à la prison, qu'ils s'étaient gelé les mains et les oreilles.

Sous la direction du préposé à la formation surveillée, R. K. Allaby, la formation professionnelle et surveillée a pris une expansion qui, nous l'espérons, se poursuivra.

Le dernier rapport signalait que le sous-sol du nouvel Auditorium avait été creusé au cours de l'été précédent et que la salle destinée aux ventilateurs était terminée. La construction de l'immeuble a été poussée au point qu'il sera prêt à servir, croyons-nous, durant l'hiver prochain, répondant ainsi à un besoin qui existait depuis longtemps.

Il faut remarquer que pour remettre en bon état les immeubles d'habitation et autres de cette institution des travaux d'entretien considérables s'imposent et devraient avoir priorité sur toute construction nouvelle.

Sous la direction du préposé au classement Hazen Smith, aidé d'autres membres du personnel, le programme d'orientation collective a pris de l'ampleur. Tous les jours, du lundi au vendredi, l'heure de midi est consacrée à ce genre de thérapie. Une soixantaine de détenus y participent.

Deux des condamnés à une longue détention ont bénéficié durant l'année de la libération progressive. Un emploi de courte durée a été assuré à l'un d'eux à la bibliothèque de l'Université Mount Allison, à Sackville (Nouveau-Brunswick). Les détenus libérés de cette façon semblent bénéficier de cet achèvement progressif vers la société libre et par le fait même s'adaptent probablement d'une manière plus satisfaisante lorsqu'ils quittent définitivement la prison. Toutefois, lorsqu'on ne peut leur trouver un emploi temporaire durant cette période il est difficile, surtout en hiver, de faire en sorte qu'ils puissent employer leurs loisirs à des fins utiles.

Le dimanche 25 janvier 1959, le commis senior C. L. Gillespie a succombé subitement à une crise cardiaque. C'était un fonctionnaire compétent dont la mort est une grande perte pour l'administration.

La conduite générale des détenus a été bonne durant toute l'année. La boxe a été ajoutée au programme récréatif. Ce sport s'est révélé une nouvelle

source de distraction qui suscite un intérêt considérable du point de vue du spectateur.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour remercier les représentants des organismes de l'extérieur de l'intérêt et de la diligence dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leur travail à notre institution. Je remercie également l'Université Mount Allison de l'aide qu'elle nous a accordée si volontiers. Je prie le Commissaire et son personnel d'agréer mes remerciements pour la collaboration et les conseils qu'ils m'ont prodigués. Permettez-moi de dire combien j'apprécie les loyaux services et le ferme appui que les membres du personnel du Pénitencier de Dorchester m'ont accordés au cours de l'année.

PÉNITENCIER DU MANITOBA

C. E. DESROSIERS, *directeur*

DONNÉES STATISTIQUES

Roulement de la population des détenus dans cette institution durant l'année financière 1958-1959

Détenus inscrits le 1 ^{er} avril 1958.....		416
<i>Incarcérés:</i>		
Reçus des prisons.....	199	
Reçus d'autres pénitenciers.....	40	
Pour violation des conditions de la libération conditionnelle.....	1	
		<u>240</u>
		656
<i>Libérés:</i>		
Expiration de peine.....	149	
Libération conditionnelle.....	17	
Libération sans condition.....	6	
Transfert.....	9	
Décès.....	1	
Expulsion.....	1	
		<u>183</u>
Détenus inscrits le 31 mars 1959.....		473

Sur le nombre des détenus transférés, sept étaient des femmes qui ont été envoyées à la Prison des Femmes à Kingston.

Douze détenus purgent une peine sous l'empire de l'article 660 du Code Criminel à titre de criminels invétérés. Un détenu se trouve à l'hôpital pour maladie mentale en vertu de l'article 58 de la Loi sur les Pénitenciers et six le sont en vertu de l'article 61.

L'accroissement du nombre des détenus au cours de l'année est attribuable également au transfert de prisonniers d'autres pénitenciers et à l'augmentation du nombre de détenus condamnés par les tribunaux locaux.

PROGRAMME DE PRÉ-LIBÉRATION

Un programme qui en vaut vraiment la peine a été élaboré avec soin à l'intention des détenus qui ont été incarcérés pendant de longues périodes. Il s'est révélé jusqu'ici avantageux et même très précieux pour ceux de ces hommes

qui ont été libérés. Après un long examen de cette formule de pré-libération devant la commission de classement, notre psychiatre, le docteur G. M. Stephens, s'exprimait ainsi :

“Ceux d'entre nous qui se sont occupés de la pénible réadaptation et des angoisses de nombreux prisonniers de guerre libérés se rendront compte des difficultés nouvelles qui existent pour le détenu à sa brusque sortie du pénitencier.”

Une autre réunion a fait ressortir en général les avantages des expériences d'orientation précédant la libération ainsi que certaines opinions assez précises sur la façon la plus efficace de fournir cette orientation. Cette discussion a permis d'établir un excellent programme à l'élaboration duquel le sous-directeur des pénitenciers et le préposé au classement ont collaboré avec soin. Des fonctionnaires ont été désignés pour s'occuper de cette tâche spéciale et importante et il convient de mentionner immédiatement qu'ils ont fait un excellent travail, qu'ils ont fait preuve d'une clairvoyance et d'une compréhension exceptionnelles, bref, qu'ils ont beaucoup fait pour les services d'orientation antérieurs à la libération.

Un garde a fait les observations suivantes après plusieurs sorties où il accompagnait les hommes :

“Lorsqu'on jette brusquement sur la rue un homme qui a passé des années derrière les barreaux, sa réaction suffit à convaincre n'importe qui qu'agir ainsi confine à la cruauté car ce brusque changement de vie est propre à engendrer la peur chez n'importe quel individu. Je crois vraiment que cette nouvelle méthode fera beaucoup pour remettre un homme sur pied de façon définitive; si l'idée ne me souriait pas quand j'en ai entendu parler la première fois, je suis maintenant fermement convaincu que ces sorties peuvent assurer le succès de la réadaptation du détenu. Je suis persuadé également que les tournées que les hommes ont faites sous ma conduite leur ont fait beaucoup de bien et les ont préparés à leur libération. Chaque visite à l'extérieur a exercé sur eux une influence libératrice en augmentant leur confiance en soi. Je suis heureux d'avoir joué un rôle dans ce programme de réadaptation.”

D'après les propres déclarations des détenus libérés après avoir bénéficié de ce plan, tous se rendent compte de l'effort spécial déployé pour faciliter leur réhabilitation; ils sont reconnaissants de tout ce qu'on fait pour eux. Voici, notamment, ce qu'ont dit les détenus :

“Je voudrais dire une fois de plus combien ce jour et demi passé à Winnipeg avant ma libération officielle a été utile. Cet intervalle relativement court a néanmoins servi comme amortisseur de chocs en me préparant aux événements à venir. J'ai joui de tous les instants de cette sortie car ces heures brèves m'ont permis de me faire à certains des problèmes qui se poseront à moi quand je serai libéré, demain matin. Je me suis rendu compte ainsi que la liberté est quelque chose d'infiniment précieux et que les beaux côtés de la vie, si simples soient-ils, sont fonction de la liberté et valent d'être recherchés.

Demain, je serai libre pour de bon. Il me semble que ma grande inquiétude a diminué et que la tension que j'éprouve et dont il faudra que je me débarrasse graduellement porte sur des détails secondaires”.

“Les sorties en ville m’ont beaucoup aidé. La première fois, j’étais très intimidé; ça allait mieux la fois suivante. C’est une excellente chose pour les hommes ayant derrière eux une longue période d’incarcération”.

On ne peut douter que la méthode de libération graduelle est salutaire pour le détenu sincèrement désireux de se réformer et de se réhabiliter. S’il est vrai que les prisonniers libérés du Pénitencier du Manitoba suivant cette méthode méritaient un traitement spécial, il ressort néanmoins de leur attitude positive que cette expérience les a stimulés et encouragés davantage encore.

On estime que ce programme appliqué antérieurement à la libération, doit être maintenu et que son succès constant pourrait en justifier l’extension.

SERVICE DE CLASSEMENT

Dans ce service, l’orientation continue à prendre, du point de vue temps, de plus en plus d’importance, et on estime que c’est une partie essentielle du travail à accomplir. On amène le détenu à trouver sa propre voie; on l’encourage et on l’aide à s’adapter et à se préparer à devenir un meilleur citoyen. Bien des détenus dont le cas requiert une attention particulière ont bénéficié des conseils d’un psychiatre ou d’un psychologue.

Les nouveaux arrivés sont mis au courant des règlements et des possibilités offertes par l’institution en matière de formation générale et de formation professionnelle.

L’année dernière, la commission de classement s’est réunie une fois par mois; comme par le passé, ses membres portent un vif intérêt aux méthodes de traitement et de classement en vigueur dans l’institution.

La commission d’attribution des tâches s’est réunie deux fois par mois pour examiner les demandes de changement d’emploi présentées par les détenus et en décider. Le nombre de ces demandes est demeuré à peu près le même; neuf ou dix ont été examinées à chaque réunion. Les détenus ont été interviewés et très fréquemment on en a profité pour leur donner des conseils sur la manière de travailler, de se servir de leur habileté professionnelle, etc. Les requêtes des détenus voulant apprendre un métier ont également fait l’objet d’un examen attentif et le psychologue leur a fait subir des tests d’aptitudes.

Les délégués de l’Armée du Salut, de la Société John Howard et de la Société Elizabeth Fry, continuent à rendre aux prisonniers des services inestimables en les conseillant, leur trouvant du travail, en s’occupant de leurs difficultés domestiques et en les secondant dans leurs efforts de réadaptation, après leur libération. La valeur de leur travail ne saurait être surestimée. Sans leur aide, il serait presque impossible d’appliquer notre programme de réadaptation.

Durant l’année, les délégués de la Société John Howard et Elizabeth Fry ont fait 42 visites au pénitencier et ont eu 293 entrevues avec 201 détenus. Le Service National de Placement s’est présenté douze fois au pénitencier pour interviewer 157 détenus. L’Armée du Salut est venue 19 fois et a eu 251 entrevues avec 75 détenus. Le représentant régional de la Commission de Libérations Conditionnelles a fait 26 visites et a parlé à 82 prisonniers en 95 entrevues.

SANTÉ ET SOINS MÉDICAUX

La moyenne des détenus dans les pénitenciers, par jour, a augmenté de 50 ainsi que la moyenne des malades hospitalisés. Le total des détenus soignés a

été de 4,627 contre 3,963 l'année dernière et la moyenne par jour s'est élevée à 12.67 contre 10.8. Le nombre des détenus gardés à l'hôpital cette année a été de 131 contre 109 l'an dernier. La moyenne de jours d'hospitalisation par malade s'est abaissée de 16.68 à 13.54. La plupart des maladies n'étaient ni graves ni de longue durée.

Une analyse de sang est faite pour tous les détenus hospitalisés. A part deux cas anciens, il n'y a pas eu de maladies vénériennes.

La clinique du sang de la Croix-Rouge a passé trois fois et a eu 718 donneurs, (environ 56 p. 100 des détenus), chiffre représentant une légère augmentation sur l'année dernière.

Dix-huit opérations ont eu lieu à l'hôpital: interventions mineures pour l'enlèvement de kystes, opération d'hémorroïdes, d'une hernie, une appendicectomie, chirurgie orthopédique pour une main estropiée et le redressement d'un cou tors de naissance.

L'oto-rhino-laryngologiste a, durant ses sept visites à l'institution, examiné 154 détenus. Le cardiologue est venu trois fois pour examiner 22 détenus.

Les cas de maladie chez les fonctionnaires ont été un peu plus fréquents que l'année dernière. Environ vingt employés de plus ont dû interrompre leur travail; la perte de temps due à la maladie a donc été plus grande. Un fonctionnaire a été malade 101 jours souffrant d'une affection cardiaque, et deux autres ont perdu chacun 51 jours par suite d'opérations. Ces absences augmentent beaucoup la moyenne de jours de maladie par fonctionnaire.

En général, les fonctionnaires et les détenus ont été en bonne santé.

SERVICE DENTAIRE

Le dentiste a fait 53 visites au pénitencier et a soigné 1,120 détenus. Il a fait les extractions qui s'imposaient. 82 plombages ont été faits et il a posé aux prisonniers 50 dentiers complets et 28 dentiers partiels.

Les dentiers se font au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul; le dentiste trouve que leur confection prend beaucoup trop de temps.

SERVICE DE PSYCHIATRIE

Voici quel a été le travail accompli par le service de psychiatrie:

Premier examen psychiatrique des arrivants.....	67
Examens suivants.....	351
Conférences pour les fonctionnaires.....	10 heures.

D'autres services ont été assurés auxquels on a consacré beaucoup de temps. Il y eut notamment a) de fréquents entretiens avec les fonctionnaires du pénitencier sur les problèmes psychiatriques de détenus; b) des conférences et des recommandations sur des programmes et projets exécutés pour améliorer le traitement médical et psychiatrique des détenus; c) une participation à des réunions de la Commission de classement; d) une certaine surveillance des services de psychologie et d'autres services.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Service pour les détenus

Ce service comprend la psychothérapie et l'orientation individuelles, la thérapeutique collective et parfois l'examen de cas pour la libération conditionnelle. L'orientation s'étend aux plans de réadaptation, à l'étude de soi au choix d'un métier et au placement et aux problèmes personnels des détenus.

Au cours de l'année, la thérapeutique collective s'est étendue à trois groupes réunis le midi (deux précédemment) et à un petit groupe de l'après-midi. Elle a surtout porté sur la sémantique générale, la formation à la pensée logique et il y eut des discussions sur une grande variété de problèmes personnels touchant la plupart des détenus y participant. En général, ces derniers y ont manifesté un vif intérêt et ont assisté très régulièrement aux séances.

Autres activités

Il faut mentionner ici la sélection du personnel, les examens pour une grande variété de places, les sorties précédant la libération des détenus, les réunions de la commission de classement et les prises de contact interservices, la direction administrative, l'entraînement d'une nouvelle commis-sténographe, l'inscription des malades pour le psychiatre et son assistant, le docteur A. Cera.

Événements survenus dans le service

Au cours de l'année, le bureau a été doté de classeurs et de certains autres articles. Comme nous l'avons mentionné plus haut, le nombre de séances de thérapeutique collective tenues chaque semaine a augmenté, en même temps que le nombre de participants volontaires.

La démission successive de deux anciens commis-sténographes a désorganisé sérieusement le service qui s'est trouvé privé de sténographe durant la moitié des six derniers mois de l'année.

En conséquence, ce service n'a pu fonctionner comme il aurait dû, n'ayant personne au bureau pour prendre les rendez-vous, faire les rapports, dresser la liste des malades à soigner par le psychiatre, etc.

Statistique

	1 ^{er} trim. 1 ^{er} avril au 30 juin 1958	2 ^e trim. 1 ^{er} juil. au 30 sept. 1958	3 ^e trim. 1 ^{er} oct. au 31 déc. 1958	4 ^e trim. 1 ^{er} janv. au 31 mars 1959	Total
Tests administrés aux détenus.....	262	60	67	45	434
Nombre de détenus examinés.....	85	28	30	20	163
Entrevues avec les détenus.....	43	31	46	44	164
Nombre de détenus reçus en entrevue..	31	26	27	30	114
Tests administrés aux candidats.....	72	201	132	72	477
Nombre de candidats examinés.....	18	51	26	13	108

SERVICE SCOLAIRE

Les cours scolaires se sont donnés cinq matinées par semaine durant l'année et le vendredi seulement en juillet et août. Deux cours spéciaux consacrés aux premiers soins et aux relations humaines ont été donnés vingt samedis après-midi d'automne et d'hiver.

Le lundi et mercredi matin, de 8 h. 30 à 11 h. 20, l'instituteur faisait la classe à deux groupes, l'un comprenant les illettrés et quasi-illettrés et l'autre

les élèves de la quatrième à la septième année, ce qui faisait au total vingt-et-un élèves. Les analphabètes ont fait de grands progrès. L'autre groupe a appris surtout l'arithmétique, l'anglais et les sciences sociales.

Les cours du mardi et du jeudi matin s'adressaient aux élèves du cours primaire supérieur et des premières années du cours secondaire. L'instituteur adjoint y a enseigné l'arithmétique, l'anglais et les sciences sociales. En moyenne, l'assistance a été de dix-sept élèves par jour.

Le vendredi matin a été consacré exclusivement aux examens et aux classes spéciales.

Un cours de français se donnant le vendredi matin a été organisé au début de janvier. Un prisonnier de langue française fait la classe à quatorze détenus, et les résultats sont encourageants.

Depuis le 6 janvier 1959, l'instituteur adjoint donne aux élèves en mécanique d'automobile un cours spécial en arithmétique et en éléments de sciences. Ces cours ont lieu de 1 h. 30 à 3 heures de l'après-midi, le mardi et le jeudi. Il s'agit d'une revue des éléments fondamentaux et des règles d'arithmétique, où l'on met l'accent sur la précision dans la solution des problèmes allant jusqu'au niveau de la septième année. En éléments de sciences, les élèves ont étudié le magnétisme et l'électricité. de même que certaines formules sur l'électricité.

Des cours semblables ont été donnés le lundi et le mercredi après-midi de 3 heures à 3 h. 45 à la classe de briquetage; on s'est arrêté surtout sur l'arithmétique élémentaire, c'est-à-dire les mesures de longueur, de superficie et de volume.

Les cours par correspondance continuent à jouer un rôle important dans le programme d'études. Cinquante-cinq prisonniers suivent les cours par correspondance du Ministère des Affaires des Anciens Combattants, et durant la dernière année financière, ils en ont terminé trente-huit.

Trois prisonniers ont atteint un degré avancé dans les cours de formation générale du Ministère de l'Instruction Publique du Manitoba. L'un a terminé la dixième année et les deux autres sont en neuvième.

Nous devons aussi des remerciements au Ministère de l'Instruction Publique de la Colombie-Britannique, qui met son service d'enseignement par correspondance à la disposition des détenus. Ceux-ci ont pu, grâce à ce service, suivre des cours de science, d'électronique, d'espagnol, de français, de sciences sociales, d'art et de dactylographie.

Un détenu suit avec succès les cours de français et de mathématiques de l'Institut Néron, de Québec (P.Q.).

Seize prisonniers ont suivi le cours de premiers soins donné par la Société Ambulancière Saint-Jean. Ce cours a débuté le samedi, 11 octobre 1958, et s'est terminé par l'examen final, le 16 novembre 1958. Les résultats ont été excellents, la moyenne de la classe étant de 98 points sur 120.

Le deuxième cours Dale Carnegie sur les relations humaines a été parmi les événements marquants de l'année. Il a commencé le 6 décembre 1958 et s'est terminé par le banquet des diplômés, le 21 mars 1959. Les séances avaient lieu le samedi après-midi. Vingt-deux élèves sur vingt-trois ont reçu leur certificat. Celui qui n'a pas terminé le cours avait été libéré sous condition avant les derniers examens.

Nous sommes reconnaissants une fois de plus à M. A. Gray, de la Société Dale Carnegie, au professeur M. J. Nesbit et à M. I. Granger d'avoir organisé ce cours pour les prisonniers. A en juger par l'atmosphère du banquet, au cours

duquel les diplômés y sont allés de leur petit discours, et par les observations des invités, il est certain que de telles initiatives méritent un appui sans réserve. Leur succès milite en faveur de la continuation et même de l'accentuation de ce genre de thérapeutique collective.

BIBLIOTHÈQUE ET ATELIER DE RELIURE

<i>Ouvrages divers</i>	<i>Prêtés</i>	<i>En stock 31 mars 1959</i>
Romans.....	27,040	2,605
Autres.....	6,760	1,027
Ouvrages techniques et de formation professionnelle	220	
Manuels scolaires.....	600	
Nombre total de jours de prêt.....	156	
 <i>Revues</i>		
Total des revues d'institutions, reliées.....		2,411
Nombre de jours de prêt.....		156
Revues prêtées chaque jour.....		364
Revues reçues par des détenus abonnés.....		544
Journaux reçus et mis en circulation.....		21,910

Quarante-neuf revues d'institutions différentes ont été mises à la disposition des détenus; les abonnements aux quotidiens et aux hebdomadaires se chiffraient à 70 et à 21 respectivement au 31 mars 1959.

<i>Atelier de reliure</i>	
Volumes reliés pour la bibliothèque.....	981
Volumes reliés pour les fonctionnaires, sur commande.....	25
Livres réparés.....	768
Revues reliées en volumes.....	2,411
Catalogues d'ouvrages.....	60
Catalogues de revues.....	160
Cahiers.....	350

DOMAINE SPIRITUEL ET MORAL

Chapelle catholique

Toute l'année, il y a eu des offices réguliers à la chapelle catholique le dimanche matin et aux fêtes d'obligation: à Noël, au Nouvel An, à l'Épiphanie, à l'Ascension, à la Toussaint, à l'Immaculée Conception et le Vendredi Saint. Durant la retraite annuelle, les offices avaient lieu tous les jours entre cinq et six heures de l'après-midi. Avant Noël et avant Pâques, les confessions attirent de nombreux détenus à la chapelle.

Le R.P. H. J. Bedford, jésuite, déclare que la conduite des détenus à la chapelle a été bonne. On pourrait souhaiter une participation plus active aux prières de la messe et une plus grande fréquentation des sacrements. C'est probablement que la majorité des détenus n'ont reçu que peu ou pas d'instruction religieuse, et qu'un petit nombre d'entre eux seulement fréquentent l'église en dehors de la prison. Une série d'instructions sur la signification et l'importance du sacrifice de la messe a commencé, et quelques détenus suivent même des cours par correspondance à ce sujet. Depuis quelque temps, la réception des sacrements est plus fréquente; environ quatorze prisonniers communient le dimanche, et beaucoup plus à Noël, à Pâques et pendant la retraite annuelle.

La chapelle catholique n'a pas de chorale pour le moment, à cause de l'impossibilité de trouver un organiste. Cette lacune est regrettable, car il est certain que la musique rehausse la beauté du culte.

L'aumônier reçoit beaucoup de prisonniers dans son bureau au cours de la semaine; il s'efforce, dans ces entrevues, d'éveiller chez eux le sens de leurs fins dernières et de les amener à songer à leur salut. Certains ne veulent rien entendre, d'autres écoutent mais ne réagissent pas, mais certains écoutent avec attention et essaient de remettre de l'ordre dans leur vie.

Tous les lundis midi, la Ligue du Sacré-Cœur se réunit à la chapelle pendant une heure ou plus, pour entendre une instruction religieuse spéciale. Ces hommes font preuve de dispositions très encourageantes.

Au cours de l'année, de nombreux membres du clergé ont visité le pénitencier, entre autres M. l'abbé Z. Baczkowski, curé et doyen de Dauphin (Manitoba); M. l'abbé Mulholland, secrétaire de la *Catholic Correctional Chaplains' Association of Manitoba*; M. l'abbé S. Monaghan, directeur de *St. Paul's College High School*, de Winnipeg; M. l'abbé Vincent Jensen, doyen du collège Saint-Paul. Le père Bernard Bélanger est venu interviewer les prisonniers indiens.

Chaque deuxième mardi du mois, les tertiaires de Saint-François qui s'intéressent aux détenus se réunissent au couvent des Franciscains, à Winnipeg, et font du travail social sous la direction de l'abbé Bedford. Ils visitent les foyers des détenus et cherchent à améliorer les relations entre eux et leurs familles. Ils ont fondé récemment un comité de transport qui véhicule gratuitement de Winnipeg au pénitencier les visiteurs qui ne peuvent s'y rendre autrement.

A la demande de Son Excellence l'archevêque de Winnipeg, l'abbé Bedford a réuni les aumôniers catholiques des maisons de correction du Manitoba et a fondé la *Catholic Correctional Chaplains' Association of Manitoba*, dont il est président. Les réunions ont lieu au Collège Saint-Paul, à Winnipeg. Un des buts de cette association est d'étudier et de coordonner l'activité des aumôniers de prison dans la province. Ce groupe travaillera en collaboration avec les tertiaires de Saint-François.

Chapelle protestante

Le Révérend G. W. McNeill rapporte qu'il y a eu des offices religieux tous les dimanches de l'année. A l'occasion de Noël, du Nouvel An, du Vendredi Saint et de Pâques, il y a eu des cérémonies spéciales accompagnées de musique.

L'Armée du Salut, comme par les années précédentes, s'est chargée des offices chaque premier dimanche du mois.

Le Brigadier A. McInnes, de l'Armée du Salut, a été transféré à Burwash (Ontario). Il a été remplacé par le Major A. Rawlins, qui a visité le pénitencier le 4 janvier 1959, accompagné par la fanfare de la Citadelle de Winnipeg de l'Armée du Salut. La fanfare a joué pendant le service et a ensuite fait les frais du *Citizens' Forum Hour*. Elle a été, comme d'habitude, bien accueillie par les détenus.

L'assistance aux offices religieux a été excellente, de même que la tenue. Les protestants appartenant à diverses sectes sont au nombre de deux cent vingt environ. Il y a aussi cinq hébreux. Or, si l'on songe que de quatre-vingt-sept à cent trente-cinq détenus se pressent chaque dimanche aux offices, on peut estimer avec l'aumônier protestant que l'assistance est plus élevée que dans l'église moyenne de Winnipeg.

La retraite protestante annuelle a eu lieu du 1^{er} au 8 mars 1959. Elle a été prêchée par le Révérend Donald Pratt de l'Église-Unie Chalmers, de Winnipeg. L'intérêt s'est soutenu toute la semaine. Le Révérend Pratt a été à la fois surpris et impressionné par l'atmosphère de recueillement qui régnait et par la piété

des détenus. Le Révérend McNeill estime que la dernière retraite a eu beaucoup de succès. Aussi espère-t-il pouvoir retenir les services du Révérend Pratt pour la prochaine retraite.

Le chœur protestant a travaillé toute l'année et il a fait de réels progrès. S'étant initié à la lecture à vue et au chant à plusieurs voix, il peut maintenant chanter de la musique ordinaire à première vue. Ses membres ont pris grand intérêt au travail choral. On n'a pas de mal à les recruter pour les exercices de chant, qui ont lieu deux fois la semaine, durant l'heure du midi.

La discussion des affaires publiques a marché bon train toute l'année. Interrompue pendant les mois d'été, elle a repris dès le retour à l'heure solaire. Nos remerciements au professeur Nesbit, de l'Université du Manitoba, dont l'intérêt et les efforts ne se sont pas démentis. Il a pu nous procurer chaque dimanche un conférencier qui venait nous entretenir d'un sujet spécial. Ces conférenciers nous ont parlé de la Russie, du Soudan, de l'Afrique, du Guatemala, du Mexique et de notre propre Nord Canadien. Ces discussions ont été bien suivies; nous avons eu là une de nos meilleures années.

Les groupes des Alcooliques Anonymes se sont réunis tous les mercredis midi, ainsi que chaque deuxième et dernier dimanches du mois. Les visiteurs peuvent participer aux réunions du dimanche après-midi. Nous devons beaucoup aux groupes de Winnipeg qui n'ont cessé de nous manifester leur intérêt et leur appui. Le succès obtenu par notre groupe d'Alcooliques Anonymes tient en grande partie à la loyauté et au dévouement des intéressés. Le groupe anglais comptait quelque 75 participants, contre 25 environ pour le groupe français.

Les membres du groupe des Alcooliques Anonymes qui sont libérés se refont une vie pour la plupart. Les groupes de Winnipeg se sont vraiment intéressés à la réadaptation de l'ex-détenu membre de la Société. C'est sans doute ce qui a aidé certains de nos détenus à prendre le bon tournant.

L'anniversaire des Alcooliques Anonymes a eu lieu le premier dimanche de juillet. Nous avons eu le bonheur d'accueillir des invités venant de divers endroits du Canada ainsi qu'un contingent de Minneapolis et de Saint-Paul (Minnesota).

Cinq détenus se sont inscrits comme appartenant à la religion judaïque. Nous avons réussi à obtenir les services du Rabbin Berkholt et de M. Tubberman de la synagogue Sharry Zadock, de Winnipeg, qui sont venus pour la Pâque. Ils ont aussi approvisionné les détenus juifs en aliments rituels durant la semaine de la Pâque.

L'aumônier protestant signale encore une fois qu'il faut une nouvelle chapelle protestante. Depuis des années, il officie dans une chapelle qui sert aussi pour les concerts, le cinéma, les exercices de la fanfare et de l'orchestre, en somme pour toutes les manifestations collectives exigeant une grande salle. Il est bien difficile, le dimanche venu, de se recueillir dans pareille atmosphère.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au cours de l'année financière terminée l'instructeur-mécanicien W. A. Grundy, l'instructeur en maçonnerie F. G. Instance et l'instructeur en mécanique automobile (formation professionnelle) A.-H. Larivière ont suivi des cours pour les instructeurs en formation professionnelle (P.O.T.C. n° 73) à Kingston, en Ontario.

Le nouveau bâtiment de la mécanique automobile, C-15, a ouvert ses portes en décembre 1958 et un cours de réparations automobiles y a commencé le 9 janvier 1959. Dix détenus ont suivi les cours donnés par l'instructeur Larivière.

Statistique

a) nombre des inscrits.....	26
b) nombre des abandons motivés.....	6
c) Nombre des libérés avant le diplôme.....	2
d) nombre des diplômés.....	0
e) total b), c) et d).....	8
f) nombre d'apprentis restants.....	18

Deux détenus qui ont suivi les cours de mécaniciens de 3^e classe (machines à vapeur) ont réussi les examens pertinents de la province et ils ont maintenant droit au titre de mécanicien de machine fixe. Un troisième détenu a été libéré avant la fin des cours. Il se préparerait à subir les examens du certificat en Ontario.

Un détenu a réussi les examens d'électricien. Il a aussi obtenu un certificat d'opérateur de la classe "B", ce qui l'autorise à manœuvrer les projecteurs de 35 millimètres et de cinémascope.

LOISIRS

Le programme des sports ressemblait à celui des années passées. Rien, en effet, n'a été négligé pour répondre aux goûts et aux aptitudes des divers groupes de détenus.

Les deux sports principaux sont le fastball l'été et le hockey l'hiver. Le tennis et le curling ont eu beaucoup d'enthousiastes l'an dernier au cours de l'année écoulée; on ne peut guère douter que leur nombre doublerait si les aménagements et les accessoires le permettaient.

La saison de balle molle a commencé tôt en mai. Douze équipes se partageaient également entre quatre ligues. Deux joutes ont eu lieu chaque soir, durant la période d'exercice, et quatre les samedis et jours de congé. Les dimanches étaient réservés aux joutes opposant l'équipe d'étoiles à des équipes de l'extérieur.

Les "Géants" (club d'étoiles) se sont bien défendus contre les puissantes équipes de la *Winnipeg Senior Men's Fastball League*. Sur quatorze joutes, ils en ont perdu 6, en ont gagné 6 et ont fait match nul deux fois. Environ 250 joutes ont eu lieu durant la saison.

Le hockey n'avait qu'une ligue de quatre équipes cette année, les parties ne pouvant avoir lieu que les samedis après-midi et les jours de congé. Le dimanche après-midi était réservé aux parties entre l'équipe des étoiles et des équipes de l'extérieur. Profitant de 75 ou 80 minutes disponibles le dimanche matin, les deux équipes d'une ligue secondaire, opposant les "jeunes" aux "vieux" (groupe des plus de 40 ans), nous ont fait voir de très intéressantes parties de hockey.

L'équipe d'étoiles a joué dix parties contre les équipes de l'extérieur. Elle en a perdu 4, gagné 5 et fait match nul une fois.

La saison du rugby s'est ouverte le 21 septembre 1958 avec quatre équipes. On a joué 25 parties. Les *Tiger Cats* ont remporté les honneurs de la ligue et des éliminatoires. Un banquet a eu lieu en janvier. Le directeur C.-E. Desrosiers a alors présenté un trophée aux gagnants.

Deux séances de boxe ont eu lieu durant l'année, soit les 11 novembre et 30 mars. Spectacle excellent dans les deux cas. On voyait à la forme des boxeurs avec quel soin ils s'étaient préparés.

Le ballon au panier n'a jamais été très populaire ici. Cependant, notre équipe a déployé beaucoup plus de finesse et fait bien meilleure figure que par le passé contre les sept équipes qui lui ont fait la lutte. Sur sept parties, elle en a perdu 4, en a gagné 2 et elle a fait match nul une fois.

Depuis cet hiver le curling dispose de deux nappes de glace. Il a aussi un nombre suffisant de palets, qui lui ont été prêtés par le club de curling de Stony-Mountain et quelques particuliers. La plupart des parties doivent nécessairement se limiter à cinq ou six jeux, selon le temps disponible. Seize équipes ont pris part à des tournois circulaires. Il y a eu un bonspiel de quatre épreuves.

La 8^e fête sportive annuelle s'est tenue le 1^{er} juillet. Une pluie légère était tombée la nuit précédente, mais le jour même le temps était clair et très chaud, et le terrain en excellent état.

Le programme prévoyait 28 concours. Tous les sports en plein air y ont passé, à l'exception du saut à la perche. Les nombreux concurrents se sont fait une lutte serrée. Pour les détenus moins dynamiques ou moins jeunes une partie de bingo, avec prix, a eu lieu dans l'après-midi. Grâce à la générosité de nombreux hommes d'affaires de Winnipeg, il y avait de la nourriture, des liqueurs douces, des cigares, des cigarettes et d'autres douceurs en abondance.

DIVERTISSEMENTS

Le 24 août, les deux principales équipes de la ligue féminine de balle molle du Manitoba, les C.W.A.C. Blues et les Tigerettes, sont venues jouer une partie hors concours. C'était la première fois que des femmes étaient invitées à pénétrer dans l'institution pour y donner un spectacle. C'est un événement qui a beaucoup plu.

Une nouvelle forme de divertissement a été inaugurée le 7 décembre lorsque les Alouettes, groupe de danseurs folkloriques, sont venus donner un échantillon de leur art dans l'observatoire de la prison.

Le 23 novembre, il y a eu spectacle de music-hall par la troupe Len Andre; le 17 décembre, nous avons accueilli Don Carlos et The Zeniths; le 14 janvier, nous avons entendu Paul Grosney et son orchestre et le 12 avril, Jack Meek et le groupe de concert n° 4 de la Légion canadienne. Les détenus ont eux-mêmes donné un concert très réussi le 2 décembre, même si leur fanfare manque encore d'expérience.

PASSE-TEMPS

Les passe-temps ont connu leur meilleure année jusqu'ici. Il y a eu, en effet, augmentation générale de l'activité en ce qui concerne la tapisserie au petit point, le travail du cuir et le travail du cuivre, les trois passe-temps les plus populaires. Les participants étaient au nombre de 327. Le petit point vient toujours en tête avec 144 inscrits; il y en a 83 pour le travail du cuir, 63 pour le cuivre, 25 pour le bois, 5 pour la confection de chemises et 7 pour les travaux d'art et de peinture.

Les ventes ont légèrement baissé, passant de \$10,692 l'an dernier à \$10,480 cette année. A noter cependant que les articles expédiés par la poste ou emportés par les parents venus rendre visite aux prisonniers ont donné \$5,076 contre \$4,337 l'an dernier.

S'il est encore difficile de trouver des débouchés pour ces articles, disons que nous y avons été grandement aidés par l'émission *Hobbycraft Corner* de la télévision nationale. Notre instructeur en ces matières a paru à cette émission au cours de laquelle plusieurs articles ont été montrés aux téléspectateurs. Les détenus sont très sensibles à ce genre de service.

SERVICE DE L'INSTRUCTEUR EN CHEF DES MÉTIERS

L'activité de ce service s'accroît sans cesse, qu'il s'agisse d'entreprises de construction, de formation professionnelle ou de formation "de contrôle". D'autres projets de construction se trouvent à l'étude, on songe à augmenter le personnel et les locaux de ce service.

L'atelier a maintenu sa production à un assez haut niveau, mais on s'attend à une expansion et à une augmentation de la production.

L'espace devient très rare. Les locaux d'entreposage étant insuffisants, on songe à construire un nouveau bâtiment.

Parmi les principales entreprises de construction menées à bien ou près de l'être au cours de l'année financière écoulée, mentionnons les travaux suivants:

- Cloisonnement dans la buanderie, bâtiment C-3.
- Peinture extérieure, maisons n^{os} 26-40-61.
- Peinture intérieure, maison 58.
- Peinture, salle de lecture des fonctionnaires, bâtiment A-1.
- Peinture, bureau du directeur, bâtiment A-1.
- Peinture, salles de toilette des fonctionnaires, bâtiment A-1.
- Peinture, bureau général, bâtiment A-1.
- Peinture, corridors, salles et escaliers, bâtiment A-1.
- Peinture, poulailler, bâtiment F-29.
- Peinture, bureau de classement, bâtiment B-4.
- Peinture de l'aile est, bâtiment B-3.
- Peinture de l'atelier de forge, bâtiment C-2.
- Peinture du bureau du magasinier, bâtiment A-1.
- Conduite sous le bâtiment, B-6.
- Maison du directeur, maison n^o 28.
- Réparations à la toiture, bâtiment C-10.
- Conduite à l'abattoir.
- Éclairage fluorescent, bureaux de la comptabilité et de l'administration générale, bâtiment A-1;
 - Bureau de l'économe, bâtiment B-6;
 - Atelier de ferblanterie, C-9;
 - Atelier de peinture, C-10.
- Construction, bâtiment de la mécanique automobile, C-15.

Production principale de l'atelier:

Forge

Main-courante.....	13 jeux
Attaches.....	7
Pieds, bases.....	11
Tubes, eau potable.....	3,600
Brouettes, à roues de caoutchouc.....	6

Reliure

Revue, nouvelle reliure.....	2,411
Livres, nouvelle reliure.....	981

Toilerie

Comme d'habitude, ce service a fabriqué un grand nombre de petits articles, mais il s'est surtout employé à la réparation de sacs postaux. En effet, il en a réparé 127,891 durant l'année, réalisant ainsi une somme de \$38,367.30.

Menuiserie

En plus des travaux à faire dans l'établissement et des travaux à façon, l'atelier a réparé beaucoup de pièces de mobilier pour le compte du Ministère des Travaux Publics.

Maçonnerie

La fabrication de blocs de pavage pour cour intérieure et de blocs de ciment a constitué le principal travail de cet atelier.

Garage

Ce service veille à l'entretien et au soin de toutes les voitures, camions et moteurs à combustion interne du pénitencier. Il serait bon d'étendre le champ de la formation professionnelle et des travaux à façon.

Peinture

Ce service a beaucoup à faire dans le pénitencier même et les logements du personnel. Il se fait aussi beaucoup de finition de meubles en atelier pour le compte du Ministère des Travaux publics.

<i>Cordonnerie</i>	<i>Paires</i>
Fabrication de chaussures pour le personnel.....	385
Fabrication de chaussures pour les détenus.....	457
Fabrication de pantoufles pour les détenus.....	283
Fabrication de chaussures pour les détenus qu'on libère.....	179
 <i>Ateliers des tailleurs</i>	
Pantalons d'été pour le personnel.....	183
Pantalons d'hiver pour le personnel.....	358
Tuniques d'hiver pour le personnel.....	165
Pardessus d'hiver pour le personnel.....	19
Matelas pour les détenus.....	40
Oreillers pour les détenus.....	83
Draps pour les détenus.....	413
Taies d'oreiller pour les détenus.....	732
Complets pour détenus qu'on libère.....	192
Pardessus pour détenus.....	123

Ferblanterie

Ce service fabrique un grand nombre de petits articles pour le pénitencier, d'articles sur commande ainsi que pour le compte d'autres services du gouvernement.

Services techniques

Au début de la dernière année financière, ce service se trouvait sous l'autorité et la surveillance de M. E. V. Graham, ingénieur en chef de l'établissement. Il a donné sa démission à la fin de septembre, ayant l'intention d'aller se perfectionner en génie mécanique à l'Université du Manitoba. Il a été remplacé le 1^{er} décembre 1958 par M. H. H. Stevens, qui avait été ingénieur adjoint du pénitencier il y a quelques années

Le service d'électricité a été très occupé toute l'année. Un des instructeurs nous est revenu après une longue maladie; il est en bonne voie de rétablissement. Les travaux menés à bien intéressaient le nouveau garage, le rénovation des maisons 26 et 28. Un éclairage fluorescent a été installé dans les bureaux de l'administration générale et de la comptabilité, la cuisine et le nouvel atelier de

ferblanterie. Des travaux d'électricité ont été exécutés dans les nouveaux ateliers de peinture et d'électricité. Une batterie de trois nouveaux transformateurs a été installée à l'est de l'écurie pour augmenter la puissance d'énergie.

Le service de plomberie a été très pris par les travaux d'installation et l'entretien régulier. Il a fini les installations du nouveau garage et des maisons 26 et 28, la rénovation de la plomberie dans certaines cellules; l'installation de nouvelles douches dans l'hôpital et la cantine du personnel, ainsi que les raccords de l'atelier de ferblanterie. Il a commencé l'installation des raccords devant desservir le nouvel abattoir.

Les ingénieurs adjoints et les chauffeurs se sont montrés des plus compétents, même dans les moments difficiles, lors des pannes de chaudière ou de chargeur par exemple. Une partie du personnel s'est employé durant l'été à réparer les conduites de vapeur, à vérifier l'équipement de lutte contre les incendies, à ramoner les cheminées et à d'autres travaux du même genre. Une campagne générale de nettoyage et de peinture a eu lieu durant l'année.

L'année a été très bonne, si l'on pense aux incendies. Il n'y a pas eu de gros incendie, mais plusieurs petites explosions dans les cuisinières à pétrole de la cuisine et un petit incendie à l'atelier de menuiserie. Les exercices de sauvetage ont lieu chaque mois et une conférence pertinente chaque trimestre. Tous les nouveaux membres du personnel apprennent graduellement ce qu'exige la protection contre l'incendie et où se trouvent le matériel et les bouches d'incendie.

Voici les travaux exécutés par ce service durant l'année financière:

	%
Rénovation, maison 26.....	100
Construction, nouveau garage, C-15.....	100
Conduites, raccordements, nouveau garage, C-15.....	100
Eclairage fluorescent, comptabilité, administration générale, atelier de peinture, économat.....	100
Nouvel abattoir—Électricité.....	5
Plomberie.....	15
Chauffage.....	5
Autres conduites.....	25

L'ÉCONOMAT

L'économe rapporte que les détenus semblent fort satisfaits des repas qui leur sont servis; il y a peu de plaintes et on peut dire que, dans l'ensemble, elles sont d'ordre mineur.

Le coût des repas a monté quelque peu, en partie à cause de l'insuffisance des légumes récoltés l'an dernier pour la mise en conserve.

Grâce à la stricte vigilance exercée par l'économe et ses adjoints, salubrité et hygiène ont pu être maintenues à un niveau raisonnablement élevé.

L'art culinaire intéresse peu de détenus.

L'économat a servi 497,751 repas aux détenus et 39,163 aux membres du personnel. La production de pain s'est élevée à 187,583 livres et celle des petits pains, à 23,000 livres. La préparation des viandes joue un grand rôle dans l'administration de la cuisine.

Il y a eu un peu de vermine dans la cuisine cette année, mais on a fait désinfecter et le problème semble résolu.

L'économe a suivi des cours en administration (P.O.T.C. n° 76) à Kingston en janvier 1959. Il les a trouvés très intéressants et fort instructifs. En son absence, ses adjoints ont fait marcher le service de façon très satisfaisante, mais

non sans un peu de tension et de fatigue par suite de la maladie prolongée de quelques-uns des leurs.

LA FERME

Conditions atmosphériques et semilles

Il a fait chaud en avril, le thermomètre montant jusqu'à 85 degrés. Trois pouces et demi de neige sont tombés le 28 avril, avec chute de température à 8 degrés. La neige a redonné un peu d'humidité au sol et elle en a enrayé l'érosion. Les légumes et les céréales ont été semés tôt; le blé, le 5 avril.

Mai a été plutôt frais. Le temps s'est réchauffé vers la fin du mois et il a fait jusqu'à 75 degrés. L'érosion du sol était générale; les petites ondées de la fin du mois n'ont guère changé à cet état de choses. Le potager a poussé très lentement et la germination de certaines céréales a aussi été très lente, tout cela à cause de la sécheresse. Le nettoyage du terrain, le travail de clôture et les dernières semilles ont constitué le gros travail durant ce mois-là.

Les pâturages ont reverdi lentement, si bien qu'il a fallu donner du foin aux vaches laitières mises à l'herbe. Le bétail de boucherie est resté dans l'étable jusqu'en juin.

Quatre petites gelées se sont produites en juin, au grand dommage des plantes potagères et ornementales. Il est tombé environ deux pouces de pluie durant le mois. On a coupé le méliot pour l'ensilage. La première coupe de luzerne a été très légère.

Trois pouces de pluie tombés le 4 juillet ont aidé les récoltes et les pâturages. Il a fait jusqu'à 94 degrés durant le mois, avec une moyenne de 83. On a engrangé 57 tonnes de brome et de luzerne, récolte très pauvre en raison de la sécheresse du printemps.

Le mois d'août a été généralement chaud, la moyenne de la température s'établissant à 80 degrés. Des averses dispersées ont eu peu d'effet sur les cultures. On a engrangé de l'avoine de provende pour suppléer au foin. La mise en javelles a commencé le 12 août et la moisson et le battage le 14 du même mois. Le blé a donné 28 boisseaux à l'acre, l'orge 28 et l'avoine 45. C'est beaucoup mieux que ce qu'on attendait, et la récolte est d'excellente qualité.

Septembre a été généralement chaud, avec une moyenne de 70 degrés. La première petite gelée s'est produite le 25 septembre. La moisson a fini de bonne heure grâce à un temps idéal. Le battage s'est terminé le 10 septembre. L'ensilage du maïs, commencé le 5 septembre, s'est terminé le 17. Le puits d'ensilage a reçu cent quarante-trois tonnes de maïs. L'avoine de provende semée en juillet a été coupée et emmagasinée en septembre. Les pâturages étaient de pauvre qualité au début du mois, si bien qu'il a fallu donner du maïs et du foin aux bêtes.

De légères gelées se sont produites souvent en octobre, la moyenne de la température étant de 58 degrés. La récolte de pommes de terre était terminée le 7. Le 27, betteraves, carottes, choux et navets avaient été entreposés. Les bêtes sont rentrées à l'étable vers la fin du mois. Une nouvelle clôture, du type employé dans les écoles, a été érigée aux limites du pâturage du troupeau laitier.

Foin, maïs et autres céréales

La récolte de maïs et d'autres céréales a été très bonne malgré la sécheresse de mai et de juin. Les trois pouces de pluie du début de juillet ont sauvé les

récoltes. Le blé et l'orge ont donné 28 boisseaux à l'acre, et l'avoine, 45. La récolte de foin a été très pauvre, tout comme les pâturages en général, à cause de la sécheresse du printemps. On a semé de l'avoine de provende à deux reprises afin de suppléer à l'insuffisance de la récolte de foin. Le maïs n'a pas monté très haut, mais il a donné 143 tonnes d'ensilage pour 35 acres.

Légumes

Abstraction faite des pommes de terre, des carottes, du céleri, de la laitue, des pois et des betteraves, la récolte des légumes a été faible. La récolte de tomates, qui était assez abondante, n'a pas mûri. La forte chute de neige et les tempêtes qui ont sévi en avril ont détruit une partie de la serre, endommageant considérablement les semis de légumes précoces. En juin, quatre gelées tardives ont infligé de lourdes pertes dans le potager. D'une façon générale, la faible récolte du jardin est attribuable à ces gelées et à la longue sécheresse qui s'ensuivit. La récolte de pommes de terre a été passable, bien que la brunissure ait été fort répandue.

Vaches laitières

On a examiné le troupeau en vue d'y dépister des traces de la maladie de Bangs. Deux bonnes vaches laitières qui manifestaient des symptômes ont été éliminées du troupeau et vendues pour la boucherie. On a abattu cinq vaches laitières aux fins de l'alimentation et on les a remplacées par des génisses. Une vache a succombé à une hémorragie mammaire. Trois taurillons et un taureau de deux ans ont été vendus à des agriculteurs des environs. La vache *M.P.F. Sovereign Patsy* a été classée "excellente", tandis que la vache *M.P.F. Korndyke Dora* s'est mérité une mention au concours Star Brood Cow.

Bétail de boucherie

En raison du manque de fourrages, on a abattu un nombre bien plus considérable de bêtes de boucherie que par les années passées.

Porcs

Le porc a quelque peu fait défaut, cet état de choses étant attribuable, du moins en partie, à la demande accrue du service de l'économat. Notre porcherie s'est de nouveau remplie, et nous ne prévoyons pas que nous aurons d'autres difficultés à subvenir aux besoins de l'économat.

Volaille

Plusieurs poulettes sont mortes de météorisme l'automne dernier. On a eu recours à un coupe-bec électrique pour empêcher les poussins de s'entre-dévorer. Chaque oiseau a produit, en moyenne 214 œufs. Le froid de l'hiver a réduit la ponte, mais on a réussi à ramener la production à un niveau normal grâce aux antibiotiques. Le système de chauffage et le système de ventilation amélioré que l'on projette d'installer l'an prochain dans le poulailler devraient encore accroître cette production.

Chevaux

On s'est débarrassé d'un vieux cheval en le vendant à un éleveur de visons de la région. Deux des quatre chevaux qui restent se font trop lourds et l'on devra s'en débarrasser l'an prochain. L'instructeur en agriculture est d'avis que l'on devrait remplacer les chevaux par un nouveau tracteur l'année prochaine.

La production agricole se répartit surtout ainsi qu'il suit:

Bœuf.....	16,825 livres
Carottes.....	20,720 "
Œufs.....	12,618 douzaines
Céréales.....	463,258 livres
Lait.....	265,481 "
Porc.....	50,213 "
Pommes de terre.....	241,300 "

FORMATION DES FONCTIONNAIRES

Des 27 nouveaux fonctionnaires engagés au cours de la dernière année financière, seize sont préposés à la surveillance et les autres s'occupent d'enseignement ou de travaux de bureau. Quinze fonctionnaires ont pris leur retraite ou offert leur démission; deux ont été congédiés. Nous déplorons le décès de M. O. E. Olson, qui enseignait la confection du vêtement au pénitencier depuis 1946.

Tous les fonctionnaires qui entrent au service de notre institution reçoivent sans tarder un cours d'initiation portant sur l'orientation, les allocations supplémentaires, les congés, les responsabilités et les ordonnances, la contrebande, le recours à la force et les devoirs de la faction.

Douze gardes ont suivi pendant six jours un cours de formation de base sur l'administration, lequel cours a fait l'objet de dix séances. Ils ont également reçu 11 cours donnés par l'équipe des employés chargés de la réadaptation et des organismes d'assistance post-pénale et 19 cours de formation destinés aux préposés à la surveillance. Ces cours portaient sur les armements et le gaz, l'escorte, l'organisation, la discipline, les règlements, les ordonnances et la loi sur les pénitenciers.

Au cours de l'année, 14 fonctionnaires ont suivi à Kingston les cours officiels destinés aux fonctionnaires des pénitenciers. Deux fonctionnaires ont suivi le cours d'administration, tandis que deux autres se sont inscrits au cours spécial relatif aux méthodes de blanchissage et de confection des vêtements.

Aux fins de l'avancement des employés, un concours de surveillants classe 2 a eu lieu en octobre. Dix fonctionnaires, qui n'avaient jamais participé auparavant aux examens que le surveillant en chef a lancés à plusieurs reprises, se sont inscrits à ce concours.

Le concours annuel de tir a remporté un véritable succès, attirant 105 participants qui se sont livrés une concurrence serrée. Dans le concours de tir à la carabine, un fonctionnaire a enregistré 49 points sur 50, tandis que quatre ont gagné 48 points, et cinq, 47. Trois fonctionnaires se sont partagé la première place du concours de tir au revolver, décrochant 46 points sur 50.

Le club récréatif des fonctionnaires du Pénitencier du Manitoba a organisé une danse pour les membres du personnel le 8 mars 1959. Une centaine de fonctionnaires, accompagnés de leurs femmes, y ont assisté. On estime que des soirées de ce genre favorisent l'amitié et la bonne entente entre les employés.

Voici la liste des fonctionnaires qui ont pris leur retraite au cours de l'année:

- M. J. C. Brown, garde-magasin.
- M. C. Ellison, surveillant en chef.
- M. J. H. Linklater, garde.
- M. J. B. Walker, garde-bouvier.
- M. J. Coghil, ingénieur adjoint.
- M. H. R. Newton, ingénieur adjoint.
- M. J. C. Shanks, instructeur en peinture.
- M. J. T. Stephen, garde.

Les états de service de certains de ces fonctionnaires atteignent 40 années. Nous leur souhaitons tous santé et bonheur.

CONCLUSION

En terminant, je désire exprimer ma gratitude au personnel du Pénitencier du Manitoba qui m'a accordé sa sincère collaboration au cours de l'année écoulée. Je tiens particulièrement à remercier les employés du bureau du directeur pour s'être acquittés avec diligence des fonctions qui ne font que croître dans leurs secteurs respectifs.

Je désire aussi remercier le Commissaire des Pénitenciers et les membres de son personnel des directives et de la collaboration qu'ils m'ont fournies.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. F. C. B. CUMMINS, *directeur*

La dernière année a été marquée par l'inauguration de notre propriété à William Head, qui relève de notre principale institution, sise sur l'Île de Vancouver. En novembre 1958, nos bâtiments étant surpeuplés, il nous fallait absolument tenter d'obtenir de nouveaux locaux pour loger les détenus qui arrivaient en grand nombre. C'est vers cette époque que le comité d'organisation correctionnelle vint d'Ottawa, en vue d'examiner les bâtiments disponibles dans la région. Après avoir visité la clinique de quarantaine de William Head, nous avons entamé des négociations avec les fonctionnaires du Ministère de la Santé Nationale et du Bien-Être Social et du Ministère des Travaux Publics, en vue de convertir une partie de la clinique en prison, préconisant à cette fin de petits travaux de rénovation aux immeubles existants. C'est ainsi que le quartier "satellite" du pénitencier vit le jour. Le directeur et nos techniciens ont ensuite inspecté les immeubles et les installations en vue de déterminer les mesures à prendre pour loger convenablement un groupe de détenus choisis parmi le trop grand nombre de ceux du pénitencier.

On a pris note des fournitures et des matériaux requis, des moyens de transport, ainsi que des changements qu'il fallait apporter à la structure des immeubles. Par bonheur, ces changements n'étaient pas considérables. Cet examen ayant été fait le plus rapidement possible, un premier groupe de trois détenus était transféré à William Head le 9 janvier 1959 et, vers la fin du mois, le nombre total de détenus à William Head atteignait 55.

À cette époque, nous nous efforcions surtout d'effectuer les travaux de rénovation et de nettoyage, de construire des routes et d'ériger une clôture afin de fournir une certaine sécurité. Au début, le personnel de William Head se composait de 16 fonctionnaires. Tout en servant un but pratique, les travaux effectués à la nouvelle prison fournirent aux détenus un emploi dont ils avaient grand besoin et soulagèrent les locaux surpeuplés de notre institution, qui abritait alors, en moyenne, 756 détenus. À la fin de février, on comptait 25 fonctionnaires et 72 détenus à la prison de William Head; à la fin de l'année financière, on en comptait 28 et 89.

La rapidité avec laquelle la prison-satellite de William Head a été inaugurée a taxé nos ressources à leur maximum, imposant un surcroît de travail aux fonctionnaires et aux services de la prison centrale. Cependant, comme on a fait face à cette situation avec courage et détermination, les obstacles ont été surmontés.

Au début de mars on a donné à William Head le premier cours sur "l'art de persuader et de se faire des amis". Un instituteur de l'Institut Dale Carnegie de Victoria était responsable du cours auquel 37 détenus se sont inscrits.

Bien qu'une trentaine de détenus aient été transférés au Pénitencier du Manitoba en juin 1958, nous comptions, à la fin de l'année financière, 90 détenus de plus que l'an dernier.

Au cours de l'année écoulée, nous avons enregistré un nombre total de 432 admissions et de 342 libérations. De ce nombre, 207 ont été libérés à l'expiration de leur peine, 45 conditionnellement, 29 sans condition, et 3 par ordre des tribunaux. Un détenu a été déporté aux États-Unis, deux sont décédés, et 55 ont été transférés, dont 24 détenues envoyées à la Prison des Femmes du pénitencier de Kingston.

SANTÉ ET SERVICES MÉDICAUX

D'une façon générale, la santé des détenus a continué de se maintenir à un niveau excellent, et il semble qu'on a prodigué plus de soins et de traitements dans tous les domaines. Nous avons admis un grand nombre de détenus, ce qui s'est traduit par une demande accrue de soins médicaux à notre service de l'hôpital.

En moyenne, 115 détenus se sont présentés à la revue quotidienne des malades; on a distribué des médicaments et traité les maladies bénignes. Les infirmiers ont soigné, en moyenne, 47 détenus par jour. Un nombre total de 626 détenus ont subi des examens spéciaux, et des interventions chirurgicales. On a administré des traitements physiothérapeutiques à 2,530 détenus; 539 ont subi des examens radiographiques tandis que le services des laboratoires a examiné 2,707 cas.

Les dossiers du dentiste du pénitencier indiquent que 834 détenus se sont présentés à lui pour recevoir des soins ou subir des extractions et des obturations. Le laboratoire dentaire du Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul a fabriqué 100 dentiers complets et 21 dentiers partiels. De plus, il a réparé 33 pièces dentaires.

Quelque 21 détenus, ayant été envoyés à l'hôpital Shaughnessy pour y subir des examens et y recevoir des soins, sont revenus au pénitencier le même jour, tandis que 12 autres y ont séjourné en tout pendant 251 jours.

Quelque 138 détenus, ayant besoin de soins pour les yeux, les oreilles, le nez et la gorge, ont été examinés par le Docteur A. W. Bowles, spécialiste préposé à la visite du pénitencier, et ont reçu les soins requis.

La clinique de la banque de sang de la Croix-Rouge a visité notre institution à deux reprises, en juillet et en décembre. Les détenus ont donné, en tout, 731 chopines de sang.

La clinique de radiologie pulmonaire de la division d'enrayement de la tuberculose, du service provincial d'hygiène, a rendu visite au pénitencier les 16 et 17 février. Un nombre total de 856 fonctionnaires et détenus ont subi des examens radiologiques.

Grâce à un programme de formation au sein du service, portant sur les techniques des traitements médicaux, qu'ont suivi les préposés au service de l'infirmerie, un nombre moins considérable de détenus ont été envoyés à des institutions de l'extérieur pour fins de diagnostic ou pour recevoir des traitements thérapeutiques et prophylactiques. Aucun détenu n'a eu à être radiographié à la clinique de radiologie pulmonaire et trois seulement ont été examinés aux rayons-X, pour fins de diagnostic, à l'hôpital Shaughnessy.

Grâce aux conseils de M. R. Clark, directeur régional de la Société Ambulancière Saint-Jean, on a intensifié le programme d'instructions en premiers soins; on envisage la mise en œuvre au pénitencier d'un programme de formation en premiers soins intéressant l'industrie. Ces cours ont été présentés avec beaucoup de compétence par M. W. L. Pritchard, fonctionnaire d'infirmerie, et ils ont été suivis par les détenus qui sont aptes à recevoir une formation aussi poussée.

SERVICE PSYCHIATRIQUE

Le psychiatre du pénitencier signale que l'activité s'est accrue dans son service. Au cours de l'année, les locaux du service psychiatrique ont été agrandis, mais, en raison du surpeuplement, il a fallu se servir d'une partie des nouveaux locaux comme d'une salle de classe, la salle de classe ordinaire ayant été transformée en dortoir. Le nombre des entrevues privées a été de 835 et, si l'on ajoute le nombre des entrevues de thérapie collective, on atteint un total de 1,344. Il y a eu 83 séances de thérapie collective, et 123 détenus ont reçu des conseils d'orientation personnelle. Les cas soumis par d'autres services et les entrevues sur demande ont atteint 379. Le psychiatre adjoint a dû accorder 449 entrevues préliminaires.

Quatre cours de thérapie collective, auxquels participent 35 détenus, sont donnés chaque semaine; on espère que l'inscription sera deux fois plus nombreuse sous peu. On met beaucoup de soin à choisir les individus qui formeront les divers groupes et les cours de thérapie collective sont facultatifs.

Au cours de l'année, on a conduit six personnes à l'hôpital provincial pour maladies mentales, à Essondale (C.-B.), y compris cinq détenus. Quatre détenus y séjournaient encore en date du 31 mars 1959. Nous continuons d'entretenir d'excellents rapports avec les directeurs de cette institution.

Au cours de l'automne et de l'hiver derniers, le psychiatre a organisé un cours de formation sur place destiné aux fonctionnaires subalternes. On estime que les discussions ont été fructueuses et qu'elles ont eu des effets favorables.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Le psychologue du pénitencier signale une grande activité; les nouveaux locaux qui ont été aménagés lui ont permis de collaborer plus étroitement avec le service de la psychiatrie. On a fait passer des tests psychométriques aux nouveaux venus et aux cas soumis par le psychiatre et d'autres services, ainsi que des tests d'orientation en vue de diriger les détenus vers les divers secteurs de la formation professionnelle. En outre, on a présenté des rapports au sujet du choix des détenus pour la nouvelle Institution de William Head.

On a donné des causeries sur la psychologie, dans le cadre des cours de formation au sein du service à l'avantage du personnel. Le nombre des rapports présentés au service de classement a été de 210; le nombre d'entrevues préliminaires, de 318, et le nombre de consultations accordées en clinique, de 283. Le psychologue a assisté à 46 réunions de la commission de classement et a soumis 46 rapports intéressant des demandes de libération conditionnelle.

OFFICES RELIGIEUX ET BIEN-ÊTRE SPIRITUEL

La chapelle protestante

Le Révérend D. J. Gillies, aumônier protestant, signale que les détenus manifestent un intérêt considérable à l'égard des offices qui se déroulent à la chapelle

protestante, un peu plus de la moitié des détenus protestants y assistant de façon régulière. Les cours d'étude de la bible ont eu lieu d'une façon assez régulière et ils ont été suivis, assez fidèlement, par une moyenne de 20 à 25 détenus. A plusieurs reprises, des ministres de l'extérieur se sont chargés de ces cours, et nous apprécions vivement leur bienveillante collaboration.

La retraite annuelle a été prêchée par le Révérend Godwin, de l'église anglicane St. Stephen's, pendant la semaine du 23 au 28 février. En tout, environ 500 détenus y ont assisté. On présente un film à sujet religieux tous les mois, et cette initiative donne des résultats satisfaisants.

A deux reprises au cours de l'année, soit en août et en janvier, la station CKNW a radiodiffusé notre office religieux à son programme de dévotions matutinales, avec le concours de la chorale des détenus. Le nombre d'appels téléphoniques et de lettres que les auditeurs ont fait parvenir à l'aumônier pour lui transmettre leurs impressions favorables a été encourageant.

Les réunions des Alcooliques Anonymes ont lieu chaque semaine, les deux aumôniers et le préposé au classement se relayant à toutes les trois semaines pour diriger le groupe. On estime que les détenus alcooliques tirent grand profit de ces réunions. A tous les deux dimanches, les membres des groupes d'Alcooliques Anonymes de l'extérieur rendent visite à ceux du pénitencier. Le groupe des Alcooliques Anonymes du pénitencier publie un périodique qui s'intitule: "Pen Pages". Un grand nombre de publications religieuses ont été distribuées aux détenus. Des fanfares et des chorales de l'extérieur ont rendu 23 visites à notre institution.

La fidèle collaboration du Brigadier Nyrerod et de son personnel de l'Armée du Salut a été pour nous une source de consolations. Nous tenons aussi à rendre un hommage particulier à M. le Chanoine F. Plaskett, qui ne cesse de s'intéresser au bien-être spirituel des détenus.

La chapelle catholique

Le R.P. M. J. Barry signale que l'activité de son ministère s'est maintenue pendant l'année écoulée. Des 262 détenus catholiques, 80 fréquentent la chapelle. Au nombre des offices religieux d'un caractère particulier, il convient de mentionner la retraite du carême, prêchée par le R.P. John Hennessy, s.j., qui a produit des résultats salutaires. Il est encourageant de constater le grand respect dont les détenus font preuve aux offices religieux. L'aumônier entend les confessions avant la messe et, sur demande, à n'importe quel autre moment. Pendant la messe, on distribue la sainte communion. Trois chorales de l'extérieur sont venues chanter des grand-messes à la chapelle catholique. La chorale des détenus, que dirige M. Grocock, organiste, chante des cantiques tous les dimanches.

L'aumônier est membre actif de la commission de classement, qui reçoit les rapports rédigés à la suite d'entrevues avec les nouveaux détenus admis au pénitencier. On remarque que le groupe des alcooliques anonymes poursuit son activité avec enthousiasme, et que les réunions qu'il organise sont d'un secours précieux aux détenus victimes de l'alcool.

L'aumônier catholique a organisé des spectacles au pénitencier avec le concours d'artistes, tant professionnels qu'amateurs, qui ont accepté de se produire sans aucune rémunération. Nous leur sommes reconnaissants de leur générosité.

Son Excellence Monseigneur James Hills, évêque de Victoria, a bien voulu désigner le R.P. William O'Brien pour pourvoir aux besoins spirituels des détenus

de l'Institution de William Head. Le père Barry a visité la nouvelle installation à deux reprises et il signale que l'aumônerie catholique a été confiée à une personne très entreprenante et très zélée.

L'aumônier catholique remercie le directeur du pénitencier et son personnel de l'aide qu'ils ont bien voulu lui accorder dans l'exercice de son ministère au cours de l'année écoulée.

CLASSE, BIBLIOTHÈQUE ET ENSEIGNEMENT

A la fin de l'année financière, la bibliothèque renfermait 3,523 romans, 1,117 ouvrages autres que des romans, et 607 ouvrages de référence. On a fait l'achat de 128 manuels scolaires et dictionnaires au cours de l'année. La commission d'inspection a fait mettre au rancart 314 livres détériorés. Dans le domaine des revues, 225 périodiques sont en circulation, dont l'abonnement est soldé à même le budget de l'institution. Cela représente 4,296 numéros pour l'année. La circulation comprend également 189 publications que des abonnés particuliers remettent à la bibliothèque. En date du 31 mars 1959, nous avons recueilli 82 abonnements à des quotidiens.

La bibliothèque a distribué 47,708 livres et 216,782 périodiques. De plus, 46,890 périodiques, hebdomadaires et quotidiens ont été distribués aux détenus qui s'étaient abonnés à ces publications. Chaque détenu peut emprunter un livre quatre jours par semaine, et une revue, six jours par semaine. La moyenne mensuelle de la circulation générale atteint 25,948. Les manuels scolaires et les livres d'étude ne sont remis qu'aux détenus qui font des études et qui adressent une demande au bibliothécaire.

Par l'entremise de l'instructeur en chef des métiers, on a acheté 36 ouvrages techniques et 30 revues techniques destinés aux divers ateliers. On a aussi emprunté de la bibliothèque provinciale de Victoria (C.-B.) 145 volumes à l'intention des détenus qui désiraient faire des études dans des domaines particuliers.

L'atelier de reliure a relié ou réparé 2,023 livres et 4,426 périodiques, dont 280 volumes pour les ministères du gouvernement, au cours de l'année financière. Il a fabriqué 14,750 enveloppes pour la revue du pénitencier, intitulée "Transition", et 100 enveloppes pour les plaques de radiographie. On ne dispose pas suffisamment de locaux pour accroître la production de cet atelier.

Le programme d'éducation visuelle s'est poursuivi, 34 films cinématographiques ayant été présentés aux élèves inscrits aux cours réguliers. Pendant le premier trimestre de l'année, les cours réguliers avaient lieu le matin et étaient suivis par une vingtaine de détenus, en moyenne, chaque jour. En septembre, on a commencé à donner des cours pendant toute la journée.

On obtient toujours du Ministère de l'Instruction Publique et du Ministère des Affaires des Anciens Combattants de la Colombie-Britannique des cours par correspondance aux degrés élémentaire et secondaire. Les détenus ont également bénéficié de cours organisés par le service extérieur de l'Université Queen's. A la fin de l'année, 150 élèves étaient inscrits à 205 cours différents. Durant l'année, il y a eu 194 inscriptions; 55 élèves ont complété leur cours, 53 les ont abandonnés au moment de leur libération, et 69 autres ont abandonné faute d'intérêt d'application. Au cours de l'année 129 nouveaux élèves se sont inscrits à ces cours. De ce nombre, 25 les ont poursuivis jusqu'au bout, 41 ont été libérés avant la fin de leurs cours, et 52 ont discontinué leurs études.

M. J. Moloney a été nommé au poste de bibliothécaire le 25 août 1958. Comme le personnel s'est enrichi de ce nouveau membre, on a pu organiser des

cours à plein temps. On ne saurait trop priser l'aide que M. Moloney apporte au service des classes et de la bibliothèque.

La série spéciale de causeries organisée par le service extérieur de l'Université de la Colombie-Britannique consistait en quatre causeries présentées par des professeurs de l'Université. Ces conférences, auxquelles les détenus étaient libres d'assister, eurent une assistance moyenne de 279. Nous sommes obligés envers le département des cours par correspondance et envers le personnel de l'Université pour leur collaboration à cet égard.

Le 9 janvier 1959, commençait un huitième cours d'art oratoire et de personnalité, donné par M. Warwick C. Angus de l'Institut *Dale Carnegie*. L'inscription était de 35 détenus. On compte que 24 détenus recevront leur diplôme à la collation, qui aura lieu le 25 avril 1959 et sera suivie d'un banquet. M. Angus donne ces cours au pénitencier de la Colombie-Britannique depuis sept ans. Après le sixième cours de cette année, M. Angus a dû se rendre en Europe et le cours a été continué par M. Jack Scott de l'Institut *Dale Carnegie* de Vancouver. On peut juger de l'utilité de ces cours par les changements constatés chez la majorité des détenus qui les poursuivent jusqu'à l'obtention du diplôme. Le cercle *Dale Carnegie* de Fraser Heights, qui compte 35 diplômés des cours *Dale Carnegie*, a continué à se réunir tous les deux samedis.

Le programme de bricolage en cellule continue à se généraliser d'une façon extraordinaire. Le 31 mars 1959, 468 détenus étaient inscrits pour y prendre part. Le comité d'artisanat des détenus a de nouveau participé à l'exposition nationale du Pacifique, tenue à Vancouver au mois d'août 1958. Il y a décroché une coupe d'argent, destinée au cercle qui présentait le meilleur étalage. Les travaux d'artisanat exécutés durant l'année ont atteint une valeur de \$23,197.

Au cours de l'année, le service des classes et de la bibliothèque a obtenu un nouveau projecteur de films sonores 16 mm. *Bell and Howell*, pour remplacer un appareil devenu irréparable.

SERVICE DU PRÉPOSÉ AU CLASSEMENT

Le préposé au classement, M. B. K. Stevenson, signale que son service a encore été très occupé durant l'année, l'arrivée de 432 nouveaux détenus ayant occasionné une grande activité dans le domaine de l'orientation. La nomination d'un autre adjoint au classement a été de quelque secours, mais le nombre des cas à étudier est encore trop élevé d'après les normes recommandées dans le rapport Fauteux. La commission de classement a tenu 52 réunions, celle des travaux en a tenu 51, celle de la formation professionnelle 2, et le comité d'appréciation, 4. On a rédigé des rapports préliminaires pour 312 détenus, ainsi que 7 rapports préparatoires à la libération, 146 rapports spéciaux et 154 rapports administratifs. On a organisé 1,173 entrevues dont 423 préliminaires, 233 préparatoires à la libération, 18 de contrôle, 201 à la demande du Service des Libérations Conditionnelles, 246 touchant des problèmes personnels de détenus et 64 à des fins thérapeutiques.

Le service a continué à entretenir de bonnes relations avec les divers organismes de bien-être social qui s'occupent des détenus.

Un programme de thérapie et d'orientation collective a été mis sur pied, sous la direction de l'adjoint au classement G. Reith, en décembre 1958. La seule condition pour y prendre part était la volonté de participer chez le détenu. Huit détenus du service de la formation professionnelle et commerciale y ont été acceptés. Ce groupe s'est réuni durant une heure et demie chaque

semaine. Les membres ont fait preuve de bonne volonté, et il est évident qu'ils vantent aux autres détenus les avantages de ce programme, car les demandes ont tellement augmenté qu'on pourrait organiser cinq autres groupes, non seulement avec les nouveaux venus, mais également parmi ceux qui purgent de longues sentences et parmi ceux qu'on regarde comme "blasés".

Le Service National de Placement, section des placements spéciaux, étudie attentivement les problèmes que les détenus ont à surmonter à leur libération dans le domaine de l'emploi. Les fonctionnaires de ce service ont accordé des entrevues à 271 détenus au cours de l'année. De leur côté, la Société John Howard, de la Colombie-Britannique, a accordé 268 entrevues, la Société John Howard de Vancouver, 237, et l'Armée du Salut, 531. Il apparaît de plus en plus que, dans la plupart des cas, la question de l'emploi est la clef de la réadaptation des prisonniers libérés.

SERVICE DE L'INSTRUCTEUR EN CHEF DES MÉTIERS

Tous les services qui relèvent de l'instructeur en chef des métiers ont été très occupés durant l'année, car la plupart des ateliers ont augmenté leur rendement. Mais l'encombrement et le manque d'espace, dans les ateliers industriels, continuent à rendre toute expansion impossible. L'atelier de menuiserie s'est employé activement à fabriquer des tables-armoires, des chaises de cellule et d'autres meubles pour l'Installation William Head. Aussi faut-il louer l'effort déployé par l'instructeur en menuiserie. L'atelier de toilerie a eu à réparer un nombre record de sacs de courrier, ce qui empêcha les détenus de consacrer plus de temps au rembourrage. La forge a travaillé surtout à l'entretien de l'institution et à des tâches rétribuées pour le compte des fonctionnaires. Quant à l'atelier d'usinage, nous avons obtenu beaucoup de succès dans la fabrication de fenêtres de sûreté en acier pour le nouvel immeuble d'entreposage A-9. L'atelier d'usinage a en outre fabriqué tous les articles d'aluminium embouti que le Service exigeait. Plusieurs détenus se sont intéressés à l'emboutissage de l'aluminium.

Depuis la mise à la retraite de l'instructeur-peintre A. W. Ivens en novembre dernier, l'atelier de peinture est sous la direction d'un garde qui fait preuve d'habileté et d'enthousiasme pour ce genre de travail.

Le programme de construction et d'entretien a pris du retard durant quelque temps, par suite du départ d'un certain nombre d'instructeurs et de détenus déjà exercés, qu'on a envoyés à William Head pour y mettre les immeubles en état d'être occupés.

Durant l'année financière plusieurs projets ont été terminés: restucage du mur nord; pose d'un couronnement de béton sur les côtés nord et est; remplacement des créneaux et restucage du mur de l'est, travail qui est presque terminé. L'allée menant à la porte arrière de la maison du directeur a été refaite, ce qui améliore grandement l'état et l'apparence des abords de la maison. Les murs est et ouest du pavillon nord, immeuble B-2, ont été replâtrés jusqu'à la hauteur de 10 pieds. Ce travail s'imposait par suite de l'enlèvement des vieux radiateurs à vapeur et des crochets de suspension, quand on a installé le nouveau système de chauffage à soufflerie. L'apparence des corridors en est grandement améliorée.

On a terminé dans une proportion de 57 p. 100 les courettes de la porcherie. Les murs de l'enclos et les cloisons, ainsi que le parquet de deux grandes étables à porcs, ont été aménagés en béton coulé. L'immeuble d'emmagasinage de

pétrole est presque terminé, et le nouvel entrepôt A-9 en est à environ 35 p. 100 de sa construction. Pendant les mois d'hiver, le gel et la pluie ont retardé les travaux sur cet immeuble.

On a terminé les travaux de réfection au 3^e étage du pavillon sud, Immeuble B-4. Le psychologue et le psychiatre occupent les bureaux qu'on y a aménagés à leur intention. Tous deux en sont satisfaits, mais à cause du nombre des détenus, on a transformé en dortoir la salle de classe qui se trouvait à cet étage, et les grandes salles destinées à la thérapie collective aux conférences et aux séances de projection servent maintenant de salles de classe. Lorsqu'on aura plus de place, ces salles seront utilisées par le psychiatre aux fins qu'on leur avait destinées primitivement.

La valeur de la production industrielle des divers ateliers atteint la somme de \$108,957.90. Les frais d'entretien dans les ateliers se sont élevés à \$3,453.12, et ceux de la construction, à \$9,934.83, ce qui donne un total de \$122,345.85 au compte de la construction.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Des cours de formation professionnelle se donnent dans les métiers suivants:

Mécanique d'automobile	Menuiserie
Mécanique des Diesel	Tôlerie
Dessin industriel	Commerce

Par suite du manque d'espace, aucun nouveau cours de formation professionnelle n'a été organisé durant l'année financière, bien qu'on ait essayé de trouver un local propice à un cours de soudure. On a jugé, cependant, que l'espace était trop restreint pour recevoir le nombre d'apprentis qui justifierait les frais à engager pour retenir les services d'un instructeur, acheter des fournitures et le reste. Les plans relatifs au cours de soudure ont donc été abandonnés pour le moment.

A l'exception du cours de dessin industriel, tous les cours de formation professionnelle se sont poursuivis avec succès durant l'année. Le cours de dessin industriel est en retard parce qu'il manque un instructeur, mais on prévoit qu'il y en aura un de nommé avant longtemps.

Les étudiants des cours professionnels sont choisis après que les candidats ont subi les épreuves psychomatiques du psychologue du pénitencier. Étant donné le grand nombre des candidats, on a constaté que seulement le cinquième des détenus peuvent être admis aux divers cours de formation professionnelle.

Les sections des placements spéciaux du Service National de Placement à Vancouver, à Victoria et à New-Westminster ont tout fait pour trouver des emplois à nos anciens élèves. Malheureusement, nombre de détenus ne continuent pas à se présenter aux bureaux de ce service après leur libération. On s'efforce actuellement de leur faire mieux comprendre les avantages qu'ils auraient à le faire.

Le directeur de l'apprentissage a reçu plusieurs fois la visite du directeur de l'enseignement professionnel; au cours de ces rencontres, ils se sont entretenus de diverses questions relatives à la formation, à l'outillage nécessaire et aux cours. Le comité de l'apprentissage a fait preuve de beaucoup de collaboration à notre égard.

La formation surveillée continue à fonctionner pleinement. On y donne des cours de mécanicien de machines fixes préparant au brevet de 4^e classe, et

d'autres en électricité (installations des fils dans les maisons), en électronique, en rembourrage, en cordonnerie, en usinage, en dessin industriel et en secourisme. Les cours de dessin industriel se donnent tant dans la section de la formation surveillée que dans celle de la formation professionnelle. Nous tenons à signaler encore une fois le travail admirable que fournissent l'instructeur-mécanicien en chef et son personnel. Chaque année leurs élèves mécaniciens préparant le brevet de 4^e classe ont reçu du gouvernement de la Colombie-Britannique leur brevet de compétence qui leur permet de s'embaucher à leur libération. Depuis un an, sept détenus ont reçu le brevet de 4^e classe. Durant l'année, on a institué un cours sur la pose des fils électriques dans les maisons, sous la direction de l'instructeur-électricien J. Bennett. Treize détenus se sont inscrits à ce cours. On a érigé dans l'atelier la charpente d'une maison de quatre pièces de 12 sur 12 pieds, afin que chacun des élèves y pose les fils pour s'exercer. L'instructeur Bennett donne aussi un cours en électronique, mais c'est là une activité qui se pratique surtout en cellule, avec expériences pratiques faites dans l'atelier pour démontrer les diverses règles. A la fin de l'année financière 1957-1958, 13 détenus suivaient ce cours, et six autres se sont inscrits durant l'année en cours.

Vingt détenus ont suivi le cours de secourisme donné par le fonctionnaire senior d'infirmerie W. L. Pritchard, sous les auspices de l'Association Ambulancière Saint-Jean. Dix-sept d'entre eux ont obtenu le certificat, deux ont reçu une lettre de recommandation et un a obtenu un médaillon. Le Dr D. C. MacDonald a présidé à l'examen. Malheureusement, on n'a pu former qu'une seule classe durant l'année à cause de la presse du travail et pour d'autres motifs qui ont empêché l'instructeur de former une seconde classe. Le surveillant régional de l'Association Ambulancière Saint-Jean a visité notre institution afin de s'assurer si les installations et le personnel permettaient d'inaugurer un cours de formation en secourisme industriel.

Il s'est montré satisfait et a recommandé au comité de planification de préparer un programme qui permettrait d'octroyer le certificat de secourisme industriel.

SERVICES TECHNIQUES

Le préposé aux services techniques signale que les frais de son secteur pour l'année financière se sont chiffrés à \$77,858, ce qui représente une réduction de \$17,085 sur le chiffre de l'année précédente. La diminution est en grande partie imputable à l'utilisation d'une huile à chauffage de qualité inférieure. La quantité d'huile consommée a été légèrement supérieure à celle de l'an passé, mais elle a coûté \$8,619 de moins que pour l'année financière close le 31 mars 1958, et cela malgré la hausse générale des prix. Nous produisons de la vapeur à meilleur compte qu'il y a neuf ans.

Toutes les chaudières ont été inspectées par l'inspecteur provincial, qui les a déclarées en bon état.

La formation surveillée a fait l'objet d'une attention particulière dans toutes les sections des services techniques. Le brevet de mécanicien de machines fixes, 4^e classe, a été accordé à 7 détenus. On a donné des cours de formation sur place en plomberie et en tuyauterie, dans le cadre du programme de formation surveillée. Les cours d'installation de câblage électrique dans les maisons, et les cours d'électronique, ont été donnés sous la surveillance de l'instructeur-électricien J. L. Bennett. Ces deux cours sont très en vogue parmi les détenus, et nombreux sont ceux qui attendent leur tour pour y être admis. Nous espérons

obtenir bientôt que l'inspecteur provincial en électricité fasse subir aux détenus un examen écrit en câblage électrique, afin de pouvoir leur accorder le brevet de la classe "C", qui autorise le détenteur à installer les canalisations électriques pour le service de 100 amp. dans les maisons. Nous prévoyons que le bureau de l'inspecteur en électricité supprimera les droits d'examen, au montant de \$10, dans le cas des détenus. Ceux-ci n'auront donc à déboursier que \$2.50 pour l'émission du brevet.

On a inspecté et entretenu régulièrement toutes les machines et moteurs électriques de l'Institution. Chaque mois il y a eu des causeries et des exercices portant sur le sauvetage en cas d'incendie. En outre on a montré aux fonctionnaires qui suivent les cours de formation en cours d'emploi des films documentaires sur les moyens de prévenir les incendies et de les combattre.

Les services techniques ont été très occupés durant le dernier semestre de l'année financière, à cause de la part qu'ils ont prise à l'aménagement de la nouvelle installation à William-Head. Les anciennes canalisations électriques de l'immeuble "First Class", très vieilles et devenues dangereuses, ont dû être remplacées.

Dans l'immeuble "Second Class" où se trouvent les dortoirs des détenus, on a remplacé par une chaudière au pétrole, actionnée automatiquement au moyen d'un thermostat, l'ancienne chaudière à vapeur à basse pression chauffée au charbon. Cela élimine la nécessité et les frais d'avoir toujours un chauffeur de service. La tuyauterie de cet immeuble a dû subir de nombreuses réparations.

Un immeuble primitivement destiné à la cuisson du riz a été converti en buanderie. On a remplacé les canalisations électriques, et la livraison des machines de buanderie s'est faite à la fin de mars 1959.

Le personnel des services techniques a installé un standard automatique à William Head. Cet appareil fonctionne très bien et n'a causé aucune difficulté. Les lignes électriques et téléphoniques secondaires ont été fixées à des poteaux récupérés le long du rivage.

SERVICE DES CUISINES

Au service des cuisines, la propreté et l'hygiène sont sans cesse à l'ordre du jour. Au moyen d'une surveillance de tous les instants, on s'assure que tous les détenus qui travaillent dans la cuisine prennent deux douches par semaine, mais ils ont la faculté d'en prendre d'autres quand bon leur semble. Tous les aides-cuisiniers reçoivent deux échanges complets de vêtements par semaine, et d'autres vêtements sont gardés dans la cuisine pour ceux qui auraient besoin de se changer plus souvent. Le parquet des cuisines est lavé deux fois par jour, tandis que les réchauds à vapeur et les tables de service le sont après chaque repas. Chaque jour, on fait le nettoyage complet du sous-sol. Les déchets sont transportés deux fois par jour à la salle de répartition; les ordures vont à l'incinérateur tandis que les eaux grasses vont à la porcherie.

On encourage par tous les moyens les détenus à apprendre un des trois métiers suivants: cuisinier, pâtissier et boucher. Dans chacun des services des cuisines, on place des livres que tout détenu peut consulter. En outre, le chef cuisinier et ses adjoints sont toujours à la disposition des détenus pour aider ceux qui veulent se perfectionner dans le métier de leur choix.

Au cours de l'année, on a employé en moyenne 36 détenus dans les cuisines, et 8 dans le réfectoire des fonctionnaires. On a traité 11,238 livres de légumes

crus pour en faire 1,185 gallons de conserves; on a en outre préparé 40,619 livres de charcuterie, d'une valeur de \$7,210.98.

EXPLOITATION AGRICOLE

Par suite de la sécheresse de l'été dernier, la récolte des framboises et des groseilles a baissé. Toutefois, les arbustes sont en bon état; aussi espère-t-on une meilleure récolte pour l'an prochain. Le temps sec de l'été dernier a également nu à la récolte de pommes.

Notre service a pourvu à tous les besoins des cuisines en fait de porcs de surchoix et de porcs gras. Le porc a coûté 11.1c. la livre à produire, et nous l'avons vendu 14c. à l'économat. La production des œufs a atteint 9,578 douzaines; le prix de revient a été de 38.47c. la douzaine, et nous avons vendu les œufs 30c. à l'économat. Le nombre moyen de volailles, au cours de l'année, a été de 669.

La récolte de pommes de terre a été satisfaisante, eu égard au temps sec, mais la qualité n'était pas très bonne parce que nous ne disposons pas d'une superficie suffisante pour pratiquer convenablement la rotation des cultures.

On s'est servi de la serre pour cultiver des plantes à fleurs afin d'en orner les parterres, ainsi que des plants de tomates destinés au potager. On est à construire, le long de la serre, un nouvel entrepôt dont l'ombre aura vraisemblablement quelque effet sur les plantes. Nous souhaitons qu'on répare bientôt la structure de bois de la serre, car elle est pourrie au point de n'être presque plus réparable. L'entretien a été difficile cette année à cause de la sécheresse de l'été. Les gazons étaient brûlés à cause de l'application des règlements municipaux de New-Westminster. Cependant les plates-bandes de fleurs ont été maintenues en bon état par des arrosages abondants.

DIVERTISSEMENTS

Le programme récréatif embrasse une grande variété d'activités et de sports: balle molle, ballon rugby, ballon association, ballon au panier, ballon volant, tennis, ping-pong, fers à cheval, haltères, boxe et bridge. Environ 80 p. 100 des détenus participent à une ou à plusieurs de ces activités. Les sports qui ont le plus de vogue sont la balle molle, le ballon association et la boxe. Les "Seals", équipe composé de 25 détenus, ont joué 12 parties à l'extérieur cette année. Pour le programme interne, les équipes étaient groupées en trois ligues, la ligue "A" comptant 5 équipes, la ligue "B", 6 équipes et la ligue "C", 8 équipes. Environ 377 détenus ont participé aux parties de balle molle.

En ce qui concerne le ballon association, les "Penguins" du pénitencier ont également fait bonne figure. Ils ont concouru dans la ligue de ballon association du *Lower Mainland* qui compte 12 équipes, et ils ont remporté des succès dignes de louanges en dépit d'une forte opposition.

La boxe a occupé une place importante parmi les divertissements des détenus. On a tenu six tournois dans l'Institution. L'entraînement et le choix des compétiteurs relèvent du comité de la boxe, composé de détenus, sous la surveillance du directeur des divertissements.

Le groupe chargé des spectacles continue à former un orchestre parmi les détenus et nous a donné des concerts aux congés de Noël et du Nouvel An, concerts qui ont été fort goûtés. Il est encourageant de constater les progrès de

certain musiciens. Les parties de baseball des Séries mondiales de même que les parties de ballon rugby pour le Trophée Grey ont été suivies à la télévision par les détenus.

FORMATION DU PERSONNEL

À l'automne, on a donné deux cours de formation sur place, dont un de trois semaines et l'autre de deux semaines, à 13 fonctionnaires relativement nouveaux. Les membres du personnel qui ont donné des conférences à ces cours se sont montrés enthousiastes et compétents, et la plupart des fonctionnaires qui ont suivi les cours ont, en conséquence, obtenu des notes élevées. Ces cours s'ajoutaient au cours normal d'orientation que tous les nouveaux fonctionnaires doivent suivre, et qui dure 10 jours.

Deux fonctionnaires supérieurs ont suivi le cours d'administration pénitentiaire n° 76, à l'École Pénitentiaire de Kingston, tandis que 2 fonctionnaires ont suivi le cours d'instructeur en blanchissage et en confection P.O.T.C. 72. Les cours P.O.T.C. 71, 74, 75 et 77 ont été suivis par 6 gardes, un magasinier adjoint, un adjoint au classement, deux teneurs de livres, un instructeur-maçon et un instituteur adjoint, soit 13 fonctionnaires en tout.

Tous les fonctionnaires qui ont assisté à ces cours ont reconnu unanimement leurs avantages.

Le 15 avril 1958, le directeur et cinq fonctionnaires supérieurs ont assisté aux cours du programme de formation établi à l'intention des ministères (C.S.C.), cours qui ont été donnés à l'édifice fédéral, à New-Westminster (C.-B.). Tous les fonctionnaires ont dit combien ils étaient reconnaissants d'avoir pu assister à ces cours. Durant la réunion deux films portant sur l'administration ont été projetés.

Le surveillant en chef H. Popp, qui avait été désigné comme préposé à la sécurité au pénitencier a assisté du 23 au 27 juin 1958 à un cours sur la prévention des accidents donné à l'Université de la Colombie-Britannique. Le directeur et trois fonctionnaires supérieurs, l'instructeur en chef des métiers, W. W. Anderson, l'ingénieur du pénitencier, G. D. Foster et le surveillant en chef H. Popp ont assisté à des cours sur les relations humaines, les communications humaines, l'art d'être chef et la prévention des accidents, cours qui ont été donnés le 21 mars 1959 à l'Université de la Colombie-Britannique sous les auspices du Conseil de la sécurité de la Colombie-Britannique.

Le 3 mars 1959, le service de la formation du personnel de la Commission du Service Civil a tenu, dans l'édifice fédéral de New-Westminster, une réunion d'étude d'une journée sur "la façon d'interviewer le public". Le comptable R. W. Thompson, le commis senior J. P. Bultitude et le magasinier W. J. McCutcheon ont assisté à cette réunion qui a été instructive; le temps et les efforts qu'on y a consacrés ont été très profitables.

Le 19 et 20 avril 1958, 13 fonctionnaires pénitentiaires ont tiré pour la première fois avec notre fusil .303 SMLE, au champ de tir Blair, à Vancouver-Nord. Nous avons su apprécier, à cette occasion, la bienveillance et l'hospitalité du régiment Westminster.

INSTALLATION DE WILLIAM-HEAD

On a constaté, en novembre 1958, que de nombreux bâtiments permanents du poste de quarantaine de William-Head, sur l'Île de Vancouver, étaient inoccupés. Le Comité d'organisation du régime correctionnel et le directeur ont

eu l'idée d'y installer une prison à sécurité minimum afin de remédier à la grave pénurie de locaux au Pénitencier de la Colombie-Britannique. On s'est mis en rapport avec le Ministère de la Santé Nationale et du Bien-Être Social et des mesures ont été prises très rapidement afin d'obtenir des locaux pour les détenus.

En décembre, on a pris des dispositions afin de transformer les bâtiments du poste de quarantaine de William-Head de façon qu'il soit possible d'y loger le personnel et les détenus qui viendraient du Pénitencier de la Colombie-Britannique. L'installation de William-Head est située sur une péninsule à l'extrémité sud de l'Île de Vancouver; elle est bornée au nord par la Baie Parry, au sud par la Baie Pedder et à l'est par le Détroit Juan de Fuca. La seule route desservant la péninsule se dirige vers l'ouest; elle tourne presque immédiatement vers le nord puis vers l'est. Un certain nombre de fonctionnaires spécialisés dans les métiers du bâtiment ont hâté, sous la direction de l'ingénieur du pénitencier G. D. Foster, la rénovation des bâtiments indispensables de façon à permettre au premier groupe de 3 détenus d'occuper les lieux le 9 janvier 1959. M. John Grant, ancien surveillant principal au Pénitencier de la Colombie-Britannique a été nommé surveillant en chef à compter du 1^{er} janvier 1959.

Les quatre premiers jours, les détenus ont été logés dans le bâtiment de l'administration avec les fonctionnaires; au cours de cette période ils ont aidé à l'aménagement du dortoir qu'ils ont occupé le 13 janvier 1959. Le 15 janvier, les fonctionnaires, qui avaient été logés provisoirement dans le bâtiment de l'administration, ont occupé leurs locaux permanents dans le bâtiment de "première classe". La salle à manger des fonctionnaires y a été ouverte le 26 janvier, une fois les installations nécessaires aménagées dans la cuisine.

Le 31 mars 1959, il y avait, à William-Head, 89 détenus qui y étaient logés et employés ainsi que 28 membres du personnel. Au moment de la rédaction du présent rapport, le nombre des détenus y est de 94, mais plusieurs fois, au cours du mois de mai, il a atteint la centaine. Le personnel a augmenté de façon continue et au moment où nous rédigeons ce rapport il s'établit à 33 hommes.

L'installation à sécurité minimum de William-Head comporte deux avantages principaux. D'abord, il est possible d'y employer les détenus huit heures par jour à des travaux utiles et pratiques. D'autre part, elle ne ressemble pas aux prisons ordinaires car elle n'a ni murs, ni barreaux, ni barrières, ni clôtures de sécurité.

Dans l'ensemble la santé des détenus est bonne. L'hôpital, qui est situé au deuxième étage du bâtiment dans lequel se trouve le dortoir, a fonctionné à partir du 16 janvier; il a trois lits, mais il y a suffisamment de place pour en installer six. De plus, il y a un cabinet chirurgical et un bureau.

Le Docteur A. L. Pedlow, médecin des pénitenciers, est allé souvent à William-Head; il a largement collaboré à l'établissement des services médicaux et dentaires. On s'est entendu avec la direction de la clinique médicale et dentaire de Colwood, qui est à 12 milles environ de William-Head, afin de s'assurer le concours d'un médecin en cas d'urgence; le Docteur D. S. Philip de Victoria s'occupe des soins dentaires. Le Docteur R. Holzinger, psychologue des pénitenciers et le Docteur D. C. MacDonald, psychiatre des pénitenciers se sont rendus à William-Head.

Le brigadier R. Thierstein, de l'Armée du Salut, et des membres de son personnel s'occupent avec compétence des besoins spirituels des détenus protestants. Ces membres de l'Armée du Salut se rendent bénévolement au pénitencier tous les dimanches; les offices religieux sont célébrés dans la salle de réunion.

Le Brigadier Thierstein visite également le pénitencier une fois par semaine afin de s'occuper de l'orientation et du bien-être des détenus. Le R.P. William O'Brien, de Langford, s'occupe des besoins spirituels des détenus catholiques. Depuis le peu de temps qu'il exerce ses fonctions, le Père O'Brien s'est mérité le respect et l'admiration de tous. Il offre ses services à titre bénévole, y compris les visites qu'il fait au pénitencier les jours de semaine.

Un téléviseur a été installé dans la salle de réunion du bâtiment où se trouve le dortoir le 30 janvier et une antenne a été placée sur le toit le 14 février. Les détenus sont autorisés à regarder la télévision jusqu'à 22 heures 30, mais exceptionnellement cette limite de temps peut être dépassée. Un système de radio à trois canaux a été installé près de tous les lits. Avant l'installation de ce système, les détenus étaient autorisés à avoir leurs propres postes de radio près de leurs lits; ceux-ci leurs ont été retirés, et ils ont été entreposés.

Le comité du bien-être des détenus a été mis sur pied le 2 mars et le groupement des Alcooliques Anonymes, le 3 mars. Un cours Dale Carnegie sur l'éloquence et les relations humaines a commencé le 7 mars sous la direction de M. L. Parkin, de l'Institut Carnegie de Victoria. Les détenus inscrits à ce cours sont au nombre de 37. Les manuels et autres fournitures ont été gracieusement offerts par M^{me} Dorothy Carnegie. On pense que le banquet de remise des diplômés du premier cours aura lieu le 20 juin 1959.

L'Institution de William-Head est une nouveauté. On s'accorde généralement à dire jusqu'ici que cette initiative a remporté un franc succès. L'institution à sécurité minimum est de nature à réduire la tension chez les meilleurs détenus, et ceux qui sont choisis pour aller à William-Head ont l'impression qu'on leur fait confiance; jusqu'ici, cette confiance n'a pas été trompée. L'absence de murs d'enceinte et de barreaux aux fenêtres donne plus d'assurance au détenu. Et le fait de sentir que l'administration lui fait confiance redouble son assurance quand il est relâché.

Nous sommes reconnaissants au Ministère de la Santé Nationale et du Bien-être Social de l'aide qu'il nous a accordée, et nous apprécions particulièrement la collaboration et la compréhension dont a invariablement fait preuve le fonctionnaire médical supérieur du poste de quarantaine, le D^r S. F. Blundell.

GÉNÉRALITÉS

Le nombre des détenus du pénitencier a continué à augmenter pendant toute l'année. Cette augmentation a mis l'administration à rude épreuve. On ne pense pas que le nombre des détenus diminuera beaucoup dans le proche avenir. La situation a été quelque peu améliorée par le transfert de 30 détenus au Pénitencier du Manitoba le 4 juin et de 89 détenus à l'Institution de William-Head le 31 mars. Cependant, malgré cela, le nombre des détenus a continué à augmenter et, à la fin de l'année financière, il atteignait 713 au pénitencier.

Nous avons maintenant une bonne expérience du transfert des détenus, non seulement à destination des autres pénitenciers, mais également à destination de l'Institution de William-Head. En juin 1958, on a procédé au transfert au Pénitencier du Manitoba de 30 détenus à la fois sans utiliser de chaînes, ni de menottes, et aucun incident regrettable ne s'est produit. Le National-Canadien nous a fait savoir de nouveau combien son matériel était en bon état à la fin du voyage. Les transferts à destination de William-Head se font par les transports en commun: avion ou bateau. Les détenus sont en civil, aussi rien ne révèle

qu'il s'agit de détenus transférés du pénitencier à l'Île de Vancouver. De nombreux transferts de ce genre ont eu lieu sans incident regrettable. Cela indique que les détenus réagissent bien à un traitement humain, non dépourvu d'égards, de la part des autorités et qu'il est possible d'établir une discipline stricte sans soulever l'animosité de l'individu, ce qui peut contribuer considérablement à la réadaptation des détenus.

Malgré les difficultés dues à l'encombrement, l'année écoulée a été une année de progrès et de succès. L'ambiance du pénitencier est bonne. Le moral du personnel reste excellent, chaque fonctionnaire ayant conscience de participer à notre programme de réadaptation. La fabrication et la vente d'articles faits par les prisonniers à titre de passe-temps continuent à augmenter, et de façon générale, ces articles sont de meilleure qualité. Cela incite les détenus à améliorer leurs méthodes de travail et peut leur donner le sentiment qu'ils pourront se rendre utiles quand ils seront rendus à la société.

La collaboration avec les organismes de l'extérieur est demeurée satisfaisante. Des conférences faites par le directeur devant des cercles et associations de bienfaisance, au cours desquelles il a expliqué notre programme de réadaptation, ainsi que de nombreuses expositions d'articles fabriqués par les détenus ont largement contribué à cette attitude sympathique. Ces conférences représentent bien du temps et des efforts, mais l'amélioration des rapports avec le grand public les justifie. De nombreuses causeries ont été prononcées devant des cercles et des groupements de bienfaisance sociale de la région de Victoria, et nous pensons que l'ouverture de l'Institution de William-Head en a été mieux accueillie.

Les visiteurs du pénitencier sont unanimes à reconnaître la propreté et la saine atmosphère qui y règnent. Bâtiments, pavillons cellulaires, cuisines et dortoirs sont maintenus dans de bonnes conditions d'hygiène grâce à la surveillance qu'exerce constamment le personnel. Il en est de même en ce qui concerne les vêtements et l'aspect des détenus. Les visiteurs sont toujours frappés par la bonne apparence des détenus.

En terminant, je tiens à remercier le Commissaire des Pénitenciers et le personnel de l'administration centrale des conseils et de l'aide qu'ils nous ont prodigués au cours de l'année passée, particulièrement au moment où nous envisagions la rénovation des bâtiments de William Head. La collaboration généreuse du Commissaire et ses bons conseils n'ont pas manqué d'encourager le directeur et son personnel.

Mes remerciements vont également au personnel, dont la loyauté et le dévouement au cours de cette année difficile n'ont pas peu contribué à la bonne administration du pénitencier.

PÉNITENCIER DE LA SASKATCHEWAN

T. W. HALL, *directeur*

Le 31 mars 1959, le nombre total des détenus s'élevait à 718, comparative-ment à 647 à la même date l'année précédente. Cette augmentation de 71 au cours de l'année financière porte le nombre des détenus à un sommet sans précédent, à un total qui dépasse largement la capacité prévue de ce pénitencier au moment de sa construction. Au cours de la période étudiée dans le présent rapport, nous avons reçu 357 détenus et nous en avons libéré 286: voici le détail de ces chiffres:

Détenus inscrits au 1 ^{er} avril 1958.....		647
<i>Incarcérés:</i>		
Reçus des prisons.....	352	
Reçus d'autres pénitenciers.....	2	
Pour violation des conditions de la libération condi- tionnelle.....	3	
	<hr/>	357
		<hr/>
		1,004
<i>Libérés:</i>		
Expiration de peine.....	207	
Libération conditionnelle.....	30	
Libération sans condition.....	37	
Ordonnance judiciaire.....	5	
Transfert.....	7	
	<hr/>	286
		<hr/>
Détenus inscrits au 31 mars 1959.....		718

La répartition des inscriptions selon la province dans laquelle les détenus ont été condamnés montre qu'environ 74 p. 100 des détenus du Pénitencier de la Saskatchewan viennent de l'Alberta:

Détenus condamnés en Alberta.....	534
Détenus condamnés en Saskatchewan.....	129
Détenus condamnés en Colombie-Britannique.....	39
Détenus condamnés en Ontario.....	6
Détenus condamnés au Manitoba.....	2
Détenus condamnés dans les T. du N.-O.....	6
Détenus condamnés au Yukon.....	2
	<hr/>
Total.....	718

Roulement du personnel

L'effectif autorisé pour l'année à l'étude était de 203 fonctionnaires, dont 16 fonctionnaires administratifs, 81 agents d'administration et 106 gardes. Le pénitencier disposait de 200 fonctionnaires le 31 mars 1959; il y avait 3 vacances dans l'administration, dues à diverses raisons.

Au cours de l'année, un fonctionnaire administratif, 3 agents d'administra-tion et 10 gardes ont été désignés pour faire partie du personnel. Au cours de la même période, 12 fonctionnaires nous ont quittés, 3 ont démissionné, 8 ont pris leur retraite et un a été mis à la retraite par souci d'efficacité.

Huit fonctionnaires ont obtenu de l'avancement:

M. J. H. Weeks a été promu de chef des gardes à sous-directeur 1;
 M. W. J. Baldie a été promu de commis senior à chef des gardes;
 M. A. J. Doerksen a été promu de commis à commis senior;
 M. C. H. Cummins a été promu de chauffeur de pénitencier à ingénieur adjoint;
 M. W. Royle a été promu d'économiste adjoint à économiste adjoint senior;
 M. J. I. Knudtson a été promu de commis sténographe senior à commis;
 M. C. V. Soderlund a été promu de garde 1 à garde 2;
 M. S. G. W. Daniels a été promu de garde 1 à surveillant de l'atelier des tailleurs.

FORMATION DU PERSONNEL

Vint fonctionnaires en tout ont suivi les cours de l'École Pénitentiaire, dont 8 agents d'administration et 12 gardes. Voici une liste des cours qu'ils ont suivis:

Cours de formation de fonctionnaires des pénitenciers (P.O.T.C.)

n° 71 Cours de garde.....	3
n° 72 Cours-conférence sur la confection.....	2
n° 73 Cours de formation professionnelle et de formation de contrôle....	4
n° 74 Cours de garde.....	3
n° 75 Cours de garde.....	3
n° 76 Cours d'administration.....	2
n° 77 Cours de garde.....	3
Total.....	20

Deux cours de formation en cours d'emploi, de deux semaines chacun, ont été donnés par le fonctionnaire de la formation en cours d'emploi, le surveillant en chef F. G. Kelly, sous la direction du sous-directeur. Les cours n°s 18 et 19 ont été suivis par 13 fonctionnaires, venant de tous les services. Les notes et les appréciations qu'ils ont obtenues ont été dans l'ensemble excellentes.

Un agent d'administration s'est inscrit au cours par correspondance donné par la Commission du Service Civil sur "La théorie de l'administration". Il fait des progrès et, sauf erreur, il se présentera à l'examen final le 23 mai 1959.

Un concours de tir au revolver et au fusil par équipes a eu lieu au pénitencier pour la première fois cette année. D'après les résultats obtenus, cette méthode comporte de nombreux avantages par rapport aux concours entre individus; elle mérite d'être examinée de plus près et d'être employée plus souvent.

INFIRMERIE

Les rapports du médecin du pénitencier établissent que dans l'ensemble la santé des détenus a été bonne, à l'exception d'une épidémie d'influenza qui a frappé la majorité des détenus au cours de l'automne dernier. Nous avons eu quatre cas d'hépatite infectieuse et deux détenus ont eu les oreillons.

La Société de la Croix-Rouge a organisé deux cliniques de donneurs de sang volontaires. On a recueilli 365 bouteilles de sang au cours de la première, en juin, dont 17 fournies par les fonctionnaires. Au cours de la seconde, tenue le 20 janvier 1959, nos 694 détenus en ont donné 384 bouteilles. Tous les détenus ont eu les poumons radiographiés par la clinique ambulante antituberculeuse quand celle-ci a parcouru la région de Prince-Albert.

Au cours de l'année, 2,644 détenus se sont présentés à la visite des malades et 144 ont été admis à l'infirmerie. On a effectué avec succès 13 interventions chirurgicales importantes et 10 autres de moindre importance.

Le psychiatre a accordé 411 consultations. Ce chiffre comprend 124 premières entrevues et 287 entrevues avec des détenus qui lui ont été envoyés par la Commission de classement ou qui étaient des cas difficiles nécessitant des soins spéciaux.

Le dentiste s'est occupé de 1,583 cas. On a fourni des dentiers complets à 113 détenus et 124 dentiers ont été réparés.

La cuisine a été inspectée et tous les détenus employés dans ce service ont été examinés de près par le médecin. Les repas servis ont été jugés nutritifs et bien préparés.

OFFICES RELIGIEUX

Chapelle protestante: (Aumônier protestant: le Révérend R. J. Rainbow)

L'aumônier protestant nous fait savoir que l'assistance à l'office religieux du dimanche continue à être facultative et que les détenus font preuve d'un bon esprit et assistent nombreux à cet office. Au cours des 52 dimanches de l'année, on a compté 6,161 détenus présents.

A la suite de l'office on a d'habitude distribué la sainte communion. Cela s'est produit 50 fois au cours de l'année et 839 détenus ont communiqué.

Chaque samedi matin à 9 heures 30, un office de prière du matin a eu lieu dans la chapelle. On a compté 560 détenus présents à cet office.

Des offices spéciaux ont été célébrés dans la chapelle à cinq occasions, à Pâques, le jour de l'Armistice, à Noël et à l'occasion de la visite du chœur du Collège Nazarene. On a chanté des noëls le 21 décembre; 9 détenus ont pris une part active à cet office. On a compté 444 détenus présents aux services spéciaux.

La retraite annuelle a eu lieu dans la chapelle du 8 au 15 février 1959. Le prédicateur en a été l'archidiacre de Prince-Albert, le vénérable W. F. Payton et 254 détenus y ont assisté.

Des classes de confirmation et d'étude de la Bible ont eu lieu respectivement le samedi après-midi et le vendredi après-midi. On a constaté que les détenus assistaient régulièrement au cours et s'y intéressaient; on a noté des progrès dans ces deux domaines. Parce qu'elles avaient lieu à midi chaque jeudi, les répétitions du chœur ont été mieux suivies.

L'aumônier protestant a accordé 1,419 entrevues aux détenus au cours de l'année. Ce chiffre comprend tous les nouveaux venus sauf ceux de confession catholique, les détenus demandant la libération conditionnelle et ceux qui sont reclassés et qui font l'objet de rapports de contrôle.

De plus, le Révérend Rainbow a servi de trait d'union entre les détenus et leurs familles ou leurs amis en vue de les aider à résoudre leurs nombreuses difficultés. Il a organisé sur demande des entrevues entre détenus et ministres de diverses confessions.

Chapelle catholique: (Aumônier catholique: le R.P. L.-J. Daoust)

L'aumônier catholique nous fait savoir que le nombre des détenus qui se rendent à la chapelle et de ceux qui communient est en augmentation.

Pour la première fois depuis la fondation du pénitencier, la retraite catholique a eu lieu au début du carême. Un plus grand nombre de détenus ont ainsi rempli leur devoir pascal.

La fête de Saint Dismas a été célébrée le deuxième dimanche d'octobre. Monseigneur l'Évêque Blais a prêché, a dit la messe et a confirmé trois détenus à cette occasion.

Au cours de sa visite du Pénitencier de la Saskatchewan, l'Honorable Ministre de la Justice a assisté à la messe dans la chapelle catholique. Le ministre a eu des paroles aimables quant à l'attitude respectueuse des détenus présents, l'exécution du chant par le chœur et la façon générale dont l'office s'est déroulé.

ÉCOLE

Au début de l'année financière, 21 détenus fréquentaient l'école à plein temps et se préparaient à se présenter à l'examen provincial de 8^e année. Onze d'entre eux ont réussi l'examen de juin, trois ont échoué chacun dans une matière et ont obtenu de prendre part à un cours par correspondance dans cette matière avant la remise des diplômes, et sept ont échoué.

Parce que l'instructeur adjoint était malade, on n'a ouvert l'école que tard en septembre. A la suite de la période d'enseignement de cinquante-cinq jours et demi, dix détenus ont été promus à la 7^e année, quatre à la 5^e année et quatre à la 2^e année.

Une deuxième période scolaire s'est ouverte le 5 janvier 1959. Sur le conseil du comité de sélection professionnelle, vingt-cinq étudiants s'y sont inscrits et l'on s'attend qu'ils se présentent aux examens de 8^e année en juin 1959. Cette classe comprend onze élèves de l'année précédente qui ont décidé de subir les examens de 8^e année cette année. On signale que le progrès et l'application ont été meilleurs que l'an dernier.

Quarante et un anciens combattants et cent quatre-vingt-trois autres détenus ont demandé à suivre des cours par correspondance du Ministère des Affaires des Anciens Combattants. Quinze anciens combattants ont terminé leurs cours, et dix-huit l'ont abandonné. Quatre-vingt-douze autres détenus ont complété leurs cours, et quatre-vingt-huit ont abandonné leurs études.

Sept détenus ont commencé à suivre des cours par correspondance autres que ceux du Ministère des Affaires des Anciens Combattants. Trois ont terminé leurs cours, un a été libéré avant de le terminer, un a échoué et deux autres poursuivent encore leurs études.

Au printemps, on a décerné trois médaillons, trois lettres de recommandation et dix certificats aux étudiants qui ont suivi les cours de premiers soins. Il n'y a pas eu de cours à l'automne parce que la Société Ambulancière Saint-Jean n'a pas pu fournir d'instructeur.

Vingt détenus ont suivi les cours de prospection et d'extraction minière, organisés par le Ministère des Ressources Naturelles de la Saskatchewan. Ces cours ont obtenu un franc succès, et l'instructeur déclare qu'on tâchera d'en organiser un autre semblable l'hiver prochain.

BIBLIOTHÈQUE

Suit le rapport du bibliothécaire, présenté pour l'année financière terminée le 31 mars 1959:

Nombre de livres dans la bibliothèque le 1 ^{er} avril 1958.....	4,262
Nombre de livres reçus durant l'année.....	256
Total.....	4,518
Moins le nombre de livres condamnés.....	246
Livres dans la bibliothèque le 31 mars 1959.....	4,272
Revue reliées en volumes.....	535
Encyclopédies Britannica complètes.....	2
Encyclopédie canadienne complète.....	1
Gros dictionnaire.....	1
Revue auxquelles la bibliothèque est abonnée.....	162
Revue auxquelles les détenus sont abonnés.....	115
Abonnements à des journaux hebdomadaires.....	81
Abonnements à des quotidiens.....	89
<i>Échanges effectués au cours de l'année:</i>	
Revue.....	52,909
Romans.....	13,300
Ouvrages éducatifs.....	530
Livres spéciaux.....	764
Total.....	67,503

SPORTS ET DIVERTISSEMENTS

Le programme de sports et de culture physique du pénitencier a continué à se développer sans interruption. Les groupes de tous âges peuvent aujourd'hui participer aux sports en vogue, et le nombre des participants aussi bien que des spectateurs accuse une forte augmentation.

La balle molle a connu un très grand succès. On a organisé trois ligues de balle molle comprenant en tout vingt équipes. Les "Outlaws" ont gagné le fanion de la ligue "A", tandis que les "Tip-Tops" et les "Braves" ont remporté les fanions des ligues "B" et "C" respectivement.

L'équipe des Étoiles du pénitencier a encore fait partie de la ligue de balle molle de Prince-Albert et de la région. Les joutes ont eu lieu sous le signe de l'ardeur et de l'enthousiasme, et les participants ont manifesté un bel esprit sportif. Les Étoiles se sont classées au quatrième rang de la ligue. Encore une fois, le clou de la saison a été une partie amicale disputée entre les Étoiles du pénitencier et une équipe d'étoiles de la ligue de Prince-Albert et de la région. Ce fut une des plus belles parties qu'on ait vues dans la région; l'équipe visiteuse s'est montrée supérieure en remportant les honneurs chaudement contestés.

On a organisé, au pénitencier, une ligue de soccer comprenant quatre équipes. A la fin du programme régulier, les "Chiefs" étaient en tête. L'équipe des Étoiles de soccer, choisie pour jouer contre des équipes de Saskatoon et de Prince-Albert, a gagné trois joutes hors-concours sur cinq.

Dix nouveaux terrains de fers à cheval ont été aménagés cette année pour reprendre à la vogue grandissante de ce jeu. En plus des parties régulières jouées

à l'institution, le programme prévoyait à l'occasion des joutes amicales contre des équipes de l'extérieur. Les joutes de fer à cheval sont toujours populaires chez les détenus d'un certain âge.

Le tennis devient, lui aussi, populaire chez les hommes actifs. Deux courts ont été utilisés tout au long de l'été, et les tournois en simple et en double ont fourni un divertissement utile tant aux participants qu'aux spectateurs.

La journée annuelle des sports, tenue le 1^{er} juillet, a été couronnée de succès encore cette année. Vingt-deux épreuves sportives constituaient l'essentiel du programme, dont chaque numéro a suscité sa part d'intérêt. Le Jour du Travail a été une autre journée mémorable; tous les détenus et fonctionnaires ont acclamé à se rompre les poumons les athlètes du club athlétique de Saskatoon, venus se mesurer aux meilleurs athlètes du pénitencier. M. Bob Adams, entraîneur des athlètes canadiens pour les jeux olympiques, a démontré une fois de plus que ses athlètes peuvent encore briser les records de course à pied; il a toutefois été fortement impressionné par le magnifique rendement de l'équipe du pénitencier.

Durant l'année, il y a eu quatre soirées de boxe qui ont remporté du succès. L'enthousiasme des détenus semble augmenter à chaque rencontre. Chaque soirée offrait des combats de championnat, comprenant chacun quatre rondes de deux minutes. Des personnes de l'extérieur agissaient comme juges et arbitres.

L'équipe Étoiles de hockey a connu elle aussi une bonne saison, même si les joueurs étaient moins nombreux. Cette équipe n'a perdu que deux des huit parties qu'elle a jouées contre des équipes venant de Prince-Albert et de la région.

Le curling s'est révélé un des plus populaires des jeux inaugurés récemment au pénitencier. Afin d'accommoder tous les détenus qui avaient manifesté le désir d'y participer, on a aménagé quatre pistes de glace; toutefois, à mesure que la saison avançait, on aurait pu en aménager quatre autres. La ligue, composée de vingt équipes, a joué une série de parties hors concours. Pour terminer la saison de curling, on a organisé un concours en quatre rencontres, dont chacune comportait quatre prix.

Entre autres jeux, les détenus ont bien aimé: le bridge, les échecs, les dames; le ping-pong; le ballon volant et le ballon au panier; les poids et haltères, comme instruments de culture physique; le rugby, qui entre maintenant dans sa deuxième année; et l'acrobatie, le dernier-né du pénitencier.

SERVICES TECHNIQUES

Le chef mécanicien suppléant rapporte que les différents services qui sont sous sa direction ont fonctionné d'une façon satisfaisante et efficace pendant toute l'année.

On a installé des injecteurs à haute pression dans les chaudières n^{os} 5 et 6; la pompe centrifuge d'alimentation de 15 c.v., dans la chaufferie, a été transformée et portée à 20 c.v., ce qui donne d'excellents résultats.

Au début de l'année financière, on a donné à huit détenus des cours préparatoires au diplôme de mécanicien de 4^e classe. Deux d'entre eux ont abandonné leurs études par la suite, mais les six autres s'attendent à passer leurs derniers examens en août cette année.

Tous les jours, on a fait l'analyse des résidus chimiques de l'eau des chaudières et l'on a fait rapport des résultats selon les besoins.

Le service de plomberie a complété un assez bon nombre des travaux qu'il avait projetés, y compris l'installation de la plomberie et du système de chauffage de l'immeuble C-2 et de l'aile nord. Il a terminé les travaux à la salle de toilette de l'Auditorium et à la salle des déchets de la cuisine. En outre, il a rénové, en y apportant des améliorations appréciables, la plomberie de la cuisine de la résidence du directeur, ainsi que le système de chauffage du service de camionnage et de l'atelier de menuiserie extérieur. On a installé des boyaux montés sur dévidoirs dans le dôme des nouveaux ateliers; la plomberie dans les ailes "A" et "B" s'effectue, chaque année, d'après un programme établi.

Les travaux d'éclairage exécutés par le service d'électricité comprennent: l'auditorium, le bureau de l'instructeur en chef des métiers, les magasins, l'hôpital, l'atelier de menuiserie et de peinture de l'immeuble C-2, l'aile nord, l'immeuble C-20, le service de camionnage, la cuisine de la résidence du directeur ainsi que l'éclairage du sous-sol de la cuisine dans l'immeuble B-8.

Durant l'année, l'entrée sud-ouest a été automatisée; on a terminé la première phase du remplacement du système de distribution électrique; l'installation du système automatique de téléphone intramural va bon train, environ quarante pour cent du travail étant déjà exécuté.

SERVICE DE CLASSEMENT

Rapport du préposé au classement, M. C. A. Williamson

Comme le nombre de détenus augmente constamment, ce service éprouve de plus en plus de difficulté à accomplir sa besogne d'après le programme approuvé de classement. Il fait tout pour se tenir à flot en ce qui regarde les entrevues et la préparation des rapports ordinaires relatifs aux nouveaux venus, au reclassement, à l'exécution des décisions prises, à la prélibération, à la libération et à la période qui suit la libération. Bien que le préposé au classement et son adjoint aient été absents pendant un certain temps au cours de l'année, les entrevues et rapports se chiffrent à mille deux cent quarante-quatre.

La commission de classement et le comité des travaux ont continué de fonctionner normalement, tenant vingt-deux et vingt-cinq réunions respectivement. On a ajouté un membre à la commission de classement, soit M. W. J. Ross, psychologue. En plus des entrevues et des rapports ordinaires dont il a été question à l'alinéa précédent, ces commissions ont accordé des entrevues à mille soixante détenus ou ont étudié leur cas.

Le préposé au classement a assisté à différentes réunions des comités de sélection professionnelle et de classement. On a organisé et dirigé quinze entrevues avec des employeurs possibles; un certain nombre d'entrevues ont eu lieu avec des parents des détenus et différents membres du clergé, à la suite de leurs visites aux détenus. On accorde le plus de temps possible aux détenus qui demandent à discuter avec le préposé au classement leurs problèmes personnels ou des questions de pénitencier; sept cents entrevues de ce genre ont eu lieu au cours de l'année. Le comité de sélection professionnelle a accordé des entrevues à trois cent cinquante-trois détenus, relativement aux classes de formation professionnelle et de spécialisation.

C'est le service de classement qui prépare tous les rapports exigés par la Commission de Libérations Conditionnelles, ou qui doivent accompagner les demandes de libérations conditionnelles faites par les détenus, et à cette fin il joue

le rôle de centre de renseignements. Les rapports, une fois rédigés, sont présentés au bureau du directeur, qui formule ses commentaires et ses recommandations. Quatre cent trente-huit entrevues ont été accordées relativement à la libération conditionnelle; la majorité des cas exigeaient qu'on remplisse des formules B-3 ou des rapports spéciaux. Le représentant régional du Service National des Libérations Conditionnelles a dirigé cent quarante-six entrevues au cours de visites qu'il a faites à l'institution cette année.

On a entretenu des relations étroites avec les différents organismes d'entraide et d'assistance aux détenus libérés. Ce sont les représentants de la Société John Howard d'Alberta qui ont organisé le plus grand nombre d'entrevues au pénitencier, soit sept cent soixante-et-une pour trois cent cinquante-quatre détenus. M. H. R. Rolfe, qui a été nommé administrateur exécutif de la Société John Howard de Saskatchewan, cherche à organiser la société provinciale sur une base solide et à lui faire jouer un rôle plus utile. Grâce surtout à ses efforts, le nombre d'entrevues que la société de Saskatchewan a accordées cette année a un peu augmenté. Deux cent seize entrevues ont été accordées à cent treize détenus. Les représentants de l'Armée du Salut ont organisé cent vingt-six entrevues à l'égard de cinquante-trois détenus. Trente entrevues ont été dirigées par des fonctionnaires du Ministère des Affaires des Anciens Combattants, du Ministère Provincial du Bien-être Social et par des représentants de l'armée canadienne.

Pour conclure, le personnel du service de classement a dirigé trois mille sept cent quatre-vingt-quinze entrevues, tandis que les représentants d'autres organismes en ont dirigé mille quatre cent soixante, ce qui donne un grand total de cinq mille deux cent cinquante-cinq entrevues organisées par l'intermédiaire de notre service.

Rapport du psychologue, M. W. J. Ross

La nomination de M. W. J. Ross, psychologue, au service de classement, nomination qui est entrée en vigueur le 29 septembre 1958, a ajouté un autre membre à notre équipe de classement. Après avoir passé quelque deux semaines et demie à faire de l'orientation générale, il a commencé à faire aménager son bureau pour pouvoir y administrer des épreuves de groupe.

Soixante-sept détenus ont été reçus en entrevue au moins deux fois chacun. Il s'agissait de délinquants primaires et de détenus envoyés par le psychiatre, le bureau de classement et la commission de classement.

Voici le détail des épreuves de groupe administrées: épreuve Beta révisée, administrée à quatre-vingt-quinze détenus; épreuves de gouvernement fédéral en arithmétique, en orthographe et en lecture, administrées à soixante-six détenus.

On a administré cent-deux tests individuels. On a fait subir le test Beta révisé à trois détenus, le test Mooney à six détenus, le test Thurstone à cinq détenus, le test Bernreuter à trente-et-un détenus, le test Bell à vingt-sept détenus, le test Wechsler-Bellevue à vingt-sept détenus et le T.A.T. à trois détenus.

PRODUCTION INDUSTRIELLE, NOUVELLE CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

L'instructeur en chef des métiers rapporte que son service a connu une activité soutenue pendant toute l'année financière 1958-1959. La valeur du travail accompli par les ateliers industriels pour notre propre institution, pour d'autres pénitenciers, pour les ministères et organismes de l'État, pour des fonctionnaires et des particuliers autorisés s'est élevée à \$80,596.99.

Il en a coûté \$20,125.03 pour l'entretien des biens immeubles, ce qui comprend les bâtiments, les murs et les conduits; les maisons et habitations; les canalisations; les clôtures et tuyaux d'écoulement pour la ferme; les routes, trottoirs et ponceaux. La nouvelle construction, qui comprend les bâtiments, les murs et les conduits; les maisons et habitations; les canalisations, les clôtures et les tuyaux d'écoulement pour la ferme; ainsi que le matériel, a coûté \$49,075.55.

Pour les métiers du bâtiment et les services de production les dépenses se sont élevées à \$15,897.31 et \$38,317.55 respectivement; on a donc dépensé en tout \$204,012.43 pour réaliser le programme de travaux de l'institution.

Voici la liste des entreprises d'immobilisation qu'on a complétées cette année:

- Prolongement des conduits d'eau jusqu'aux immeubles H-1 et H-2
- Transformateur des voûtes B-1 et B-8
- Rénovation des conduits électriques
- Boyaux montés sur dévidoirs dans le dôme des nouveaux ateliers
- Incinérateur
- Modernisation du réseau électrique
- Modernisation de la cuisine
- Rénovation du dôme des vieux ateliers
- Amélioration de l'éclairage dans le dôme des ateliers
- Chauffage dans le bureau et le magasin de l'atelier de menuiserie
- Salle de réception des détenus dans le pavillon cellulaire sud-ouest
- Rénovation de l'aile sud du pavillon cellulaire
- Rénovation de l'éclairage au sous-sol de la cuisine
- Extérieur de l'entrée des tours
- Automatisation de l'entrée sud-ouest
- Rénovation du service de camionnage
- Rénovation de la salle des déchets de la cuisine
- Nouvelle cheminée dans la cuisine
- Rénovation et modernisation de la cuisine
- Construction de l'immeuble des ateliers
- Éclairage fluorescent au service de radiographie
- Rénovation du réseau de téléphone intramural, pavillon cellulaire nord-ouest
- Gymnase, école et bibliothèque

Le coût total des entreprises énumérées à l'alinéa 68 s'est élevé à \$37,625.58 au cours de la présente année financière.

Les travaux d'immobilisation actuellement en cours sont les suivants: immeuble de mécanique, de réparation et d'entreposage d'automobiles; entrepôt industriel; reconstruction du toit de l'aile ouest des vieux ateliers; réseau téléphonique intramural; construction des ateliers de menuiserie et de peinture; aménagement de l'atelier de peinture pour formation professionnelle; ventilation de la porcherie; ventilation de l'étable à vaches laitières; aménagement de cellules dans le corridor D-1; et construction d'un dortoir.

Les travaux d'entretien qui ont été complétés au cours de l'année, au coût de \$4,883.93 sont les suivants:

- Reconstruction de l'entrée sud-ouest
- Peinture de la salle sud
- Peinture des tours
- Peinture de l'extérieur de la porcherie
- Remplacement de la plomberie aux ailes A et B
- Moustiquaires aux fenêtres de la cuisine
- Remplacement de la canalisation d'aménée à la chaudière n° 5
- Entretien du hangar à bois
- Remplacement des cloisons vitrées de la laiterie
- Réfection de la route et du trottoir à la résidence du directeur
- Entretien de la soute à charbon et des tréteaux
- Peinture de l'aile sud du pavillon cellulaire
- Nouvelle toiture aux garages du personnel
- Réparation au plancher des garages
- Peinture de l'intérieur de la laiterie
- Peinture des surfaces en bois à l'extérieur de la résidence du directeur
- Peinture de l'intérieur et de l'extérieur de la résidence du sous-directeur
- Stores pour la résidence du sous-directeur

Plusieurs travaux d'entretien se poursuivent: remplacement des portes et des chambranles des loges de la porcherie; remplacement de certains tuyaux de plomberie aux ailes A et B; et peintures des ailes A et B.

LA FERME

Le mauvais temps n'a pas favorisé, en général, la production agricole. L'instructeur de la ferme rapporte qu'une longue période de sécheresse et des gelées à trois reprises ont beaucoup diminué le rendement de la ferme et qu'il a fallu reprendre les semences de plusieurs variétés de légumes. Par la suite, des pluies trop abondantes ont nui à la récolte.

La récolte de foin a été maigre, et il a fallu en acheter ailleurs pour répondre aux besoins. Nous avons récolté 250 tonnes de foin, 40 tonnes de betteraves fourragères et 300 tonnes de paille. En outre, nous avons acheté une quantité suffisante de foin sur pied pour permettre d'en presser 90 tonnes.

La récolte de céréales a été beaucoup plus abondante qu'on n'avait prévu plus tôt dans l'année. Malgré un temps défavorable, on a récolté 12,630 boisseaux d'avoine, 1,770 boisseaux de blé et 4,800 boisseaux d'orge.

Le potager a produit 15,145 livres de betteraves, 31,169 livres de carottes, 48,068 livres de choux, 300,000 livres de pommes de terre, 12,670 livres de panais, 32,353 livres de navets et 40,028 livres d'autres légumes: haricots, choux-fleurs, maïs, concombres, laitue, oignons et pois.

Le troupeau laitier a connu une excellente année; 13 génisses et 14 veaux sont nés; 6 génisses sont devenues vaches laitières, 12 veaux d'engrais ont été transférés au troupeau de bœufs de boucherie. Trois vaches sont mortes d'avoir avalé des corps métalliques.

Notre troupeau de bovins d'engrais augmente d'une façon satisfaisante. On a acheté 70 bovins de boucherie, 12 bouvillons ont été transférés du troupeau laitier, et l'on a abattu 78 bêtes. On a fourni à l'économiste 43,534 livres de bœuf et 1,536 livres de cœur et de foie de bœuf. Avant d'être incorporés au troupeau de l'institution, tous les bouvillons achetés ont subi l'épreuve de la tuberculose et ont été inoculés au moyen du triple vaccin. Afin de s'assurer que le troupeau est en bonne santé et ne souffre pas de la maladie du charbon, on donne à tous les animaux des injections supplémentaires avant de les envoyer au pâturage.

Les porcs se sont maintenus en bonne condition toute l'année. Notre programme de reproduction a donné de bons résultats et a assuré à l'économe un approvisionnement régulier de viande. On a abattu 369 porcs à l'intention de l'économe, ce qui a produit 64,766 livres de viande; 44 truies ont produit en tout 430 porcelets, soit une moyenne de 9.77 par portée. On a vendu 93 porcs à l'extérieur.

L'instructeur de la ferme est très satisfait des volailles "Ames-in-Cross" de la série 500. Leur production d'œufs est élevée et le taux de mortalité est bas; le poids des volailles habillées dépasse la moyenne. Aucune autre sorte de poule ne s'est révélée aussi bien adaptée aux besoins de l'institution. Les poules pondeuses, au nombre de 1,044 en moyenne, ont pondu 22,200 douzaines d'œufs pendant l'année. On a vendu 1,000 volailles, dont 702 à l'économe, 255 aux membres du personnel et 43 au comité de récréation.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'instructeur en chef de la formation professionnelle estime que le programme de formation professionnelle a fonctionné d'une façon satisfaisante au cours de l'année. Le comité de sélection professionnelle a accordé des entrevues à cent vingt-huit détenus, et il a été très heureux dans le choix des candidats à la formation professionnelle. Cinq cours ont fonctionné à plein temps: deux en réparations mécaniques pour la ferme, un en plomberie, un pour peintres-décorateurs et un en menuiserie. Parmi les quatre-vingt-dix détenus qui se sont inscrits au cours,—ce chiffre comprend ceux qui avaient commencé ces cours l'année précédente,—vingt-huit ont obtenu leur diplôme, onze ont abandonné les cours, cinq ont été libérés avant d'obtenir leur diplôme et quarante-six continuaient leurs études au 31 mars 1959. Onze détenus ont reçu des certificats de compétence au cours de l'année.

Il y a eu aussi quatre cours à temps partiel. A la fin de l'année financière, vingt-huit détenus suivaient des cours de formation surveillée: cinq en soudure, six en mécanique de machines à vapeur, sept en coupe de cheveux, et dix en briquetage.

Les étudiants en réparations mécaniques pour la ferme ont fait des travaux pratiques tant en mécanique automobile qu'en mécanique de machines fixes. Ils ont réparé et mis en service un total de 155 voitures, et ont fabriqué et réparé 108 articles.

Les étudiants en plomberie ont fabriqué ou réparé 52 articles, ce qui leur a fourni de l'expérience pratique supplémentaire.

Les peintres-décorateurs ont fini 33 articles de ménage commandés par des fonctionnaires, en plus de 10 articles fabriqués à l'atelier de menuiserie. En outre, cette classe a fini 117 articles de ménage pour l'atelier de menuiserie industrielle. La classe actuelle a eu plus d'expérience pratique que celle de l'an dernier.

La classe de menuiserie a fabriqué divers articles de mobilier à titre de travaux pratiques. Quand ils seront terminés, ces articles seront offerts en ventes aux membres du personnel. Ces programmes ont fourni l'occasion d'une expérience pratique qu'on n'aurait pas eue autrement.

Depuis le début du service de formation professionnelle au Pénitencier de la Saskatchewan, en octobre 1948, jusqu'à la fin de l'année financière 1958-1959, les frais (traitements, construction et entretien des bâtiments, achat de machines,

d'outils et de matériel, etc.) se sont élevés à un montant global de \$433,827.25. Ce chiffre ne comprend pas les dépenses intéressant le service du transport, qui relève de l'instructeur en chef de la formation professionnelle. Depuis la fondation du service de formation professionnelle, 289 détenus y ont terminé des cours.

ÉCONOMAT

Au cours de l'année financière écoulée, la cuisine, sous la direction de l'économiste et de ses adjoints, a réussi encore à donner un rendement supérieur en ce qui concerne la préparation et la distribution des repas. Les sept membres du personnel ont été secondés dans leur tâche à la cuisine par quarante-huit détenus, qui y ont été employés comme boulangers, bouchers, cuisiniers, éplucheurs ou à d'autres occupations.

Nous avons continué notre habitude de fournir aux détenus l'occasion d'apprendre divers métiers sous la surveillance de l'économiste; cette façon de procéder donne de bons résultats. Un certain nombre de détenus ont réussi à apprendre les métiers qu'ils avaient choisis, dans la mesure où nous avons pu les instruire avec les machines et l'équipement dont nous disposons. C'est la boulangerie qui a eu le plus de vogue, suivie de près par la boucherie.

L'hygiène personnelle et la propreté de la cuisine font l'objet d'une surveillance constante. On exige des détenus qu'ils soient bien propres sur leur personne et on les encourage à se servir souvent des douches qui sont mises à leur disposition. Nous n'avons cessé d'avoir des ennuis avec les parties du plancher qui entourent les éviers et le comptoir de service et avec les planchers de la salle de toilette et de la pièce à ordures. L'humidité qui imprègne ces endroits en a fait s'écailler et se craqueler la surface, ce qui nuit à la fois à l'apparence et à la propreté. Nous sommes à étudier le problème, que nous espérons résoudre de façon permanente.

Les livres révèlent que les machines, le matériel et les outils achetés pour la cuisine cette année ont coûté \$3,011.92. On a aussi dépensé \$72.13 pour l'achat de meubles de bureau.

Les légumes: betteraves, choux, haricots, choux-fleurs, concombres, oignons, piments verts et tomates ont donné 3,415½ gallons de conserve au coût global de \$574.41. Du bœuf a été salé et du porc transformé en bacon, en graisse et en jambon: on a ainsi obtenu 18,188 livres au coût global de \$3,246.15.

La ferme du pénitencier a fourni à l'économat les produits agricoles suivants:

Bœuf.....	43,534 livres	\$13,060.20
Porc.....	64,766 "	9,067.24
Volaille.....	2,622 "	576.84
Cœurs et foies.....	1,536 "	291.84
Oeufs.....	22,200 douz.	6,660.00
Lait.....	33,321 gallons	7,330.62
Légumes.....	170,476 livres	1,704.76
Pommes de terre.....	6,064 boiss.	1,819.20
Total.....		\$40,510.70

On a fait 280,320 livres de pain au coût de \$10,705.88, et des gâteaux et pâtisseries au coût de \$9,371.17.

On a servi aux détenus un total de 723,948 repas au cours de l'année à l'étude, au regard de 633,306 pendant l'année financière précédente. Le nombre de repas servis gratuitement aux surveillants et de repas payés par les membres du personnel a été de 38,426.

AUTRES ACTIVITÉS

Le groupement des Alcooliques Anonymes continue de travailler énergiquement. Nous nous réjouissons de recevoir des nouvelles d'anciens détenus qui déclarent être restés à l'extérieur en contact avec l'A.A. et qui sont en voie de se réhabiliter. Il semble incontestable que c'est leurs relations avec l'A.A. pénitentiaire qui a constitué le premier pas vers leur réhabilitation. Je rends hommage aux membres de l'A.A. qui ont assidûment visité l'institution tous les samedis.

Le huitième concert annuel présenté par les détenus, en collaboration avec l'A.C.T. et le poste de radio CKBI, de Prince-Albert, a eu lieu le 29 novembre 1958. Grâce à ce concert qui a été radiodiffusé, on a recueilli près de \$1,000 pour la caisse de la lutte antituberculeuse de l'A.C.T. Au deuxième concert tenu le 13 décembre ont assisté les membres du personnel, leurs familles et amis. Pendant ces deux soirées, 1,400 invités de l'extérieur ont pu voir une cinquantaine de détenus participer à des numéros de variétés bien montés, écrits et dirigés par des détenus. Ces soirées ont permis à ceux de nos détenus qui sont bricoleurs de disposer de beaucoup d'articles fabriqués pendant leurs loisirs en les vendant aux invités comme cadeaux de Noël. Ces ventes ont rapporté environ \$2,000.

Les dons de Noël à l'orphelinat de l'endroit sont élevés à \$173.89. La campagne à cette fin, approuvée par l'administration, a été organisée par la commission récréative des détenus, chargée de recueillir des contributions bénévoles en vue d'offrir des douceurs supplémentaires aux enfants de l'orphelinat local. L'argent ainsi obtenu a été remis directement au Surintendant de l'Orphelinat de Prince-Albert par les membres de la commission récréative.

La vente des articles de bricolage a rapporté au cours de l'an dernier un montant sans précédent. La qualité de ces produits s'est maintenue à un niveau très élevé et se traduit dans le montant des ventes pour l'année qui est de \$22,742.60.

La revue des détenus, le "Pathfinder" continue d'obtenir beaucoup de succès. Ce sont les détenus qui écrivent les articles et qui dirigent la revue. Le nombre des abonnés payants est, en moyenne, de 650, et l'on espère qu'il augmentera l'an prochain.

CONCLUSION

Je tiens à remercier sincèrement les membres de l'ancien Service des Pardons, de la Commission Nationale des Libérations Conditionnelles, des organismes de bien-être social, des organisations publiques ainsi que les personnes qui ont participé aux activités qui se tiennent dans l'institution en vue de réhabiliter les détenus. Je suis très reconnaissant aux membres de mon personnel de leur loyauté, de leur collaboration et de leur dévouement constants. Je me permets, en terminant, d'offrir mes sincères félicitations à vous et aux autres membres du personnel de la Commission pour les conseils et l'orientation que vous nous avez prodigués au cours de l'année.

PÉNITENCIER DE COLLIN'S BAY

V. S. J. RICHMOND, *Directeur*

Le nombre total des détenus inscrits le 31 mars 1959 s'élevait à 445, y compris deux absents dont l'un était hospitalisé à l'Hôpital d'Ontario et l'autre se faisait soigner pour la tuberculose au Sanatorium Ongwanada, à Kingston. Voici le roulement de la population des détenus au cours de l'année:

<i>Admis sur transfert:</i>	
Du pénitencier de Kingston.....	296
Du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	4
Pour violation des engagements contractés en vue d'une libération conditionnelle.....	2
Total.....	302
<i>Libérés:</i>	
Expiration de la peine.....	179
Libération conditionnelle.....	42
Libération sans condition.....	16
Transfert.....	60
Libération sur l'ordonnance des autorités provinciales.....	1
Total.....	298

Un détenu qui avait réussi à s'évader de l'institution le 6 novembre 1957 a été arrêté par la Sûreté de la Ville d'Hamilton le 9 janvier 1959 et renvoyé au pénitencier le 17 février 1959.

SANTÉ ET SERVICES MÉDICAUX

Le médecin du pénitencier se réjouit de signaler qu'il n'y a eu aucun accident ni maladie grave au cours de l'année financière. Les admissions à l'infirmierie ont été aussi nombreuses que par le passé; il s'agissait dans la plupart des cas, d'infections intestinales, d'infections de l'appareil respiratoire, d'entorses et de fractures légères. Quinze détenus ont été transférés au Pénitencier de Kingston pour y subir d'importantes interventions chirurgicales; tous se sont bien rétablis. Il y a eu au cours de l'année 112 examens radiologiques et environ 25 électrocardiogrammes, ceux-ci ayant été faits au Pénitencier de Kingston et interprétés par le Docteur J. E. Gibson de cet établissement.

Le Docteur Maurice O'Connor, psychiatre du pénitencier, a démissionné au cours de l'été de 1958, après de longues années de dévouement auprès des détenus. C'est le Docteur George Scott qui l'a remplacé et qui, de concert avec ses associés, les Docteurs G. Wager et I. Kerr, dirige les cours hebdomadaires de réhabilitation psychologique, en plus d'assurer les services réguliers de psychiatrie.

Le Docteur T. F. Rutherford, spécialiste des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge, a soigné tous les cas qui relevaient de sa spécialité; durant son absence pour cause de maladie au cours de l'été et de l'automne de 1958, les Docteurs J. G. McBroom et G. B. MacPherson se sont chargés de tous les cas qui leur ont été référés.

On a eu recours au Docteur R. C. Burr, radiothérapeute, et au Docteur C. W. E. Danby, dermatologue, aux fins de consultation ou de traitement, à l'égard de beaucoup de cas difficiles au cours de l'année. C'est le Docteur H. W. Dunlop, chirurgien au Pénitencier de Kingston, qui a fait les principales

interventions chirurgicales pour notre institution. Il nous a aussi été d'un grand secours lors de l'émeute du 17 août 1958, ce dont nous lui sommes très reconnaissants.

L'hygiène se maintient à un très haut niveau dans tout l'établissement. Au cours de l'année on a servi aux détenus des repas d'une excellente qualité et assez copieux. Il y a lieu encore cette année de féliciter l'économiste et ses adjoints des efforts supplémentaires qu'ils ont déployés.

Depuis janvier 1959, le Docteur R. M. Werry s'acquitte très bien des soins dentaires aux détenus. Le Docteur Werry a été nommé dentiste du pénitencier lorsque le Docteur R. P. Millan a pris sa retraite après de longues années d'excellents services. Le Docteur T. W. Warner continue à se charger de tous les traitements dentaires demandés par les détenus.

La clinique antituberculeuse ambulante a de nouveau, cette année, visité l'institution, où elle a passé au rayon-X 111 fonctionnaires et 443 détenus. A la suite de cet examen, un détenu a été transféré au Sanatorium Ongwanada pour des traitements, auxquels il réagit très bien. On a donné suite à toutes les recommandations visant de nouveaux examens radiologiques du poumon et des épreuves à la tuberculine.

Pendant l'année, la clinique du sang de la Croix-Rouge Canadienne est venue par deux fois à l'institution où elle a recueilli 509 dons de sang.

Les admissions à l'infirmerie au cours de l'année ont atteint 214, et le nombre de jours d'hospitalisation des détenus, 1,786. Vingt-huit détenus ont été transférés à la salle psychiatrique du Pénitencier de Kingston pour y être soignés, sur la recommandation du psychiatre du pénitencier.

En général, le personnel a eu assez bonne santé; il y a eu 357 absences pour cause de maladie, qui ont fait perdre, au total, 1,140 jours de travail. Le surveillant principal, M. W. Downton, est absent depuis le 17 août à cause d'une affection des vaisseaux périphériques qui a nécessité l'amputation d'une jambe. M. J. J. Cassidy, instructeur, a subi une intervention chirurgicale pour un ulcère du duodenum, et M. Elliott, fonctionnaire adjoint d'infirmerie, pour une perforation de l'estomac; les deux ont complètement recouvré la santé. Pendant l'année il y a eu 11 accidents parmi les fonctionnaires, qui ont perdu de ce fait 37 jours.

L'infirmerie de l'institution continue de fonctionner parfaitement, ce dont il faut féliciter le Docteur J. E. Gibson et son personnel.

LE CLASSEMENT

La tâche de ce service continue d'augmenter chaque année. Le préposé au classement, M. Chabot, et son personnel s'acquittent toujours de leurs fonctions avec beaucoup de compétence.

Le nombre des entrevues a augmenté de 379 au cours de la dernière année financière, surtout parce que le nombre des entrevues demandées par les détenus eux-mêmes a presque doublé, preuve de la plus grande confiance de ceux-ci envers le personnel du Service de classement.

Le personnel du Service de classement a accordé au cours de l'année financière 2,727 entrevues, soit 700 de plus que l'an dernier.

Au cours de l'année financière, l'équipe de réhabilitation a continué à diriger le programme de réhabilitation et de formation de l'institution de façon très

satisfaisante. Le préposé au classement en est resté le secrétaire, avec le sous-directeur comme coordonnateur.

Pendant la même période, M. W. F. McCabe, représentant de la *John Howard Society* de Kingston, a continué de visiter la prison en tant que représentant de cette organisation. Il y a lieu de féliciter M. McCabe de l'inlassable dévouement dont il a fait preuve envers les détenus, surtout depuis le 1^{er} mai 1958, lorsqu'il a perdu les services de son adjoint, M. J. C. Nadeau. M. McCabe a rencontré personnellement avant leur libération 135 détenus.

M. C. C. Brooks, préposé spécial au placement, du Service National de Placement, a rencontré 220 détenus avant qu'ils soient libérés. Comme par le passé, il s'est montré prodigue de son temps et de sa peine.

M. Rynasko, préposé au placement, a suivi le cours de formation pénitentiaire n° 77 donné à l'École Pénitentiaire pendant l'année. Comme par le passé, les préposés au classement ont continué de faire partie de la Commission de Travail, de la Commission de Sélection en vue de la formation professionnelle et de la Commission d'Appréciation. On a fait visiter l'institution, sous escorte, à beaucoup de personnes de l'extérieur. À l'avantage de tous les intéressés, il s'est établi une collaboration plus étroite entre notre service et le psychiatre, le Docteur Scott, avec qui on a parfois discuté certains cas difficiles.

Le Service du classement continue à jouir de l'entière collaboration de tous les membres du personnel.

LE BIEN-ÊTRE SPIRITUEL ET MORAL

Des offices religieux ont été tenus dans la chapelle protestante et dans la chapelle catholique tous les dimanches et jours de fête. Chaque mois, l'assistance à un de ces offices est facultative; elle est alors très élevée.

Du fait que la fête de Pâques s'est trouvée à tomber deux fois au cours de la même année financière, nous avons eu deux retraites dans la chapelle catholique. Au début d'avril 1958, le Révérend P.P.H.Hoppe, s.j., du Collège Regiopolis, Kingston, missionnaire très apprécié et bien dévoué, a prêché aux hommes pendant quatre jours. La plupart des détenus ont assisté à la retraite et l'ont terminée en s'acquittant de leur devoir pascal. On peut en dire autant de la seconde retraite, prêchée par le Révérend Père Henry F. Smeaton, s.j., du Collège Loyola de Montréal. Cette retraite, qui s'est terminée le jour de Pâques, 28 mars 1959, a eu les mêmes heureux résultats que la précédente. Dans ces deux cas on avait obtenu les meilleurs prédicateurs possibles; les fonctionnaires et détenus qui suivirent leur prédication n'ont eu à leur endroit que des éloges. Comme à l'ordinaire, les prêtres de Regiopolis College ont aidé à préparer les hommes pour la communion pascale.

La grand-messe a été chantée dans toute sa magnifique beauté les deux dimanches de Pâques compris dans la période à l'étude. MM. F. McCue et Mulrone y ont prêté leur collaboration au chœur, et la chapelle des détenus a donné les réponses avec beaucoup d'attention et de dévotion.

Des offices réguliers ont eu lieu tous les dimanches dans la chapelle protestante; il y a eu aussi des offices spéciaux. Les retraites ont été confiées aux Révérends Peter Street et Alex Wakeling. Elles ont attiré une nombreuse assistance et ont donné une signification spéciale au carême; pour beaucoup de détenus, elles ont été une source d'inspiration et un stimulant.

Un service de communion a été célébré le samedi saint; il a été chanté en entier par le chœur de la chapelle protestante, ce qui a marqué l'inauguration

du nouveau programme visant à rendre ce service autonome. L'assistance était fort nombreuse. M. H. Birchall s'est, comme toujours, fort bien acquitté de son double rôle d'organiste et de maître de chapelle, malgré la libération d'un assez grand nombre de membres de la chorale.

Les deux aumôniers ont continué à donner des conférences dans le cadre des cours à l'adresse des fonctionnaires du pénitencier. Ces conférences suscitent beaucoup d'intérêt, ainsi qu'en font foi les nombreux témoignages reçus par les deux aumôniers.

Les deux aumôniers ont, tous les jours, des entrevues avec les détenus qui en font la demande, et donnent régulièrement des cours d'instruction et d'écriture sainte. Ils assistent aussi à chaque réunion de l'équipe de traitement qui, à leur avis, fait un excellent travail.

Le groupe des Alcooliques Anonymes accomplit, comme toujours, une tâche extrêmement utile. L'année dernière, il a très bien fonctionné sous la direction des aumôniers. Les rapports sur les anciens membres du groupe qui sont aujourd'hui libérés sont fort encourageants.

Les aumôniers ont également visité les familles d'un bon nombre de détenus; ils ont ainsi recueilli une foule de renseignements précieux sur les détenus et sur leurs problèmes particuliers. Dans bien des cas, les visites des aumôniers chez les parents des détenus ont eu pour résultat d'améliorer l'atmosphère familiale.

Les aumôniers continuent à accompagner tous les détenus libérés au train ou à l'autobus, le jour où ils quittent le pénitencier. On a constaté que cette pratique avait un bon effet sur le détenu. Les aumôniers peuvent ainsi leur donner de bons conseils au sujet de leurs projets de réadaptation.

Le Brigadier Mercer, de l'Armée du Salut, rend, comme toujours, de précieux services à tous les détenus qui viennent le consulter.

ÉCOLE ET BIBLIOTHÈQUE

Voici le détail des livres et autres publications distribués au cours de l'année financière:

Romans et revues reliés en volumes.....	28,182
Ouvrages autres que des romans.....	10,587
Revue publiée dans des pénitenciers.....	43,946
Abonnements personnels.....	798
Journaux.....	31,414
Ouvrages techniques.....	922
Manuels scolaires.....	1,153

Le résumé ci-dessus indique le nombre d'ouvrages à lire ou à étudier qu'on a distribués et livrés dans les cellules. Chaque détenu a le privilège de recevoir, par semaine, les ouvrages suivants de la bibliothèque:

- Trois (3) romans ou volumes de revues reliés
- Deux (2) ouvrages autres que des romans
- Trois (3) revues publiées dans des pénitenciers
- Livres de caractère technique ou éducatif, ad libitum.

Tous les livres et collections de revues reliées sont maintenus en bon état par le service de reliure, rattaché à la bibliothèque.

On a acheté cette année, et ajouté à la bibliothèque, 144 ouvrages romanesques et autres, et 408 nouveaux volumes de caractère instructif et technique. Les abonnements à des revues rédigées dans des institutions se sont élevés à 167, ce chiffre englobant les hebdomadaires, les revues bimensuelles, mensuelles, bimestrielles et trimestrielles.

Les troubles survenus en août 1958 ont occasionné un surcroît de travail considérable aux employés de la bibliothèque. Il a fallu, en effet, visiter chaque cellule et chambrette et y récupérer tout ce qui appartenait à l'école et à la bibliothèque. On a dû faire l'inventaire de tous les livres, d'après les numéros du catalogue, afin de déterminer ceux qui manquaient. Le nombre des ouvrages manquants, détruits par le feu et par d'autres moyens a été établi à 1,008 en tout.

En moyenne, l'assistance quotidienne aux classes d'instruction scolaire a été de 18.6. Sur les 16 candidats qui ont subi les examens d'entrée, 9 les ont réussis et deux ont même obtenu une mention spéciale. Ces certificats ont été remis aux candidats reçus.

Au cours de l'année, 98 détenus se sont inscrits à l'école et 53 l'ont quittée. A partir de l'ouverture des classes à l'automne, il y a eu des cours l'après-midi aussi bien que le matin. Chaque groupe fréquentait l'école deux demi-journées par semaine.

La proportion des détenus qui suivaient des cours par correspondance a été de 28.12 p. 100. On a préparé, au cours de l'année, 3,123 exercices. Pendant la même période, 22 cours ont été suivis au complet.

Ayant dû se passer des services d'un instituteur-adjoint pendant presque toute l'année financière, le service scolaire n'a pu trouver le temps de préparer une série de conférences comme par les années passées.

Le service d'enseignement et de la bibliothèque a subi une grande perte du fait de la démission de l'instituteur-adjoint, M. F. J. McAllister, au cours de l'exercice 1958. Un fonctionnaire à ce point apte et capable sera extrêmement difficile à remplacer. M. C. Hogeboom, instituteur, mérite des félicitations pour la façon dont il s'est acquitté de sa tâche en dépit du départ de son adjoint.

RÉCRÉATION ET DIVERTISSEMENTS

A la suite des troubles survenus le 17 août 1958 dans notre pénitencier, notre programme de récréation et de divertissements a été supprimé.

Avant l'incident, deux (2) ligues de baseball de quatre (4) équipes chacune se mesuraient régulièrement tous les samedis après-midi ainsi que les dimanches, les finales habituelles ayant lieu en fin de saison. Pendant la saison de baseball, sept (7) équipes de l'extérieur ont joué contre les équipes de détenus.

Les autres jeux et sports auxquels ont participé les détenus étaient:

La balle au mur, les fléchettes, les haltères, la culture physique, le touch rugby, les fers à cheval, le volleyball, le tennis, le football, le ping-pong.

Notre journée annuelle de sports en plein air a eu lieu le 1^{er} juillet 1958. Elle a été fort goûtée de tous, participants et spectateurs.

Jusqu'au moment des troubles, il y avait des périodes de divertissements six (6) soirs par semaine de 18 h. 30 à 20 h. 30. Ces soirs-là, les détenus sont autorisés à jouer aux cartes, aux échecs, aux dames et ainsi de suite, tandis que ceux qui ne souhaitent pas prendre part à ces jeux peuvent causer ou se livrer à des études.

Au cours de l'année, on a présenté vingt-et-un (21) films choisis, le dimanche après-midi et, à partir du 6 décembre 1958, nous avons montré au moins 75 films instructifs ou d'intérêt particulier le samedi après-midi.

Un orchestre a été formé. Il répète deux fois par semaine et suscite de plus en plus d'intérêt.

M. J. Woodhouse a organisé deux concerts, donnés, l'un par des artistes de la région, et l'autre par des musiciens de Toronto. Tous nos pensionnaires les ont beaucoup appréciés.

Peu à peu, l'activité récréative revient à la normale. Un comité des sports composé de détenus a été institué par suffrage. Avec notre aide, il compte faire de l'année prochaine notre meilleure année sportive.

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

A la suite des troubles du 17 août 1958, il a fallu supprimer bon nombre de nos projets de travaux pour s'attaquer d'abord à la reconstruction des bâtiments détruits par le feu.

La réfection de notre dortoir B-5, qui a subi quelques dégâts sans importance au cours du soulèvement, a été achevée. On a remplacé deux fenêtres (les nouvelles étant fabriquées sur place), 200 pieds carrés de revêtement, deux boîtes électriques de jonction et repeint complètement l'intérieur.

Le dortoir B-6 a été complètement détruit. La réfection de cet immeuble a commencé immédiatement après les troubles, pour se terminer en novembre 1958, date où le dortoir a pu être occupé.

Dans la lingerie, c'est surtout le toit qui a été endommagé par l'incendie. Les charpentiers ont remplacé 900 pieds carrés de toiture lamellée, on a remplacé 287 carreaux de fenêtres et 300 pieds carrés de tuiles à parquet dans le bureau de l'immeuble en question. Les murs intérieurs du bureau et de la cordonnerie ont aussi été repeints.

Dans l'atelier de peinture, l'incendie a complètement détruit la plafond suspendu et endommagé le pignon nord. L'immeuble a été reconstruit et a été remis en service en décembre 1958.

L'atelier de menuiserie C-11 a été à moitié détruit au cours des troubles. L'immeuble avait été reconstruit et remis dans son état premier dès janvier 1959.

La prison d'isolement a été complètement démolie, à l'exception des cages d'acier qui exigeaient des réparations majeures. Cet immeuble provisoire a été entièrement rebâti et repeint.

Les réparations qui ont suivi les troubles susmentionnés ont été exécutées dans les ateliers C-14 et C-15.

Au mois d'avril 1958, les travaux du mur d'enceinte nord ont été repris. En juillet, comme on avait posé sept panneaux de 3,753 pieds carrés de pierre de taille, on a fait les coffrages des derniers 98 pieds de chaperon, qu'on a ensuite coulés en béton.

La construction de l'immeuble C-7 destiné à l'apprentissage des métiers s'est poursuivie en avril 1958. Cet immeuble a été occupé en mars 1959.

L'érection de l'étable des bovins, déjà commencée au cours de l'année financière précédente, s'est poursuivie, mais a été retardée au cours des mois d'hiver parce qu'on n'avait pas installé d'appareils de chauffage. Au 31 mars 1959, on estimait que ce bâtiment était achevé dans la proportion de 67 p. 100.

On a commencé, en avril 1958, la construction de la serre F-29. Au 31 mars 1959 on jugeait les travaux à moitié achevés.

La construction de l'immeuble C-17 destiné à la formation professionnelle a été commencée au mois de mai 1958. Comme il a fallu d'abord reconstruire

les bâtiments endommagés et veiller à leur entretien, la construction de l'immeuble C-17 a été interrompue au mois d'août. A la fin de l'année financière, on n'avait donc achevé que 10 p. 100 de l'immeuble.

La construction d'une tour avancée d'observation a été commencée au cours de l'année financière. Au 31 mars 1959, les neuf dixièmes en étaient achevés.

On a entrepris cette année la construction de trois silos, en faisant appel à des civils pour surveiller les travaux. Les travaux étaient achevés dans la proportion de 96 p. 100 au mois d'octobre 1958.

La construction de la laiterie F-28, entreprise vers la fin de l'automne 1958, a dû être remise au printemps en raison de l'hiver trop rude.

On a pavé cette année, au sud de la nouvelle grange, une route en direction est-ouest, de même que la basse-cour; on a étendu à cette fin 6,392 gallons de colas. Mille six cent dix-huit gallons de cette même matière ont été utilisés au cours de la période à l'étude pour la réparation de routes existantes.

On a procédé, au cours de la période à l'étude, à l'exécution d'un grand programme de peinture. Le peinturage de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment des machines automotrices a commencé au mois de juin pour se terminer en juillet. La porte principale et le corridor de l'immeuble A-1 ont été repeints au mois de juillet. L'intérieur du logement H-4 a été repeint. Les travaux, commencés en mai, ont été achevés en juin. Cent vingt gallons de peinture réfractaire ont été appliqués aux plafonds des ateliers C-6, C-14 et C-15. On a également peint le couloir KC-2, qui se trouve au nord de la cuisine principale.

Notre carrière n'a été exploitée que pendant neuf mois de l'année financière, en raison des intempéries. On a livré au hangar abritant les pierres environ 1,635 pieds carrés de pierre brute. On a extrait et concassé trois mille trois cent vingt et une verges cubes de pierre qui ont servi aux travaux de voirie et au bétonnage des bâtiments; 1,756 verges cubes de schiste ont été extraites et utilisées comme matière de remblai pour nos routes; 821 verges cubes de poussière de pierre ont été livrées à la fabrique de blocs de ciment pour servir à la fabrication de ces blocs.

SERVICE DU SURVEILLANT DE L'OUTILLAGE

Ce service a vu, au cours de l'année, à l'entretien et à la réparation de tous les camions et autres machines et tracteurs à essence. Il a également assuré l'entretien de toutes les machines, tracteurs et autres appareils des autres services du pénitencier.

Notre programme de construction a exigé l'emploi de tout le matériel lourd dont dispose notre service. Ce matériel a servi aussi à l'entretien de toutes les routes qui parcourent le terrain ainsi qu'à l'entretien et à l'amélioration des jardins.

Tous les camions et autres appareils affectés à notre service ont été régulièrement inspectés, nettoyés et graissés, et toutes les petites réparations qui s'imposaient ont été exécutées.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Au cours de l'année financière à l'étude, on a maintenu les cours suivants: réparation des véhicules motorisés, travaux d'atelier de mécanique, tôlerie, électricité, plomberie et appareillage, menuiserie, maçonnerie, briquetage et,

pour une partie de la journée, coiffure. Cette année, 85 détenus se sont inscrits aux cours de formation professionnelle. Sur ce nombre, 48 ont reçu leur diplôme. Vingt-six détenus ont cessé de suivre les cours pour des raisons diverses, et neuf ont été libérés avant d'avoir reçu leurs diplômes.

En tout, 46 diplômés des cours de formation professionnelle ont été libérés pendant l'année financière, ce qui porte à 485 le chiffre des brevetés depuis le début des cours de formation professionnelle il y a onze ans.

En ce qui concerne notre cours de coiffure à temps partiel, il n'y a qu'un petit nombre d'élèves qui font les trois ans d'apprentissage nécessaires pour être admis à l'examen. La plupart de nos élèves quittent le pénitencier avant d'être admissibles à l'examen, mais on leur accorde des crédits s'ils veulent poursuivre leur apprentissage par la suite.

La dixième collation annuelle de remise des diplômes a eu lieu le lundi 6 octobre 1958. Les brevets suivants ont été présentés à cette occasion:

Certificats de mérite aux diplômés du cours de formation professionnelle	33
Certificats de mérite adressés par la poste aux brevetés déjà libérés....	11
Certificats aux élèves de huitième année.....	8
Bourse offerte par l'American Society of Tool Engineers.....	1
	<hr/>
Nombre des diplômes.....	53

Outre M. J. A. McLaughlin, commissaire adjoint, qui est toujours avec nous à cette occasion, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir M. D. C. McNeill, directeur de l'apprentissage de l'Ontario; M. A. M. Kirkpatrick, directeur exécutif de la Société John Howard d'Ontario, et M. Ken Smith, président de la bourse de la construction de Kingston, comme principal orateur. Il y avait aussi un bon nombre d'invités de marque de l'extérieur. M. Smith a prononcé une allocution de nature à intéresser particulièrement les diplômés et ceux qui commençaient leur formation professionnelle. Se plaçant au point de vue de l'employeur dans l'industrie du bâtiment, il a exposé ce que le patron attend de son employé et ce que ce dernier peut attendre, pour sa part, en échange de ses services. MM. McNeill et Kirkpatrick ont également prononcé de brèves allocutions.

L'année a été particulièrement bonne en ce qui regarde la formation des mécaniciens d'automobile. A la suite des examens qu'ont fait passer les fonctionnaires du Ministère du Travail d'Ontario, les certificats suivants ont été remis:

Brevet provincial de compétence en réparation de véhicules automobiles section "A".....	3
Certificat de 3½ ans d'étude—réparation de véhicules automobiles.....	2
Certificat de 3 ans d'étude, réparation de véhicules automobiles.....	3
Certificat de 2½ ans d'étude, réparation de véhicules automobiles.....	3
Certificat de 2 ans d'étude, réparation de véhicules automobiles.....	1
Certificat de 1½ ans d'étude, réparation de véhicules automobiles.....	2
Certificat de 1 an d'étude, réparation de véhicules automobiles.....	1
	<hr/>
Total.....	15

Un détenu a commencé sa formation professionnelle et achevé tout son apprentissage à l'école de l'institution. Tous ceux qui ont terminé une étape quelconque de leur apprentissage reçoivent des crédits à ce propos lors de leur libération et sont inscrits comme apprentis sous l'autorité du Ministère du Travail de l'Ontario. En instituant et en maintenant cet excellent régime, le directeur de l'apprentissage d'Ontario ainsi que notre inspecteur local, nous ont été d'un secours inappréciable.

La collaboration entre les organismes d'assistance post-pénale et le service de formation professionnelle s'est maintenue et a donné de bons résultats. Dans toutes les classes de formation professionnelle, des représentants de la Société John Howard et du Service National de Placement sont venus prononcer des conférences et participer à des discussions, ce qui a permis aux détenus de recueillir des renseignements précieux.

On a ajouté cette année, au personnel des cours de formation professionnelle, le poste d'instructeur en soudage. On l'a confié à M. W. H. Parks, qui nous arrive après de nombreuses années d'expérience dans sa profession, et animé d'un vif désir de communiquer son savoir aux détenus.

Il y a eu cette année encore, une très grande activité dans le domaine de la formation du personnel depuis les cours à horaire complet à l'adresse des fonctionnaires de pénitenciers, jusqu'aux réunions des employés des services locaux. Quatre fonctionnaires ont suivi un cours à l'École pénitentiaire de Calderwood. Un certain nombre d'instructeurs ont reçu du Commissaire des Pénitenciers, au cours de l'année, l'autorisation de participer à certaines manifestations se rattachant à leur métier particulier. Ces manifestations et ces cours se sont révélés extrêmement utiles, en permettant à nos instructeurs d'élargir leurs connaissances et de se renseigner sur les dernières méthodes de formation professionnelle. Les instructeurs ont tenu de nombreuses assemblées officielles au cours de l'année; nous avons visé à faire au moins une réunion par mois. Ces réunions, en donnant l'occasion d'échanger librement des idées, jouent un rôle très utile.

Les ateliers industriels du service de formation professionnelle ont accompli un travail énorme au cours de l'année. Le service d'entretien du garage a connu une activité particulièrement intense au cours de l'hiver, ayant à exécuter en plus des travaux du pénitencier, des commandes du Ministère des Mines et des Relevés Techniques. En plus de s'occuper des réparations compliquées et des remises en état complètes, il a vu à l'entretien préventif régulier non seulement de nos véhicules, mais d'autres appartenant au Pénitencier de Kingston et à l'Institution de Joyceville.

Quand on disposait du temps nécessaire, on réparait aussi les automobiles particulières des fonctionnaires, ce qui permettait aux apprentis d'exercer leur métier dans des conditions semblables à celles qu'ils connaîtront après leur libération. C'est un élément dont les examinateurs du Ministère du Travail tiennent compte quand il s'agit d'accorder des crédits pour la période d'apprentissage écoulée.

A l'atelier d'entretien des machines, les travaux industriels ont suivi leur cours habituel: on a répondu à tous les besoins courants du pénitencier, et l'on a exécuté par surcroît diverses tâches pour le compte d'autres services et institutions. On a moulé et machiné des pièces d'aluminium, pour fabriquer par exemple des boules de support, des pièces de revêtement et des pièces d'écouteurs de radio. Nous avons beaucoup apprécié l'occasion qui nous était ainsi donnée de suppléer utilement les connaissances et les aptitudes de nos élèves.

Dans l'ensemble, on peut dire que l'année a été assez bonne dans le secteur de la formation professionnelle. Bien des élèves ont employé leur temps à bon escient, et ont obtenu des résultats tangibles. Les cours actuels étaient très fréquentés au début de la période de formation professionnelle, soit en octobre 1959, et le niveau d'instruction des candidats était d'un niveau supérieur à celui des années précédentes.

En ce qui concerne la formation scolaire antérieure à la formation professionnelle, il ne faut pas oublier que la Province d'Ontario exige au moins le certificat de huitième année; pour certains métiers on prétend même que le certificat de dixième année conviendrait vu la complexité et les exigences croissantes des tâches à accomplir. C'est dire qu'il faudra, à l'avenir, songer à donner aux détenus une préparation scolaire plus convenable avant de leur enseigner un métier. Il y aura également lieu de veiller à ce que nos cours tiennent compte des derniers progrès et aillent de pair avec le développement de l'industrie à l'extérieur. C'est la seule façon de préparer nos diplômés à soutenir la concurrence sur le marché du travail après leur libération.

SERVICES TECHNIQUES

M. H. Hamnes, mécanicien en chef, et son personnel ont continué à s'acquitter de leur tâche avec compétence. Ils ont assuré l'entretien de la centrale électrique, du système de plomberie et de chauffage, du réseau électrique, et du matériel destiné à la lutte contre les incendies. Ils ont aussi donné à intervalles réguliers, pendant l'année, des causeries sur les précautions à prendre contre les incendies.

Les chaudières ont produit et distribué dans tout le pénitencier la vapeur nécessaire au chauffage et à certains procédés de fabrication, ce qui s'est traduit par la consommation de 4,106.66 tonnes de charbon, chiffre qui représente une diminution de 40 tonnes par rapport à l'année précédente.

L'eau dont nous avons besoin est amenée du Pénitencier de Kingston dans nos réservoirs souterrains. Elle est ensuite distribuée dans notre institution par nos pompes et nous y ajoutons au passage une dose de chlore supplémentaire. Chaque mois, le Ministère Provincial de la Santé prélève des échantillons de notre eau pour en faire l'analyse. Il n'a découvert au cours de l'année aucune contamination dangereuse.

A la suite des troubles survenus ici au mois d'août 1958, notre service a dû exécuter bon nombre de travaux de reconstruction. Il a fallu, par exemple, renouveler complètement les installations électriques et la tuyauterie de l'immeuble C-15; remplacer tout le matériel électrique et tout le système d'éclairage, de chauffage et de plomberie dans l'atelier de menuiserie C-11; et installer tout l'appareillage électrique, le système de chauffage et la tuyauterie dans l'atelier de peinture C-10 et dans la prison d'isolement.

Dans le dortoir B-6, qui avait été complètement détruit, il a fallu refaire tout le système d'électricité, de chauffage et de plomberie. On a dû en outre remplacer en grande partie le matériel du dortoir B-5.

On a dû réparer les dégâts causés à l'appareillage électrique de la lingerie; deux semaines après le soulèvement, il était remis en état.

Au chapitre de la nouvelle construction, mentionnons la pose des fils électriques, de la tuyauterie, et des installations de chauffage et d'égout dans l'immeuble C-7 destiné à la formation professionnelle; le prolongement des conduites d'électricité et d'eau jusqu'à la nouvelle étable S-27, qui a été achevée. On a, en outre, aménagé en permanence des conduites électriques souterraines conduisant à la tour du nord-est, au couvoir et aux serres chaudes.

Le matériel anti-incendie détruit au cours du soulèvement a été remplacé, et tous les autres appareils ont été vérifiés et entretenus. On a procédé à la

réparation courante des installations d'utilité publique dans toute la prison, afin d'assurer leur bon fonctionnement.

Un programme d'entretien assez chargé a été établi pour l'usine électrique. Il comprenait le remplacement de certains tubes dans la chaudière n° 2; un nouvel étouffoir F.D. pour les chaudières n° 2 et n° 3; la réfection complète des embrayages B.L.M. pour les ventilateurs n° 2 et n° 3; enlèvement de godets et réfection des pièces motrices de l'ascenseur à charbon; nettoyage intérieur et peinture de la soute à charbon; remise en état régulier des pompes, du vide-cendres et des autres appareils de la centrale électrique.

Aucune panne importante ne s'est produite au cours de l'année, et tout a fonctionné assez bien.

SERVICE DES MAGASINS

A cause des nombreux travaux de construction,—notamment ceux de la nouvelle étable et laiterie,—et des dégâts causés par l'incendie pendant les troubles du mois d'août 1958, les magasins ont eu à manipuler une grande quantité de matériel et de fournitures. Au cours de la période à l'étude, 278 wagons de marchandise ont été déchargés sur nos voies, ce qui représente une augmentation de 77 wagons par rapport à l'année précédente. Les livraisons effectuées par camion se sont accrues en proportion. Les expéditions par chemin de fer ont demandé en tout 19 wagons pour le Pénitencier de Kingston et un pour notre institution. Notre quai de chemin de fer s'est à nouveau révélé utile, dans une mesure d'autant plus grande que des chargements importants ont été envoyés directement au magasin, ce qui nous a épargné du temps et nous a fait réaliser des économies dans l'emploi des véhicules du pénitencier.

La consommation d'essence a été de 20,045 gallons pour l'année financière 1958-1959, ce qui représente une augmentation de 206 gallons par rapport à l'année financière précédente. C'est le résultat de l'augmentation des travaux.

SERVICE DE LA FERME

Notre service agricole a eu une très bonne année sous l'habile direction de MM. B. G. Clark, directeur de la ferme, et W. R. Patterson, instructeur agricole. Grâce à des conditions climatiques assez favorables, nous avons eu d'excellentes récoltes.

La récolte de foin a été à peu près la même que celle de l'an dernier. Nous avons semencé 250 acres et récolté 500 tonnes de foin. La qualité du foin était exceptionnelle. On a complètement rempli le fenil, l'écurie et les étables à bovins, et il est resté cent tonnes qu'on a gardées en meules à l'extérieur. Cette quantité sera donc disponible au moment où le bétail sera mis au pâturage pour l'été.

On a produit, au cours de l'année à l'étude, à peu près 180 tonnes de céréales: blé, avoine et orge. Cette quantité représente une avance de 35 tonnes sur l'année précédente.

La récolte des légumes, cultivés sous la surveillance de M. Stevenson, gardien préposé au travail des champs, a été excellente. Ce fonctionnaire fait un magnifique travail dans ce domaine depuis quelques années, et il mérite des félicitations. Après la récolte, les caveaux étaient remplis à capacité. Il y avait des excédents de choux d'hiver, de carottes, de betteraves et d'oignons, dont on a vendu une partie au Pénitencier de Kingston; le reste a été passé au hachoir

pour servir de provende aux bêtes à corne. Le réseau d'irrigation s'est révélé très avantageux pour la culture des légumes.

Le poulailler a eu une très bonne année. Les poussins achetés l'an dernier étaient de très bonne race, et nous en avons d'autres de même race cette année. La production d'œufs a été de 25,833½ douzaines, dont 14,821 douzaines ont été consommées au pénitencier et 11,012½ douzaines ont été vendues au Pénitencier de Kingston. A la suite de certaines modifications à la méthode de ventilation du poulailler, nous espérons accroître notre production d'au moins 15 p. 100 l'année prochaine. Elle suffirait ainsi largement à approvisionner en œufs le Pénitencier de Kingston, l'Institution de Joyceville et la nôtre. Avec la nouvelle moulée de début que nous employons pour les poussins, nous espérons les mettre à l'abri de la coccidiose cette année. Nous avons l'intention de nous débarrasser assez tôt des poules, pour faire place aux nouvelles poulettes à la fin août 1959.

Comme nous n'avons plus besoin de traction animale dans notre ferme, tous nos chevaux de trait ont été vendus. Il ne nous reste que deux chevaux légers: l'un boîte et il faudra s'en débarrasser bientôt; l'autre est poussif et subira probablement le même sort. Nous nous proposons de ne garder qu'un seul cheval à l'avenir, pour les patrouilles de reconnaissance.

On a labouré environ la même superficie que l'année dernière. Certains champs retournés alors ont été ensemencés. D'autres ont été ameublés à la charrue. Nous ensemencerons environ 270 acres de céréales l'année prochaine. Cette année, nous avons acheté 74.3 acres de terre, que nous avons déblayées et dont nous avons détruit les clôtures. Trente acres environ seront mises en culture, et le reste servira au pâturage.

Cette année encore, nous avons acheté des bovins à l'extérieur pour fournir la viande de bœuf nécessaire au Pénitencier de Kingston et à notre institution. Nous avons abattu en tout 364 bêtes au cours de l'année. De la viande obtenue, nous avons vendu 143,118 livres au Pénitencier de Kingston et en avons utilisé nous-mêmes 54,545 livres. A la fin de l'année financière, il nous restait 96 têtes de bétail.

ÉCONOMAT

Ce service a très bien fonctionné l'année dernière sous la direction de M. McLeod, économiste, et de ses quatre adjoints. Tous les économes adjoints ont suivi, au cours de l'année, un cours de six semaines à l'École Pénitentiaire; cette formation leur a été d'une immense utilité dans l'exécution de leur tâche, surtout en ce qui concerne le traitement des détenus. Elle leur a également donné une plus grande confiance en eux-mêmes.

Notre boulangerie a produit 230,137 livres de pain et 7,672 livres de brioches. Elle a aussi préparé tous les gâteaux et pâtisseries consommés au pénitencier.

Le service a apprêté 26,433 livres de viande, dont voici le détail:

	<i>livres</i>
Bacon.....	5,065
Pain de viande.....	3,160
Jambon pressé.....	6,313
Saucisse.....	11,895

Depuis qu'on a ajouté au matériel de l'économat un autre appareil à friture, la cuisine a été de beaucoup facilitée. En outre, le nouveau grille-pain électrique a doublé la production de pain grillé pour le petit déjeuner.

FORMATION DES FONCTIONNAIRES

Vingt-cinq fonctionnaires de l'institution ont suivi les cours de l'École Pénitentiaire de Kingston. Le tableau suivant montre leur répartition par catégorie de cours:

Cours généraux.....	14
Administration.....	3
Conférence de l'habillement.....	4
Cours d'instructeur de formation professionnelle.....	4

Jusqu'ici, soixante-huit p. 100 environ de nos employés ont suivi des cours de formation à l'École Pénitentiaire de Kingston.

Sept fonctionnaires ont assisté à des cours, à des réunions professionnelles, et ainsi de suite, au cours de l'année.

Six fonctionnaires se sont inscrits à des cours par correspondance sur la "Théorie de l'administration des bureaux".

Les réunions mensuelles des instructeurs de formation industrielle et professionnelle se sont poursuivies sous la direction de l'instructeur en chef des métiers et de l'instructeur en chef de la formation professionnelle. On y a étudié notamment les travaux envisagés, les méthodes de sécurité, les estimations, l'administration pénitentiaire et ainsi de suite.

L'ingénieur en chef et son personnel ont donné mensuellement des cours de démonstration et de théorie pour la lutte contre l'incendie, accompagnés de projection de films sur le maniement du matériel, pompe, tuyau, etc.

Quatre-vingt-dix-sept p. 100 des membres du personnel ont participé au concours annuel de tir au fusil et au pistolet.

L'importance des cours de formation au sein du service a décliné quelque peu durant l'année financière surtout par suite de la maladie du surveillant en chef, M. W. Downton; M. E. C. Atkins, qui dirigeait ces cours, a dû assumer les fonctions de surveillant en chef, ce qui lui laissait peu de temps pour les cours. Le 1^{er} février 1959, M. W. Westlake, garde classe 2, a été préposé à la formation au sein du service; depuis cette date jusqu'à la fin de l'année financière, vingt fonctionnaires ont suivi des cours de formation, catégorie élémentaire. Cette catégorie comprend notamment les domaines suivants: 1) la loi concernant les pénitenciers, 2) le manuel des fonctionnaires, 3) le règlement courant, 4) le règlement permanent.

En février, les surveillants se sont réunis pour une conférence de deux jours à l'institution. Cette conférence avait comme premier but de normaliser davantage l'administration en vue d'augmenter le rendement du personnel. Du 2 au 5 mars, la plupart des gardes classe 2 ont discuté pendant leur conférence les questions abordées à la réunion des surveillants.

Les fonctionnaires ont eu plus souvent recours aux services de la bibliothèque dont ils ont emprunté plus d'ouvrages qu'auparavant.

GÉNÉRALITÉS

Pendant l'année financière, cinq membres du personnel ont donné leur démission; deux autres ont été mis à la retraite dans l'intérêt de l'efficacité. Six nouveaux fonctionnaires ont été ajoutés à l'effectif.

L'année dernière, le sous-directeur, M. Field, a pris sa retraite, après 35 ans de service fidèle et méritoire.

Le surveillant principal, M. F. Smith, a été nommé sous-directeur le 15 octobre 1958 et M. E. C. Atkins, surveillant, est devenu surveillant principal le 1^{er} novembre 1958. Le commis délégué auprès du surveillant principal, M. Westlake, a été nommé garde classe 2 et chargé de la formation au sein du service, le 1^{er} février 1959.

Deux fonctionnaires du Pénitencier de Kingston, M. Gordon, économiste adjoint, et M. Clark, directeur agricole, ont été affectés à l'institution durant l'année financière. De même M. F. Lawrence, pompier, et M. J. E. Doyle, garde, ont été transférés à Joyceville.

Depuis les troubles qui ont eu lieu dans l'institution en 1958, l'esprit et la conduite des prisonniers ont été bons. La plupart de leurs prérogatives concernant les loisirs leur ont été rétrocédées et ils semblent les apprécier beaucoup.

L'institution est reconnaissante à la Société John Howard, au Service National de Placement, à l'Armée du Salut et à l'Office National du Film pour le concours qu'ils ont apporté au programme de réadaptation durant l'année.

Pour conclure, je tiens à remercier le personnel pour la loyauté et l'esprit de collaboration dont il a fait preuve tout au long de l'année dernière.

CENTRE FÉDÉRAL DE FORMATION

M. J. B. MARTINEAU, *directeur*

ROULEMENT DE LA POPULATION PÉNITENTIAIRE

Détenus inscrits au 1 ^{er} avril 1958.....	369
<i>Reçus</i>	
Transferts du Pénitencier Saint-Vincent-de-Paul.....	360
Total.....	729
<i>Sortis</i>	
Expiration de peine.....	102
Libération conditionnelle.....	169
Libération sans condition.....	7
Transferts.....	38
Total.....	316
Détenus inscrits au 31 mars 1959: soit 412 canadiens et 1 ressortissant italien.....	413

La moyenne des détenus par jour était de 409, accusant une augmentation de 65 sur l'année dernière.

L'âge moyen des détenus inscrits à la fin de l'année financière était de 19 ans. En voici la décomposition:

30 à 39 ans.....	10
25 à 29 ans.....	25
21 à 24 ans.....	110

Les 268 autres détenus (65 p. 100) appartiennent aux groupes d'âge suivants:

20 ans.....	48
19 ans.....	62
18 ans.....	63
17 ans.....	55
16 ans.....	29
15 ans.....	11

Le groupe de 15 à 17 ans comprenait 95 prisonniers comparativement à 73 l'année précédente.

A part les détenus retournés au Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, 169 (61 p. 100) ont été libérés sous condition, conformément à la Loi des Libérations Conditionnelles, soit 4 p. 100 de plus que l'année dernière et une moyenne de 62.6 p. 100 pour les sept ans d'existence de l'institution.

PERSONNEL

L'effectif autorisé a été porté à 212 fonctionnaires par l'arrivée de deux commis-sténographes senior, d'un comptable et de deux instructeurs de formation professionnelle. Un économiste adjoint a été nommé économiste adjoint senior; un garde fonctionnaire adjoint de l'hôpital et un commis délégué auprès du directeur adjoint, comptable. Trois surveillants ont passé de la classe 1 à la classe 2 et un surveillant de classe 2 a été nommé surveillant senior.

Au cours de l'année, l'effectif s'est accru de 29 fonctionnaires; vingt en ont été rayés pour divers motifs, notamment le transfert de sept gardes à la colonie de Valleyfield qui relève du Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

FORMATION DES FONCTIONNAIRES

Les 29 fonctionnaires intégrés dans l'effectif pendant l'année financière ont suivi un cours de formation de deux semaines pour se mettre au courant de leur travail.

Onze autres fonctionnaires ont suivi les cours suivants de l'École Pénitentiaire:

N ^o	Genre	Participants
72	Cours-conférence sur les vêtements.....	1
73	Instructeurs de formation professionnelle.....	4
74	Cours régulier.....	2
75	Cours régulier.....	2
76	Cours administratif.....	2

Dix-sept fonctionnaires se sont inscrits au cours par correspondance du service public sur la théorie de l'administration des bureaux.

En automne 1958, tous les gardes faisant partie de l'effectif ont suivi, en dehors de leurs heures de travail, quatre cours de trois heures chacun à raison d'un cours par semaine, quatre semaines consécutives. Ces cours portaient sur les domaines suivants:

- Concepts anciens et concepts nouveaux du crime.
- Devoirs et responsabilités du personnel de garde.
- Bonnes relations humaines.
- Collaboration.
- Définition de la discipline.
- Ségrégation.

Ainsi, 180 jours de congé ont dû être accordés au personnel à titre de compensation.

Notre petit stand de tir est fréquenté les soirs de semaine, et une soirée est réservée pour le personnel du Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Beaucoup de nos fonctionnaires font partie de la section québécoise de la *Dominion Marksmen Association*. Ils se perfectionnent en faisant du tir régulièrement. L'avantage de cet entraînement régulier et systématique est apparu le printemps

dernier; en effet, la moyenne des résultats atteints par 200 fonctionnaires s'est élevée à 92.7 p. 100.

Au moment où la direction générale a commencé à former le personnel, en 1948, l'effectif total des pénitenciers était de 1,000 fonctionnaires environ. Lors de la fondation de l'École Pénitentiaire, en 1952, les cours de formation étaient déjà bien établis. Depuis lors, 50 conférences ou cours réguliers ont été donnés à un millier de fonctionnaires. Toutefois, une grande partie de mon personnel (formé surtout de canadiens-français) n'ont pu en bénéficier, à cause de la langue notamment, bien que ces fonctionnaires soient tous bilingues.

L'effectif total des pénitenciers dépasse probablement 2,000 employés maintenant. Le personnel réuni du Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, du Centre Fédéral de Formation et de la colonie de Valleyfield dépasse 680 fonctionnaires actuellement. Ce chiffre augmentera sensiblement dès que la troisième institution, en construction pour le moment, s'ouvrira, l'année prochaine probablement.

Le cours de formation de deux semaines, donné aux nouveaux fonctionnaires, est loin d'être suffisant, spécialement pour le personnel de garde. Il faut s'en tenir à ce court laps de temps parce qu'un certain nombre de postes demeurent vacants durant le cours et que l'administration, la sécurité et le service de garde en subissent par conséquent les répercussions. La nécessité de prolonger cette période de formation première s'est fait sentir de tout temps.

A moins que les cours de formation donnés par l'École Pénitentiaire ne soient augmentés et que la formation du personnel des institutions québécoises dans sa langue maternelle ne soit envisagée, je crains qu'il ne devienne absolument nécessaire, avec le temps, d'instituer dans le Québec des cours de formation intensive du personnel en général et des gardes en particulier, étant donné l'augmentation des fonctionnaires de langue française et le handicap que constitue la question de la langue.

SERVICE DES MAGASINS

L'activité de ce service a été presque identique à l'année dernière. Les livraisons se sont faites à temps et très peu de commandes ont dû être reportées, sauf celles faites en février ou en mars qui comportaient des conditions imprévues ou fixées à la dernière minute. Le système d'expédition introduit l'année dernière, dont le rapport précédent fait brièvement mention, s'est révélé très efficace au cours de l'année.

Tous les services, de septembre à mars, ont fait l'inventaire. Les marchandises accumulées dans les magasins centraux ont été systématiquement et régulièrement examinées par les magasiniers et cet examen a eu d'heureux effets. En effet, sur des stocks d'une valeur totale de \$448,641.42, le coulage n'a représenté que \$747, dont notamment 5 articles d'un prix supérieur à \$25 chacun, faisant au total \$215.26. Les comptables comparent périodiquement les fiches d'inventaire avec les fiches comptables Kardex. Les factures sont enregistrées puis les données en sont inscrites sur les fiches Kardex. Trois sondages ont été opérés au cours de l'année.

Le plein d'essence de tous les véhicules est effectué par le service des magasins. On compte 635 remplissages totalisant 4,716 gallons d'essence.

L'agrandissement du dépôt de bois achevé en été 1958 s'est révélé très utile car il est possible maintenant de mettre tout le bois sous abri. En plus de servir de dépôt pour les matériaux de construction, la nouvelle annexe abrite d'autres fournitures qui encombraient les magasins.

Le personnel et les visiteurs ont vivement apprécié cet hiver les prises électriques installées pour leurs voitures sur le côté nord-ouest du bâtiment. Les planchers des magasins ont été repeints pour maintenir le bâtiment en bon état.

L'acheteur du service a autorisé 903 achats; 725 commandes ont été placées dans la région; on a dressé 386 réquisitions ordinaires, enregistré 2,951 factures et délivré 6,004 bulletins de livraison.

La valeur des marchandises reçues s'est élevée à \$264,045.49 et celle des marchandises et fournitures sorties des magasins centraux à \$278,015.81. Le total des transactions annuelles a atteint \$542,061.80, soit presque le même montant que l'année précédente. A la fin de l'année financière, l'inventaire s'élevait à \$448,641.42 accusant une diminution de 10 p. 100 environ sur l'année précédente.

J'ai souvent demandé, dans le passé, un magasinier supplémentaire dont la présence s'imposait pour la manutention efficace des marchandises et fournitures. Mon magasinier et moi sommes heureux de la création d'un nouveau poste à partir du 1^{er} avril 1959, poste qui comblera une lacune existant depuis longtemps.

ÉCONOMAT

Par suite des fluctuations constantes du nombre de détenus et de l'inexpérience des arrivants en ce qui concerne les travaux de cuisine, le fréquent remplacement des prisonniers affectés au service de l'économat constitue un problème perpétuel. Toutefois, grâce à l'active collaboration du comité de classement, dont l'économe fait partie, ce dernier réussit à avoir tous les aides de cuisine qu'il lui faut et, en dépit de ces nombreux changements, les travaux de cuisine ont toujours été effectués de façon satisfaisante. Malgré ces changements fréquents, l'économe et ses adjoints forment les prisonniers faisant preuve d'intérêt pour les travaux de cuisine; à leur libération, certains d'entre eux peuvent se présenter comme aides-cuisiniers.

Le personnel de cuisine surveille de près l'hygiène et la propreté et en inculque les principes aux prisonniers employés dans le service. Après chaque repas, ustensiles et casseroles sont nettoyés et frottés à fond. Les planchers sont lavés trois fois par jour. Le matériel lourd est nettoyé immédiatement après usage; il est vérifié régulièrement, maintenu en état et repeint quand c'est nécessaire. Les réfrigérateurs sont nettoyés chaque jour. Les murs et le plafond de la cuisine sont lavés deux fois par année. Les ordures ménagères sont débarrassées après chaque repas et vont à la porcherie ou dans l'incinérateur.

La propreté et la présentation générale des détenus font l'objet d'une inspection constante par le personnel de cuisine. Les détenus employés à la cuisine sont obligés de passer à la douche au moins trois fois par semaine. De plus, des douches sont même installées dans le département de la cuisine. Les hommes se changent une fois par jour et même plus souvent si c'est nécessaire.

On ne manque pas, chaque semaine, de prendre les mesures d'entretien nécessaires dont les bons résultats sont consignés lors de l'inspection mensuelle du service.

En cours d'année, l'économe a appliqué de nouvelles idées pour varier les menus, innovations que les détenus et le personnel ont beaucoup appréciées.

L'achat d'objets et d'ustensiles de cuisine destinés en grande partie à remplacer ceux qui étaient hors d'usage a totalisé \$1,557.09; 448,200 repas ont été

servis aux prisonniers, représentant \$75,907.64. Ce chiffre accuse une augmentation de 12 p. 100 qui correspond à l'augmentation de la moyenne des détenus par jour.

Les fonctionnaires ont reçu 29,741 repas représentant \$8,372.25, soit une moyenne de 28.15c. par repas, un peu inférieure à celle de l'année dernière. Comme d'habitude, le Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul a livré le pain tous les jours, c'est-à-dire 184,000 livres valant \$9,186.25.

Je suis heureux de déclarer que durant l'année le personnel et les détenus n'ont pas présenté de plaintes sérieuses au sujet de la quantité ou de la qualité des repas.

HÔPITAL

A l'exception d'une légère épidémie de grippe, qui a nécessité l'hospitalisation de 56 détenus pendant 136½ jours-hommes du 24 au 31 mars, les prisonniers ont été généralement en bonne santé et l'activité du service médical s'est poursuivie sans heurts, avec toute l'efficacité désirable.

Quatre cent cinquante-trois détenus ont été hospitalisés pendant 1,526½ jours au total, ce qui fait une moyenne d'un peu plus de trois jours par homme, en comparaison de 5 jours pour les 356 hommes hospitalisés l'année dernière.

Soixante-quinze détenus ont eu de petits accidents; 13 se sont cassé la main ou le pied, un autre a été grièvement blessé aux yeux.

Le chirurgien a fait 12 opérations importantes et 2 interventions mineures à l'hôpital de Saint-Vincent-de-Paul. Les spécialistes ont procédé à 187 examens. Il convient de mentionner ici les consultations, traitements et opérations des oreilles, du nez, de la gorge et de la peau effectués par les dermatologues, psychiatres, neurologues et chirurgiens-dentistes.

Comme d'habitude, la clinique du sang a visité deux fois l'établissement et 518 donneurs se sont présentés de bonne grâce (82 p. 100 des candidats acceptables). La Ligue anti-tuberculeuse est venue également au début d'août et a radiographié 407 détenus et 145 fonctionnaires sans découvrir un seul cas de tuberculose.

Le service dentaire a été assuré comme d'habitude par le Docteur E. Joubert, dentiste à temps partiel du personnel du Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul; 713 hommes ont été examinés et parmi les soins donnés il faut mentionner 210 extractions, 35 autres traitements, 38 dentiers et 65 couronnes.

Dix-sept fonctionnaires ont été soignés à l'hôpital pour des accidents mineurs survenus pendant le travail; 178 fonctionnaires ont totalisé 1,218 jours de maladie payés et huit fonctionnaires ont pris 117 jours de maladie non payés.

Ainsi, 190 fonctionnaires ont été absents 1,478½ jours pour maladies ou accidents, soit une moyenne de 7.78 jours par fonctionnaire, contre 7.6 jours l'année dernière.

Dans mon rapport de l'année financière 1955-1956, j'ai parlé de quatre détenus qui avaient volontairement consenti au prélèvement de greffes de peau destinées à un jeune homme de 14 ans grièvement brûlé, pour qui ce traitement représentait la seule chance de salut. M. R. S. Lister, le jeune homme en question, sera diplômé du *High School* de Lachine en juin prochain. Je crois bon d'incorporer dans le présent rapport l'article qu'il a fait paraître dans le "*Chronicle*", l'organe non officiel de son école:

"CE QUE J'AI COÛTÉ À MES PARENTS"

Dépenses, soucis, foi, espoir et reconnaissance, voilà ce qui a été l'apanage de mes parents ces quinze derniers mois. Je ne puis décrire toute l'angoisse qu'ils ont éprouvée, mais la Sainte Providence peut en faire une source de bénédictions.

Les frais d'hôpitaux à eux seuls sont énormes, sans compter les honoraires des infirmières privées, le régime spécial, les injections, l'anesthésie, les frais de salle d'opération, les honoraires des médecins et la réadaptation. Quand je pense à ce que mes parents ont dépensé pour moi, je me dis que leurs soucis étaient bien justifiés.

Les infirmières privées gagnent douze dollars par jour. Cela veut dire que les honoraires des infirmières que j'ai eu la chance d'avoir à mon chevet vingt-quatre heures par jour, et sept jours par semaine, atteindraient à peu près \$19,000. Mon père devrait consacrer le reste de ses jours à payer cette somme. J'y pensais constamment, mais mes parents n'y ont jamais fait la moindre allusion.

Je vois très bien maintenant, avec le recul, l'amélioration progressive de mon état de santé; les progrès étaient suivis de rechutes, pendant des mois et des mois. Mes parents ont dû vivre dans une tension presque intolérable. Chaque appel téléphonique pouvait être l'hôpital qui les priait de venir immédiatement à cause d'un changement notable de mon état. Je m'imagine aisément l'angoisse de ma famille à chaque coup de téléphone.

L'une des caractéristiques très sérieuse de ma maladie était l'absence de tissus épidermiques entraînant la déshydratation. Il m'en fallait absolument pour la rétention des liquides qui seuls pouvaient me sauver. Il incombait à mes parents de trouver des donneurs prêts à subir le désagrément de l'opération et à rester à l'hôpital pour un certain temps.

Heureusement, mon père connaissait l'un des fonctionnaires du Centre Fédéral de Formation qui a fait un appel auprès des détenus. Miracle! Cinquante hommes se sont offerts pour le prélèvement de greffes. Peu après, les greffons pris sur la cuisse de quatre d'entre eux ont commencé sur moi leur œuvre salutaire.

Je ne puis remercier par des mots seulement ces hommes pour les épreuves qu'ils ont supportées afin que moi,—un étranger,—puisse vivre. Quelle étrange réunion ce dut être lorsque mes parents se sont présentés à l'hôpital de la prison le jour de Noël pour les en remercier!

Et enfin, j'ai eu les soins dévoués, et non les moindres, des médecins et des infirmières. Un chapitre entier consacré à chacune de ces personnes ne suffirait pas à dire tout ce que je leur dois. Les mots ne sauraient exprimer nos sentiments mais, au nom de ma famille et au mien, je les en remercie mille fois. Nous n'oublierons jamais, non jamais, votre habileté, votre gentillesse, votre esprit de sacrifice, votre dévouement total à votre travail. Pour reprendre les mots de Tiny Tim, je vous dis: "Que Dieu vous bénisse, chacun de vous". Grâce à vous, je puis de nouveau marcher.

(signature) R. S. Lister, XI-D

(Classe 1958-1959)"

ENTRETIEN ET CONSTRUCTION

La construction du poste permanent de pompiers dont les travaux n'ont commencé qu'au début de l'année avance de façon satisfaisante. Les travaux de canalisation ont été terminés en mai 1958. A la fin de mars, l'immeuble était fini aux quatre-cinquièmes; il sera probablement achevé en juin prochain. En octobre, on a commencé à construire une remise pour les poubelles, attendant à la cuisine et au hall du mess et, à la fin de l'année, le quart du travail était fait.

On projette notamment des agrandissements de l'entrepôt de bois, de l'atelier de travail sur bois dans le bâtiment des travaux d'entretien, du dépôt du combustible ménager; le remplacement de la conduite K-2 des égouts; l'extension des canalisations au bâtiment temporaire n° 16; le revêtement de l'allée de la

grille sud-ouest au bâtiment n° 11; la construction d'un apprentis pour les fournitures de cantine dans le bâtiment temporaire du dortoir n° 16; l'installation de prises électriques pour les voitures dans le parc de stationnement près du bâtiment des magasins; le déplacement de l'atelier de forge et de soudure du bâtiment des travaux d'entretien au dortoir temporaire L.B. 16; les réparations et rénovations des maisons n° 2 et 3 du personnel; la peinture extérieure et intérieure des chapelles, des tours, des dortoirs 6, 7 et 8, de l'atelier M, de l'atelier automobile, du bâtiment de la cuisine et des planchers du service des magasins.

Au 1^{er} avril 1958, cinq entreprises de construction étaient en chantier; 29 autres ont été lancées en cours d'année financière; 32 ont été parachevées et au 1^{er} avril 1959, deux projets n'étaient pas terminés.

Les nombreux bâtiments dont s'occupe l'équipe d'entretien et l'augmentation graduelle et normale d'une année à l'autre des travaux d'entretien et de réparation de toutes sortes mettent à contribution toutes les ressources de ce service. Ainsi que je l'ai fait savoir précédemment, on devrait adjoindre au personnel un contremaître mécanicien et un magasinier pour assurer la continuité et l'efficacité de notre programme d'entretien. Je reprendrai à nouveau cette question dans le budget que je soumettrai pour l'année financière 1960-1961.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le personnel technique a été doté d'un instructeur plombier et d'un instructeur soudeur. Il faut mentionner, pour l'année, l'activité de onze ateliers de formation professionnelle et de trois ateliers de formation sous direction fréquentés par 389 prisonniers.

Le contingent ordinaire des ateliers de formation professionnelle se limite à 160 apprentis; néanmoins, il y en a eu 185 en septembre, en décembre et en mars.

L'instructeur en chef préposé à la formation professionnelle et son personnel ont tenu vingt-cinq réunions, le mercredi matin, pendant que les détenus étaient rassemblés pour diverses raisons. Ces réunions fréquentes fournissent l'occasion de discuter les problèmes qui se posent aux instructeurs et d'améliorer les moyens de contact; elles contribuent à développer l'esprit de corps et à maintenir le moral du personnel.

Les deux instructeurs plombiers ont suivi le cours d'une demi-journée donné par la *Quebec Natural Gas Corporation*. Le gaz naturel resservira de plus en plus comme combustible domestique et industriel; les deux instructeurs ont été fort aise d'obtenir les renseignements voulus sur les installations à gaz. Étant donné les connaissances techniques qu'elles exigent, il faudra probablement ajouter ce genre de formation au cours de plomberie; sinon elles devront faire l'objet d'un cours distinct.

Trois instructeurs ont suivi le cours 73 (P.O.T.C.) de l'École Pénitentiaire, en juillet. L'instructeur en chef de la formation professionnelle s'est inscrit au cours n° 76 sur l'administration, en janvier 1959. Un instructeur plombier et un instructeur électricien ont fréquenté pendant trois semaines les cours du soir sur les commandes de brûleurs à mazout, donnés à Montréal par la *Honeywell-Minneapolis Co.* L'instructeur en menuiserie, M. Larose, suit un cours par correspondance en architecture donné par la *International Correspondence School*, et le mécanicien automobiliste, M. Raymond, suit également un cours par correspondance sur l'entretien des machines de garage, donné par la *Nucleus Company* d'Angleterre.

ROULEMENT DES APPRENTIS

	Formation professionnelle	Formation surveillée
Dans les différents ateliers, le 1 ^{er} avril 1958.....	112	27
Ajoutés au cours de l'année.....	195	54
Total.....	307	81
<i>Radiés:</i>		
Diplômés.....	91	} Diverses raisons
Libérés.....	59	
Inaptes.....	18	
Total.....	139	58
Dans les ateliers, le 31 mars 1959.....	139	23
Diplômés dans les ateliers (ne figurant pas ailleurs)	6	
Formation surveillée.....	23	
Total.....	168	

Le tableau ci-dessous comporte des renseignements détaillés sur l'apprentissage et la formation surveillée.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Atelier	Moyenne		Élèves	Diplômés total	Heures-hommes			Total
	Degré scolaire	Âge			Formation à l'atelier	Formation connexe	Formation aux ateliers de l'extérieur	
Atelier d'usinage.....	6.0	18.3	8.2	2	9,406½	490½	9,897	
Briqueterie-maçonnerie.....	5.4	20.0	18.8	20	26,434½	1,260½	28,032½	
Charpenterie.....	5.4	19.0	11.0	6	13,481½	712½	15,551½	
Carrosserie.....	7.1	22.0	11.2	9	15,363½	650½	16,013½	
Ébénisterie.....	6.6	19.2	19.2	10	25,489½	1,137½	26,627½	
Électricité (bâtiment).....	7.3	18.9	11.6	11	14,293	739½	15,779½	
Formation de base.....	6.9	18.9	10.8		12,486	180½	12,636½	
Formation pré-professionnelle..	4.2	16.1	10.4		13,075½	386½	13,442½	
Mécanique d'automobile.....	8.3	21.1	8.7	5	10,868½	561½	11,430	
Plâtrage.....	4.4	18.0	10.3	8	14,111	683½	15,160	
Plomberie et chauffage.....	6.5	19.7	14.3	10	18,035	786	18,821½	
Tôlerie et soudure.....	6.7	20.8	16.2	10	15,102	1,047	21,429½	
Moyenne.....	6.4	19.4						

FORMATION SURVEILLÉE

Atelier	Inscrits au 1 ^{er} avril 1958	Ajoutés	Retirés	Inscrits au 31 mars 1959	Heures- hommes
Coiffure.....	7	9	9	7	11,235
Imprimerie.....	—	—	—	—	—
Reliure.....	1	12	10	3	2,892
Entretien de véhicules automobiles.....	9	29	29	9	12,973
Soudure.....	6	0	6	0	57
Alignement de roues.....	4	4	4	4	258

On remarquera que le nombre mensuel des apprentis a augmenté dans tous les ateliers, en comparaison de l'année dernière. L'âge moyen s'est abaissé de 19.9 à 19.4 ans. Le grade scolaire moyen des détenus est de 6.4 cette année contre 5.5 l'année passée. Cette amélioration est directement attribuable à la réforme de notre programme scolaire conçue dans une large mesure en fonction des exigences immédiates des futurs apprentis. Je suis certain que les apprentis actuels et les apprentis futurs auront, lors de leur libération, une formation scolaire générale probablement supérieure à celle dont il est question plus haut. En effet, si on n'exige d'eux qu'un minimum de connaissances à leur entrée en apprentissage, ils se perfectionneront forcément puisqu'ils continueront à étudier soit seuls, soit sous la direction d'un instituteur ou d'un instructeur, tout au long de l'apprentissage.

Les apprentis ont augmenté d'environ 18 p. 100 en comparaison de l'année dernière; il convient de noter, par contre, que les heures-hommes ont baissé d'environ 6 p. 100. C'est la conséquence inévitable du temps supplémentaire pris, à midi, par les repas et le service par suite de la forte augmentation de la moyenne quotidienne des détenus, qui a passé de 344 en 1957-1958 à 409 durant l'année à l'étude.

Le nombre des apprentis ayant été exceptionnellement élevé au cours de l'année, la participation du service de formation professionnelle au programme de construction de l'institution est par conséquent négligeable.

Les chiffres joints à votre circulaire du 25 novembre 1958, dossier 1-21-16, révèlent qu'au cours de la décennie se terminant le 31 mars 1958, sur un nombre de 1,876 apprentis libérés avant ou après l'obtention de leur diplôme, 515, soit 27.95 p. 100, ont récidivé d'une façon ou d'une autre. Ces chiffres montrent que sur les 674 qui ont été libérés par notre institution avant ou après l'obtention de leur diplôme, 153, soit 22.7 p. 100, ont récidivé d'une façon ou d'une autre.

Je pense que ces chiffres sont éloquentes. Ils indiquent de façon très nette que la formation professionnelle joue un rôle essentiel pour ce qui est de la réadaptation complète et permanente des détenus.

Nous disposons maintenant de moyens permettant la formation professionnelle de 160 détenus, pendant qu'une vingtaine d'autres sont en formation surveillée.

Bien que nos installations de formation professionnelle se soient quelque peu étendues, les possibilités qu'elles nous offrent sont très en-dessous des besoins réels.

Étant donnée la valeur évidente de la formation professionnelle comme moyen de réadaptation, l'augmentation régulière du nombre de nos détenus, en particulier au cours de l'année écoulée, la certitude que pendant des années encore ce nombre oscillera entre 400 et 425, la liste d'attente qui groupe toujours plus d'une centaine d'aspirants à la formation professionnelle, dont un grand nombre ne pourront recevoir cette formation ni, partant, les avantages qu'elle apporte, vu aussi que le renforcement des moyens d'instruction constitue le complément logique et nécessaire du programme général de formation professionnelle, il est à souhaiter que les estimations que je sou mets relativement à l'aménagement, en 1960-1961, de nouveaux moyens pour la formation professionnelle et l'enseignement régulier retiennent l'attention du comité des prévisions budgétaires et que ces besoins essentiels soient énergiquement exposés au Conseil du Trésor, afin que nous soyons dotés des moyens accrus qui, en facilitant

la réadaptation des détenus, abaisseront le taux de la récidive et réduiront les dépenses publiques.

Les chiffres nécessaires à l'établissement du rapport annuel sur la formation professionnelle font partie du rapport annuel de mon instructeur en chef de la formation professionnelle; les voici:

VALEUR DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DU PÉNITENCIER
—ANNÉE FINANCIÈRE 1958-1959

Fabriqué pour	Formation professionnelle		Lingerie		Cordonnerie		Atelier de confection		Production industrielle totale	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Notre pénitencier.....	3,716	90	2,754	27	1,414	24	3,894	92	11,780	33
Fonctionnaires et personnes autorisées..	2,588	11		49	00		2,637	11
Total.....	6,305	01	2,754	27	1,463	24	3,894	92	14,417	44
Détenus employés.....		163		5		7		8		183

ÉCOLE

L'instituteur a donné 35 cours de sociologie, d'une heure et demie chacun, à 264 des détenus qui ont été admis au cours de l'année; il a interviewé 1,323 détenus et il a assisté à 47 réunions hebdomadaires de la commission de classement.

L'école a donné des cours chaque jour de la semaine à l'exception du mois de juillet, pendant lequel l'instituteur et ses adjoints étaient en congé annuel. Il y a eu 975 cours d'environ trois heures chacun. En moyenne, 48 détenus assistaient régulièrement au cours et, pendant l'année, 152 ont amélioré leur instruction suffisamment pour atteindre le minimum exigé par les autorités provinciales de qui veut être admis comme apprentis. On a projeté 87 films éducatifs.

Au début de l'année financière, il se donnait 83 cours par correspondance; 78 autres s'y sont ajoutés au cours de l'année. On a envoyé 1,275 leçons ou exercices à corriger, 18 cours ont été terminés, 22 ont été abandonnés et 33 ont été interrompus à cause de la libération de détenus. Le 31 mars, on comptait 99 inscriptions.

Le poste d'instituteur adjoint dont je signalais la vacance dans mon dernier rapport a été comblé en juillet. L'effectif du personnel de l'école ayant été complété, il nous a été possible d'appliquer intégralement le programme dont nous avons déjà parlé. A la suite de l'expérience acquise et d'observations faites, il est manifeste que l'amélioration des méthodes et procédés d'enseignement a résolu bien des problèmes rencontrés par le passé. Certains des résultats pratiques obtenus peuvent se résumer ainsi qu'il suit:

a) Possibilité de préparer un nombre suffisant de détenus à remplir toutes les vacances dans les divers ateliers de formation professionnelle.

b) Suppression de l'ancienne période de pré-formation des apprentis, qui était nécessaire pour compenser l'insuffisance de l'instruction de base.

c) Les détenus, se rendant mieux compte de la nécessité et de l'importance qu'il y a pour eux d'améliorer leur instruction s'ils veulent tirer plein parti de l'apprentissage et avoir le plus de chances de se réadapter une fois libérés, ont montré qu'ils appréciaient beaucoup le programme d'études.

d) Cela se traduit par une nette amélioration de l'attitude des détenus, caractérisée jusque-là par une indifférence traditionnelle vis-à-vis de l'enseignement, et cela se voit dans le degré d'instruction plus élevé qu'on relève parmi les apprentis, la moyenne, comme l'indique la page 11 du présent rapport, étant passée de 5.5 l'an dernier à 6.4 cette année, et il est probable que nous enregistrerons encore des progrès dans ce domaine à mesure que les détenus avanceront dans leur programme de formation. Le degré d'instruction moyen des détenus pour l'année à l'étude est de 5.2 contre 5.1 l'an dernier et 4.2 il y a deux ans.

e) Le programme actuel permet aux instituteurs de mieux évaluer et juger le degré d'instruction des détenus.

f) Il a favorisé la collaboration entre l'école et les autres organismes de rééducation, ce qui a rendu beaucoup plus précieux le rôle de l'école dans la réadaptation des détenus.

Je suis extrêmement satisfait des résultats obtenus dans le domaine de l'enseignement régulier. Ils sont attribuables non seulement à un enseignement bien adapté, mais aux conseils judicieux et au bon exemple. Le personnel de l'école mérite des félicitations pour l'intérêt réel qu'il porte à sa tâche et à ses "élèves", ainsi que pour son dévouement, qui s'est souvent manifesté par les heures supplémentaires qu'il a bien voulu faire.

BIBLIOTHÈQUE

Notre collection de romans et autres ouvrages s'est grossie de quelque 200 volumes au cours de l'année; les détenus disposent maintenant de près de 3,900 volumes. Les livres ont été fournis sur demande chaque mercredi matin, comme d'habitude. Quelque 5,000 lecteurs ont emprunté 17,754 livres, ce qui représente une forte augmentation sur l'an dernier. Les détenus qui s'intéressent aux livres et revues techniques peuvent profiter de la bibliothèque le soir.

Il est notoire que de bons livres peuvent avoir un effet regrettable sur les lecteurs qui ne sont ni préparés, ni assez mûrs pour certaines lectures. Cela s'applique sans doute encore plus à certains de nos détenus à cause du milieu où ils ont vécu et de leur mauvaise éducation. Nous avons mené, sur une petite échelle, une expérience assez intéressante en vue d'orienter la façon de penser des détenus et de leur donner conscience des avantages et de la valeur de lectures choisies. Notre instituteur, se rendant compte du problème, a établi des listes d'ouvrages soigneusement sélectionnés, répondant aux besoins et aux préférences des détenus en question. L'instituteur a expliqué le but de cette expérience à un groupe de dix détenus et il leur a proposé de choisir eux-mêmes, parmi ces listes, des ouvrages sur lesquels ils seraient invités à donner leur opinion après les avoir lus. Aussi extraordinaire que cela puisse sembler, neuf de ces dix détenus ont demandé qu'on continue à orienter leurs lectures. On a constaté que leur attitude vis-à-vis de la société s'est améliorée en même temps que leurs connaissances livresques.

Les résultats encourageants, qui ont même dépassé nos espérances, montrent, croyons-nous, à quel point le bibliothécaire peut développer le goût des bonnes

lectures chez les détenus et, partant, contribuer à améliorer leur instruction. Bien que nous ne disposions pas d'un bibliothécaire professionnel et que le temps des instituteurs adjoints soit entièrement pris par l'enseignement élémentaire, l'instituteur fera tout son possible, il va sans dire, pour maintenir ce programme restreint, même s'il ajoute à sa tâche déjà lourde.

OFFICES RELIGIEUX

Pendant toute l'année, des offices religieux ont été célébrés dans les chapelles catholique et protestante les dimanches et les jours de fête par l'aumônier catholique, le R.P. J.-A.-L. Clermont, M.C., et l'aumônier protestant du Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, le Révérend S. L. Pollard. L'office religieux dans la chapelle protestante a été assuré une fois par mois par l'Armée du Salut, comme d'habitude.

L'aumônier catholique exerce son ministère à plein temps dans notre institution, cinq jours par semaine, y compris les dimanches et les jours de fête. Les autres jours de la semaine, il passe une bonne partie de son temps à visiter les familles et les amis des détenus, des organismes de bien-être et ainsi de suite. En plus de célébrer les offices religieux réguliers, l'aumônier protestant se rend au pénitencier une fois par semaine pour y diriger une classe d'étude de la Bible suivie d'une discussion générale.

Il a accordé de nombreuses entrevues, régulières et autres, aux détenus soumis à sa direction spirituelle. Il a fait de nombreux appels téléphoniques, a visité des foyers et a écrit des lettres à la demande de ses ouailles. Il estime que tout cela a une grande importance dans la réadaptation des détenus.

L'aumônier catholique entend les confessions chaque semaine, la veille des jours de fête et du premier vendredi du mois et pendant toute la durée de la retraite. L'aumônier protestant donne la communion deux fois par mois; environ la moitié de ses ouailles communient. De 75 à 100 détenus catholiques communient chaque fois que la messe est célébrée.

Une retraite annuelle de cinq jours a eu lieu la semaine se terminant le 20 février; elle a été dirigée par le R.P. Paul Aquin dans la chapelle catholique et par le Révérend Gilbert Oliver dans la chapelle protestante. Les aumôniers et les prédicateurs de la retraite ont tous eu l'impression que cette période prolongée d'instruction, d'orientation et de secours spirituels a profité à tous les détenus.

Une fois de plus, l'événement religieux le plus marquant de l'année aura été la célébration de la messe de minuit à la chapelle catholique et des offices spéciaux à la chapelle protestante. Les offices ont été immédiatement suivis d'initiatives spéciales, comme celles que nous avons déjà eu l'occasion de signaler. Cet événement annuel a été, comme toujours, émouvant et reconfortant.

La proportion de détenus catholiques s'est maintenue aux environs de 93 p. 100 pendant toute l'année, le reste étant composé de protestants de confessions diverses.

Le comportement des détenus au cours des offices religieux est remarquable. Aucun garde n'est chargé de la surveillance dans les chapelles au cours des offices religieux; tous les fonctionnaires qui assistent aux offices sont debout ou assis au fond de la chapelle, et il est très rare que la conduite des détenus soit réprimandable. Cela m'a été signalé à de nombreuses reprises par l'aumônier catholique et par le fonctionnaire responsable de la prison, qui est toujours

présent pendant toute la durée de l'office. C'est là sujet de grande satisfaction pour les deux aumôniers, car d'après les renseignements recueillis auprès des 300 nouveaux venus de cette année, 46 p. 100 d'entre eux satisfaisaient plus ou moins régulièrement à leurs devoirs religieux, tandis que les autres s'en souciaient fort peu.

CLASSEMENT

Bien que nous ayons reçu plus de détenus (notre institution a compté en moyenne 65 détenus de plus par jour) et bien que les deux préposés au classement aient subi des interventions chirurgicales sérieuses au cours de l'année, on a pu s'occuper comme d'habitude des entrevues ainsi que des rapports préliminaires, provisoires et de prélibération.

La Commission du classement et la Commission d'attribution des tâches ont tenu chaque semaine leurs réunions conjointes, en général le vendredi matin. Le comité de sélection s'est rendu au Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul au moins une fois par semaine afin de choisir les détenus qui pouvaient être transférés. Au cours de l'année, on a interviewé 436 détenus, dont 316 d'entre eux ont été acceptés et transférés.

L'activité principale du service du classement est résumée ci-dessous :

	Jan.	Fév.	Mars	9 premiers mois de l'année	Année financière entière
(1) <i>Entrevues</i>					
a) Nouveaux détenus.....	34	21	16	132	203
b) Reclassement ou contrôle.....	106	69	73	847	1,095
c) A la demande des détenus.....	143	156	141	2,103	2,543
d) A la demande des fonctionnaires.....	9	2	7	234	252
e) Sélection au Pénitencier S.-V. de P.....	40	30	50	316	436
f) Entrevues spéciales, hôpital et C.P.....	12	4	14	204	234
g) Rapports spéciaux et lettres pour le directeur et le sous-directeur.....	5	—	1	112	118
h) Entrevues avec les parents des détenus	11	1	5	163	180
i) Entrevues spéciales avec les fonction- naires.....	9	8	13	88	118
Total.....	369	291	320	4,199	5,179
(2) <i>Rapports</i>					
a) Nouveaux détenus.....	31	19	10	255	315
b) Rapports réguliers.....	5	1	4	254	263
c) Prélibération.....	8	6	48	179	241
d) Rapports spéciaux.....	6	1	6	—	13
Total.....	50	26	68	688	832
(3) <i>Tests d'aptitude intellectuelle et autres</i>					
a) Requérants.....	—	9	12	258	279
b) Détenus.....	1	—	3	23	27
c) Fonctionnaires.....	4	—	—	17	21
Total.....	5	9	15	298	327

M. P. Gariépy, notre second préposé au classement, est entré en fonctions en février 1958. Son travail consiste surtout à interviewer chaque nouveau détenu et à établir le dossier de ses antécédents sociaux. Résultat indirect de son travail, nous avons pu établir des fiches de traitement individuelles qu'il est chargé de tenir à jour. Ces fiches sont maintenant établies pour les deux tiers des détenus.

Grâce à cette analyse de chaque cas individuel, nous avons enregistré certaines données, qui sont résumées ci-dessous :

Renseignements généraux

Âge moyen.....	19 ans
Instruction.....	6 ^e année
Mariés.....	6 p. 100
Vivant seuls hors du foyer.....	17 p. 100
Enfants naturels.....	5 p. 100

Lieu de résidence

Agglomérations urbaines.....	85 p. 100
Régions rurales.....	15 p. 100

Situation de famille

Père décédé.....	13 p. 100
Mère décédée.....	9 p. 100
Père et mère décédés.....	3 p. 100
Parents séparés.....	14 p. 100

D'autres renseignements sous forme de graphiques révèlent que :

a) 19 p. 100 de nos détenus purgeaient une première sentence; le reste, soit 81 p. 100, comprenait 38 p. 100 de détenus qui avaient déjà passé un certain temps dans des maisons de correction, des orphelinats ou d'autres institutions s'occupant des jeunes;

b) le vol d'automobile, le vol avec effraction et le cambriolage sont les principaux crimes commis par nos détenus;

c) 30 p. 100 d'entre eux étaient des buveurs invétérés;
21 p. 100 d'entre eux s'enivraient à l'occasion;

49 p. 100 buvaient modérément ou pas du tout. Sur les 300, à peu près le tiers avaient commis le crime qui avait entraîné leur peine alors qu'ils étaient sous l'influence de l'alcool.

Une étude comparative des déclarations des détenus révèle que les lacunes suivantes de leur vie de famille sont peut-être pour quelque chose dans leur criminalité :

	%
Manque de discipline.....	70
Discipline trop stricte.....	8
Brutalité.....	5
Irréligion.....	28
Manque de compréhension.....	27
Indifférence.....	20
Immoralité.....	20
Alcoolisme.....	25
Absence de vie de famille.....	25

Il serait prématuré à ce point-ci de tirer des conclusions trop nettes des renseignements obtenus de ce premier groupe de 300 détenus. Cependant, on prévoit qu'avec le temps, et peut-être même à la fin de la prochaine année financière, des renseignements de cette nature seront particulièrement utiles pour établir certaines causes de délinquance et il se peut fort bien qu'ils servent à la préparation d'un programme plus solide de traitement individuel.

Au cours de l'année, 478 entrevues ont été accordées à 221 détenus, lors de 66 visites de représentants des sociétés de bienfaisance. Voici comment elles se répartissent :

Sociétés	Nombre d'entrevues	Nombre de détenus interviewés	Nombre de visites des représentants de sociétés de bienfaisance
Société d'orientation et de réhabilitation sociale.....	226	121	23
Société John Howard.....	178	40	21
Service catholique de réhabilitation.....	74	60	22

Le représentant local du Service des Pardons ou un de ses assistants est venu au pénitencier au moins une fois par mois, pour s'occuper des demandes de clémence. L'adjoint au sous-directeur a passé trente journées entières avec les représentants du Service des Pardons au cours de leurs visites dans la région. Plus de 350 détenus ont été interviewés à ce sujet. Des détenus ou d'autres qui l'ont fait pour eux ont soumis, sur des formules B3, 287 nouvelles demandes de libération en vertu de la Loi sur les libérations conditionnelles. Cinquante autres demandes ont également été étudiées.

Un fonctionnaire du Service National de Placement vient régulièrement au pénitencier chaque semaine, afin d'interviewer les détenus dont la libération approche et qui ont besoin de se trouver un emploi. Grâce à cela, il a été possible de trouver un emploi convenable à un nombre relativement élevé de détenus qui auraient peut-être eu de graves problèmes à résoudre et bien des difficultés s'ils avaient dû s'en tirer tout seuls. Nous apprécions beaucoup les services exceptionnels rendus par cet organisme.

ACTIVITÉ DES DÉTENUS

Culture physique, sport et récréation

Le personnel chargé de la culture physique s'est efforcé activement d'occuper les détenus :

- a) après les heures de fermeture, le soir,
- b) les samedis, les dimanches et les autres jours de fermeture de la prison,
- c) en donnant 11 cours élémentaires de culture physique à tous les nouveaux détenus durant le jour.

Une vingtaine de détenus reçoivent régulièrement des leçons qui les préparent à devenir moniteurs pour les jeux et les exercices de culture physique dans la salle de récréation. Ces leçons comprennent la culture physique, les mesures de sécurité et les règles et principes élémentaires des divers sports. Ces moniteurs communiquent leurs connaissances à divers groupes d'autres détenus dont ils dirigent l'activité dans la salle de récréation, le soir. On a pu ainsi résoudre le problème posé par la direction de diverses activités simultanées d'un grand nombre de détenus alors qu'un seul moniteur de culture physique est disponible. Cette méthode est également favorable aux moniteurs ainsi formés. Les connaissances et l'expérience qu'ils acquièrent comme chefs de groupes peuvent les aider à améliorer leur comportement social. Il est indubitable que cette expérience leur sera très utile une fois qu'ils seront libérés.

De nombreuses équipes de l'extérieur ont de nouveau rendu visite à notre pénitencier et se sont mesurées avec notre équipe d'"étoiles". En plus de remonter de façon exceptionnelle le moral des détenus, ces rencontres avec des joueurs de l'extérieur ont pour eux une grande valeur éducative. Les détenus ont souvent fait remarquer l'esprit d'équipe et l'esprit sportif des joueurs de l'extérieur et ils ont été particulièrement frappés par le courage et la persévérance d'une équipe de ballon au panier entièrement composée de paraplégiques.

Certaines équipes de l'extérieur nous ont été envoyées par des groupements qui s'occupent de notre programme de participation des citoyens. D'autres équipes se sont directement mises en rapport avec l'autorité locale. Nous sommes particulièrement reconnaissants de ce qu'ont fait les groupements suivants, que nous remercions:

Le *Dalse Welfare Club* qui a organisé:

- une visite d'une équipe de balle molle composée de ses propres membres,
- un programme de lutte professionnelle,
- une réunion de sportifs célèbres.

Le comité de visite de la Société *John Howard*, qui a organisé:

- une partie de ballon au panier entre deux équipes senior,
- une partie de ballon entre une équipe de paraplégiques connue dans tout le pays et nos détenus, les deux équipes jouant dans des fauteuils roulants.

M. Eddy Supple, directeur de l'*Irish Athletic Club*, qui a organisé:

- deux tournois de boxe et de lutte entre amateurs, et une partie de balle molle contre l'équipe "d'étoiles" des détenus.

La *Canadian General Electric*, qui a organisé:

- une partie de hockey au balai entre un groupe de ses employés et les détenus.

La Légion canadienne d'Hudson (Qué.), qui a organisé:

- deux parties de hockey contre nos joueurs.

Des sportifs célèbres nous ont rendu visite à plusieurs occasions au cours de nos rencontres sportives, à titre d'arbitres ou en qualité d'invités.

Passe-temps

Le nombre des détenus qui ont demandé l'autorisation d'exercer un passe-temps a augmenté sensiblement. Il était de 57 l'an dernier et il est passé à 187, dont 138 s'y consacraient pleinement à la fin de l'année. La peinture et l'assemblage de modèles réduits en matière plastique sont les passe-temps les plus répandus. Douze passe-temps (approuvés au préalable) ont été ajoutés à notre liste, offrant ainsi plus de variété. La somme totale dépensée par les détenus pour le matériel nécessaire à l'exercice de leurs passe-temps et pour d'autres articles destinés à leur usage personnel, a monté à \$10,600. Si la vogue des passe-temps grandit, c'est dans une large mesure attribuable à l'intérêt particulier qu'y portent les agents de liaison dans les dortoirs qui leur sont assignés.

Cinéma et télévision

Des longs métrages ont été projetés une fois par semaine pour les détenus et 27 autres films ont été présentés à des occasions particulières, par exemple pendant les longues fins de semaine et les jours fériés. Nombre de ces films ont été obtenus gratuitement, grâce à la générosité du *Dalse Welfare Club* ou

par un régime d'échange entre le Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et le nôtre.

Les détenus peuvent regarder la télévision à trois postes installés dans les salles de classe, où 25 détenus peuvent assister à des programmes pendant une heure et demie à la fois. Chaque détenu a profité de cette permission 2 heures par semaine en moyenne.

Revue publiée par les détenus et journaux

Huit numéros d'"Horizon", la revue des détenus de notre pénitencier, ont paru au cours de l'année. Des copies en ont été distribuées aux détenus et aux abonnés autorisés. On a aussi publié un bulletin hebdomadaire d'une page afin de remplir l'intervalle entre les numéros réguliers de la revue. Nous trouvons que ces publications ont permis de façon effective aux détenus de mieux prendre conscience de leurs problèmes personnels et de les mieux comprendre. Elles représentent aussi une occasion exceptionnelle pour les rédacteurs et les journalistes d'améliorer leur culture générale. Des réunions mensuelles auxquelles l'équipe de rédaction a participé activement, ainsi qu'une causerie donnée par un journaliste du quotidien de Montréal "Le Devoir" sur "L'influence de la presse" ont particulièrement stimulé l'intérêt de cette équipe. Cette causerie et la discussion qui l'a suivie ont été si instructives que l'on songe à inviter d'autres journalistes de temps à autre pour l'enrichissement de l'équipe de rédaction et d'autres détenus qui, étant donné leur éducation, pourraient en profiter.

Le nombre des abonnements des détenus à des journaux a augmenté de façon sensible; 167 étaient abonnés à 39 journaux différents publiés dans notre province et à 8 autres publiés en dehors.

Les Alcooliques Anonymes

L'activité normale s'est maintenue au cours de l'année, aussi bien dans le groupe français que dans le groupe anglais. Des réunions hebdomadaires ont lieu sous la direction d'organiseurs de l'extérieur dont nous apprécions beaucoup l'intérêt et le dévouement constants à la cause des Alcooliques Anonymes. Ce groupe exerce sur ses membres locaux une très bonne influence, en leur inculquant les principes et la façon de penser des Alcooliques Anonymes.

PARTICIPATION DES CITOYENS ET RELATIONS EXTÉRIEURES

Cette année encore nous avons bénéficié de la collaboration active et de l'appui de nombreux groupes de citoyens, qui ont assumé les frais de réunions éducatives ou récréatives destinées aux détenus ou y ont participé.

De nombreuses dispositions ont été prises par le comité de visite de la Société John Howard, dont le président est M. William Aaron, jeune avocat de Montréal. Je citerai, entre autres réunions, un forum de chefs de personnel et de directeurs de sociétés commerciales et de firmes importantes venus discuter les difficultés d'emploi des anciens détenus, ainsi que l'attitude de la ligne de conduite et les sentiments des employeurs au sujet de l'embauchage d'anciens détenus. Ce forum a beaucoup atténué les inquiétudes des détenus quant à ce qui leur arrivera au moment de leur libération.

La Société John Howard a également mis en marche un programme d'instruction destiné à un groupe de 50 détenus choisis, français et anglais, en collaboration avec l'unité d'instruction navale de l'Université de Montréal. Des

officiers de marine et des cadets seniors ont donné sur certains sujets des conférences qui ont été suivies de discussions. Les sujets traités portaient sur les pays de l'OTAN, la vie en Russie, l'instruction publique dans le Québec, et le reste. Tous les intéressés ont beaucoup apprécié cette innovation.

Le Rotary Club de Westmount a, cette année encore, pris à sa charge les honoraires de M. Descoteaux, le maître de chœur qui s'occupe une fois par semaine du chœur de chant des détenus. Il a également organisé la visite d'un chœur masculin, de la section de Montréal de la *Barber Shop Quartet of America Association*, qui est venu divertir les détenus. Deux autres appareils de télévision ont été offerts généreusement aux détenus par ce club. Le club a toujours envoyé un ou plusieurs membres à chaque répétition hebdomadaire du chœur. L'intérêt soutenu dont font preuve les membres du Club, ainsi que leurs visites régulières (la plupart d'entre eux habitent à une vingtaine de milles du pénitencier), mérite nos remerciements sincères et notre reconnaissance.

Le *Dalse Welfare Club*, le *Silver Line Variety Show*, les Chevaliers de Colomb, le *United Boys Club*, la musique des *Grenadier Guards*, la *Northern Lights Review*, les employés de la Cie de téléphone Bell, les Fusiliers Mont-Royal, la Guilde des musiciens de Montréal et l'*Irish Athletic Club* se sont donné beaucoup de peine à maintes reprises en organisant des divertissements et des matches de sport au profit des détenus, et en y participant. Leur concours a grandement relevé le moral des prisonniers. Tous ces organismes ont droit à nos remerciements et à nos félicitations pour l'aide exceptionnelle qu'ils apportent à la réadaptation des détenus.

Nos relations extérieures sont restées, comme toujours encourageantes. Les fonctionnaires supérieurs ont maintenu leurs contacts personnels avec le public, par le truchement de diverses associations, y compris les syndicats, les comités paritaires, le comité d'apprentissage et les écoles de métiers du Québec, les cercles d'œuvres sociales, les organismes sociaux, et autres. Le sous-directeur et l'instructeur en chef de la formation professionnelle ont assisté régulièrement aux réunions mensuelles et spéciales de l'Association canadienne des métiers industriels dont ils sont des membres actifs. Des membres de plusieurs associations et autres organismes sont venus souvent au pénitencier pour discuter des moyens que leurs groupes respectifs pourraient prendre afin d'aider davantage nos détenus. Ces contacts et ces initiatives sont, estime-t-on, le complément nécessaire de notre programme. La collaboration enthousiaste de ces nombreux organismes publics, de même que les avantages concrets qui en découlent, fait plus que compenser nos propres efforts, même s'il nous faut y consacrer beaucoup de temps durant et après les heures de service.

LES VISITES

De nombreuses personnes autorisées d'office ou autrement nous ont rendu visite. Sont venus, entre autres, le juge J. Y. Nicholson, de la Cour de Bien-être social de Montréal; MM. A. J. MacLeod, J. R. Stone et J. A. McLaughlin, membres du Comité d'Organisation Correctionnelle, formé par le Ministère de la Justice; le président et un membre de la Commission de la Libération Conditionnelle; le député de l'endroit au Parlement; M. N. N. Hague, inspecteur général adjoint des prisons de la Province de Bihar (Intle); les classes des cours 74, 75 et 77 de formation des fonctionnaires des pénitenciers.

TRAITEMENT

Classement des détenus

L'affectation à chaque dortoir d'un surveillant qui exerce les fonctions d'agent de liaison nous a permis d'améliorer davantage notre méthode de classement des détenus, méthode que nous considérons comme un élément important du traitement des détenus.

Vu leurs relations étroites et constantes avec les détenus dans les dortoirs qui leur sont confiés, les agents de liaison peuvent mieux que d'autres observer les détenus au repos et au jeu. Le classement embrasse donc maintenant toutes les périodes de l'activité des détenus. Au moment du classement, l'instructeur ou celui qui surveille le détenu à son travail remplit la formule régulière de classement, et les chefs des services intéressés examinent les résultats obtenus. La seconde formule de classement, légèrement modifiée pour convenir à l'institution locale est remplie de la même façon par les agents de liaison, en collaboration avec tous les surveillants des détenus dans les dortoirs. On porte une attention particulière à la méthode employée pour informer le détenu de son classement. On profite de l'occasion pour lui signaler (au besoin) les progrès qu'on attend de lui, pour améliorer ses notes ou la qualité de son travail en vue d'un taux plus élevé de rémunération.

Les détenus et les fonctionnaires comprennent très bien cette méthode améliorée, que l'on applique maintenant depuis une année entière et qui s'est révélée efficace et satisfaisante. De fait, au dernier classement, aucun détenu n'a demandé la révision de son cas.

Les cas spéciaux

Dans mon dernier rapport annuel, j'ai exposé les difficultés que doit surmonter l'équipe de traitement en s'occupant des jeunes délinquants de moins de 18 ans et des détenus désavantagés physiques ou mentaux. Il s'agit spécialement des

- a) jeunes délinquants.
- b) des détenus ayant un quotient intellectuel inférieur à 70 et les autres d'un quotient intellectuel entre 70 et 80.

On n'a pas encore trouvé de traitement efficace de cette catégorie de détenus, mais l'équipe de traitement a mis en œuvre un programme d'essai, avec la collaboration de l'instituteur et des agents de liaison. Celui-ci consiste à distribuer des tâches d'une très grande simplicité, par exemple, colorier des livres d'images, découper et coller des images, exécuter des travaux élémentaires sur bois, ou quelque autre tâche facile. Grâce à un don de \$50 des Chevaliers de Colomb, nous avons pu acheter les premiers matériaux nécessaires. Puis vous avez permis qu'on utilise le même montant en puisant à un solde de compte non utilisé. Ce programme est en vigueur depuis six mois et, même s'il est trop tôt pour tirer des conclusions précises, cet essai est, semble-t-il, un pas dans la bonne voie. Les 40 détenus qui y ont pris part s'y sont vivement intéressés et étaient fiers du travail accompli, même si cela peut paraître puéris à des adultes normaux. Cette expérience leur a fourni l'occasion de développer les facultés latentes qu'ils peuvent avoir. Afin d'explorer les possibilités de perfectionnement, nous avons l'intention de communiquer avec des institutions spécialisées dans ce genre de travail, espérant que nous pourrions mettre leur expérience et leurs méthodes au profit de cette catégorie de détenus dignes de pitié.

ÉLABORATION DU PROGRAMME DE TRAITEMENT

Il ne fait aucun doute que, durant leur incarcération, les détenus passent par trois étapes principales de réadaptation, savoir :

- a) l'étape du classement ou de l'orientation, à l'admission,
- b) l'étape de la réadaptation pendant l'incarcération,—grâce au programme de traitement,
- c) l'étape de la préparation au retour dans la vie de la collectivité,—avant la libération.

Dès l'inauguration de notre institution, on se rendait très bien compte de ces domaines distincts de traitement collectif et individuel, mais on ne pouvait pas, au tout début, prendre de mesures concrètes tendant à l'application d'un tel programme de réadaptation progressive. Il a fallu attendre que fût fermement établi le fonctionnement quotidien de l'institution.

a) *Classement ou orientation (Cours pour les nouveaux)*

A l'automne de 1953, après une longue préparation, et avec une meilleure connaissance de notre personnel de gardiens, nous avons pu mettre en marche un cours d'orientation de quatre semaines pour les détenus nouvellement arrivés du Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. J'ai exposé succinctement le programme de ce cours dans mon rapport annuel de 1954-1955. Il a paru à la page 128 (version anglaise) de notre propre rapport de la même année.

Cette méthode n'a cessé de donner des résultats très satisfaisants. Durant cette courte période d'orientation qu'il a fallu malheureusement réduire à trois et parfois à deux semaines, par suite du problème aigu que pose la surpopulation au Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et, par conséquent, de la nécessité de multiplier les admissions chez nous, nous avons eu l'avantage marqué d'évaluer assez justement la constitution physique et mentale des nouveaux-venus, leurs caractéristiques individuelles, bonnes ou mauvaises, puis, en dernière analyse, de formuler un programme individuel précis à l'égard de presque tous les détenus. En outre, nous avons réussi, durant ce peu de temps, à obtenir un changement pour le mieux de l'attitude d'un bon nombre des détenus qu'on avait transférés ici. (Nous avons donné onze de ces cours à tous les nouveaux détenus admis cette année.)

b) *Réadaptation—(Agents de liaison)*

Il y a plus de deux ans, afin d'établir une bonne voie de communication entre le corps des détenus et l'équipe de traitement, nous avons assigné à un de nos gardes la tâche d'agent de liaison appelé "Préposé aux relations". Nous tentions l'expérience afin d'établir une liaison plus étroite entre l'unité de traitement et les détenus du dortoir "D". Les avantages de ce lien se sont fait sentir, pour ainsi dire, du jour au lendemain. Après la réussite de cette expérience, deux autres gardes ont été désignés l'an dernier pour remplir les mêmes fonctions dans les dortoirs "B" et "C". Les résultats ont été tout aussi heureux.

Ces fonctionnaires reçoivent une formation spéciale portant sur les principes de la pédagogie, la psychologie élémentaire appliquée, la manière d'établir des relations avec ses semblables, l'historique des cas, et le reste. Ils ne sont pas astreints à des heures régulières de travail, afin de pouvoir se mêler intimement à leur groupe, surtout en dehors des heures de travail, c'est-à-dire durant la période qui se prête le mieux aux entrevues individuelles, à l'orientation, aux

conseils, à l'exercice d'une bonne influence et à l'observation, ce que nous considérons comme une partie essentielle de notre programme de traitement.

Cette idée d'appliquer le traitement au palier de la surveillance a nécessairement été la source de problèmes d'ordre secondaire que nous avons quand même réglés petit à petit.

La première réaction passée, la majorité des gardes de service dans les dortoirs ont clairement saisi les avantages de la nomination d'agents de liaison. Ils les ont accueillis de bon cœur et collaborent volontiers avec eux. Cette innovation a beaucoup plu aux détenus. Un d'entre eux a peut-être exprimé le sentiment général de la façon la plus précise lorsqu'il a déclaré: "C'est une chose excellente. Nous avons maintenant dans nos dortoirs un fonctionnaire qui s'occupe de nous".

c) Période préparatoire à la libération

A la suite de la publication du rapport Fauteux, on a songé sérieusement à organiser une unité de préparation à la libération. L'été dernier, on a donc désigné un autre garde à cette tâche spéciale. Puis notre unité de préparation à la libération commença à fonctionner le 5 août 1958 dans un pavillon du dortoir "A", capable de loger 18 personnes. Du 5 août 1958 au 31 mars 1959, 112 détenus, dont 72 ont été relâchés en vertu de la loi sur les libérations conditionnelles, ont fait à ce pavillon des stages qui ont varié depuis deux jours dans le cas de ceux dont la libération conditionnelle a été approuvée presque immédiatement jusqu'à un mois pour les 40 autres qui ont purgé toute leur peine.

Depuis l'établissement de notre pavillon de préparation à la libération, on a remarqué une atténuation sensible sinon la disparition complète des inquiétudes, des tensions, des préoccupations et de l'appréhension (de même que l'hostilité d'un petit nombre envers l'institution et la société), qui s'emparaient de la plupart des détenus durant la dernière étape de leur détention. En outre, les détenus dont il s'agit se montrent vraiment intéressés et bien disposés à collaborer à cette étape critique. Sans doute peut-on attribuer tout cela à certains aspects de notre programme de préparation à la libération, que nous améliorons de jour en jour avec l'expérience acquise. Ce programme permet entre autres choses aux fonctionnaires de service de guider et d'orienter les détenus en question. Il permet aussi des contacts immédiats et fréquents avec les parents, les travailleurs sociaux des organismes d'assistance post-pénale et avec le préposé au placement dans le Service National de Placement. Notre système de préparation à la libération, qui s'applique à tous les détenus sans exception, en est encore pour ainsi dire à ses premiers pas, mais d'après notre expérience et nos observations, il y a lieu de croire qu'avec le temps il apportera la réponse au besoin d'une réadaptation rationnelle et pratique à la libération, réadaptation essentielle aux détenus aussi bien qu'à l'institution et à la société.

Résultats

Les cinq gardes choisis pour remplir cette tâche importante et hautement spécialisée viennent des rangs de nos surveillants de la classe 2. Ils ont été promus à une classe plus élevée, d'abord parce qu'ils satisfaisaient à toutes les exigences de la lettre circulaire 17/47 à l'égard de cette promotion. Peu à peu on leur a retiré leurs fonctions de garde et ils sont maintenant, à toutes fins pratiques, affectés à l'équipe de traitement. Ils relèvent du sous-directeur, qui est le coordonnateur des traitements, pour ce qui est de leur affectation et leur

formation spécialisée. Par leur expérience, leurs titres, leurs aptitudes et leur formation spéciale, ces fonctionnaires ont démontré leur valeur et leur compétence dans leur nouvel emploi, de même que la nécessité et l'importance, pour l'équipe de traitement, de ce qu'on pourrait appeler des "fonctionnaires sur les lieux".

Les fonctions des fonctionnaires immédiatement intéressés à l'application de ces trois étapes de traitement seront définies par le détail dans mes prévisions des besoins de personnel pour l'année financière 1960-1961. Pour plus de brièveté, je ne les répète pas ici. Je suis sûr qu'un examen rapide de ces prévisions, même dans leur forme condensée, donnera une idée assez juste des fonctions de ces fonctionnaires spécialisés et permettra d'établir un parallèle avec celles des gardes de la classe 2.

A mon avis, les fonctionnaires chargés de ces tâches particulières font réellement et essentiellement du travail social d'un genre auquel on n'aurait guère songé il y a 5 ou 6 ans. Je ne veux pas donner à entendre qu'ils possèdent les connaissances scientifiques et les méthodes des travailleurs sociaux professionnels. Cependant, je suis convaincu qu'avec un peu plus d'expérience et de formation (et de conseils professionnels qu'on leur donnera l'an prochain, grâce à des organismes de bien-être avec lesquels nous avons déjà conclu les ententes nécessaires), ces fonctionnaires seront en mesure de jouer un rôle direct dans la formation, l'orientation et la direction des détenus qu'ils surveillent et qu'en outre, ils pourront exercer sur eux une bonne influence. Ils constitueront sans doute le noyau d'un groupe important et précieux d'éducateurs au palier des gardes. Toutefois, ce programme ne se réalisera qu'en raison du nombre des fonctionnaires qui se consacreront véritablement à leur travail.

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier sincèrement le Service des Pardons, les organismes de Bien-être social, l'Armée du Salut, les corps publics, les groupes bénévoles et les particuliers d'avoir collaboré volontiers à tant d'aspects de notre programme de réadaptation. Je tiens à vous exprimer, à vous-même et aux autres membres de la Commission, ma reconnaissance profonde pour les conseils, les directives et l'aide que vous nous avez donnés. Je rends hommage à mon personnel pour sa loyauté, son dévouement et son sens de la responsabilité, ainsi que pour le précieux concours qu'il apporte, en conséquence, à l'administration et au fonctionnement quotidien de l'institution.

ÉCOLE PÉNITENTIAIRE

T. D. McDONELL, *directeur*

Au cours de l'année financière 1958-1959, il y a eu sept cours de formation. Quatre étaient des cours réguliers de formation de gardes, un a porté sur l'administration pénitentiaire, un autre était destiné aux préposés à la formation professionnelle et à la surveillance, et il y a eu un cours-conférences à l'intention des instructeurs de tailleurs et de blanchisseurs. Ces cours ont été suivis par 163 fonctionnaires, dont deux venaient de la prison d'Headingley et deux étaient des militaires de la prévôté de l'Armée canadienne.

Voici par le détail les cours donnés:

- Cours n° 71:* Du 14 avril au 23 mai 1958. Cours régulier de garde suivi par 21 fonctionnaires.
- Cours n° 72:* Du 2 au 20 juin 1958. Cours de trois semaines donné sous forme de conférences à l'intention des instructeurs de blanchisseurs et de tailleurs; 24 fonctionnaires l'ont suivi.
- Cours n° 73:* Cours de pédagogie à l'intention des préposés, actuels et futurs, à la formation professionnelle ou à la surveillance; 27 fonctionnaires ont suivi ce cours du 6 juillet au 7 août 1958.
- Cours n° 74:* Du 15 septembre au 24 octobre 1958. Cours régulier de garde suivi par 23 fonctionnaires.
- Cours n° 75:* Du 2 novembre au 12 décembre 1958. Cours régulier de garde suivi par 23 fonctionnaires, y compris deux sous-officiers brevetés de la prévôté de l'Armée canadienne.
- Cours n° 76:* Du 6 janvier au 6 février 1959. Cours d'administration pénitentiaire suivi par 21 fonctionnaires.
- Cours n° 77:* Du 8 février au 20 mars 1959. Cours régulier de garde suivi par 24 fonctionnaires, y compris deux fonctionnaires de la prison d'Headingley, au Manitoba.

Nous continuons d'accepter aux cours de formation des sous-officiers de la prévôté de l'Armée canadienne et du personnel de garde de la prison d'Headingley. Cette méthode donne toujours satisfaction et peut se continuer sans inconvénient pour notre administration.

Les candidats choisis pour les différents cours sont devenus de bons fonctionnaires et il faut féliciter les directeurs de leur choix des membres de leur personnel qui ont suivi des cours de formation à Calderwood.

Quinze finissants en théologie du Collège Wycliffe et du Collège Trinity, de Toronto, du Collège Huron de London (Ont.), de l'Université McGill et de "l'Armée" de l'Église anglicane ont pris leurs repas à l'École Pénitentiaire, les 7 et 8 mai 1958, où ils ont suivi un cours abrégé d'initiation au ministère des prisons, sous la direction du Chanoine Swan, du Pénitencier de Collin's Bay, et du Révérend M. Whittingham, du Pénitencier de Kingston. Le cours comprenait des visites aux Pénitenciers de Kingston, de Collin's Bay et de Joyceville, ainsi que des films choisis et un exposé général, suivi de discussions, des fins poursuivies et des méthodes employées dans les cours de formation de fonctionnaires. Le surintendant a assisté au Congrès américain des maisons de correction, tenu à Détroit (Michigan), du 7 au 12 septembre 1958 inclusivement, et a pris part à une discussion sur la "Formation continue en cours de fonctions". Il a fort apprécié la chance qu'il a eue d'assister à ce Congrès qui a obtenu un grand succès.

Je tiens à remercier les nombreuses personnes qui ont concouru à la réalisation de notre programme de formation, y compris le Directeur du Service des Pardons et le Président de la Commission Nationale des Libérations Conditionnelles, qui ont permis à MM. Miller et Edwards de donner des conférences, le Ministère de la Santé Nationale et du Bien-être Social qui a permis à M. R. C. Hammond, chef de la division des stupéfiants, de nous donner une conférence sur la toxicomanie et de diriger une discussion sur ce sujet intéressant et important; M. Joseph McCulley de l'intérêt qu'il ne cesse de porter à notre programme et à nos cours de garde donnés à Calderwood; M. Kirkpatrick, M. Reid et

M. McCabe de la Société John Howard, ainsi que le Service National de Placement qui nous a prêté les services de M. Brooks. Nous avons beaucoup apprécié l'amabilité de M. Ault, de la Commission du Service Civil, qui a permis à M. Hector Leroux de nous aider au cours d'administration pénitentiaire. Nous espérons que cette collaboration se continuera pour d'autres cours d'administration.

Qu'il me soit aussi permis d'exprimer ma reconnaissance au Commissaire des pénitenciers et aux fonctionnaires de son bureau, qui sont venus nous aider à appliquer notre programme, de même qu'aux directeurs des institutions de la région de Kingston pour leur collaboration précieuse en permettant à des membres de leur personnel de donner des cours sur divers sujets et en fournissant la main-d'œuvre de détenus pour le nettoyage, l'entretien et des travaux de toutes sortes.

Enfin, je remercie le personnel de Calderwood, y compris le personnel de la cuisine, le surintendant adjoint Jarvis, ainsi que le comptable adjoint Graves, dont la collaboration pendant toute l'année dernière a contribué au succès de notre programme de formation.

JOYCEVILLE

O. A. EARL, *directeur*

L'institution de Joyceville a continué de fonctionner, pendant toute l'année financière terminée le 31 mars 1959, comme un service séparé du Pénitencier de Kingston. Joyceville a toutefois son propre personnel. Tous les renseignements statistiques que renferment les tableaux 1 à 8 inclusivement, et une partie du tableau 16, seront donc inclus dans le rapport annuel du Pénitencier de Kingston. Il nous est possible de présenter, au sujet du tableau 16, des données colligées par notre préposé au classement et qui portent sur la période allant du 7 octobre 1958 jusqu'à l'expiration de l'année financière.

La commission de sélection de l'Institution de Joyceville a continué d'y diriger des détenus venant du Pénitencier de Kingston. Pour l'année, la moyenne de notre population quotidienne s'est établie à 47.4 détenus.

A l'ouverture de l'institution, le 1^{er} avril 1958, 44 détenus étaient inscrits dans les registres; à la fermeture de l'institution, le 31 mars 1959, les inscrits étaient au nombre de 48.

Au cours de l'année, 69 détenus du Pénitencier de Kingston ont été transférés à l'Institution de Joyceville comme nouveaux détenus, et 65 détenus ont été libérés pour les raisons suivantes:

Expiration de peine.....	39
Libération conditionnelle.....	3
Libération sans condition.....	8
Renvoi au Pénitencier de Kingston.....	15
Total.....	65

Le renvoi des 15 détenus au Pénitencier de Kingston a été décidé pour les raisons suivantes:

A la demande des détenus.....	5
Jugés non à leur place.....	2
Après mesure disciplinaire.....	2
Pour évasion.....	2
Attendus par la Gendarmerie royale à la libération.....	2
Pour maladies physiques.....	1
Préposé de bulldozer transféré du pénitencier de Collin's Bay au pénitencier de Kingston pour travailler à l'institution de Joyceville et renvoyé au pénitencier de Kingston son travail terminé.....	1

Fait digne de remarque, 6 détenus seulement ont été, au cours de l'année financière précédente (1957-1958), renvoyés à leur propre demande au Pénitencier de Kingston parce que, de leur propre aveu, ils ne pouvaient s'adapter à cette atmosphère de quasi-liberté que leur offrait, à leur arrivée au Pénitencier de Kingston, une institution aussi large que celle de Joyceville. Il convient sûrement d'y voir un sujet de fierté, surtout pour ceux qui ont eu ces détenus sous leur direction. Nos gardes ont joué un rôle peu banal dans l'heureuse poursuite de nos programmes. Les deux détenus qui se sont évadés ont quitté l'institution vers trois heures et demie dans l'après-midi du 26 décembre; la police provinciale de l'Ontario les a capturés le même soir, vers dix heures et quart.

PERSONNEL

L'achèvement graduel des immeubles permanents (spécialement de la centrale électrique), l'expansion de l'exploitation agricole, le programme plus chargé des travaux et de l'entretien, et l'élaboration du plan de fonctionnement de la nouvelle institution ont amené des augmentations correspondantes dans le personnel de l'Institution de Joyceville. Au cours de l'année, l'effectif du personnel s'est accru de 24 nouveaux employés:

Directeur.....	1	Mécanicien d'usine.....	1
Fonctionnaire du classement.....	1	Aides-mécaniciens.....	3
Comptable.....	1	Pompiers (pénitenciers).....	5
Commis-sténographes (seniors).....	2	Garde sur place.....	1
Aide-magasinier.....	1	Gardes, classe 1.....	4
		Monteurs.....	4

Un aide-mécanicien a démissionné du personnel. Sur les 24 nouveaux fonctionnaires, 10 ont été transférés des autres pénitenciers de la région de Kingston. On n'a utilisé les services que d'un des 4 nouveaux gardes; les 3 autres sont demeurés en fonctions au Pénitencier de Kingston.

Au chapitre des promotions, M. F. S. Harris, surveillant en chef du personnel de Joyceville, a été élevé au poste de directeur adjoint le 1^{er} février; M. G. Stanford, comptable au Pénitencier de Kingston, est devenu comptable à l'Institution de Joyceville le 9 février; les promotions suivantes remontent au 1^{er} avril 1958: M. E. A. Chadband, d'économiste adjoint à l'Institution de Joyceville à économiste adjoint senior (PA.7); M. G. S. Merritt, de commis-sténographe senior à l'Institution de Joyceville à la classe PA.6; M. S. M. Scrutton, commis-sténographe senior au Pénitencier de Kingston a été transféré à l'Institution de Joyceville et promu à la classe PA.5 le 20 novembre; M. G. T. McMaster a été promu le 16 février 1959, de garde classe 1, au poste de teneur de livres, classe PA.4, au service des magasins.

Deux cours de formation de fonctionnaires en cours de service ont été donnés, tous deux sous la compétente direction de M. F. Pitt, préposé du Pénitencier de Kingston à la formation des fonctionnaires en cours de service, et des conférenciers du Pénitencier de Kingston et de l'Institution de Joyceville

ont fait connaître les méthodes administratives de leur service respectif à ceux qui ont suivi ces cours. Je suis en mesure d'affirmer que tous les fonctionnaires du personnel de Joyceville ont suivi l'un des cours de formation des fonctionnaires de pénitencier ou reçu quelque formation en cours de service.

Je crois devoir signaler qu'il a été très, très difficile de recruter des aides-mécaniciens (de machines fixes, classe 2) et des pompiers. Ces postes ont été plusieurs fois annoncés dans les journaux locaux et autres, mais en vain, parce que les employeurs de l'extérieur offraient des salaires plus alléchants. La même remarque vaut pour le poste de mécanicien d'usine, mais nous avons très heureusement pu embaucher le 6 janvier 1959 un mécanicien d'usine, classe 1, après avoir constamment annoncé la position depuis août 1958. Le Service National de Placement nous a été d'une aide précieuse lorsqu'il s'est agi de recruter le personnel de notre centrale électrique.

SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES MÉDICAUX

Le Docteur C. M. Stevenson, de Kingston, a continué ses visites professionnelles à l'Institution de Joyceville; il s'y est rendu chaque samedi matin de l'année et a fait la revue des malades. Il y est aussi venu d'urgence deux fois pour soigner un détenu après le fermeture de l'institution. Au cours des visites régulières du médecin, 238 malades ont passé à la revue, soit une moyenne de 4.6 par visite. Au cours de l'année, 15 détenus ont dû être admis à l'hôpital du Pénitencier de Kingston, pour y subir des traitements. De ce nombre, 14 sont rentrés à l'institution une fois rétablis; tous, sans exception, étaient très heureux de réintégrer Joyceville. Plusieurs autres détenus qui paraissaient exiger des traitements immédiats durant la semaine ont été conduits à l'hôpital du Pénitencier de Kingston par le messenger qui faisait ses courses régulières du matin ou de l'après-midi à la ville. Les fonctionnaires de service à l'institution ont donné d'autres soins d'ordre secondaire.

Un détenu a été relâché sur libération conditionnelle temporaire, à deux reprises, pour subir des interventions chirurgicales à l'Hôpital Général de Kingston, comme patient du Ministère des Affaires des Anciens Combattants. Avec l'autorisation du bureau principal, le même détenu a été transporté chez le Docteur Melvil, de Kingston, pour examen et traitement post-opératoires. Un autre détenu a été transporté à l'Hôpital Général de Kingston, après autorisation, pour y subir l'examen Darkfield. Les deux détenus ont été ramenés le même jour à l'Institution de Joyceville, après avoir été examinés.

Les soins dentaires que Joyceville met à la portée des détenus ont quelque peu laissé à désirer, à cause du surcroît de population au pénitencier même de Kingston. Après examen récent de la situation avec le directeur Johnstone, la clinique dentaire nous a réservé un jour par mois. Au terme de l'année financière, cette entente assurait de meilleurs soins à nos détenus.

La division de la lutte contre la tuberculose a visité le Pénitencier de Kingston, où, les 5 et 6 janvier 1959, elle a procédé à la radiographie des poumons des détenus et des membres du personnel; 44 détenus ont été conduits à cette fin au Pénitencier de Kingston, dans l'autobus du Pénitencier de Collin's Bay. Plusieurs membres du personnel ont aussi été radiographiés.

Le 31 juillet 1958, la clinique de la Croix-Rouge a tenu une banque de sang au Pénitencier de Kingston; 17 détenus ont été transportés au Pénitencier de Kingston pour y donner de leur sang.

En règle générale, la santé des détenus a été bonne. Le médecin de l'extérieur a souligné, dans tous ses rapports mensuels, la propreté générale de l'institution, qu'on peut attribuer, dans une large mesure, à l'action d'une entreprise locale de lutte contre la vermine, engagée par contrat à faire le service de l'immeuble temporaire.

Les fonctionnaires du personnel de Joyceville ont pris 101½ jours de congé de maladie. C'est peut-être excessif, pour un personnel aussi restreint, mais un fonctionnaire a dû s'absenter pendant 48 jours pour subir une intervention chirurgicale majeure, et un autre pendant 15 jours par suite d'un accident survenu chez lui. Cela fait au total 63 jours pour 2 fonctionnaires. Un seul fonctionnaire a dû s'absenter, par suite d'un accident, pour une période de 3 jours.

BIEN-ÊTRE SPIRITUEL ET MORAL

L'aumônier catholique et l'aumônier protestant du Pénitencier de Kingston ont inclus l'Institution de Joyceville dans leurs rapports annuels au directeur du Pénitencier de Kingston. M. l'abbé E. A. Byrne, de la paroisse locale, a dit la messe des dimanches dans le bureau de l'immeuble temporaire. Le pasteur F. S. Whittington a présidé aux offices protestants qui, comme l'an dernier, ont eu lieu à l'église anglicane St. James, sur la route n° 15, à peu de distance de l'institution. L'assistance aux messes et aux offices est demeurée facultative et n'a pas été ce qu'avaient escompté les aumôniers et l'administration. Les présents arrangements matériels laissent beaucoup à désirer, et l'on croit que, lorsque la nouvelle chapelle sera terminée et convenablement aménagée, l'assistance y gagnera sensiblement et que les rapports présentés deviendront plus encourageants.

Les détenus catholiques et les détenus protestants ont été conduits au Pénitencier de Kingston pour y suivre les retraites annuelles qui leur étaient destinées.

M. l'abbé E. J. Way, aumônier catholique du Pénitencier de Kingston, et le pasteur Whittington, aumônier protestant de la même institution, ont fait des visites hebdomadaires à Joyceville; ils ont secouru et aidé les détenus de leurs confessions respectives dans leurs nombreuses difficultés. Le brigadier Mercer, de l'Armée du Salut, qui vient de bénéficier d'une promotion bien méritée dans les cadres de son organisme, a fait plusieurs visites à l'Institution de Joyceville pour porter secours aux détenus qui avaient manifesté le désir de le rencontrer.

Sous la direction du garde (classe 2) J. C. Ryan, le groupe "Liberty" des Alcooliques Anonymes a tenu, presque chaque samedi de l'année, des réunions hebdomadaires où plusieurs conférenciers de l'extérieur ont pris la parole. La célébration, le 31 mai 1958, du premier anniversaire du groupe "Liberty", à l'Institution de Joyceville, a été un événement marquant dont se souviendront longtemps les membres qui y ont pris part. La fête a attiré 18 personnes de l'extérieur, dont 10 d'autres villes allant, dans la direction de l'ouest, jusqu'à Kitchener. Deux samedis de suite, en juillet, les membres des Alcooliques Anonymes de Joyceville ont été conduits au Pénitencier de Kingston à une réunion spéciale des deux groupes des Alcooliques Anonymes; on y a étudié les méthodes, la philosophie, l'organisation et les finances des AA. Des conférenciers de l'extérieur étaient présents. La réunion du groupe "Aurora", du Pénitencier de Kingston, a eu lieu le 17 janvier 1959 à l'institution du même nom; les détenus de Joyceville membres des Alcooliques Anonymes y ont assisté sur

invitation. Le garde Ryan a reçu plusieurs lettres de ceux qui avaient fondé le groupe "Liberty" et qui ont été libérés depuis. Ces anciens détenus sont restés membres de leur groupement, et leur sobriété leur a permis d'obtenir, ce qui importe le plus, de conserver un emploi régulier.

RÉCRÉATION ET DIVERTISSEMENT

Parmi les jeux extérieurs, la balle-molle et le hockey sur glace ont été les favoris durant l'année. L'équipe de balle des détenus, les "Joyceville Jets", a été inscrite dans la ligue du comté et a conquis la première place; cependant, elle n'a pu prendre part aux éliminatoires parce qu'il lui aurait fallu sortir de l'institution. L'hiver que nous avons eu ne pouvait plus admirablement se prêter au jeu du hockey et au patinage. Plusieurs des détenus qui n'avaient pas chaussé les patins depuis longtemps se sont sentis un regain de jeunesse et ont fait du patinage durant les fins de semaine. Inutile d'ajouter que les demandes de liniment se sont multipliées. Deux joutes de hockey ont eu lieu contre une équipe de l'extérieur, de la région de Joyceville, mais les visiteurs l'ont emporté de haute main. La patinoire a servi du 25 décembre 1958 à la fin de février 1959; elle a beaucoup contribué à occuper les loisirs des détenus en fin de semaine, de même qu'à leur procurer des périodes de divertissement hygiénique et énergique.

A l'édifice temporaire, la télévision est demeurée la principale source de divertissement, entre 7 heures et 11 heures et quart du soir. On y a joué aux cartes, au *cribbage*, aux échecs, aux dames, au monopole, aux dards et au tennis sur table; à l'extérieur, on a pratiqué les jeux de balle, de fers à cheval, de tennis, de volleyball, de baseball à équipes réduites, de football-association et de *touch-rugby*. Les fervents du tennis n'ont pas été trop nombreux parce que les installations étaient provisoires et que le court n'avait aucune clôture pour arrêter les balles.

La saison des divertissements d'été a duré de la mi-mai à la fin de septembre, et les détenus ont pu, les soirs de semaine, sortir du dortoir entre 6 heures et 8 heures du soir, et 8 heures et demie lorsque les jours allongeaient, pour aller aux endroits indiqués. Les fins de semaine et les jours de congé, on ajoutait à la période régulière du soir, une période de 9 heures à 11 heures et demie le matin et une autre période de 2 heures à 4 heures et demie l'après-midi.

Au mois d'août, une équipe de balle composée de détenus et leurs partisans, aussi détenus, se sont rendus en autobus du Pénitencier de Collin's Bay au Pénitencier de Kingston pour y rencontrer dans une joute amicale l'équipe du Pénitencier de Kingston. Quatre autres fois, les détenus ont été conduits au Pénitencier de Kingston: deux fois pour y voir des matches de boxe et deux fois pour assister à des concerts. Pendant l'hiver, on a présenté des films de divertissement presque chaque fin de semaine. Il est arrivé quelquefois qu'on ne disposât pas de projecteur. On en a depuis acheté un.

Fait des plus consolants et très intéressant, au cours du transport des détenus entre Joyceville et Kingston avec une escorte réduite au minimum, aucun d'eux n'a fait preuve de mauvaise conduite ou n'a abusé des privilèges offerts.

CLASSEMENT

Le service de classement n'existe vraiment comme tel que depuis le 7 octobre 1958, alors que M. J. R. Coleman, fonctionnaire du classement, qui remplissait cette fonction au Pénitencier de Kingston depuis sa nomination le 2

juillet 1958, est passé à l'Institution de Joyceville. Auparavant, les membres visiteurs du personnel du classement du Pénitencier de Kingston et M. Coleman, fonctionnaire du classement à la même institution, s'occupaient de nos besoins à mesure qu'ils se présentaient. Tout détenu du Pénitencier de Kingston qui demande son transfert à l'Institution de Joyceville a une entrevue avec le fonctionnaire du classement dont les recommandations sont transmises à la commission de sélection qui décide si le détenu peut être transféré. La commission de sélection doit prendre et prend effectivement toutes les précautions possibles lorsqu'il s'agit de transférer des détenus à ce genre d'institution sans barreaux. Cette attention a donné jusqu'ici d'excellents résultats. En effet, seulement six détenus ont été renvoyés au Pénitencier de Kingston, deux à la suite de leur évasion, 2, de mesures disciplinaires, les 2 autres ne possédant pas les aptitudes voulues. Le préposé au classement a réussi à se tenir à jour dans son travail d'interview et de consultation, aidant les détenus dans un grand nombre d'affaires personnelles.

Le service de classement, en plus de s'acquitter de ses fonctions régulières, rend temporairement des services à d'autres titres: censure du courrier des détenus, visites, travaux d'amateur, dactylographie, et administration de la bibliothèque des surveillants, fonction remplie jusqu'ici par le commis du bureau général. Le samedi de chaque semaine, le préposé au classement travaille à la prison des femmes à titre de psychologue. Il fait aussi partie de notre commission des travaux. La censure du courrier envoyé et reçu par les détenus, exercée en attendant la nomination d'un commis à la censure, a permis au préposé au classement de connaître davantage le caractère du détenu et sa vie de famille, ce que ne pouvaient lui apprendre des entrevues ordinaires.

SERVICE DU MAGASINIER

Au cours de l'année, le service du magasin a fonctionné tant comme service du Pénitencier de Kingston que comme service principal alimentant d'autres institutions comme celle de Joyceville. Au début de l'année, les services de la ferme, de l'économat et des travaux existaient déjà; on a établi, au cours de l'année, les services du transport automobile, d'électricité, de plomberie, de mécanique et de charpenterie. Tout le contrôle des stocks, les réquisitions et la comptabilité générale des ateliers pour tous les services ont été assurés et surveillés par le service des magasins. Celui-ci a eu pour préposé l'adjoint du magasinier G. R. Rogers jusqu'au 16 février 1959, alors que l'augmentation du travail a nécessité la nomination d'un garde-magasinier.

Au total, 219 réquisitions ont été établies, donnant lieu à 398 ordres d'achat et 877 factures dont le paiement a été autorisé. De plus, on a exécuté 354 ordres d'achat dans la région.

Les achats de machines, d'équipement, de meubles, d'outils et de bétail ont représenté un montant total de \$71,204.56, augmentation de \$45,129.56 sur les achats de l'année financière précédente. On la doit surtout à l'achat d'équipement lourd pour l'usine et autres immeubles permanents.

La consommation d'essence a été de 10,797 gallons, 1,831 gallons de plus que l'année précédente, à cause de l'utilisation d'un véhicule de plus et d'un programme accru de travaux.

SERVICE DE LA FERME

Le régisseur adjoint de la ferme, M. R. E. Mott, a surveillé le travail sur les 250 acres en culture. Au début du printemps, les conditions étaient très peu encourageantes et l'on n'a pu commencer l'ensemencement avant le 21 mai, opération que s'est poursuivie de façon intermittente pour se terminer le 4 juin. On a produit 2,500 boisseaux d'avoine et 12,300 balles de foin; on a entreposé dans les deux silos 190 tonnes d'ensilage.

On a exécuté une expérience dans une section de terrain plat au nord de l'institution et voisin de la Rivière Rideau, afin de savoir s'il se prêtait à la culture des plantes potagères. On a utilisé pour cette expérience les sortes de légumes suivantes: 1,500 plants de tomates, 300 de choux, de betteraves, de carottes, d'oignons, de laitue, de radis, de fèves, de pois, de citrouilles, de navets, de betteraves fourragères, de maïs potager et fourrager. Les résultats de cette première année de culture expérimentale ont démontré la possibilité d'y entreprendre en grand la culture potagère. On a acheté et planté 2,800 plants de rhubarbe; elles consistaient en deux variétés, la *Canada Red* et la *McDonald* améliorée.

En janvier, on a acheté 39 bouvillons d'embouche, ce qui a porté notre troupeau à 111 têtes. Quand le nouvel abattoir sera terminé, 72 bestiaux seront prêts pour l'abattage. Le troupeau a été exempt de maladie et se trouve en excellente condition. Le problème du clôturage s'est posé de façon urgente; on a érigé à la hâte des sections de clôture de démarcation afin de retenir les bouvillons dans l'enclos. Jusqu'ici, on a terminé une clôture à dix fils de 2 milles et trois quarts de long. On a aussi terminé un nouveau fossé de drainage de 1,600 pieds et l'on a approfondi 1,400 autres pieds de fossé. Il est maintenant possible de drainer tout le terrain sis au sud de la route 15.

On a entaillé 350 érables et produit 50 gallons de sirop; on a autorisé un débours de \$350 pour du nouvel équipement.

Au cours de l'année, on a acheté les machines agricoles suivantes:

Tracteur Ford	Andaineuse
Cultivateur	Épandeur d'engrais chimique
Moissonneuse-lieuse	Rouleau pour avoine

ÉCONOMAT

Sous la direction de l'adjoint principal, M. E. A. Chadband, l'économat a fonctionné de façon efficace. Tous les repas servis étaient de bonne qualité et suffisamment abondants. Le personnel du service comportait en outre un autre adjoint et 4 détenus. Tous nos approvisionnements sont venus du service de l'économat du Pénitencier de Kingston; on les a complétés en y ajoutant des plantes potagères produites sur la ferme. On a reçu de la ferme expérimentale fédérale une grande quantité de pommes et de céleri en conserve. On a produit les quantités suivantes de biscuits et de pâtisserie: 80 livres de gâteau aux fruits; 1,845 de gâteau, 346 de biscuits, de tartes, etc., et 3,500 de pâtisserie. On a acheté pour \$186.55 d'ustensiles de cuisine.

SERVICES TECHNIQUES

Le 6 janvier 1959, nous avons eu l'avantage d'obtenir les services d'un ingénieur de 1^{re} classe dans la personne de M^r W. Dudley. Depuis six mois, aucune personne compétente n'avait encore répondu à nos annonces et la situation

était devenue sérieuse. Il fallait faire fonctionner l'équipement de l'usine afin de fournir aux bâtiments permanents la chaleur dont on avait grand besoin pour permettre aux soumissionnaires et aux sous-traitants de poursuivre leurs travaux. L'équipement comprend une chaudière d'un rendement horaire de 21,000 livres et deux de 15,000 livres, ainsi que des adoucisseurs d'eau au zéolite sodique et un dispositif au zéolite d'hydrogène à courant dédoublé; le dernier appareil ne fonctionnera que lorsque les derniers rajustements auront été faits.

Les opérations d'essai et de séchage ont été complétées pour ce qui est des chaudières numéros 1 et 2 et, à compter du 14 janvier 1959, on a alimenté en vapeur les immeubles. On n'a terminé l'opération d'essai de la chaudière n° 3 qu'après l'installation de la nouvelle pompe à eau. Depuis le 14 janvier, l'équipement de l'usine, bien que non encore officiellement cédé au service, a été utilisé par le personnel de l'ingénieur.

Le 31 mars, les livraisons de charbon avaient atteint 2,857 tonnes, la majeure partie ayant été entreposée sur livraison pour utilisation immédiate, le reste étant empilé à l'ouest de l'usine. Il est impossible de déterminer la quantité exacte de charbon utilisée dans la production de vapeur, l'équipement étant défectueux depuis quelque temps, mais la quantité approximative utilisée a été de mille tonnes. Il est impossible d'indiquer avec tant soit peu d'exactitude de la quantité de vapeur produite, les compteurs n'ayant fonctionné que durant peu de temps du 14 janvier au 31 mars; au cours de la période de mesurage, on a enregistré une évaporation de 9 livres de vapeur par livre de charbon.

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

La construction de l'Institution de Joyceville comporte deux phases: d'abord, les nouveaux immeubles construits par des entrepreneurs de l'extérieur; en second lieu, les immeubles construits par les détenus eux-mêmes sous la direction des fonctionnaires-instructeurs. Le service d'architecture et de génie du bureau-chef maintient à l'Institution de Joyceville un surveillant itinérant, M. W. J. Taylor, qui sert d'agent de liaison entre le bureau-chef et les entrepreneurs; il doit s'assurer que la construction et les services sont conformes aux plans et devis et que les travaux progressent de façon satisfaisante; il soumet de plus des rapports hebdomadaires sur l'état d'avancement de ceux-ci au Commissaire des Pénitenciers. Cela s'applique à tous les immeubles construits par des entrepreneurs de l'extérieur, à l'exception de l'usine d'épuration des eaux d'égout et des abattoirs, qui sont sous la surveillance de M. A. McMichael, préposé aux travaux de l'Institution de Joyceville. Relèvent du préposé aux travaux, l'entretien des immeubles existants, ainsi que les travaux de modification qu'on y fait, et les immeubles de l'institution permanente qui, après leur parachèvement, ont été remis au service.

Les nombreux travaux d'entretien exécutés au cours de l'année ont assuré plein emploi à tous les jours aux effectifs de journaliers et d'ouvriers spécialisés de l'institution.

Le 31 mars, les 48 détenus employés se partageaient les emplois suivants:

Charpentiers.....	2	Entretien général.....	1
Électriciens.....	2	Cuisine.....	4
Garage.....	4	Ferme.....	16
Peintres.....	1	Travaux généraux.....	9
Plombiers.....	1	Nettoyeurs (barbiers compris)...	3
Maçons.....	1	Commis.....	3
Ferblantiers.....	1		

La composition des équipes n'est pas fixe; le nombre d'ouvriers dans chaque équipe varie selon les besoins. La qualité du travail effectué, en particulier par les commis et les ouvriers qualifiés, a été élevée.

Un bon nombre des travaux d'entretien visaient à améliorer les bâtiments de ferme et les clôtures de fil de fer. Ces travaux comprenaient :

Bâtiment n° 41. Modifications à l'aile ouest de l'étable. On a installé des dispositifs d'éclairage, isolé le plafond et installé des panneaux de ciment d'amiante. Cette rénovation a fourni au service de la ferme beaucoup d'espace pour entreposage temporaire, ainsi qu'à l'occasion pour le remisage du matériel de construction. On a enlevé dans l'aile sud l'ancien plancher de béton pour le remplacer par un plancher de béton armé. Des cloisons de brique et de blocs ont été élevées afin d'obtenir un grenier d'entreposage et des compartiments pour les céréales et les engrais. On a repeint l'extérieur de ce bâtiment, y compris le silo pour lequel on a utilisé de la peinture à ciment.

Bâtiment n° 42. Étable de l'ouest. Les travaux intérieurs de peinture à l'aide d'un produit ignifugeant se sont poursuivis lorsque le temps le permettait et que l'étable était vide. Dans la salle située à l'extrémité nord de la moitié est de ce bâtiment, on a aménagé un entrepôt destiné au matériel vétérinaire; on a aussi installé un poêle à mazout afin de chauffer la salle d'embouche. Pour compléter les travaux, on a érigé une nouvelle cheminée et installé un réservoir d'entreposage à mazout. Des prises de courant reliées à la terre ont été commodément aménagées dans les côtés est et ouest afin de fournir du courant pour l'outillage mécanique portatif. Le mur nord, qui se trouvait dénudé après démolition du caveau, a été revêtu de stuc.

Bâtiment n° 44. Remise aux instruments aratoires. Le toit a été repeint au ciment d'asphalte et l'extérieur a aussi été repeint. La boiserie intérieure de la salle à l'extrémité nord a été apprêtée et peinte à l'aide d'une peinture ignifugeante.

Déplacement du drain de la ferme. Pour ne pas nuire à l'écoulement de l'eau sur une partie de la ferme au sud de la route n° 15, le drain en béton de 15" de diamètre, commençant sur l'emprise de la route n° 15 en face du bâtiment temporaire logeant l'administration et suivant une direction nord et ouest, a été placé à proximité de la station de pompage du puits n° 3. Il a fallu creuser une tranchée sur une distance de 100 pieds et poser un nombre égal de tuyaux de béton.

Creusage d'un fossé de ferme. Un fossé d'égouttement transversal immédiatement au sud de la route n° 15 a été déblayé et la pente en a été régularisée. Les déblais ont servi à combler des parties basses de pâturage et le terrain à l'est des quartiers du personnel n° 72. Les 560 verges cubes environ, de roche, enlevées de ce fossé, ont servi au nivellement du terrain à l'ouest de l'usine. Nos propres camions, avec le renfort de camions du Pénitencier de Kingston conduits par nos fonctionnaires, ont transporté toute la terre et toute la roche extraites au cours de ces travaux.

Voici d'autres travaux d'entretien et de construction :

Quartiers du personnel n° 71. Il a fallu confier à un entrepreneur de l'extérieur l'enlèvement du sable et autre matière qui s'étaient infiltrés dans le puits.

Quartiers du personnel n° 72. On a terminé la réfection intérieure de cette vieille maison de pierre. On a aménagé une nouvelle fosse septique et une nouvelle aire d'épandage.

Quartiers d'habitation temporaires. On a peint avec une peinture à base de caoutchouc pour béton les planchers de la salle d'ablutions, du bureau, de la cuisine, du passage et de la salle commune. On a aussi peint à partir du lambris les murs de la salle d'ablutions et de la cuisine. A l'extérieur, on a repeint portes et châssis d'acier.

Bâtiment des véhicules automobiles n° 11. On a érigé un mur de huit pieds de haut en blocs de béton de huit pouces entre les sections de lavage et de graissage du nouveau garage pour empêcher l'eau de se répandre dans la fosse de graissage. Dans le compartiment aux outils, on a érigé une cloison de neuf pieds de haut, en blocs de béton de huit pouces; ce nouveau compartiment servira au remisage du matériel d'entretien.

Station de pompage pour le puits profond n° 3.—On a commencé l'exécution de ces travaux en septembre 1958. Le creusage a été confié à un entrepreneur de l'extérieur. Les détenus ont installé la pompe à turbine verticale pour puits profond. On a parachevé et peint ce bâtiment.

Conduites d'eau.—Afin de fournir l'eau nécessaire au fonctionnement de l'usine avant l'installation du raccord permanent au puits n° 3, un raccord temporaire avec la conduite principale a été fait au puits n° 1. La conduite principale de six pouces à basse pression a été prolongée en direction de l'est sur une distance d'environ dix pieds à l'est de la station de pompage du puits n° 1 et reliée à la conduite de cuivre de 2½" alimentant le bâtiment des quartiers d'habitation temporaires; l'eau a ainsi été fournie au réservoir surélevé et à l'usine d'énergie.

Voici un sommaire de l'état d'avancement des nouveaux bâtiments permanents:

Numéro du bâtiment	Bâtiment	Pourcentage de parachevement
1	Administration.....	100
2	Hôpital et chapelles.....	50
3	Quartiers d'habitation.....	55
5	Cuisine.....	80
7	Buanderie, vestiaire, réparations, entreposage.....	85
8	Atelier.....	90
9	Magasins.....	95
10	Entretien.....	100
11	Automobiles.....	100
12	Usine (Compris station de pesage et silo à charbon).....	100

Trois des bâtiments susmentionnés sont occupés et utilisés en tout ou en partie: Bâtiment n° 10 de l'entretien, utilisé par les charpentiers, les électriciens et les plombiers; bâtiment n° 11 des automobiles, moitié sud utilisée par les instructeurs de l'école de métiers, la moitié nord utilisée comme entrepôt temporaire; le bâtiment n° 12 de l'usine et son équipement sont utilisés.

Bâtiment n° 46, abattoir.—La construction en a été entreprise en septembre 1958 et les travaux d'excavation, le bétonnage des fondations et la pose des cadres de porte en acier sont terminés. La majeure partie de l'acier de construction, des cadres de porte, des châssis d'acier et du rail pour le monorail fournis par le Pénitencier de Collin's Bay sont sur le chantier.

Usine d'épuration des eaux d'égout—Le bâtiment a été commencé en août 1958. Les travaux se sont poursuivis jusque vers la fin décembre et actuellement l'excavation, la majeure partie des travaux de bétonnage et d'armature en aluminium sont achevés.

Outillage de lutte contre l'incendie—Les extincteurs à main ont été inspectés toutes les semaines. On est à installer des boyaux d'incendie dans le corridor des bâtiments permanents.

Approvisionnement d'eau et analyses—On a prélevé tous les mois des échantillons d'eau potable. Le puits n° 1 suffit puisque en plus d'approvisionner le bâtiment temporaire il a fourni l'eau nécessaire aux travaux de construction.

Enlèvement des ordures—Les ordures ménagères ont comme toujours été brûlées dans l'incinérateur installé dans la section nord de la réserve; ce mode de destruction des déchets donne satisfaction.

CONCLUSION

Pour conclure, je ferai observer que nous sommes arrivés à la fin de la période de transition durant laquelle l'institution de Kingston exerçait la direction administrative. Joyceville devient une institution autonome et indépendante, et nous sommes prêts à assumer les responsabilités et les charges plus grandes qui nous incombent en tant que directeurs de prison.

Le personnel de Joyceville s'est familiarisé avec son milieu, qui est celui d'une prison munie de dispositifs de sûreté minimum et moyenne; il tirera de son expérience, j'en suis sûr, les connaissances et la compréhension nécessaires pour accomplir les tâches plus importantes qui seront les siennes à l'ouverture des nouveaux locaux, au cours de l'année.

Il serait injuste de ma part de faire l'éloge de l'un ou l'autre employé en particulier car ils ont tous joué un rôle extrêmement important depuis la première arrivée des détenus, en avril 1957; je ne doute pas qu'ils continueront à faire preuve de l'enthousiasme et de l'esprit de collaboration qu'ils ont manifestés dans le passé et durant mon court mandat.

L'esprit de collaboration et la bonne volonté des surveillants et du personnel de Kingston et de Collin's Bay ont été magnifiques et nous n'aurions pu régler si aisément un grand nombre de difficultés sans leur compétence administrative et technique.

L'Armée du Salut, la Société John Howard, le Service National de Placement, la Société d'aide à l'enfance et les *Members of Alcoholics Anonymous* ont, par leurs visites régulières à l'institution, beaucoup aidé les prisonniers qui avaient demandé ou à qui on avait conseillé de demander les conseils et l'assistance de ces associations.

Je tiens à remercier sincèrement le Commissaire des Pénitenciers et son personnel de leur intérêt, de leurs conseils et de leurs directives ainsi que de leur esprit de compréhension et de collaboration. Je saisis cette occasion pour remercier le Commissaire des Pénitenciers et le Ministre de ma nomination de directeur de l'Institution de Joyceville.

STATISTIQUE PÉNITENTIAIRE
POUR L'ANNÉE JUDICIAIRE 1958-1959

TABEAU

PAGE

1. Incarcérations et libérations durant l'année terminée le 31 mars 1959..... 219

HOMMES INCARCÉRÉS

Infraction

2.	Infractions, d'après le nombre de condamnations.....	220
3.	Infractions, d'après la durée de la peine.....	222
4.	Infractions, d'après le genre de peine.....	225
5.	Infractions, par casier pénitentiaire.....	228
6.	Infractions, d'après l'âge à l'incarcération.....	231
7.	Infractions, d'après l'origine ethnique.....	234
8.	Infractions, d'après l'état civil et le domicile.....	238
9.	Infractions, d'après la religion.....	240
10.	Infractions, d'après le degré d'instruction.....	242
11.	Infractions, d'après l'usage d'alcool et de stupéfiants.....	244
12.	Infractions, d'après l'occupation et la période de travail.....	246
13.	Infractions, d'après le salaire hebdomadaire lors du dernier emploi.....	248

Peine

14.	Durée de la peine, d'après le casier pénitentiaire.....	250
15.	Genre de peine, par pénitencier.....	250
15A.	Genre de peine, par pénitencier où le prisonnier était détenu le 31 mars 1959..	250

ge

16.	Âge à l'incarcération, par pénitencier.....	251
16A.	Âge à l'entrée au pénitencier, d'après le pénitencier où le prisonnier était incarcéré le 31 mars 1959.....	251
17.	Âge à l'incarcération, d'après le genre de peine.....	252
18.	Âge à l'incarcération, d'après le casier pénitentiaire.....	253
19.	Âge à l'incarcération, d'après l'état civil et le domicile.....	253
20.	Âge à l'incarcération, d'après le nombre de personnes à charge.....	254
21.	Âge à l'incarcération, d'après le degré d'instruction.....	255
22.	Âge à l'incarcération, d'après l'usage d'alcool et de stupéfiants.....	256
23.	Âge à l'incarcération, d'après l'occupation antérieure et l'emploi.....	257

Origine ethnique, lieu de naissance et citoyenneté

24.	Origine ethnique, d'après le lieu de naissance et la citoyenneté.....	258
25.	Origine ethnique, d'après le degré d'instruction.....	259
26.	Lieu de naissance des détenus, d'après le pays d'origine des parents.....	260
27.	Lieu de naissance des détenus nés en dehors du Canada, d'après la durée de leur séjour au Canada.....	261
28.	Lieu de naissance, d'après le degré d'instruction.....	262

Emploi antérieur à la condamnation

29.	Emploi antérieur à la condamnation, d'après le pénitencier où le détenu a été admis.....	263
29A.	Emploi antérieur à la condamnation, d'après le pénitencier où se trouvait le détenu le 31 mars 1959.....	264
30.	Salaire hebdomadaire lors du dernier emploi, d'après l'état civil.....	265
31.	Occupation antérieure, d'après l'état civil.....	265
32.	Occupation antérieure, d'après le nombre de personnes à charge.....	266

Récidivistes

33.	Récidivistes, d'après le pénitencier où le détenu a été admis.....	267
33A.	Récidivistes, d'après le pénitencier où se trouvait le détenu le 31 mars 1959..	267
34.	Récidivistes, d'après le casier pénitentiaire.....	268
35.	Récidivistes, d'après la durée de l'incarcération.....	268
36.	Récidivistes, d'après le degré d'instruction.....	269

TABLEAU

PAGE

<i>Récidivistes—suite</i>	
37.	Récidivistes, d'après l'usage d'alcool et de stupéfiants..... 269
38.	Récidivistes, d'après l'occupation..... 270
39.	Casier pénitentiaire, d'après l'occupation et le domicile..... 271
40.	Casier pénitentiaire, d'après le séjour dans une institution non pénitentiaire.. 272

Divers

41.	Degré d'instruction, d'après la langue parlée..... 273
-----	--

HOMMES LIBÉRÉS

42.	Âge à l'incarcération, d'après l'âge à la libération..... 273
43.	Forme de libération, par pénitencier..... 274
44.	Forme de libération, d'après la durée de l'incarcération..... 274
45.	Infractions, d'après la durée de l'incarcération..... 275
46.	Emploi principal pendant l'incarcération, d'après la durée de l'incarcération.. 278

FEMMES INCARCÉRÉES

47.	Infractions, d'après la durée de la peine..... 280
48.	Infractions, d'après le casier pénitentiaire..... 281
49.	Infractions, d'après l'âge à l'incarcération..... 282
50.	Infractions, d'après le degré d'instruction..... 283
51.	Infractions, d'après l'état civil, l'usage de l'alcool et la toxicomanie..... 284
52.	Infractions, d'après la religion..... 285
53.	Genre de peine, d'après le pénitencier d'incarcération..... 286
53A.	Genre de peine, d'après le pénitencier de détention le 31 mars 1959..... 286
54.	Âge à l'incarcération, d'après le pénitencier d'incarcération..... 286
54A.	Âge à l'incarcération, d'après le pénitencier de détention le 31 mars 1959..... 287
55.	Pénitencier d'incarcération, d'après le casier pénitentiaire..... 287
55A.	Pénitencier de détention le 31 mars 1959, d'après le casier pénitentiaire..... 287
56.	Récidivistes, d'après le casier pénitentiaire..... 288
56A.	Récidivistes, d'après la durée de l'incarcération..... 289
57.	Origine ethnique, d'après le lieu de naissance et la citoyenneté..... 290

FEMMES LIBÉRÉES

58.	Âge à l'incarcération, d'après l'âge à la libération..... 291
59.	Infractions, d'après la durée de l'incarcération..... 291
60.	Forme de libération, d'après la durée de l'incarcération..... 292

RAPPORT SUR LES INCARCÉRATIONS ET LIBÉRATIONS
DU 1^{er} AVRIL 1958 AU 31 MARS 1959

AVANT-PROPOS

Le Bureau fédéral de la statistique tient à jour la statistique des incarcérations et des libérations effectuées par les pénitenciers canadiens; il procède au moyen de fiches d'incarcération et de libération que la direction des pénitenciers remplit en double, un exemplaire étant destiné au Bureau. Les tableaux ci-dessous s'inspirent de ces fiches.

INCARCÉRATIONS ET LIBÉRATIONS (Tableau 1)

On compte 3,045 incarcérations directes dans les pénitenciers et 2,520 libérations du 1^{er} avril 1958 au 31 mars 1959; à la fin de l'année financière, les détenus enregistrés étaient au nombre de 6,295 soit une augmentation de 70 incarcérations et de 525 détenus enregistrés et une diminution de 118 libérations par rapport à l'année financière 1957-1958. En douze mois, 872 prisonniers ont été transférés d'une prison à une autre. Ces prisonniers venaient surtout de Saint-Vincent-de-Paul (210 hommes) et de Kingston (200 hommes) et sont allés au Centre Fédéral de Formation, au Pénitencier de Collin's Bay et à d'autres pénitenciers.

Le tableau ci-dessous indique les incarcérations et les libérations (sans donner les transferts d'un pénitencier à l'autre) ainsi que les détenus enregistrés au 31 mars des années allant de 1955 à 1959:

	1955	1956	1957	1958	1959
Incarcérations directes.....	2,398	2,406	2,309	2,975	3,045
Libérations.....	2,001	2,406	2,385	2,638	2,520
Détenus enregistrés au 31 mars.....	5,507	5,508 ⁽¹⁾	5,432 ⁽¹⁾	5,770	6,295

⁽¹⁾ Plus un détenu ajouté à la liste, présentement dans un asile d'aliénés aux termes de l'article 58 de la Loi sur les pénitenciers (1939).

NATURE DES DÉLITS (Tableaux 2 à 13)

Le nombre des détenus figurant dans les tableaux 2 à 41 et 47 à 57 comprend les condamnés passés directement de la prison au pénitencier dans l'année financière, ainsi que 13 détenus qui ont été libérés avant le 31 mars 1959. Pendant l'année, 2,975 hommes ont été incarcérés.

Les délits prévus par le Code criminel et les lois fédérales ont entraîné 93.9 et 6.1 p. 100 respectivement des incarcérations de personnes du sexe masculin. Sur les hommes condamnés pour délits prévus par le Code criminel, 77.2 p. 100 se sont rendus coupables d'atteintes à la propriété. Parmi eux 77.5 p. 100 ont été emprisonnés pour effraction, vol qualifié et vol.

Les délits d'ordre sexuel et contre les mœurs ont entraîné 6.6 p. 100 des incarcérations de personnes du sexe masculin. Il faut mentionner dans ce groupe 43 viols, cinq tentatives de viol, 29 cas de rapports sexuels avec une personne du sexe féminin de moins de 14 ans, 54 attentats à la pudeur sur des personnes du sexe féminin, 15 attentats à la pudeur sur des personnes du sexe masculin, 12 cas de grossière indécence et 7 cas de sodomie. Quatre détenus coupables de délits formels de sodomie, grossière indécence, rapports sexuels avec une personne du sexe féminin de moins de 14 ans et atteinte à la pudeur sur une personne de sexe masculin ont été déclarés par le tribunal psychopathes sexuels criminels.

Les atteintes à la personne et à la réputation comptent pour 5.1 p. 100 parmi lesquelles il faut mentionner 14 meurtres, 13 tentatives de meurtre, 46 homicides involontaires et 3 homicides involontaires résultant d'accidents d'automobile.

Les infractions à la loi et à la justice se résument principalement à 52 bris de prison.

Sur les hommes condamnés pour infractions aux lois fédérales, 65.4 p. 100 ont été emprisonnés pour délits relevant de la loi sur l'opium et les drogues narcotiques.

Le tableau ci-dessous donne le pourcentage des détenus qui travaillaient, étaient en chômage, n'avaient jamais travaillé, étaient retraités ou étaient étudiants au moment du délit:

Nature du délit	Total	Employés		Sans emploi		Non déclarés	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Total des détenus.....	2,975	1,349	45.3	1,623	54.6	3	0.1
Code criminel.....	2,793	1,286	46.0	1,505	53.9	2	0.1
Contre l'ordre public.....	22	15	68.2	7	31.8	—	—
Infractions à la loi et à la justice.....	60	23	38.3	37	61.7	—	—
Délits d'ordre sexuel, atteintes à la moralité publique, inconduite.....	197	156	79.2	41	20.6	—	—
Maisons de débauche, jeu et paris.....	10	5	50.0	5	50.0	—	—
Atteintes à la personne ou à la réputation.....	151	95	62.9	56	37.1	—	—
Atteintes à la propriété.....	2,296	962	41.9	1,333	58.0	1	0.1
Transactions frauduleuses en matière de contrats et d'affaires.....	20	13	65.0	7	35.0	—	—
Atteintes préméditées à certains biens	25	10	40.0	14	56.0	1	4.0
Délits ayant trait à l'argent.....	4	2	50.0	2	50.0	—	—
Conspirations.....	8	5	62.5	3	37.5	—	—
Lois fédérales.....	182	63	34.6	118	64.8	1	0.6

CONDAMNATIONS (Tableaux 14, 15 et 15A)

Des hommes incarcérés dans les pénitenciers, 1.7 p. 100 étaient condamnés à moins de deux ans d'emprisonnement; 83.1 p. 100 à des peines allant de deux ans à moins de cinq ans; 10.9 p. 100 à des peines de cinq à moins de dix ans; 2.5 p. 100 à des peines de dix à moins de 15 ans; 1.8 p. 100 à des peines de 15 ans et plus, y compris 26 prisonniers condamnés à la détention perpétuelle.

Quatre psychopathes sexuels criminels et un repris de justice ont été condamnés à la détention préventive.

ÂGE DES DÉTENUS À LEUR INCARCÉRATION (Tableaux 6 et de 16 à 23)

Jeunes détenus

Six cent cinquante-deux ou 21.9 p. 100 des hommes détenus avaient moins de 21 ans; ce chiffre accuse, sur l'année financière précédente, une diminution de 44 p. 100 des prisonniers de ce groupe d'âge; 57 jeunes gens avaient seize ans et 22 moins de seize ans.

Le tableau ci-dessous donne la proportion des hommes de moins de vingt et un ans, par pénitencier:

	Pourcentage		Pourcentage
Total.....	100.0		
Centre fédéral de formation.....	25.8	Collin's Bay.....	6.3
Saint-Vincent-de-Paul.....	23.8	Kingston.....	4.4
Dorchester.....	17.8	Manitoba.....	3.7
Saskatchewan.....	9.7	Terre-Neuve.....	0.4
Colombie-Britannique.....	8.1		

Les atteintes à la propriété (88.3 p. 100) constituaient la plupart des délits, notamment: effractions, vols à main armée, ou vols qualifiés.

Les atteintes à la personne et à la réputation constituaient 3.7 p. 100 des délits, notamment six meurtres, une tentative de meurtre et cinq homicides involontaires.

Dix-sept jeunes gens (2.6 p. 100) ont été emprisonnés pour délits d'ordre sexuel; cinq pour viol, un pour tentative de viol et cinq pour rapports sexuels avec personnes du sexe féminin de moins de quatorze ans.

Les détenus coupables d'infractions à la loi et à la justice, dont 17 cas de bris de prison, représentaient 2.8 p. 100.

Sur ces jeunes détenus, 47.4 p. 100 n'avaient pas de casier judiciaire. Les autres avaient déjà purgé des peines, 27.6 p. 100 en prison, 7.4 p. 100 dans une maison de correction, 8.2 p. 100 au pénitencier, 9.3 p. 100 dans deux ou plus de ces institutions; 13.4 p. 100 avaient déjà été condamnés au pénitencier.

Dix-sept mineurs étaient mariés et comptaient 39 personnes à leur charge. Tous, sauf 67, vivaient dans des centres urbains, 28 étaient sans domicile fixe.

Au moment où ils ont commis leur délit, 33.3 p. 100 travaillaient et 13 d'entre eux (2 p. 100) étaient étudiants. Interrogés sur l'usage d'alcool et de stupéfiants, 35.4 p. 100 ont déclaré qu'ils ne buvaient pas du tout, 58.7 p. 100 buvaient avec modération et 5.1 p. 100 faisaient un usage abusif d'alcool; cinq ont déclaré faire usage de stupéfiants.

Huit jeunes gens ne savaient ni lire ni écrire; 39 p. 100 n'avaient pas dépassé la sixième année scolaire et 73.5 p. 100 la huitième; 23.5 p. 100 ont fréquenté un certain temps l'école secondaire. Aucun ne possédait une instruction supérieure.

Détenus de tous âges

Le groupe d'âge le plus nombreux des détenus au moment de leur incarcération (21.9 p. 100) était celui de moins de vingt-et-un ans; 21.3 p. 100 et 19.5 p. 100 des détenus appartenaient aux groupes d'âge de 21 à 24 ans et de 25 à 29 ans respectivement et 14.3 p. 100 au groupe de 30 à 34 ans. Ainsi, 62.7 p. 100 des hommes incarcérés allaient de l'adolescence à la trentième année. Vingt hommes (0.7 p. 100) avaient 60 ans et plus lors de leur incarcération.

Les célibataires étaient en majorité (62.9 p. 100); 11.5 p. 100 étaient veufs, divorcés ou séparés et 27.4 p. 100 avaient des personnes à leur charge; 279 détenus avaient une personne à leur charge, dix prisonniers en avaient dix et plus et la moyenne générale s'établissait à 3 personnes à charge par prisonnier. Le plus grand nombre (83 p. 100) habitaient la ville. Les détenus vivant à la campagne comptaient pour 9.8 p. 100 et ceux n'ayant pas de domicile fixe, 6.7 p. 100.

On a enregistré 56 cas d'analphabétisme (1.9 p. 100). Dans leurs études, 11.5 p. 100 des hommes n'avaient pas dépassé la quatrième année, 30.9 p. 100 n'avaient pas dépassé la sixième année et 66.6 p. 100 n'avaient pas dépassé la huitième année. Par contre, 29.9 p. 100 avaient fréquenté l'école secondaire et 22 de ces détenus avaient reçu une instruction supérieure.

Au sujet de l'usage d'alcool, 60.4 p. 100 des hommes ont déclaré boire modérément tandis que 17.3 p. 100 se sont déclarés abstinents. Par ailleurs, 18.6 p. 100 ont été inscrits comme ivrognes et 3.5 p. 100 comme toxicomanes.

ORIGINE ETHNIQUE, LIEU DE NAISSANCE ET CITOYENNETÉ (Tableaux 24 à 28).

Plus des quatre cinquièmes des hommes incarcérés étaient d'origine britannique (44 p. 100) ou française (36.9 p. 100). Quant aux autres détenus d'origine européenne, c'étaient surtout des Allemands, des Ukrainiens, des Polonais, des Italiens, des Hollandais et des Russes, mais aucun de ces groupes ne constituait plus de 10 p. 100 de toutes les incarcérations.

Parmi les nouveaux détenus, 94.4 p. 100 étaient nés au Canada, tandis que 54 hommes étaient nés dans le Commonwealth, 76 en Europe, 33 aux États-Unis et 3 en Asie. Des détenus nés ailleurs qu'au Canada, 43 habitaient notre pays depuis moins de 5 ans et 37 depuis moins de 15 ans, mais 43.4 p. 100 vivaient au Canada depuis quinze ans ou plus. Dans 14 cas, on n'a pas fait mention de la durée de séjour.

Dans 69.3 p. 100 des cas, le père et la mère des détenus étaient tous deux nés au Canada. Dans 12.6 p. 100 des cas, l'un des deux était Canadien; 8.1 p. 100 des détenus avaient un père et une mère d'origine britannique tandis que, dans 7.8 p. 100 des cas, les deux étaient d'origine étrangère.

EMPLOI ANTÉRIEUR A L'INCARCÉRATION (Tableaux 29 à 32)

Au moment de leur incarcération, 45.3 p. 100 des hommes (1,349) avaient un emploi rémunéré et treize étaient des étudiants. Quelque 30.5 p. 100 de ces hommes étaient, avant leur incarcération, mécaniciens, ouvriers du bâtiment, manœuvres, employés d'usine, de l'industrie des transports et de diverses autres entreprises.

Des 1,585 chômeurs, 68.8 p. 100 étaient célibataires; 40.8 p. 100 étaient en chômage depuis moins de trois mois; 60.2 p. 100 depuis moins de six mois; 74.9 p. 100, depuis moins d'un an et 20.9 p. 100, depuis un an ou plus.

D'après les déclarations des détenus masculins, le salaire, au dernier emploi, allait de moins de \$10 par semaine, dans neuf cas, à \$70 ou plus. Dans 6.4 p. 100 des cas, les salaires mentionnés étaient de moins de \$30 par semaine, tandis que 37.9 p. 100 des détenus gagnaient entre \$30 et \$59.99 par semaine, et 51.7 p. 100, \$60 ou plus.

Voici le pourcentage, par groupe d'âge, des détenus avec ou sans emploi (Tableau 23):—

	Total	14 à 20 ans	21 à 29 ans	30 à 39 ans	40 ans et plus
	%	%	%	%	%
Total.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Employés.....	45.3	33.3	46.1	51.5	51.7
En chômage.....	53.3	62.4	53.5	48.1	47.0
Etudiants, retraités, ou détenus n'ayant jamais travaillé.....	1.3	4.1	0.3	0.4	1.0
Non mentionné dans le dossier.....	0.1	0.2	0.1	0.3

RÉCIDIVISME (Tableaux 33 à 40)

Le nombre des hommes admis au pénitencier et qui avaient déjà un dossier judiciaire s'élève à 2,288, soit à 76.9 p. 100. De ce nombre, 1,193 avaient déjà séjourné au pénitencier. Des 2,288 récidivistes, 14.3 p. 100 avaient déjà purgé des peines de moins de six mois dans une institution pénitentiaire, 9.6 p. 100, de six à douze mois, 47 p. 100, d'un à cinq ans, 18.5 p. 100, de cinq à dix ans, et 10.6 p. 100, des peines de dix ans et plus. On a établi que 14.5 p. 100 d'entre eux avaient passé par l'école industrielle.

Au moment de leur dernier délit, 45.1 p. 100 des récidivistes détenaient un emploi. Les archives décèlent que 89.8 p. 100 des détenus ivrognes et 99.1 p. 100 des toxicomanes étaient des récidivistes.

DÉTENUS LIBÉRÉS (SEXE MASCULIN) (Tableaux 42 à 46)

Du premier avril 1958 au 31 mars 1959, 2,476 détenus du sexe masculin ont été élargis, soit 118 de moins qu'au cours de l'année précédente. De ce nombre, 212 (8.6 p. 100) n'avaient pas encore vingt ans, 53.3 p. 100 avaient moins de trente ans, 44.8 p. 100 avaient de 30 à 59 ans et 1.9 p. 100 dépassaient la soixantaine. Quinze détenus sont morts avant d'avoir purgé leur peine.

Parmi les détenus libérés, 65 p. 100 l'ont été à l'expiration de leur peine. Des 1,610 détenus de cette catégorie, 61.1 p. 100 étaient incarcérés depuis moins de deux ans, 36.2 p. 100 l'étaient depuis plus de deux ans mais depuis moins de cinq ans, 2.5 p. 100 séjournaient au pénitencier depuis moins de 10 ans mais depuis plus de 5 ans, et, dans 0.2 p. 100 des cas, l'incarcération variait entre 10 et 15 ans.

On a accordé la libération conditionnelle à 528 hommes (21.3 p. 100), dont 361 (68.4 p. 100) étaient incarcérés depuis moins de deux ans, 109 (20.6 p. 100), depuis plus de deux ans mais moins de cinq ans, 44 (8.3 p. 100), pendant une période variant entre cinq et dix ans, et 12 (2.3 p. 100), pendant une période variant entre dix et quinze ans. Deux avaient passé quinze ans ou plus au pénitencier.

FEMMES INCARCÉRÉES (Tableaux 47 à 57)

Du 1^{er} avril 1958 au 31 mars 1959, les pénitenciers ont reçu 70 femmes, soit 24 de plus que l'année précédente.

L'âge de 33 d'entre elles variait entre 15 et 29 ans. De ce groupe, 18 ont été incarcérées pour violation à la loi sur l'opium et les drogues narcotiques, onze pour avoir eu des narcotiques en leur possession et sept pour en avoir fait le trafic. Au total, 40 femmes ont été incarcérées pour avoir commis des délits aux termes de cette loi et vingt pour avoir violé le droit de propriété. Parmi les nouvelles détenues, on comptait 40 toxicomanes et quatre ont déclaré faire un usage excessif des boissons alcooliques.

Parmi ces nouvelles détenues, seize en étaient à leur première condamnation à une institution pénitentiaire et 34 étaient pour la première fois incarcérées dans un pénitencier.

Soixante-quatre nouvelles détenues étaient nées au Canada. On en comptait 37 d'origine britannique, 27 d'origine européenne, et trois avaient été naturalisées canadiennes. Quarante-quatre de ces femmes étaient mariées, cinq étaient veuves, cinq divorcées, et deux, séparées.

Trente nouvelles détenues avaient fréquenté l'école primaire et 36 avaient fréquenté pendant quelque temps l'école secondaire. Quatre ne savaient ni lire ni écrire.

Quelque 83 p. 100 des nouvelles détenues habitent la ville. Deux ont déclaré être sans adresse. Dix-sept avaient déjà séjourné dans une maison de redressement, deux, dans des sanatoriums pour tuberculeux, et dix, dans des asiles d'aliénés.

FEMMES LIBÉRÉES (Tableaux 58 à 60)

Du 1^{er} avril 1958 au 31 mars 1959, on a libéré 44 détenues, soit le même nombre que l'année précédente. Trente-et-une femmes ont été libérées à l'expiration de leur peine et huit ont bénéficié d'une libération conditionnelle.

L'âge de 31 femmes libérées variait entre 20 et 39 ans, et trois avaient 50 ans ou plus.

TABLEAU 1.—INCARCÉRATIONS ET LIBÉRATIONS DURANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1959

		Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Centre fédéral de formation	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Détenus écroués au 31 mars 1958.....	T.	5,770	33	678	1,371	369	1,095	441	416	647	720
	H.	5,682	31	678	1,371	369	1,010	441	416	647	719
	F.	88	2				85				1 ²
Incarcérations—											
Détenus écroués directement.....	H.	2,975	14	391	902		714	2 ¹	193	350	409
	F.	70		4	8		23		7	5	23
Détenus reçus des autres pénitenciers.....	H.	824		2	52	360	68	300	40	2	
	F.	48					48 ²				
Total des incarcérations.....	T.	3,917	14	397	962	360	853	302	240	357	432
	M.	3,799	14	393	954	360	782	302	233	352	409
	F.	118		4	8		71		7	5	23
Libérations—											
Élargissements.....	H.	2,476	15	343	509	278	353	238	174	279	287
	F.	44	2				42				
Transferts.....	H.	824	1	3	374	38	313	60	2	2	31
	F.	48		4	8				7	5	24 ²
Total des libérations.....	T.	3,392	18	350	891	316	708	298	183	286	342
	H.	3,300	16	346	883	316	666	298	176	281	318
	F.	92	2	4	8		42		7	5	24
Détenus écroués au 31 mars 1959.....	T.	6,295	29	725	1,442	413	1,240	445	473	718	810
	H.	6,181	29	725	1,442	413	1,126	445	473	718	810
	F.	114					114				

¹ Dont un détenu incarcéré en attendant que soit précisé le mandat de dépôt et transféré ensuite à la maison de correction de la province.

² Y compris une détenue incarcérée au pénitencier de Colombie-Britannique au cours de l'exercice précédent et transférée ensuite à la prison des femmes de Kingston (Ontario) le 2 avril 1958.

Trente nouvelles détenues avaient fréquenté l'école primaire et 36 avaient fréquenté pendant quelque temps l'école secondaire. Quatre ne savaient ni lire ni écrire.

Quelque 83 p. 100 des nouvelles détenues habitent la ville. Deux ont déclaré être sans adresse. Dix-sept avaient déjà séjourné dans une maison de redressement, deux, dans des sanatoriums pour tuberculeux, et dix, dans des asiles d'aliénés.

FEMMES LIBÉRÉES (Tableaux 58 à 60)

Du 1^{er} avril 1958 au 31 mars 1959, on a libéré 44 détenues, soit le même nombre que l'année précédente. Trente-et-une femmes ont été libérées à l'expiration de leur peine et huit ont bénéficié d'une libération conditionnelle.

L'âge de 31 femmes libérées variait entre 20 et 39 ans, et trois avaient 50 ans ou plus.

TABLEAU 1.—INCARCÉRATIONS ET LIBÉRATIONS DURANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1959

		Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Centre fédéral de formation	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Détenus écroués au 31 mars 1958.....	T.	5,770	33	678	1,371	369	1,095	441	416	647	720
	H.	5,682	31	678	1,371	369	1,010	441	416	647	719
	F.	88	2				85				1 ²
.....											
Incarcérations—											
	Détenus écroués directement.....										
	H.	2,975	14	391	902		714	2 ¹	193	350	409
	F.	70		4	8		23		7	5	23
.....											
Détenus reçus des autres pénitenciers.....											
	H.	824		2	52	360	68	300	40	2	
	F.	48					48 ²				
.....											
Total des incarcérations.....		T.	3,917	14	397	962	360	853	302	240	357
		M.	3,799	14	393	954	360	782	302	233	352
		F.	118		4	8		71	7	5	23
.....											
Libérations—											
Élargissements.....											
	H.	2,476	15	343	509	278	353	238	174	279	287
	F.	44	2				42				
.....											
Transferts.....											
	H.	824	1	3	374	38	313	60	2	2	31
	F.	48		4	8				7	5	24 ²
.....											
Total des libérations.....		T.	3,392	18	350	891	316	708	298	183	286
		H.	3,300	16	346	883	316	666	298	176	281
		F.	92	2	4	8		42	7	5	24
.....											
Détenus écroués au 31 mars 1959.....											
	T.	6,295	29	725	1,442	413	1,240	445	473	718	810
	H.	6,181	29	725	1,442	413	1,126	445	473	718	810
	F.	114					114				

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS

¹ Dont un détenu incarcéré en attendant que soit précisé le mandat de dépôt et transféré ensuite à la maison de correction de la province.

² Y compris une détenue incarcérée au pénitencier de Colombie-Britannique au cours de l'exercice précédent et transférée ensuite à la prison des femmes de Kingston (Ontario) le 2 avril 1958.

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 2.—INFRACTIONS, D'APRÈS LE NOMBRE DE CONDAMNATIONS

Nature du délit	Total des détenus	Une seule infraction		Plusieurs infractions		Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle	Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle avec condamnation
		Une seule condamnation	Plusieurs condamnations	Une condamnation pour chaque infraction	Plusieurs condamnations		
Total des détenus.....	2,975	1,456	362	7	1,111	30	9
Contre l'ordre public.....	22	8	1		13		
Possession d'explosifs pour des fins illégales	5	3	1		1		
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2	1			1		
Fusil de chasse ou carabine à canon tronçonné.....	4				4		
Port d'armes menaçant la paix publique...	11	4			7		
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	60	26			34		
Corruption et subornation de témoins.....	1				1		
Fausse déclarations au cours de procédures extrajudiciaires.....	2				2		
Parjure.....	3	2			1		
Bris de prison—effraction.....	10	8			2		
Bris de prison—évasion.....	39	12			27		
Bris de prison—fait d'être illégalement en liberté.....	3	2			1		
Délivrance illégale d'une personne.....	2	2					
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	197	129	16	1	51		
Sodomie.....	7	1	1	1	4		
Grossière indécence.....	12	5	5		2		
Inceste.....	29	22	2		5		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	54	35	4		15		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	15	12	1		2		
Livres, images et disques obscènes, etc....	1	1					
Fait, pour les parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1	1					
Viol.....	43	27	3		13		
Tentative de viol.....	5	4			1		
Rapports sexuels avec personne de moins de 14 ans.....	29	21			8		
Rapports sexuels avec personne faible d'esprit.....	1				1		
Maisons de débauche, jeux et paris.....	10	7			3		
Jeu de dés, planchette à poinçonner, tables à monnaie, roues de fortune.....	1	1					
Tenue de maison de débauche.....	1	1					
Personne de sexe masculin vivant des produits de la prostitution.....	5	3			2		
Proxénétisme en vue de rapports sexuels illicites ou de la prostitution.....	3	2			1		
Contre la personne et la réputation.....	151	120	6		23		2
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1				1		
Voies de fait sur un fonctionnaire public...	6	5			1		
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait sur une personne.....	24	16	2		5		1
Voies de faits dans l'intention de résister à l'arrestation.....	1	1					
Bigamie.....	5	4			1		
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	21	16	1		4		
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de mettre la vie d'une personne en danger ou d'empêcher une arrestation.....	3	2			1		
Infliction de lésions corporelles, en tirant avec intention criminelle sur une personne.....	5	5					
Voies de faits simples.....	3	2	1				
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur ayant pour résultat l'homicide involontaire.....	3	3					
Négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule à moteur.....	2	1			1		

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 2.—INFRACTIONS, D'APRÈS LE NOMBRE DE CONDAMNATIONS—Fin

Nature du délit	Total des détenus	Une seule infraction		Plusieurs infractions		Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle	Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle avec condamnation
		Une seule condamnation	Plusieurs condamnations	Une condamnation pour chaque infraction	Plusieurs condamnations		
Refus de pourvoir.....	2	1	1				
Détention arbitraire.....	1				1		
Homicide involontaire (manslaughter).....	46	44			1		1
Meurtre.....	14	14					
Tentative de meurtre.....	13	6	1		7		
Avortement.....	1	1					
Contre les droits de propriété.....	2,296	1,031	316	6	936		7
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	170	107	13		49		1
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	902	342	107	3	448		2
Effraction et déguisement dans un dessein criminel.....	1	1					
Effraction et présence illégale dans une maison d'habitation.....	4	3			1		
Effraction et possession d'instruments d'effraction.....	25	10			15		
Sortie avec effraction.....	1	1					
Abus de confiance criminel.....	1				1		
Extorsion.....	4	1	3				
Escroquerie.....	73	14	23		36		
Obtention de crédit par faux semblants.....	10	1	6		3		
Fausse déclaration par écrit.....	2		1		1		
Faux.....	43	9	6	2	26		
Faux, possession d'instruments pour la contrefaçon de billets de banque.....	1				1		
Faux, emploi de documents contrefaits.....	65	10	11		44		
Fait d'avoir en sa possession.....	37	48	12		27		
Vol qualifié.....	230	141	21		68		
Vol à main armée.....	187	86	32		67		2
Vol qualifié, voies de faits commises dans l'intention de voler.....	29	22			7		
Vol qualifié sur la personne.....	24	12	2		10		
Vol.....	432	220	79	1	130		2
Tentative de vol.....	1				1		
Vol de courrier.....	4	3			1		
Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce.....	20	2	7		11		
Frustration du public ou d'une personne.....	20	2	7		11		
Actes volontaires et prohibés concernant certains biens.....	25	14	1		10		
Crime d'incendie.....	14	8	1		5		
Méfais à l'égard de biens privés.....	3	3					
Méfais à l'égard de biens publics.....	6	2			4		
Méfais mettant la vie en danger.....	1				1		
Fait d'avoir mis le feu à des biens mobiliers ou personnels.....	1	1					
Infractions relatives à la monnaie.....	4		1		3		
Possession de monnaie contrefaite.....	1				1		
Mise en circulation de monnaie contrefaite.....	3		1		2		
Complots.....	8	3			5		
Complot en vue de commettre une infraction.....	8	3			5		
Statuts fédéraux.....	182	116	14		22	30	
Loi sur la marine marchande du Canada.....	1	1					
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	32	21	7		4		
Loi sur les drogues et narcotiques—possession.....	91	79	4		8		
trafic.....	28	15	3		10		
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	30					30	

Maisons de débauche, jeux et paris.....	10		5	2	1	1	1		1						
Jeu de dés, planchette à poinçonner, tables à monnaie, roues de fortune.....	1		1												
Tenue de maison de débauche.....	1		1												
Personne de sexe masculin vivant des pro- duits de la prostitution.....	5		1	2	1	1									
Proxénétisme en vue de rapports sexuels illic- ites ou de la prostitution.....	3		2						1						
Contre la personne et la réputation.....	151		63	11	7	11	2	6	4	2	9	11	2	1	14
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1		1												
Voies de faits sur un fonctionnaire public.....	6		5	1											
Infliction de lésions corporelles, par voie de faits, sur une personne.....	24		22	1											1
Voies de faits, dans l'intention de résister à l'arrestation.....	1		1												
Bigamie.....	5		4	1											
Infliction de lésions corporelles avec l'inten- tion de blesser, d'estropier ou de défi- gurer quelqu'un.....	21		13	5		2				1					
Infliction de lésions corporelles avec l'inten- tion de mettre la vie d'une personne en danger ou d'empêcher une arrestation.....	3		1	1										1	
Infliction de lésions corporelles, en tirant avec intention criminelle sur une personne.....	5		2		1	1					1				
Voies de faits simples.....	3		3												
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur ayant pour résultat l'homicide involontaire.....	3		2			1									
Négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule à moteur.....	2		2												
Refus de pourvoir.....	2		2												
Détention arbitraire.....	1		1												
Homicide involontaire (manslaughter).....	46		3	1	5	5	1	5	2	1	6	9	2		6
Meurtre.....	14														
Tentative de meurtre.....	13		2		1	2	1		2		3	1		14	1
Avortement.....	1							1							
Contre les droits de propriété.....	2,296	11	1,417	441	128	136	30	35	25	7	53	7	1	2	3
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	170		106	41	12	7	1	2	1						
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	902	5	580	188	57	46	6	7	3	2	6	2			
Effraction et déguisement dans un dessein criminel.....	1		1												
Effraction et présence illégale dans une mai- son d'habitation.....	4		3					1							
Effraction et possession d'instruments d'ef- fraction.....	25		12	8	3	2									
Sortie avec effraction.....	1		1												
Abus de confiance criminel.....	1			1											
Extorsion.....	4		2		1										
Escroquerie.....	73		57	10	3	1		1	1						
Obtention de crédit par faux-semblants.....	10		8	2											
Fausse déclarations par écrit.....	2		1	1											
Faux.....	43		32	4	3	3	1								
Faux, possession d'instruments pour la contre- façon de billets de banque.....	1					1									

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 3.—INFRACTIONS, D'APRÈS LA DURÉE DE LA PEINE—Fin

Nature de l'infraction	Total des détenus	Durée de la peine														Peine de mort commuée en détention perpétuelle	Détention perpétuelle	
		Moins de 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 à 7 ans	7 à 8 ans	8 à 9 ans	9 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 à 25 ans	25 ans et plus				
Faux, emploi de documents contrefaits.....	65		41	14	2	8												
Fait d'avoir en sa possession.....	87		69	12	1	4			1									
Vol qualifié.....	230	1	103	38	14	24	10	9	8	1	17	2	1					2
Vol à main armée.....	187		32	38	17	30	10	13	11	4	27	2	1			2		1
Vol qualifié, voies de faits commises dans l'intention de voler.....	29		8	17	2		1		1									
Vol qualifié sur la personne.....	24		10	4	2	3		2			2	1						
Vol.....	432	5	350	61	9	6					1							
Tentative de vol.....	1				1													
Vol de courrier.....	4		1	1	1	1												
Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce.....	20		16	4														
Frustration du public ou d'une personne.....	20		16	4														
Actes volontaires et prohibés concernant certains biens.....	25		16	4	1	2		2										
Crime d'incendie.....	14		7	3		2		2										
Méfais à l'égard de biens privés.....	3		3															
Méfais à l'égard de biens publics.....	6		4	1	1													
Méfais mettant la vie en danger.....	1		1															
Fait d'avoir mis le feu à des biens mobiliers ou personnels.....	1		1															
Infractions relatives à la monnaie.....	4		1	1	1	1												
— Possession de monnaie contrefaite.....	1				1													
— Mise en circulation de monnaie contrefaite.....	3		1	1		1												
Complots.....	8		4		2	2												
Complots en vue de commettre une infraction.....	8		4		2	2												
Statuts fédéraux.....	182	17	113	20	10	7	6	4			3		1					1
Lois sur la marine marchande du Canada.....	1		1															
Lois sur les jeunes délinquants, article 33.....	32		27	2	3													
Lois sur les drogues et narcotiques:																		
— possession.....	91		76	10	2	1	2											
— trafic.....	28		2	4	5	6	4	4			3							
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	30	17	7	4										1				1

TABLEAU 4.—INFRACTIONS, D'APRÈS LE GENRE DE PEINE

Nature de l'infraction	Total	Genre de peine														
		Simple	Simple avec amende	Simple avec le fouet	Simultanée	Simultanée avec amende	Simultanée avec le fouet	Simultanée et consécutive	Simultanée et consécutive avec amende	Simultanée et consécutive avec le fouet	Consécutive	Consécutive avec amende	Consécutive avec le fouet	Consécutive et détention préventive	Restante (évadés)	Restante (évadés) avec peine supplémentaire
Total des détenus.....	2,975	1,503	1	11	1,124		1	176	1	1	110	2	1	5	30	9
Contre l'ordre public.....	22	9			13											
Possession d'explosifs pour des fins illégales..	5	3			2											
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2	1			1											
Fusil de chasse ou carabine à canon tronçonné	4				4											
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11	5			6											
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	60	16			9			11			24					
Corruption et subornation de témoins.....	1							1								
Fausse déclarations au cours de procédures extrajudiciaires.....	2				1			1								
Parjure.....	3	2			1											
Bris de prison—effraction.....	10	5			1			1			3					
Bris de prison—évasion.....	39	7			6			7			19					
Bris de prison—fait d'être illégalement en liberté.....	3							1			2					
Délivrance illégale d'une personne.....	2	2														
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et incondite.....	197	125		4	53		1	3			7			4		
Sodomie.....	7	2			3						1			1		
Grossière indécence.....	12	7			4									1		
Inceste.....	29	22		1	5						1					
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	54	33		2	17		1				1					
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	15	9			5									1		
Livres, images et disques obscènes, etc.....	1	1														
Fait, pour les parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1	1														
Viol.....	43	26		1	11			1			4					
Tentative de viol.....	5	4			1											
Rapports sexuels avec une personne de moins de 14 ans.....	29	20			6			2						1		
Rapports sexuels avec une personne faible d'esprit.....	1				1											

TABLEAU 4—INFRACTIONS, D'APRÈS LE GENRE DE PEINE—Fin

Nature de l'infraction	Total	Genre de peine													Restante (éva-dés) avec peine supplé-mentaire	
		Simple	Simple avec amende	Simple avec le fouet	Simul-tanée	Simul-tanée avec amende	Simul-tanée avec le fouet	Simul-tanée et consé-cutive	Simul-tanée et consé-cutive avec amende	Simul-tanée et consé-cutive avec le fouet	Consé-cutive	Consé-cutive avec amende	Consé-cutive avec le fouet	Consé-cutive et détention préven-tive		Restante (éva-dés)
Maisons de débauche, jeux et paris.....	10	7			3											
Jeu de dés, planchette à poinçonner, tables à monnaie, roues de fortune.....	1	1														
Tenue de maison de débauche.....	1	1														
Personne de sexe masculin vivant des produits de la prostitution.....	5	3			2											
Proxénétisme en vue de rapports sexuels illicites ou de la prostitution.....	3	2			1											
Contre la personne et la réputation.....	151	119			23			3	1			3				2
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1				1											
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	6	4						1				1				
Inflictions de lésions corporelles, par voies de fait sur une personne.....	24	15			6			1				1				1
Voies de faits dans l'intention de résister à l'arrestation.....	1	1														
Bigamie.....	5	4			1											
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	21	16			5											
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de mettre la vie d'une personne en danger ou d'empêcher une arrestation.....	3	2						1								
Infliction de lésions corporelles, en tirant avec intention criminelle sur une personne.....	5	5														
Voies de faits simples.....	3	2			1											
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur ayant pour résultat l'homicide involontaire.....	3	3														
Négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule à moteur.....	2	1			1											
Refus de pourvoir.....	2	1			1											
Détention arbitraire.....	1				1											
Homicide involontaire (manslaughter).....	46	44							1							1
Meurtre.....	14	14														
Tentative de meurtre.....	13	6			6							1				
Avortement.....	1	1														
Contre les droits de propriété.....	2,296	1,097		7	964			152		1		67		1		7
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	170	112			52			1				4				1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 5.—INFRACTIONS, PAR CASIER PÉNITENTIAIRE

Nature de l'infraction	Total	Casier pénitentiaire									Aucun renseignement
		Délinquants primaires	Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	Total du casier pénitentiaire (col. 5, 7, 8 et 9)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
Total des détenus.....	2,975	683	672	170	171	253	568	130	324	1,193	4
Contre l'ordre public.....	22	5	3	1	3	1	3	2	4	12	
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	5		1		1		2		1	4	
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2					1			1	1	
Fusil de chasse ou carabine à canon tronçonné.....	4	1	2		1					1	
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11	4		1	1		1	2	2	6	
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	60	11	20	4	2	8	7	4	4	17	
Corruption et subornation de témoins.....	1					1					
FausSES déclarations au cours de procédures extrajudiciaires.....	2		2								
Parjure.....	3	3									
Bris de prison—effraction.....	10		5		1		4			5	
Bris de prison—évasion.....	39	7	12	2	1	6	3	4	4	12	
Bris de prison—fait d'être illégalement en liberté.....	3	1	1								
Délivrance illégale d'une personne.....	2			2		1					
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	197	96	46	7	13	11	15	2	7	37	
Sodomie.....	7	3				1	2		1	3	
Grossière indécence.....	12	7	1		1	1	1		1	3	
Inceste.....	29	22	5		1	1				1	
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	54	14	17	6	4	2	8		3	15	
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	15	4	5	1	3			1	1	5	
Livres, images et disques obscènes, etc.....	1	1									
Fait, pour les parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1				1					1	
Viol.....	43	26	10			4	2	1		3	
Tentative de viol.....	5	4	1								
Rapports sexuels avec une personne de moins de 14 ans.....	29	15	7		3	2	1		1	5	
Rapports sexuels avec une personne faible d'esprit.....	1						1			1	

Maisons de débauche, jeux et paris.....	10	1	2	3		1	1	1	1	3	
Jeu de dés, planchette à poinçonner, tables à monnaie, roues de fortune.....	1		1								
Tenue de maison de débauche.....	1			1							
Personne de sexe masculin vivant des produits de la prostitution.....	5		1	1			1	1	1	3	
Proxénétisme en vue de rapports sexuels illicites ou de la prostitution.....	3	1		1		1					
Contre la personne et la réputation.....	151	60	34	15	7	9	12	7	7	33	
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1			1							
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	6		2	2		1	1			1	
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait sur une personne.....	24	9	3	4	2	1	2	1	2	7	
Voies de faits dans l'intention de résister à l'arrestation.....	1		1								
Bigamie.....	5		2			1	1		1	2	
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	21	5	7	3		1	2	2	1	5	
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de mettre la vie d'une personne en danger ou d'empêcher une arrestation.....	3	1						2		2	
Infliction de lésions corporelles, en tirant avec intention criminelle sur une personne.....	5		3	1					1	1	
Voies de faits simples.....	3	1	1					1		1	
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur ayant pour résultat l'homicide involontaire.....	3	2		1							
Négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule à moteur.....	2	1			1					1	
Refus de pourvoir.....	2		2								
Détention arbitraire.....	1	1									
Homicide involontaire (manslaughter).....	46	26	8	2	3	4	3			6	
Meurtre.....	14	10	2	1				1		1	
Tentative de meurtre.....	13	4	3		1	1	2		2	5	
Avortement.....	1						1			1	
Contre les droits de propriété.....	2,296	481	527	135	127	206	452	105	259	943	4
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	170	25	30	9	14	14	47	7	24	92	
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	902	178	206	60	44	80	182	53	99	377	1
Effraction et déguisement dans un dessein criminel.....	1		1								
Effraction et présence illégale dans une maison d'habitation.....	4		2	1					1	1	
Effraction et possession d'instruments d'effraction.....	25		1	2	5		7	3	7	22	
Sortie avec effraction.....	1		1								
Abus de confiance criminel.....	1						1			1	
Extorsion.....	4	2			1				1	2	
Escroquerie.....	73	2	20	3	1	12	27	1	7	36	
Obtention de crédit par faux semblants.....	10	1	1				5		1	6	1
Fausse déclarations par écrit.....	2	1									
Faux.....	43	7	15	3		4	7	3	4	14	
Faux, possession d'instruments pour la contrefaçon de billets de banque.....	1			1							

TABLEAU 5.—INFRACTIONS PAR CASIER PÉNITENTIAIRE—Fin

Nature de l'infraction	Total	Casier pénitentiaire									Aucun ren- seignement
		Délin- quants pri- maires	Prison seule- ment	Maison de correc- tion seule- ment	Péni- tencier seule- ment	Prison et maison de correc- tion	Prison et péni- tencier	Maison de correc- tion et péni- tencier	Prison, maison de correc- tion et péni- tencier	Total du casier péni- tencier (col. 5, 7, 8 et 9)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
Faux, emploi de documents contrefaits.....	65	4	12	3	3	13	17	7	6	33	
Fait d'avoir en sa possession.....	87	9	15	5	5	8	15	9	21	50	
Vol qualifié.....	230	63	62	20	9	26	22	5	23	59	
Vol à main armée.....	187	74	42	10	10	8	25	4	12	51	2
Vol qualifié, voies de faits commises dans l'intention de voler.....	29	7	8	2	1	3	6	1	1	9	
Vol qualifié sur la personne.....	24	8	6	3		1	4		2	6	
Vol.....	432	98	103	13	34	37	87	13	47	181	
Tentative de vol.....	1	1									
Vol de courrier.....	4	1							3	3	
Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce.....	20	4	4	1		2	4	2	3	9	
Frustration du public ou d'une personne.....	20	4	4	1		2	4	2	3	9	
Actes volontaires et prohibés concernant certains biens.....	25	12	8				4	1		5	
Crime d'incendie.....	14	7	4				2	1		3	
Méfais à l'égard de biens privés.....	3	2	1							1	
Méfais à l'égard de biens publics.....	6	2	3				1			1	
Méfais mettant la vie en danger.....	1						1			1	
Fait d'avoir mis le feu à des biens mobiliers ou personnels.....	1	1									
Infractions relatives à la monnaie.....	4						2	1	1	4	
Possession de monnaie contrefaite.....	1						1			1	
Mise en circulation de monnaie contrefaite.....	3						1	1	1	3	
Complots.....	8		2	1		1	3		1	4	
Complots en vue de commettre une infraction.....	8		2	1		1	3		1	4	
Statuts fédéraux.....	182	13	26	3	19	14	65	5	37	126	
Lois sur la marine marchande du Canada.....	1						1			1	
Lois sur les jeunes délinquants, article 33.....	32	9	10	1	4	2	5	1		10	
Lois sur les drogues et narcotiques:											
—possession.....	91		13	1	1	9	39		28	68	
—trafic.....	28	4	1	1		3	7	3	9	19	
Violation des engagements relatifs à la libé- ration conditionnelle.....	30		2			14		1		28	

TABLEAU 6.—INFRACTIONS, D'APRÈS L'ÂGE À L'INCARCÉRATION

Nature de l'infraction	Total	Moins de 21 ans	Âge à l'incarcération							Total plus de 21 ans	Âge à l'incarcération							
			14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans		21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
Total des détenus.....	2,975	652	3	19	57	101	143	156	173	2,323	634	580	426	298	162	108	95	20
Contre l'ordre public.....	22	2					1		1	20	3	12	3	1	1			
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	5									5		3	1		1			
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2									2		1			1			
Fusil de chasse ou carabine à canon tronçonné.....	4	1						1		3	2	1						
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11	1							1	10	1	7	2					
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice	60	18		1	1	5	6	4	1	42	17	8	11	2	1	2	1	
Corruption et subornation de témoins.....	1									1			1					
FausSES déclarations au cours de procédures extrajudiciaires	2									2		1				1		
Parjure.....	3									3	2		1					
Bris de prison—effraction.....	10	2				1	1			8	4	1	2				1	
Bris de prison—évasion.....	39	14			1	4	5	4		25	10	4	7	2	1	1		
Bris de prison—fait d'être illégalement en liberté.....	3	1		1						2	1	1						
Délivrance illégale d'une personne.....	2	1							1	1		1						
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	197	18		1	1	4	4	4	4	179	34	33	22	30	20	18	16	6
Sodomie.....	7	1		1						6		1	1	2		18	1	6
Grossière indécence.....	12	1				1				11	2	1	3	2			2	1
Inceste.....	29									29	2	1	2	10	5	6	2	1
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	54	4			1	1			1	50	7	11	5	9	4	6	7	1
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	15									15	1	4		4	3	2	1	
Livres, images et disques obscènes, etc.....	1	1																
Fait, pour les parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1									1								1
Viol.....	43	5				1	1	1	2	38	13	12	7	2	2	2		
Tentative de viol.....	5	1								4	1	1	1	1				
Rapports sexuels avec une personne de moins de 14 ans.....	29	5				1	2	1	1	24	8	2	4	2	1	2	3	2
Rapports sexuels avec une personne faible d'esprit.....	1									1				1				
Maisons de débauche, jeux et paris.....	10									10	2	5	2	1				
Jeu de dés, planchette à poinçonner, tables à monnaie, roues de fortune.....	1									1			1					

TABLEAU 6.—INFRACTIONS, D'APRÈS L'ÂGE À L'INCARCÉRATION—Fin

Nature de l'infraction	Total	Moins de 21 ans	Âge à l'incarcération							Total plus de 21 ans	Âge à l'incarcération							
			14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans		21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
Tenue de maison de débauche.	1								1		1							
Personne de sexe masculin vivant des produits de la prostitution.	5								5	2	2	1						
Proxénétisme en vue de rapports sexuels illicites ou de la prostitution.	3								3		2	1						
Contre la personne et la réputation	151	24		1	6	4	5	8	127	27	27	19	24	15	8	5	2	
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).	1								1			1						
Voies de fait sur un fonctionnaire public.	6	4				1	2	1	2	1			1					
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait sur une personne.	24	2				1		1	22	12	4	2	1	2	1			
Voies de faits dans l'intention de résister à l'arrestation.	1								1			1						
Bigamie.	5								5		2	2			1			
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.	21	2						1	19	6	6	1	1	3	1	1		
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de mettre la vie d'une personne en danger ou d'empêcher une arrestation.	3								3		1		1		1			
Infliction de lésions corporelles en tirant avec intention criminelle sur une personne.	5								5	1	1	1	1	1				
Voies de faits simples.	3	2						2	1			1						
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur ayant pour résultat l'homicide involontaire.	3								3		2			1				
Négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule à moteur.	2	1					1		1				1					
Refus de pourvoir.	2								2		1	1						
Détention arbitraire.	1	1							1									
Homicide involontaire (manslaughter).	46	5		1	2	1		1	41	4	8	7	10	5	4	2	1	
Meurtres.	14	6				3		3	8	1	1	1	2	2			1	
Tentative de meurtre.	13	1				1			12	2	3	2	4			1		
Avortement.	1								1							1		
Contre les droits de propriété.	2,296	576	2	17	53	82	125	141	1,720	527	445	331	207	93	56	54	7	
Introduction avec effraction dans un dessin criminel.	170	30		2	2	5	6	7	140	43	35	29	15	7	3	8		
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.	902	282	2	10	29	36	59	69	620	206	162	128	72	29	12	9	2	
Effraction et déguisement dans un dessin criminel.	1								1	1								

Effraction et présence illégale dans une maison d'habitation	4	1					1	3		2		1					
Effraction et possession d'instruments d'effraction	25	1				1		24	5	5	5	5	3			1	
Sortie avec effraction	1							1	1								
Abus de confiance criminel	1							1				1					
Extorsion	4							4	1	2	1						
Escroquerie	73	1					1	72	13	8	14	12	8	8	7	2	
Obtention de crédit par faux semblants	10							10	1	1	2	2		1	2	1	
Faussees déclarations par écrit	2							2		1			1				
Faux	43	3		1		2		40	8	8	9	10	2	1	2		
Faux, possession d'instruments pour la contrefaçon de billets de banque	1							1		1							
Faux, emploi de documents contrefaits	65	3			1		1	62	10	15	15	11	8	2	1		
Fait d'avoir en sa possession	87	15		1	1	4	2	72	17	15	19	6	5	8	2		
Vol qualifié	230	48		3	4	7	14	182	82	55	35	15	7	2	6		
Vol à main armée	187	41		1	5	9	10	146	54	51	19	15	3	1	3		
Vol qualifié, voies de faits commises dans l'intention de voler	29	6			3		3	23	9	4	3	6	1				
Vol qualifié sur la personne	24	7			2	2	1	17	9	4	3	1					
Vol	432	137		4	16	26	36	33	22	295	87	76	49	36	15	17	13
Tentative de vol	1	1						1									2
Vol de courrier	4							4				1	2	1			
Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce	20							20	1	5	3	2	5	2	2		
Frustration du public ou d'une personne	20							20	1	5	3	2	5	2	2		
Actes volontaires et prohibés concernant certains biens	25	4		1	2			21	5	5	2	1	2	2	3	1	
Crime d'incendie	14	1	1					13		3	2	1	2	2	3		
Méfais à l'égard de biens privés	3	1		1				2	2								
Méfais à l'égard de biens publics	6	2			2			4	3	1							
Méfais mettant la vie en danger	1							1		1							
Fait d'avoir mis le feu à des biens mobiliers ou personnels	1							1								1	
Infractions relatives à la monnaie	4							4			3			1			
Possession de monnaie contrefaite	1							1			1						
Mise en circulation de monnaie contrefaite	8							3			2			1			
Complots	8	1				1		7	1	2	2		1				1
Complots en vue de commettre une infraction	8	1				1		7	1	2	2		1				1
Statuts fédéraux	182	9			2	2	2	3	173	17	38	28	30	24	19	14	3
Loi sur la marine marchande du Canada	1							1	1								
Loi sur les jeunes délinquants article 33	32	1						31	4	3	6	6	3	2	5	2	
Loi sur les drogues et narcotiques:																	
—possession	91	3					1	2	88	6	19	15	14	10	14	9	1
—trafic	28							28	1	6	4	5	9	3			
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle	30	5			2	2	1	25	5	10	3	5	2				

TABLEAU 7.—INFRACTIONS, D'APRÈS L'ORIGINE ETHNIQUE

Nature de l'infraction	Total des détenus	Britannique	Européenne																	Asiatique			Autres origines															
		Anglaise	Irlandaise	Écossaise	Autrichienne	Belge	Bulgare	Tchèque et Slovaque	Danoise	Estonienne	Finoise	Française	Allemande	Grecque	Hongroise	Islandaise	Italienne	Juive	Lettonienne	Lithuanienne	Hollandaise	Norvégienne	Polonaise	Roumaine	Russe	Suédoise	Suisse	Ukrainienne	Yougoslave	Chinoise	Japonaise	Syrienne	Nègre	Indienne de l'Amérique du Nord	Autres	Non déterminées		
Total des détenus.....	2,975	552	423	335	15	6	1	7	10	1	2	1,097	99	4	17	3	41	2	1	1	35	19	48	8	21	14	2	53	6	11	1	8	19	99	3	11		
Contre l'ordre public.....	22	3	3	3								4	1								1	1	1		2							1	1					
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	5	1	1										1									1			1													
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2		1	1																		1																
Fusil de chasse ou carabine à canon tronçonné.....	4		1	1																	1		1															
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11	2	1	1								4												1									1	1				
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	60	14	6	6		1		1				26			2						1							1							2			
Corruption et subornation de témoins.....	1	1																																				
Fausses déclarations au cours de procédures extrajudiciaires.....	2											2																										
Parjure.....	3	1										1			1																							
Bris de prison—effraction.....	10	2	1	2								5																										
Bris de prison—évasion.....	39	9	5	3		1		1				15			1						1							1							2			
Bris de prison—fait d'être illégalement en liberté.....	3											3																										
Délivrance illégale d'une personne.....	2	1		1																																		
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	197	48	17	21	2			1		1		70	7		3		2	1			5		4					5		1			1	8				
Sodomie.....	7	3										3																										
Grossière indécence.....	12	2										7									1																	
Inceste.....	29	11	3	2								8	1									1																
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	54	9	4	9								20	3		2		2						1					1								4		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	15	2	2	5						1		4									1																	
Livres, images et disques obscènes, etc.....	1											1																										
Fait, pour les parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1	1																																				
Viol.....	43	9	5	2	2			1				17			1						3		2													1		
Tentative de viol.....	5	1		1								1																							1			

TABLEAU 7.—INFRACTIONS, D'APRÈS L'ORIGINE ETHNIQUE—Fin

Nature de l'infraction	Total des détenus	Britannique	Européenne																	Asiatique			Autres origines													
		Anglais	Irlandais	Écossais	Autrichienne	Belge	Bulgare	Tchèque et Slovaque	Danoise	Estonienne	Finoise	Française	Allemande	Grecque	Hongroise	Italienne	Juive	Lettonienne	Lithuanienne	Hollandaise	Norvégienne	Polonaise	Roumaine	Russe	Suédoise	Suisse	Ukrainienne	Yougoslave	Chinoise	Japonaise	Syrienne	Nègre	Indienne de l'Amérique du Nord	Autres	Non déterminées	
Sortie avec effraction.....	1	1																																		
Abus de confiance criminel.....	1																																			
Extorsion.....	4	1	1																																	
Escroquerie.....	73	13	18	8																																
Obtention de crédit par faux semblants.....	10	1	2	1	1																															
Fausse déclaration par écrit.....	2		1																																	
Faux.....	43	7	6	7																																
Faux, possession d'instruments pour la contre- façon de billets de banque.....	1	1																																		
Faux, emploi de documents contrefaits.....	65	13	18	8																																
Fait d'avoir en sa possession.....	87	22	11	11																																
Vol qualifié.....	230	51	40	27																																
Vol à main armée.....	187	20	26	9																																
Vol qualifié, voies de faits commises dans l'in- tention de voler.....	29	2	5	2																																
Vol qualifié sur la personne.....	24	4	4	1																																
Vol.....	432	89	47	43		2		1	3	1																										
Tentative de vol.....	1	1																																		
Vol de courrier.....	4		3	1																																
Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce.....	20	4	4	1																																
Frustration du public ou d'une personne.....	20	4	4	1																																
Actes volontaires et prohibés concernant certains biens.....	25	3	2	5																																
Crime d'incendie.....	14	3	1	3																																
Méfais à l'égard de biens privés.....	3		1																																	
Méfais à l'égard de biens publics.....	6		1																																	
Méfais mettant la vie en danger.....	1		1																																	
Fait d'avoir mis le feu à des biens mobiliers ou personnels.....	1	1																																		
Infractions relatives à la monnaie.....	4																																			
Possession de monnaie contrefaite.....	1																																			
Mise en circulation de monnaie contrefaite.....	3																																			

Nature de l'infraction	Total des détenus	État civil					Domicile			
		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Séparés	Détenus ruraux	Détenus urbains	Nomades	Non déterminé
Total des détenus.....	2,975	1,873	761	29	97	215	292	2,470	199	14
Contre l'ordre public.....	22	12	9		1		2	17	3	
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	5	1	3		1		1	3	1	
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2	1	1					2		
Fusil de chasse ou carabine à canon tronçonné.....	4	4						2	2	
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11	6	5				1	10		
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	60	47	7	2		4	6	45	9	
Corruption et subornation de témoins.....	1		1				1			
Fausse déclarations au cours de procédures extrajudiciaires.....	2	1				1		2		
Parjure.....	3	2	1				1	2		
Bris de prison—effraction.....	10	7	1			2	2	6	2	
Bris de prison—évasion.....	39	32	4	2		1	2	30	7	
Bris de prison—fait d'être illégalement en liberté.....	3	3						3		
Délivrance illégale d'une personne.....	2	2						2		
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	197	99	76	2	7	13	43	141	12	1
Sodomie.....	7	5	2				2	4	1	
Grossière indécence.....	12	12					4	6	2	
Inceste.....	29	4	24			1	10	19		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	54	23	22	1	5	3	6	45	3	
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	15	11	2			2	4	9	2	
Livres, images et disques obscènes, etc.....	1	1					1			
Fait, pour les parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1		1							1
Viol.....	43	20	17	1		5	6	35	2	
Tentative de viol.....	5	4				1	3	1	1	
Rapports sexuels avec une personne de moins de 14 ans.....	29	19	7		2	1	7	21	1	
Rapports sexuels avec une personne faible d'esprit.....	1		1					1		
Maisons de débauche, jeux et paris.....	10	2	7			1		9	1	
Jeu de dés, planchette à poinçonner, tables à monnaie, roues de fortune.....	1		1					1		
Tenue de maison de débauche.....	1		1						1	
Personne de sexe masculin vivant des produits de la prostitution.....	5	1	4					5		
Proxénétisme en vue de rapports sexuels illicites ou de la prostitution.....	3	1	1			1		3		
Contre la personne et la réputation.....	151	74	46	6	11	14	29	110	11	1
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1		1					1		
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	6	4	2				1	4	1	
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait sur une personne.....	24	14	9			1	2	19	2	1
Voies de faits dans l'intention de résister à l'arrestation.....	1	1						1		
Bigamie.....	5		5					5		
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	21	12	7			2	6	14	1	
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de mettre la vie d'une personne en danger ou d'empêcher une arrestation.....	3		1		1	1	1	2		
Infliction de lésions corporelles, en tirant avec intention criminelle sur une personne.....	5	3	1			1	2	3		

Voies de faits simples.....	3	2			1		1	2		
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur ayant pour résultat l'homicide involontaire.....	3	2	1				2	1		
Négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule à moteur.....	2	1	1				1	1		
Refus de pourvoir.....	2					1		2		
Détention arbitraire.....	1	1						1		
Homicide involontaire (manslaughter).....	46	18	12	5	6	5	8	34	4	
Meurtre.....	14	8	1	1	2	2	3	9	2	
Tentative de meurtre.....	13	8	4			1	2	10	1	
Avortement.....	1				1			1		
Contre les droits de propriété.....	2,296	1,525	535	14	63	159	189	1,959	137	11
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	170	116	37	1	3	13	18	141	9	2
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	902	651	179	3	19	50	73	776	49	4
Effraction et déguisement dans un dessein criminel.....	1	1						1		
Effraction et présence illégale dans une maison d'habitation.....	4	3				1		4		
Effraction et possession d'instruments d'effraction.....	25	13	9		2	1		25		
Sortie avec effraction.....	1		1					1		
Abus de confiance criminel.....	1		1					1		
Extorsion.....	4	3	1					4		
Escroquerie.....	73	25	25	1	7	15	7	56	9	1
Obtention de crédit par faux semblants.....	10	3	1	1	4	1		7	3	
Fausse déclaration par écrit.....	2	1	1					1	1	
Faux.....	43	21	11		4	7	6	36	1	
Faux, possession d'instruments pour la contrefaçon de billets de banque.....	1					1		1		
Faux, emploi de documents contrefaits.....	65	32	24	1		8	6	54	5	
Fait d'avoir en sa possession.....	87	48	28		3	8	7	76	4	
Vol qualifié.....	230	144	62		11	13	16	197	17	
Vol à main armée.....	187	112	57	2	3	13	16	161	9	1
Vol qualifié, voies de faits commises dans l'intention de voler.....	29	19	8			2	1	25	3	
Vol qualifié sur la personne.....	24	17	6			1		23	1	
Vol.....	432	314	83	5	7	23	39	364	26	3
Tentative de vol.....	1	1						1		
Vol de courrier.....	4	1	1			2		4		
Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce.....	20	6	10	1	1	2	3	16	1	
Frustration du public ou d'une personne.....	20	6	10	1	1	2	3	16	1	
Actes volontaires et prohibés concernant certains biens.....	25	14	9	1		1	9	14	2	
Crime d'incendie.....	14	4	9	1			2	10	2	
Méfais à l'égard de biens privés.....	3	3					3	3		
Méfais à l'égard de biens publics.....	6	6					4	2		
Méfais mettant la vie en danger.....	1	1						1		
Fait d'avoir mis le feu à des biens mobiliers ou personnels.....	1					1		1		
Infractions relatives à la monnaie.....	4	2	1		1			3	1	
Possession de monnaie contrefaite.....	1		1					1		
Mise en circulation de monnaie contrefaite.....	3	2			1			2	1	
Complots.....	8	5	2			1		7	1	
Complot en vue de commettre une infraction.....	8	5	2			1		7	1	
Statuts fédéraux.....	182	87	59	3	13	20	11	149	21	1
Loi sur la marine marchande du Canada.....	1	1						1		
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	32	15	13		1	3	4	28		
Loi sur les drogues et narcotiques—possession.....	91	44	28	2	7	10	1	71	18	1
—trafic.....	28	10	10		3	5		26	2	
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	30	17	8	1	2	2	6	23	1	

Nature de l'infraction	Total des détenus	Religion																		
		Adventiste	Baptiste	Science chrétienne	Église d'Angleterre	Doukhobore	Religions orientales	Grecque orthodoxe	Juive	Luthérienne	Mennonite	Pentecostale	Presbytérienne	Protestante non désignée	Catholique	Armée du Salut	Église Unie	Autres religions	Sans religion	Not déterminée
Total des détenus.....	2,975	6	123	3	418	1	1	22	10	44	5	13	100	48	1,683	25	367	24	78	
Contre l'ordre public.....	22		1		2	1		1						10		5			2	
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	5				1	1								1		1			2	
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2				1									1					2	
Fusil de chasse ou carabine à canon tronçonné.....	4				1											3			2	
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11		1					1						8		1			2	
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	60		4		8					1			1	1	35		8	2		
Corruption et subornation de témoins.....	1																1			
Fausse déclaration au cours de procédures extrajudiciaires.....	2													2						
Parjure.....	3													3						
Bris de prison—effraction.....	10		1											8				1		
Bris de prison—évasion.....	39		1		8					1			1	1	20		6	1		
Bris de prison—fait d'être illégalement en liberté.....	3		1											2				1		
Délivrance illégale d'une personne.....	2		1													1				
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	197	1	10		29			1	1	3			2	5	5	104	3	28	2	3
Sodomie.....	7				1				1					1	4					
Grossière indécence.....	12	1			2								1		8					
Inceste.....	29		3		6								1	1	13	1	4			
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	54		1		5					1			1	1	33	1	7	1	1	
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	15		2		2			1					1	1	4	1	5			
Livres, images et disques obscènes, etc.....	1													1						
Fait, pour les parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1				1															
Viol.....	43		1		5					1			1	1	23	1	8	1	1	
Tentative de viol.....	5		2											2		1				
Rapports sexuels avec une personne de moins de 14 ans.....	29		1		7					1				1	15		3		1	
Rapports sexuels avec une personne faible d'esprit.....	1													1						
Maisons de débauche, jeux et paris.....	10		1		2										6		1			
Jeu de dés, planchette à poinçonner, tables à monnaie, roues de fortune.....	1														1					
Tenue de maison de débauche.....	1														1					
Personne de sexe masculin vivant des produits de la prostitution.....	5		1	1											2		1			
Proxénétisme en vue de rapports sexuels illicites ou de la prostitution.....	3				1										2					
Contre la personne et la réputation.....	151		10	1	25			1		4			1	3	74	3	24	1	4	
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1				1															
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	6				1					1					2		2			
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait sur une personne.....	24		5		4										11		3		1	
Voies de faits dans l'intention de résister à l'arrestation.....	1														1					
Bigamie.....	5				1										2	1	1			
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	21		1	1	4										11	1	1	1	1	
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de mettre la vie d'une personne en danger ou d'empêcher une arrestation.....	3				1										1		1			

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 10.—INFRACTIONS, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Nature de l'infraction	Total des détenus	Illettrés	Années scolaires		Éducation supérieure	Non déterminé
			1 ^{re} à 8 ^e	9 ^e à 13 ^e		
Total des détenus.....	2,975	56	1,980	889	22	28
Contre l'ordre public.....						
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	22	1	11	10		
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	5	1	2	2		
Fusil de chasse ou carabine à canon tronçonné.....	2		2			
Port d'armes menaçant la paix publique.....	4			4		
	11		7	4		
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....						
Corruption et sunation de témoins.....	60	1	45	12		2
Fausse déclarations au cours de procédures judiciaires.....	1		1			
Parjure.....	2		1	1		
Bris de prison—effraction.....	3		2	1		
Bris de prison—évasion.....	10		8	2		
Bris de prison—fait d'être illégalement en liberté.....	39	1	29	7		2
Délivrance illégale d'une personne.....	3		3			
	2		1	1		
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....						
Sodomie.....	197	12	141	44		
Grossière indécence.....	7		5	2		
Inceste.....	12		10	2		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	29	2	22	5		
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	54	4	35	15		
Livres, images et disques obscènes, etc.....	15		12	3		
Fait, pour les parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1		1			
Viol.....	1	1				
Tentative de viol.....	43	1	29	13		
Rapports sexuels avec une personne de moins de 14 ans.....	5		4	1		
Rapports sexuels avec une personne faible d'esprit.....	29	4	22	3		
	1		1			
Maisons de débauche, jeux et paris.....						
Jeu de dés, planchette à poinçonner, tables à monnaie, roues de fortune.....	10		8	2		
Tenue de maison de débauche.....	1		1			
Personne du sexe masculin vivant des produits de la prostitution.....	1		1			
Proxénétisme en vue de rapports sexuels illicites ou de la prostitution.....	5		4	1		
	3		2	1		
Contre la personne et la réputation.....						
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	151	6	97	43	4	1
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	1		1	1		
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait sur une personne.....	6		5	1		
Voies de fait dans l'intention de résister à l'arrestation.....	24	1	11	12		
Bigamie.....	1		1			
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	5		3	2		
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de mettre la vie d'une personne en danger ou d'empêcher une arrestation.....	21		16	5		
Infliction de lésions corporelles, en tirant avec l'intention criminelle sur une personne.....	3		1	2		
Voies de faits simples.....	5		4	1		
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur ayant pour résultat l'homicide involontaire.....	3		2	1		
Négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule à moteur.....	3		3			
Refus de pourvoir.....	2		2			
Détention arbitraire.....	2		2			
Homicide involontaire (manslaughter).....	1		1			
Meurtre.....	46	2	28	14	2	
Tentative de meurtre.....	14	3	7	3		1
Avortement.....	13		11	1	1	
	1				1	
Contre les droits de propriété.....						
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	2,296	32	1,539	687	16	22
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	170	4	126	38		2
Effraction et déguisement dans un dessein criminel.....	902	11	630	253	1	7
Effraction et présence illégale dans une maison d'habitation.....	1	1				
Effraction et possession d'instruments d'effraction.....	4		3	1		
Sortie avec effraction.....	25		14	10		1
Abus de confiance criminel.....	1			1		
Extorsion.....	1				1	
	4		3	1		

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 10.—INFRACTIONS, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION—Fin

Nature de l'infraction	Total des détenus	Illettrés	Années scolaires		Éducation supérieure	Non déterminé
			1 ^{re} à 8 ^e	9 ^e à 13 ^e		
Escroquerie.....	73		28	42	3	
Obtention de crédit par faux semblants.....	10		7	3		
Fausse déclarations par écrit.....	2			2		
Faux.....	43		20	22	1	
Faux, possession d'instruments pour la contrefaçon de billets de banque.....	1			1		
Faux, emploi de documents contrefaits.....	65	1	33	27	3	1
Fait d'avoir en sa possession.....	87	2	45	40		
Vol qualifié.....	230	2	146	77	2	3
Vol à main armée.....	187	2	139	43		3
Vol qualifié, voies de faits commises dans l'intention de voler.....	29		27	2		
Vol qualifié sur la personne.....	24	1	20	2		1
Vol.....	432	8	296	119	5	4
Tentative de vol.....	1		1			
Vol de courrier.....	4		1	3		
Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce.....	20		7	12	1	
Frustration du public ou d'une personne.....	20		7	12	1	
Actes volontaires et prohibés concernant certains biens..	25	2	19	4		
Crime d'incendie.....	14	1	11	2		
Méfais à l'égard de biens privés.....	3		3			
Méfais à l'égard de biens publics.....	6	1	4	1		
Méfais mettant la vie en danger.....	1		1			
Fait d'avoir mis le feu à des biens mobiliers ou personnels.....	1			1		
Infractions relatives à la monnaie.....	4		4			
Possession de monnaie contrefaite.....	1		1			
Mise en circulation de monnaie contrefaite.....	3		3			
Complots.....	8		3	5		
Complot en vue de commettre une infraction.....	8		3	5		
Statuts fédéraux.....	182	2	106	70	1	3
Loi sur la marine marchande du Canada.....	1		1			
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	32	1	25	5		1
Loi sur les drogues et narcotiques—possession.....	91	1	48	40	1	1
—trafic.....	28		11	17		
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	30		21	8		1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 11.—INFRACTIONS, D'APRÈS L'USAGE D'ALCOOL ET DE STUPÉFIANTS

Nature de l'infraction	Total des détenus	Degré de consommation d'alcool et de stupéfiants					
		Abstinentes	Usage d'alcool		Stupéfiants seulement	Alcool et stupéfiants	Non déterminé
			Mo-déré	Exces-sif			
Total des détenus.....	2,975	516	1,796	552	43	63	5
Contre l'ordre public.....	22	4	16	2			
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	5		5				
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2		2				
Fusil de chasse ou carabine à canon tronçonné.....	4		3	1			
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11	4	6	1			
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	60	10	34	15		1	
Corruption et subornation des témoins.....	1		1				
Fausse déclaration au cours de procédures extrajudiciaires.....	2		2				
Parjure.....	3	1	2				
Bris de prison—effraction.....	10	1	6	3			
Bris de prison—évasion.....	39	8	19	11		1	
Bris de prison—fait d'être illégalement en liberté.....	3		2	1			
Délivrance illégale d'une personne.....	2		2				
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	197	34	130	33			
Sodomie.....	7	2	4	1			
Grossière indécence.....	12	1	10	1			
Inceste.....	29	4	22	3			
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	54	8	28	18			
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	15	3	9	3			
Livres, images et disques obscènes, etc.....	1	1					
Fait, pour les parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1	1					
Viol.....	43	4	35	4			
Tentative de viol.....	5	1	4				
Rapports sexuels avec une personne de moins de 14 ans.....	29	9	18	2			
Rapports sexuels avec une personne faible d'esprit.....	1			1			
Maisons de débauche, jeux et paris.....	10		9	1			
Jeu de dés, planchette à poinçonner, tables à monnaie, roues de fortune.....	1		1				
Tenue de maison de débauche.....	1		1				
Personne du sexe masculin vivant des produits de la prostitution.....	5		4	1			
Proxénétisme en vue de rapports sexuels illicites ou de la prostitution.....	3		3				
Contre la personne et la réputation.....	151	21	99	30		1	
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1		1				
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	6	2	4				
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait sur une personne.....	24	2	16	6			
Voies de faits dans l'intention de résister à l'arrestation.....	1			1			
Bigamie.....	5	2	3				
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	21		15	6			
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de mettre la vie d'une personne en danger ou d'empêcher une arrestation.....	3	1	1	1			
Infliction de lésions corporelles, en tirant avec intention criminelle sur une personne.....	5	1	3	1			
Voies de faits simples.....	3		3				
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur ayant pour résultat l'homicide involontaire.....	3		3	1			
Négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule à moteur.....	3		3	1			
Refus de pourvoir.....	2		1	1			
Détention arbitraire.....	1		1				
Homicide involontaire (manslaughter).....	46	6	27	12			
Meurtre.....	14	2	11	1			

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 11.—INFRACTIONS, D'APRÈS L'USAGE D'ALCOOL ET DE STUPÉFIANTS
—Fin

Nature de l'infraction	Total des détenus	Degré de consommation d'alcool et de stupéfiants					
		Absti-nents	Usage d'alcool		Stupé-fiants seu-lement	Alcool et stupé-fiants	Non déterminé
			Mo-déré	Exces-sif			
Tentative de meurtre.....	13	5	8				
Avortement.....	1		1				
Contre les droits de propriété.....	2,296	415	1,406	447	10	14	
Introduction avec effraction dans un des-sein criminel.....	170	21	114	35			
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	902	165	572	156	1	6	
Effraction et déguisement dans un dessein criminel.....	1			1			
Effraction et présence illégale dans une maison d'habitation.....	4	1	2	1			
Effraction et possession d'instruments d'effraction.....	25	5	14	5		1	
Sortie avec effraction.....	1		1				
Abus de confiance criminel.....	1		1				
Extorsion.....	4	2	2				
Escroquerie.....	73	6	41	25	1		
Obtention de crédit par faux semblants.....	10	1	4	4	1		
Fausse déclarations par écrit.....	2		1	1			
Faux.....	43	6	26	10		1	
Faux, possession d'instruments pour la contrefaçon de billets de banque.....	1	1					
Faux, emploi de documents contrefaits.....	65	8	41	12	1	1	
Fait d'avoir en sa possession.....	87	9	57	17	2	2	
Vol qualifié.....	230	38	137	51	1	3	
Vol à main armée.....	187	40	118	27	2		
Vol qualifié, voies de faits commises dans l'intention de voler.....	29	5	18	6			
Vol qualifié sur la personne.....	24	3	15	6			
Vol.....	432	104	237	90	1		
Tentative de vol.....	1		1				
Vol de courrier.....	4		4				
Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce.....	20	5	11	4			
Frustration du public ou d'une personne.....	20	5	11	4			
Actes volontaires et prohibés concernant cer-tains biens.....	25	5	12	7		1	
Crime d'incendie.....	14	1	7	5		1	
Méfais à l'égard de biens privés.....	3	2		1			
Méfais à l'égard de biens publics.....	6	1	4	1			
Méfais mettant la vie en danger.....	1		1				
Fait d'avoir mis le feu à des biens mobi-liers ou personnels.....	1	1					
Infractions relatives à la monnaie.....	4		4				
Possession de monnaie contrefaite.....	1		1				
Mise en circulation de monnaie contrefaite.....	3		3				
Complots.....	8	3	2	2	1		
Complot en vue de commettre une infrac-tion.....	8	3	2	2	1		
Statuts fédéraux.....	182	19	73	11	32	47	
Loi sur la marine marchande du Canada.....	1		1				
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	32	7	19	6			
Loi sur les drogues et narcotiques—possession.....	91		22	1	26	42	
Loi sur les drogues et narcotiques—trafic.....	28	5	10	2	6	5	
Violation des engagements relatifs à la libé-ration conditionnelle.....	30	7	21	2			

TABLEAU 12.—INFRACTIONS, D'APRÈS L'OCCUPATION ET LA PÉRIODE DE TRAVAIL

Nature de l'infraction	Total des détenus	Occupation antérieure				Période de chômage									
		En emploi	Étudiants	N'ayant jamais travaillé	A la retraite	En chômage	Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Incarcérés	Période non déclarée	Non déterminé
Total des détenus.....	2,975	1,349	13	22	3	1,585	647	308	233	132	75	124	37	29	3
Contre l'ordre public.....	22	15		1		6	3		1	1		1			
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	5	5													
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2			1		1				1					
Fusil de chasse ou carabine à canon tronçonné.....	4	2				2	1		1						
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11	8				3	2					1			
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	60	23				37	3	3	2	4	2	1	21	1	
Corruption et subornation de témoins.....	1	1													
Fausses déclarations au cours de procédures extrajudiciaires.....	2	2													
Parjure.....	3	2				1	1								
Bris de prison—effraction.....	10	5				5		1			2	1	1		
Bris de prison—évasion.....	39	11				28	1	2	1	3			20	1	
Bris de prison—fait d'être illégalement en liberté.....	3	2				1				1					
Délivrance illégale d'une personne.....	2					2	1		1						
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	197	156			2	39	20	5	5	3	1	4	1		
Sodomie.....	7	6				1						1			
Grossière indécence.....	12	9				3	1	1				1			
Inceste.....	29	25				4	3		1						
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	54	39			1	14	8	1	2	1	1	1			
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	15	11				4	1	1	1	1					
Livres, images et disques obscènes, etc.....	1					1				1					
Fait, pour les parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1	1													
Viol.....	43	40				3	1	1					1		
Tentative de viol.....	5	5													
Rapports sexuels avec une personne de moins de 14 ans.....	29	19			1	9	6	1	1			1			
Rapports sexuels avec une personne faible d'esprit.....	1	1													
Maisons de débauche, jeux et paris.....	10	5				5	2		1		1	1			
Jeu de dés, planchette à poinçonner, tables à monnaie, roues de fortune.....	1					1									
Tenue de maison de débauche.....	1					1	1				1				
Personne de sexe masculin vivant des produits de la prostitution.....	5	2				3	1		1			1			
Proxénétisme en vue de rapports sexuels illicites ou de la prostitution.....	3	3													
Contre la personne et la réputation.....	151	95	2	1		53	23	8	8	8	3		3		
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1	1													
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	6					6	1		1	2			2		
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait sur une personne.....	24	16				8	4	1	1	2					
Voies de faits dans l'intention de résister à l'arrestation.....	1	1													
Bigamie.....	5	5													
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	21	14				7	3	1	1	1	1				
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de mettre la vie d'une personne en danger ou d'empêcher une arrestation.....	3	2				1	1								

Infliction de lésions corporelles, en tirant avec intention criminelle sur une personne.....	5	3			2	1		1									
Voies de faits simples.....																	
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur ayant pour résultat l'homicide involontaire.....	3	2			1			1									
Négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule à moteur.....	3	2			1		1										
Refus de pourvoir.....	2	1			1	1											
Détention arbitraire.....	2	2															
Homicide involontaire (manslaughter).....	1				1			1									
Meurtre.....	46	32	2		12	6	4	1			1						
Tentative de meurtre.....	14	7		1	6	3		1		2							
Avortement.....	13	6			7	3	1			1	1				1		
Contre les droits de propriété.....	1	1															
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	2,296	962	9	18	1,306	555	272	200	99	58	86	10	26	1			
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	170	61	1	1	107	43	21	23	4	7	7	1	1				
Effraction et déguisement dans un dessein criminel.....	902	381	5	8	507	200	106	84	40	22	39	5	11	1			
Effraction et présence illégale dans une maison d'habitation.....	1				1						1						
Effraction et possession d'instruments d'effraction.....	4	1			3	1		2									
Sortie avec effraction.....	25	15			10	3		3	1		1						
Abus de confiance criminel.....	1	1			1												
Extorsion.....	4	2			2	2											
Escroquerie.....	73	46		1	26	11	3	3	4	1	3		1				
Obtention de crédit par faux semblants.....	10	4			6	1	1	1	2		1						
Fausse déclaration par écrit.....	2	1			1	1											
Faux.....	43	19			24	6	8	3	2	3	1		1				
Faux, possession d'instruments pour la contrefaçon de billets de banque.....	1	1															
Faux, emploi de documents contrefaits.....	65	32			33	13	4	7	5	2	2						
Fait d'avoir en sa possession.....	87	43		1	43	19	9	5	4	1	4		1				
Vol qualifié.....	230	86	1	1	142	74	28	15	9	6	6	1	3				
Vol à main armée.....	187	51		1	135	66	29	19	7	5	6	1	2				
Vol qualifié, voies de faits commises dans l'intention de voler.....	29	12			17	9	4	1	1	1	1						
Vol qualifié sur la personne.....	24	10			14	7	2		4	1							
Vol.....	432	193	2	5	232	99	53	34	16	8	14	2	6				
Tentative de vol.....	1	1															
Vol de courrier.....	4	2			2		1			1							
Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce.....	20	13			7	3	1	1		1	1						
Frustration du public ou d'une personne.....	20	13			7	3	1	1		1	1						
Actes volontaires et prohibés concernant certains biens.....	25	10	2		12	7	2	2				1					1
Crime d'incendie.....	14	8			4	4											1
Méfais à l'égard de biens privés.....	3	1	1		1	1											
Méfais à l'égard de biens publics.....	6				6	2	1	2				1					
Méfais mettant la vie en danger.....	1				1		1										
Fait d'avoir mis le feu à des biens mobiliers ou personnels.....	1	1															
Infractions relatives à la monnaie.....	4	2			2	1			1								
Possession de monnaie contrefaite.....	1	1															
Mise en circulation de monnaie contrefaite.....	3	1			2	1			1								
Complots.....	8	5		1	2	1					1						
Complot en vue de commettre une infraction.....	8	5		1	2	1					1						
Statuts fédéraux.....	182	63		2	116	29	17	13	16	9	29	1	2	1			
Loi sur la marine marchande du Canada.....	1	1			1	1											
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	32	19			13	7	2	1			3						
Loi sur les drogues et narcotiques - possession.....	91	17		2	71	10	10	11	14	6	20						1
Loi sur les drogues et narcotiques - trafic.....	28	10			18	2	4		2	3	6		1				
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	30	17			13	9	1	1				1	1				

TABLEAU 13.—INFRACTIONS, D'APRÈS LE SALAIRE HEBDOMADAIRE LORS DU DERNIER EMPLOI

Nature de l'infraction	Total des détenus	Salaire hebdomadaire									Propre compte	Néant	Non déclaré
		Moins de \$10	\$10 à \$20	\$20 à \$30	\$30 à \$40	\$40 à \$50	\$50 à \$60	\$60 à \$70	\$70 et plus				
Total des détenus.....	2,975	9	49	133	251	416	459	493	1,045	60	41	19	
Contre l'ordre public.....	22		1	2		1	2	4	11		1		
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	5								5				
Port d'armes à feu (ailleurs que dans une habitation) sans permis.....	2							1			1		
Fusil de chasse ou carabine à canon tronçonné.....	4						2		2				
Port d'armes menaçant la paix publique.....	11		1	2		1		3	4				
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	60		1	3	6	12	12	8	16	1		1	
Corruption et subornation de témoins.....	1							1					
Fausse déclarations au cours de procédures extrajudiciaires.....	2			1					1				
Parjure.....	3							2	1				
Bris de prison—effraction.....	10				1	3	2		4				
Bris de prison—évasion.....	39		1	1	5	7	8	5	10	1		1	
Bris de prison—fait d'être illégalement en liberté.....	3			1		1	1						
Délivrance illégale d'une personne.....	2					1	1						
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	197		1	5	7	12	36	29	31	69	7		
Sodomie.....	7		1					2	3	1			
Grossière indécence.....	12			1	2	1	1	3	2	2			
Inceste.....	29		1	1		3	7	2	13	2			
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	54		1	2	1	14	11	9	16				
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	15		2	1	1	4	1	2	4				
Livres, images et disques obscènes, etc.....	1					1							
Fait, pour les parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1									1			
Viol.....	43			1	5	4	4	11	18				
Tentative de viol.....	5			1		2			2				
Rapports sexuels avec une personne de moins de 14 ans.....	29		1		3	7	5	2	10	1			
Rapports sexuels avec une personne faible d'esprit.....	1								1				
Maisons de débauche, jeux et paris.....	10					1	1	3	5				
Jeu de dés, planchette à poinçonner, tables à monnaie, roues de fortune.....	1								1				
Tenue de maison de débauche.....	1							1					
Personne de sexe masculin vivant des produits de la prostitution.....	5					1		1	3				
Proxénétisme en vue de rapports sexuels illicites ou de la prostitution.....	3							1	1				
Contre la personne et la réputation.....	151		1	2	7	13	13	25	27	55	3	3	2
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1								1				
Voies de fait sur un fonctionnaire public.....	6			1	2	1	2						
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait sur une personne.....	24		1		2	3	4	4	9	1			
Voies de faits dans l'intention de résister à l'arrestation.....	1		1										
Bigamie.....	5							1	3	1			
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un.....	21			1		2	4	5	8			1	
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de mettre la vie d'une personne en danger ou d'empêcher une arrestation.....	3							1	2				

Infliction de lésions corporelles, en tirant avec intention criminelle sur une personne.....	5				1			1	2	1			
Voies de faits simples.....	3		1					1		1			
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur ayant pour résultat l'homicide involontaire.....	3								2	1			
Négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule à moteur.....	2		1						1				
Refus de pourvoir.....	2									2			
Détention arbitraire.....	1				1								
Homicide involontaire (manslaughter).....	46		2		5	5	7	8		16		2	1
Meurtre.....	14		1		1	1	3	1		5		1	
Tentative de meurtre.....	13				2	1	3	1		6			
Avortement.....	1									1			
Contre les droits de propriété.....	2,296	7	39	107	211	328	360	384	779	38	32		11
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	170		1	13	14	28	34	27	48	3	2		
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	902	4	23	44	98	128	125	156	290	15	16		3
Effraction et déguisement dans un dessein criminel.....	1						1						
Effraction et présence illégale dans une maison d'habitation.....	4						1			3			
Effraction et possession d'instruments d'effraction.....	25			2	1	1	3	5		13			
Sortie avec effraction.....	1									1			
Abus de confiance criminel.....	1									1			
Extorsion.....	4				1	1	1			1			
Escroquerie.....	73		1		4	6	8	12	41		1		
Obtention de crédit par faux semblants.....	10				2	1		2	5				
Fausse déclarations par écrit.....	2								2				
Faux.....													
Faux, possession d'instruments pour la contrefaçon de billets de banque.....	43		1		5	5	5	7	18		2		
Faux, emploi de documents contrefaits.....	1								1				
Fait d'avoir en sa possession.....	65				2	5	15	8	34				
Vol qualifié.....	87			3	4	7	16	25	28		3		
Vol à main armée.....	230	1	3	3	14	35	46	38	82		3		2
Vol qualifié, voies de faits commises dans l'intention de voler.....	187		1	10	11	26	37	29	67		3		3
Vol qualifié sur la personne.....	29		1	2	2	4	6	8	8				
Vol.....	24			1	1	8	9	6	4				
Tentative de vol.....	432	2	10	27	51	73	53	67	129	7	10		3
Vol de courrier.....	1				1								
Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce.....	4								1				
Frustration du public ou d'une personne.....	20			1			1	3	14		1		
Actes volontaires et prohibés concernant certains biens.....	20			1			1	3	14		1		
Crime d'incendie.....	25		1		5	2	1	1	10			2	1
Méfais à l'égard de biens privés.....	14				4			1	6		1		1
Méfais à l'égard de biens publics.....	3					1	1		1			1	
Méfais mettant la vie en danger.....	6		1	1		1	1		2				
Fait d'avoir mis le feu à des biens mobiliers ou personnels.....	1												
Infractions relatives à la monnaie.....	4						1		3				
Possession de monnaie contrefaite.....	1								1				
Mise en circulation de monnaie contrefaite.....	3						1		2				
Complots.....	8						1		2				1
Complot en vue de commettre une infraction.....	8				1	1			3				1
Statuts fédéraux.....	182			5	3	21	28	30	80	9	3		3
Loi sur la marine marchande du Canada.....	1						1						
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	32			2		5	6	8	9		1		1
Loi sur les drogues et narcotiques.....	91			1	2	7	11	14	52	2	2		
Loi sur les engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	28				1	2	4	5	10	5			1
	30			2		7	6	3	9	1	1		1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 14.—DURÉE DE LA PEINE, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Durée de la peine	Total des détenus	Casier pénitentiaire								Total du casier pénitentiaire (colonnes 5, 7, 8 et 9)	Aucun renseignement disponible
		Délinquants primaires	Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
Total des détenus.....	2,975	683	672	170	171	253	568	130	324	1,193	4
Moins de 2 ans.....	52	5	11	1	11	6	9	5	4	29	
2 à 3 ans.....	1,778	414	470	104	88	167	312	54	169	623	
3 à 4 ans.....	518	101	89	32	32	39	124	33	65	254	3
4 à 5 ans.....	177	47	21	10	9	12	37	10	30	86	1
5 à 6 ans.....	182	38	42	7	11	9	38	12	25	86	
6 à 7 ans.....	40	11	7	2	3	2	7	1	7	18	
7 à 8 ans.....	57	17	8	5	6	3	9	4	5	24	
8 à 9 ans.....	33	6	7	2	5	4	3	4	2	14	
9 à 10 ans.....	11	2	2	2	2	2	1	1	2	3	
10 à 15 ans.....	74	21	10	4	2	4	17	3	13	35	
15 à 20 ans.....	19	8	2		2	1	5	1		8	
20 à 25 ans.....	5					3	1		1	2	
25 ans et plus.....	3						2	1		3	
Peine de mort commuée en emprisonnement à perpétuité	14	10	2	1				1		1	
À perpétuité.....	12	3	1		2	1	4		1	7	

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 15.—GENRE DE PEINE, PAR PÉNITENCIER

Genre de peine	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie Britannique
Total des détenus.....	2,975	14	391	902	714	2	193	350	409
Simple.....	1,503	12	282	453	319	1	96	113	227
Simple avec amende.....	1				1				
Simple avec fouet.....	11			1	4			3	3
Simultanée.....	1,124		87	365	271		74	186	141
Simultanée avec fouet.....	1				1				
Simultanée et consécutive.....	176		10	39	62		12	32	21
Simultanée et consécutive avec amende.....	1			1					
Simultanée et consécutive avec fouet.....	1								1
Consécutive.....	110	1	9	27	47		9	11	6
Consécutive avec amende.....	2			2					
Consécutive avec fouet.....	1								1
Consécutive et détention préventive.....	5				1		1		3
Restante (Évadé).....	30	1	3	13	6	1	1	4	1
Restante (Évadé) et peine supplémentaire.....	9			1	2			1	5

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 15A.—GENRE DE PEINE, PAR PÉNITENCIER OÙ LE PRISONNIER ÉTAIT DÉTENU, LE 31 MARS 1959

Genre de peine	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Centre fédéral de formation	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie Britannique
Total des détenus.....	2,975	14	391	692	212	514	196	201	350	405
Simple.....	1,503	12	282	343	115	225	90	98	113	225
Simple avec amende.....	1					1				
Simple avec fouet.....	11			1		4			3	3
Simultanée.....	1,124		87	275	89	191	79	77	186	140
Simultanée avec fouet.....	1					1				
Simultanée et consécutive.....	176		10	31	6	49	15	14	32	20
Simultanée et consécutive avec amende.....	1			1						
Simultanée et consécutive avec fouet.....	1									1
Consécutive.....	110	1	9	25	3	35	10	10	11	6
Consécutive avec amende.....	2			2						
Consécutive avec fouet.....	1									1
Consécutive et détention préventive.....	5					1		1		3
Restante (Évadé).....	30	1	3	13		5	2	1	4	1
Restante (Évadé) et peine supplémentaire.....	9			1		2			1	

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 16.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, PAR PÉNITENCIER

Âge	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus.....	2,975	14	391	902	714	2	193	350	409
14 ans.....	3			3					
15 ans.....	19		7	12				4	3
16 ans.....	57		11	38	1			8	4
17 ans.....	101		21	60	6		2	16	9
18 ans.....	143	1	25	74	15		3	8	16
19 ans.....	156	1	22	76	15		10	17	21
20 ans.....	173	1	30	62	32				
Total, moins de 21 ans.....	652	3	116	325	69		23	63	53
21 à 24 ans.....	634	4	96	194	136	2	48	71	83
25 à 29 ans.....	580	3	68	130	178		44	89	68
30 à 34 ans.....	426	3	32	97	142		32	53	67
35 à 39 ans.....	298	1	30	58	98		23	34	54
40 à 44 ans.....	162		22	40	42		12	16	30
45 à 49 ans.....	108		11	25	24		6	14	28
50 à 59 ans.....	95		15	31	17		4	6	22
60 ans et plus.....	20		1	2	8		1	4	4
Total, plus de 21 ans.....	2,323	11	275	577	645	2	170	287	356

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 16A.—ÂGE À L'ENTRÉE AU PÉNITENCIER, D'APRÈS LE PÉNITENCIER OÙ LE PRISONNIER ÉTAIT INCARCÉRÉ LE 31 MARS 1959

Âge	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Centre fédéral de formation	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus.....	2,975	14	391	692	212	514	196	201	350	405
14 ans.....	3					3				
15 ans.....	19		7	8		12				
16 ans.....	57		11	22		30	1		4	3
17 ans.....	101		21	39		37	2	2	8	4
18 ans.....	143	1	25	39		35	8	3	16	9
19 ans.....	156	1	22	41		35	10	8	18	16
20 ans.....	173	1	30	45		16	12	11	17	21
Total, moins de 21 ans.....	652	3	116	155	108	29	41	24	63	53
21 à 24 ans.....	634	4	96	160	34	91	47	48	71	83
25 à 29 ans.....	580	3	68	125	7	115	59	46	89	68
30 à 34 ans.....	426	3	32	98	1	109	29	35	53	66
35 à 39 ans.....	298	1	30	56	2	86	12	24	34	53
40 à 44 ans.....	162		22	40		35	7	12	16	30
45 à 49 ans.....	108		11	25		23	1	7	14	27
50 à 59 ans.....	95		15	31		17		4	6	22
60 ans et plus.....	20		1	2		9		1	4	3
Total, plus de 21 ans.....	2,323	11	275	537	44	488	155	177	287	352

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 17.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE GENRE DE PEINE

Âge	Total des détenus	Genre de peine													
		Simple	Simple avec amende	Simple avec fouet	Simultanée	Simultanée avec fouet	Simultanée et consécutive	Simultanée et consécutive avec amende	Simultanée et consécutive avec fouet	Consécutive	Consécutive avec amende	Consécutive avec fouet	Consécutive et détention préventive	Restante (évadé)	Restante (évadé) et peine supplémentaire
Total des détenus....	2,975	1,503	1	11	1,124	1	176	1	1	110	2	1	5	30	9
14 ans.....	3	2			1										
15 ans.....	19	13			5					1					
16 ans.....	57	30			21		6								
17 ans.....	101	58			33		6	1	1	1				2	
18 ans.....	143	55			67		10	1		8				2	
19 ans.....	156	72			60		14			7		1		1	
20 ans.....	173	84		1	65		18			3					2
Total, moins de 21 ans.....	652	314		1	252		54	1	1	20		1		5	3
21 à 24 ans.....	634	311		3	244		40			30				5	1
25 à 29 ans.....	580	290		4	219		38			17			1	10	1
30 à 34 ans.....	426	210	1		165		24			19			3	3	1
35 à 39 ans.....	298	153			114	1	11			12				5	2
40 à 44 ans.....	162	88		2	62		4			4				2	
45 à 49 ans.....	108	59			41		3			3			1		1
50 à 59 ans.....	95	65		1	22		2			4	1				
60 ans et plus.....	20	13			5					1	1				
Total, plus de 21 ans.....	2,323	1,189	1	10	872	1	122			90	2		5	25	6

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 18.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Âge	Total des détenus	Délinquants primaires	Casier pénitentiaire							Total du casier pénitentiaire (colonnes 5, 7, 8 et 9)	Aucun renseignement disponible
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
Total des détenus.....	2,975	683	672	170	171	253	568	130	324	1,193	4
14 ans.....	3	3									
15 ans.....	19	14	4			1					
16 ans.....	57	48	3	2	3	1				3	
17 ans.....	101	67	22	3	8			1		9	
18 ans.....	143	74	34	11	12	7	3		1	16	1
19 ans.....	156	58	53	15	12	7	10	1		23	
20 ans.....	173	45	64	17	18	10	12	2	5	37	
Total, moins de 21 ans.....	652	309	180	48	53	26	25	4	6	88	1
21 à 24 ans.....	634	131	190	49	57	71	86	27	23	193	
25 à 29 ans.....	580	89	110	40	22	64	144	37	73	276	1
30 à 34 ans.....	426	43	80	18	14	45	113	32	80	239	1
35 à 39 ans.....	298	45	47	9	11	23	92	11	60	174	
40 à 44 ans.....	162	25	33	4	1	11	43	12	33	89	
45 à 49 ans.....	108	18	15		5	7	33	4	26	68	
50 à 59 ans.....	95	16	15	2	6	6	30	2	17	55	1
60 ans et plus.....	20	7	2		2		2	1	6	11	
Total, plus de 21 ans.....	2,323	374	492	122	118	227	543	126	318	1,105	3

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 19.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL ET LE DOMICILE

Âge	Total des détenus	État civil					Domicile			
		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Séparés	Détenus ruraux	Détenus urbains	Non-mades	Non déclaré
Total des détenus.....	2,975	1,873	761	29	97	215	292	2,470	199	14
14 ans.....	3	3						3		
15 ans.....	19	19					4	14	1	
16 ans.....	57	57					6	49	2	
17 ans.....	101	101					18	77	4	2
18 ans.....	143	142	1				16	121	5	1
19 ans.....	156	149	4	2		1	14	132	10	
20 ans.....	173	157	12	1	2	1	9	158	6	
Total, moins de 21 ans.....	652	628	17	3	2	2	67	554	28	3
21 à 24 ans.....	634	483	135	2	4	10	67	529	37	1
25 à 29 ans.....	580	329	199	1	8	43	61	480	35	4
30 à 34 ans.....	426	202	150	4	21	49	38	359	27	2
35 à 39 ans.....	298	101	129	4	19	45	23	246	27	2
40 à 44 ans.....	162	56	52	2	18	34	18	126	17	1
45 à 49 ans.....	108	36	45	5	8	14	9	83	16	
50 à 59 ans.....	95	32	30	6	13	14	7	77	11	
60 ans et plus.....	20	6	4	2	4	4	2	16	1	1
Total, plus de 21 ans.....	2,323	1,245	744	26	95	213	225	1,916	171	11

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 20.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE

Âge	Total des détenus	Aucune personne à charge	Nombre de personnes à charge										
			Avec personnes à charge	Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six	Sept	De huit à dix	Plus de dix	Non déclaré
Total des détenus.....	2,975	2,158	814	279	207	150	77	44	22	18	7	10	3
14 ans.....	3	3											
15 ans.....	19	19											
16 ans.....	57	57											
17 ans.....	101	101											
18 ans.....	143	141	2	1	1								
19 ans.....	156	151	5	2	2	1							
20 ans.....	173	160	13	4	4	5							
Total, moins de 21 ans.....	652	632	20	7	7	6							
21 à 24 ans.....	634	496	138	64	49	21	2	1		1			
25 à 29 ans.....	580	372	207	77	52	42	21	8	3	2	2		1
30 à 34 ans.....	426	255	171	54	46	30	16	7	8	6	2	2	
35 à 39 ans.....	298	156	142	37	27	32	23	15	1	4	1	2	
40 à 44 ans.....	162	103	58	18	11	6	5	8	6	1		3	1
45 à 49 ans.....	108	58	49	12	10	7	5	5	2	3	2	3	1
50 à 59 ans.....	95	68	27	9	5	5	5		2	1			
60 ans et plus.....	20	18	2	1		1							
Total, plus de 21 ans.....	2,323	1,526	794	272	200	144	77	44	22	18	7	10	3

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 21.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Âge	Total des détenus	Illettrés	Année scolaire													Au delà de l'école secondaire	Non déclaré
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13		
Total des détenus.....	2,975	56	29	51	89	174	236	340	381	680	343	283	141	99	23	22	28
14 ans.....	3			1	1				1								
15 ans.....	19					3	4	3	6	1		2					
16 ans.....	57			1	2	6	12	8	11	9	5	2					1
17 ans.....	101	2		1	2	4	9	27	18	15	7	9	3				4
18 ans.....	143	2		4	5	7	17	23	25	28	21	5	2	1			3
19 ans.....	156		1	2	6	4	12	27	24	41	17	13	4	3			2
20 ans.....	173	4	2	1	1	13	18	27	19	27	27	19	10	3			2
Total, moins de 21 ans.....	652	8	3	10	17	37	72	115	104	121	77	50	19	7			21
21 à 24 ans.....	634	10	2	7	21	32	57	74	94	142	77	66	25	17	5	1	4
25 à 29 ans.....	580	17	4	6	17	29	36	67	73	146	82	55	24	15	6	1	2
30 à 34 ans.....	426	6	2	3	13	27	29	42	48	109	56	38	31	10	5	2	5
35 à 39 ans.....	298	4	5	9	10	18	16	19	30	68	29	33	18	25	1	9	4
40 à 44 ans.....	162	4	7	9	5	13	11	8	16	40	6	18	7	11	2	5	
45 à 49 ans.....	108	2	1	3	3	9	9	6	5	27	9	12	10	9	2	1	
50 à 59 ans.....	95	3	5	3	1	6	6	7	10	21	4	11	7	5	2	3	1
60 ans et plus.....	20	2		1	2	3		2	1	6	3						
Total, plus de 21 ans.....	2,323	48	26	41	72	137	164	225	277	559	266	233	122	92	23	22	16

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES PENITENCIERS

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 22.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS L'USAGE D'ALCOOL ET DE STUPÉFIANTS

Âge	Total des détenus	Degré de consommation d'alcool et de stupéfiants					
		Abstinentes	Usage de l'alcool		Stupéfiants seulement	Alcool et stupéfiants	Non déclaré
			Modéré	Excessif			
Total des détenus.....	2,975	516	1,796	552	43	63	5
14 ans.....	3	3					
15 ans.....	19	13	6				
16 ans.....	57	28	29				
17 ans.....	101	36	63	2			
18 ans.....	143	58	81	4			
19 ans.....	156	51	92	12	1		
20 ans.....	173	42	112	15	2	2	
Total, moins de 21 ans.....	652	231	383	33	3	2	
21 à 24 ans.....	634	108	427	85	8	5	1
25 à 29 ans.....	580	68	359	130	11	12	
30 à 34 ans.....	426	41	256	109	5	14	1
35 à 39 ans.....	298	26	179	79	3	10	1
40 à 44 ans.....	162	18	84	49	4	6	1
45 à 49 ans.....	108	10	54	28	6	9	1
50 à 59 ans.....	95	10	43	35	2	5	
60 ans et plus.....	20	4	11	4	1		
Total, plus de 21 ans.....	2,323	285	1,413	519	40	61	5

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 23.—ÂGE A L'INCARCÉRATION, D'APRÈS L'OCCUPATION ANTERIEURE ET L'EMPLOI

Emploi antérieur	Total des détenus	Total des moins de 21 ans	Âge à l'incarcération															
			Moins de 21 ans							Total des plus de 21 ans	21 ans et plus							
			14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans		21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
Total des détenus.....	2,975	652	3	19	57	101	143	156	173	2,323	634	580	426	298	162	108	95	20
En emploi.....	1,349	217	1	5	16	28	48	53	66	1,132	260	300	208	165	82	60	47	10
Agriculture.....	84	13			1	2	4	2	4	71	15	13	16	10	7	4	1	5
Forces armées.....	21	5					4	1		16	7	5	1	2				
Travail de bureau.....	33	3				1		2		30	10	4	4	6	2	2	2	
Commerce.....	94	11		1	2	2	2	1	3	83	14	26	15	14	7	3	4	
Construction.....	269	36			3	3	8	11	11	233	45	65	52	34	18	10	8	1
Communications.....	4									4	1	1	1	1				
Production d'électricité et d'énergie.....	5									5	1	1	3					
Finances.....	12	1							1	11	2	1	2		3	1	2	
Pêche, piégeage, exploitation forestière.....	47	9			2	1		4	2	38	13	12	5	5	3			
Ouvriers.....	157	45	1	3	2	8	10	8	13	112	39	28	13	13	9	8	2	
Administration.....	40	1								39	3	8	9	5	5	6	3	
Industrie manufacturière, mécanique.....	179	30			3	9	3	7	8	149	33	45	22	27	7	8	7	
Mines.....	61	12					2	3	7	49	16	9	7	7	3			
Carrières professionnelles.....	23	1							1	22	3	3	7	4	1	1	2	1
Services domestiques.....	39	2						1	5	37	5	9	7	8	5	5	3	
Services personnels.....	89	9				3	1	1	5	80	11	23	11	14	6	6	6	3
Services de protection.....	4						1	1	2	4	1		1	1		1	1	
Loisirs et autres occupations.....	17	4								13	5	3	3	1			1	
Transports.....	171	35		1	3	2	11	11	7	136	36	44	29	11	4	7	5	
En chômage.....	1,585	407		8	32	68	93	100	106	1,178	370	279	216	132	79	47	47	8
Moins de 3 mois.....	647	183		4	11	30	55	35	48	464	153	115	85	55	29	12	14	1
3 à 6 mois.....	308	89			8	18	13	28	22	219	80	54	34	23	15	9	4	
6 à 12 mois.....	233	68		4	7	7	14	16	15	170	47	49	25	24	8	9	7	1
1 à 2 ans.....	132	39			4	7	7	12	9	93	34	15	20	11	6	5	2	
2 à 3 ans.....	75	12			2	2		5	3	63	19	16	10	5	5	2	5	1
3 ans et plus.....	124	7					1		6	117	20	19	28	12	13	9	11	5
Incarcérés.....	37	9				4	2	1	3	28	11	3	10	1	2	1		
Durée non déclarée.....	29	5					1	1	3	24	6	8	4	1	1		4	
Total des autres.....	41	28	2	6	9	5	2	3	1	13	4	1	2	1	1	1	1	2
N'ayant jamais travaillé.....	22	14	1	3	4	3	2		1	8	4		2	1				
À la retraite.....	3									3							1	2
Étudiants.....	13	13	1	3	5	2		2										
Non déclaré.....	3	1						1		2		1				1		

77858-9-17

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS

TABLEAU 24.—ORIGINE ETHNIQUE, D'APRÈS LE LIEU DE NAISSANCE ET LA CITOYENNETÉ

Origine ethnique	Total des détenus	Lieu de naissance						Citoyenneté							
		Canada	Commonwealth britannique	États-Unis	Europe	Asie	Améri- que latine	Canadienne			Britannique		Aubains		
								Cana- diens de naissance	Naturalisés		Années au Canada		Années au Canada		
									Bri- tan- niques	Étran- gers	Moins de 5 ans	5 ans et plus	Moins de 5 ans	5 ans et plus	Non déclarée
Total des détenus.....	2,975	2,809	54	33	76	3	2,809	43	45	10	7	28	26	7	
Britannique:															
Anglaise.....	552	514	32	5	1		514	22	5	6	5				
Irlandaise.....	423	405	7	7	4		405	8	1	3		2	2	2	
Ecossaise.....	335	316	15	4			316	13	1		2	1	2		
Européenne:															
Autrichienne.....	15	13			2		13		1					1	
Belge.....	6	6					6								
Bulgare.....	1	1					1								
Tchèque et slovaque.....	7	4			3		4		2					1	
Danoise.....	10	10					10								
Estonienne.....	1	1					1								
Finlandaise.....	2	1			1		1		1						
Française.....	1,007	1,089	6	2			1,089	6				1	1		
Allemande.....	99	80	6		13		80	4		1		8	3	3	
Grecque.....	4	4					4								
Hongroise.....	17	5			12		5					6	5	1	
Islandaise.....	3	3					3								
Italienne.....	41	33			8		33		3			4	1		
Juive.....	2	2					2								
Lettonienne.....	1	1					1								
Lituanienne.....	1	1					1								
Hollandaise.....	35	30		3	2		30		2			3			
Norvégienne.....	19	16			3		16		1				1		
Polonaise.....	48	35			13		35		9			1	4		
Roumaine.....	8	6			2		6		2						
Russe.....	21	19			2		19		1				1		
Suédoise.....	14	14					14								
Suisse.....	2	1			1		1							1	
Ukrainienne.....	53	50			3		50		1				2		
Yougoslave.....	6	2			4		2		1			1	2		
Asiatique:															
Chinoise.....	11	8				3	8		3						
Japonaise.....	1	1					1								
Syrienne.....	8	8					8								
Autres origines:															
Nègre.....	19	18		1			18					1			
Indienne de l'Amérique du Nord.....	99	98		1			98		1						
Autre.....	3	3					3								
Non déclarée.....	11	11					11								

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 25.—ORIGINE ETHNIQUE, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Origine ethnique	Total des détenus	Illettrés	Degré d'instruction			
			Années scolaires		Au delà de l'école secondaire	Non déclaré
			1 ^{re} à 8 ^e	9 ^e à 13 ^e		
Total des détenus.....	2,975	56	1,980	889	22	28
Britannique:						
Anglaise.....	552	13	331	199	5	4
Irlandaise.....	423		244	174	3	2
Écossaise.....	335	4	182	143	5	1
Européenne:						
Autrichienne.....	15		7	8		
Belge.....	6		5	1		
Bulgare.....	1			1		
Tchèque et slovaque.....	7		3	4		
Danoise.....	10		4	6		
Estonienne.....	1		1			
Finlandaise.....	2		2			
Française.....	1,097	27	878	170	2	20
Allemande.....	99		49	46	4	
Grecque.....	4		2	2		
Hongroise.....	17		7	10		
Islandaise.....	3		1	2		
Italienne.....	41	1	27	13		
Juive.....	2		2			
Lettonienne.....	1			1		
Lituanienne.....	1		1			
Hollandaise.....	35		19	15	1	
Norvégienne.....	19		11	8		
Polonaise.....	48	1	28	18	1	
Roumaine.....	8		6	2		
Russe.....	21	1	10	10		
Suédoise.....	14		5	9		
Suisse.....	2		1	1		
Ukrainienne.....	53		31	22		
Yougoslave.....	6		3	2		1
Asiatique:						
Chinoise.....	11		7	4		
Japonaise.....	1		1			
Syrienne.....	8		4	3	1	
Autres origines:						
Nègre.....	19	1	15	3		
Indienne de l'Amérique du Nord....	99	8	84	7		
Autre.....	3		2	1		
Non déclarée.....	11		7	4		

TABLEAU 26.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUS, D'APRÈS LE PAYS D'ORIGINE DES PARENTS

Pays natal des détenus	Total des détenus	Pays d'origine des parents						Non déclaré
		Père et mère canadiens	Père et mère britanniques	Père et mère étrangers	L'un canadien, l'autre britannique	L'un canadien, l'autre étranger	L'un britannique, l'autre étranger	
Total des détenus.....	2,975	2,063	240	231	184	191	45	21
Canada.....	2,809	2,051	181	152	181	182	41	21
Grande-Bretagne:								
Angleterre et Pays de Galles.....	33		31		2			
Irlande du Nord.....	5		4		1			
Écosse.....	13		13					
Autres pays du Commonwealth britannique.....	3		2				1	
États-Unis.....	33	12	1	11		7	2	
Europe:								
Autriche.....	3			3				
Belgique.....	1			1				
Tchécoslovaquie.....	3			3				
Finlande.....	1			1				
France.....	2			1		1		
Allemagne.....	8			8				
Hongrie.....	11		1	10				
Eire.....	6		5				1	
Italie.....	6			6				
Pays-Bas.....	2			2				
Norvège.....	3		1	2				
Pologne.....	15		1	14				
Roumanie.....	4			4				
Russie.....	5			5				
Suisse.....	1			1				
Yougoslavie.....	4			4				
Autres pays d'Europe.....	1			1				
Asie:								
Chine.....	3			2		1		

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 27.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUS NÉS EN DEHORS DU CANADA, D'APRÈS LA DURÉE DE LEUR SÉJOUR AU CANADA

Pays natal des détenus	Total des détenus	Durée de séjour du Canada					
		Nés au Canada	Moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 ans et plus	Non déclaré
Total des détenus.....	2,975	2,809	43	24	13	72	14
Canada.....	2,809	2,809					
Grande-Bretagne:							
Angleterre et Pays de Galles.....	33		7	2	5	17	2
Irlande du Nord.....	5		2			2	1
Écosse.....	13			3	1	9	
Autres pays du Commonwealth britannique.....	3		1		1	1	
États-Unis.....	33		9			16	8
Europe:							
Autriche.....	3				2	1	
Belgique.....	1		1				
Tchécoslovaquie.....	3			1		2	
Finlande.....	1					1	
France.....	2			1		1	
Allemagne.....	8		6	2			
Hongrie.....	11		6	3	1		1
Eire.....	6		2		1	3	
Italie.....	6		3	1		2	
Pays-Bas.....	2		2				
Norvège.....	3		1			2	
Pologne.....	15		1	4	1	8	1
Roumanie.....	4		1	1		2	
Russie.....	5			2	1	2	
Suisse.....	1						1
Yougoslavie.....	4		1	1		2	
Autres pays d'Europe.....	1			1			
Asie:							
Chine.....	3			2		1	

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 28.—LIEU DE NAISSANCE, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Pays natal des détenus	Total des détenus	Degré d'instruction				
		Illettrés	Années scolaires		Au delà de l'école secondaire	Non déclaré
			1 ^{re} à 8 ^e	9 ^e à 13 ^e		
Total des détenus.....	2,975	56	1,980	889	22	28
Canada.....	2,809	54	1,890	819	20	26
Grande-Bretagne:						
Angleterre et Pays de Galles.....	33	1	19	13		
Irlande du Nord.....	5		3	2		
Écosse.....	13		5	8		
Autres pays du Commonwealth britannique.....	3		1	2		
États-Unis.....	33		14	19		
Europe:						
Autriche.....	3		3			
Belgique.....	1			1		
Tchécoslovaquie.....	3		1	2		
Finlande.....	1		1			
France.....	2		1		1	
Allemagne.....	8		3	4	1	
Hongrie.....	11		4	7		
Eire.....	6		2	2	1	1
Italie.....	6		4	2		
Pays-Bas.....	2		2			
Norvège.....	3		2	1		
Pologne.....	15	1	13	1		
Roumanie.....	4		2	2		
Russie.....	5		3	2		
Suisse.....	1		1			
Yougoslavie.....	4		2	1		1
Autres pays européens.....	1		1			
Asie:						
Chine.....	3		3			

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 29.—EMPLOI ANTÉRIEUR À LA CONDAMNATION, D'APRÈS LE PÉNITENCIER OÙ LE DÉTENU A ÉTÉ ADMIS

Emploi antérieur	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus.....	2,975	14	391	902	714	2	193	350	409
En emploi.....	1,349	7	164	320	282	2	96	348	130
Agriculture.....	84		10	7	16		6	41	4
Forces armées.....	21		8	1	4		2	5	1
Travail de bureau.....	33		4	8	8		5	7	1
Commerce.....	94		11	17	29		9	15	13
Construction.....	269		28	63	52	2	21	90	13
Communications.....	4		1		2			1	
Production d'électricité et d'énergie.....	5		1	1	1			2	
Finances.....	12			5	3		1	2	1
Pêche, piégeage, exploitation forestière.....	47		55	6	4		1	12	19
Ouvriers.....	157	3	33	50	18		12	30	11
Administration.....	40		3	25	5		3	3	1
Industrie manufacturière, mécanique.....	179	3	10	54	50		7	41	14
Mines.....	61	1	21	3	11		2	19	4
Carrières professionnelles.....	23			4	7		3	4	5
Services domestiques.....	39		5	6	12			9	7
Services personnels.....	89		5	20	24		8	17	15
Services de protection.....	4			1	2			1	
Loisirs et autres occupations.....	17		1	5	3		1	2	5
Transports.....	171		18	44	31		15	47	16
En chômage.....	1,585	6	219	564	426		97		273
Moins de 3 mois.....	647		72	282	167		39		87
3 à 6 mois.....	308	1	46	113	84		25		30
6 à 12 mois.....	233		41	82	41		15		54
1 à 2 ans.....	132		17	46	31		5		33
2 à 3 ans.....	75	2	17	10	24		3		19
3 ans et plus.....	124	2	22	15	40		6		39
Incarcérés.....	37		1	8	23		4		1
Durée non déclarée.....	29	1	3	8	16				1
Total des autres.....	41	1	8	18	6			2	6
N'ayant jamais travaillé.....	22		5	8	5			1	3
À la retraite.....	3		1					1	1
Étudiants.....	13		1	10	1				1
Non déclaré.....	3	1	1						1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 29A.—EMPLOI ANTÉRIEUR À LA CONDAMNATION, D'APRÈS LE PÉNITENCIER OÙ SE TROUVAIT LE DÉTENU LE 31 MARS 1959

Emploi antérieur	Total des détenus	Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Centre fédéral de formation	Kingston	Col-lin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total des détenus.....	2,975	14	391	692	212	514	196	201	350	405
En emploi.....	1,349	7	164	268	53	202	79	100	348	128
Agriculture.....	84		10	6	1	11	5	6	41	4
Forces armées.....	21		8		1	2	2	2	5	1
Travail de bureau.....	33		4	6	1	6	3	5	7	1
Commerce.....	94		11	16		23	6	10	15	13
Construction.....	269		28	51	13	39	15	21	90	12
Communications.....	4		1			2			1	
Production d'électricité et d'énergie.....	5		1	1		1			2	
Finances.....	12			5		1	2	1	2	1
Pêche, piégeage, exploitation forestière.....	47		5	6	1	3		1	12	19
Ouvriers.....	157	3	33	37	13	14	4	12	30	11
Administration.....	40		3	25		3	2	3	3	1
Industrie manufacturière, mécanique.....	179	3	10	41	14	33	15	8	41	14
Mines.....	61	1	21	3		8	3	2	19	4
Carrières professionnelles.....	23			3	1	6		4	4	5
Services domestiques.....	39		5	6		9	3	1	9	6
Services personnels.....	89		5	18	2	19	5	8	17	15
Services de protection.....	4			1		1	1		1	
Loisirs et autres occupations..	17		1	5		2	1	1	2	5
Transports.....	171		18	33	6	19	12	15	47	16
En chômage.....	1,585	6	219	421	144	308	115	101		271
Moins de 3 mois.....	647		72	217	66	105	61	39		87
3 à 6 mois.....	308	1	46	79	35	61	22	25		39
6 à 12 mois.....	233		41	55	27	28	12	18		52
1 à 2 ans.....	132		17	35	12	23	7	5		33
2 à 3 ans.....	75	2	17	7	2	22	2	4		19
3 ans et plus.....	124	2	22	14	1	40		6		39
Incarcérés.....	37		1	8		17	6	4		1
Durée non déclarée.....	29	1	3	6	1	12	5			1
Total des autres.....	41	1	8	3	15	4	2		2	6
N'ayant jamais travaillé.....	22		5	3	5	3	2		1	3
A la retraite.....	3		1						1	1
Étudiants.....	13		1		10	1				1
Non déclaré.....	3	1	1							1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 30.—SALAIRE HEBDOMADAIRE LORS DU DERNIER EMPLOI, D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL

Salaire hebdomadaire	Total des détenus		État civil				
	Nom- bre	%	Céliba- taires	Mariés	Veufs	Di- vorcés	Sé- parés
Total des détenus.....	2,975	100.0	1,873	761	29	97	215
Moins de \$10.....	9	0.3	7	2			
\$10 à \$20.....	49	1.7	43	3	1		2
\$20 à \$30.....	133	4.5	125	5	1		2
\$30 à \$40.....	251	8.4	207	28	1	4	11
\$40 à \$50.....	416	14.0	321	64	1	14	16
\$50 à \$60.....	459	15.4	321	95	7	9	27
\$60 à \$70.....	493	16.6	291	144	3	17	38
\$70 et plus.....	1,045	35.1	479	392	12	49	113
Propre compte.....	60	2.0	28	22	2	2	6
Non applicable.....	41	1.4	37	3		1	
Non déclaré.....	19	0.6	14	3	1	1	

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 31.—OCCUPATION ANTÉRIEURE, D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL

Occupation antérieure	Total des détenus		État civil				
	Nom- bre	%	Céliba- taires	Mariés	Veufs	Di- vorcés	Sé- parés
Total des détenus.....	2,975	100.0	1,873	761	29	97	215
En emploi.....	1,349	45.3	747	426	19	49	108
En chômage.....	1,585	53.3	1,091	331	10	46	107
Moins de 3 mois.....	647	21.8	455	135	3	13	41
3 à 6 mois.....	308	10.4	218	69		7	14
6 à 12 mois.....	233	7.8	154	58	1	5	15
1 à 2 ans.....	132	4.4	94	19	1	6	12
2 à 3 ans.....	75	2.5	52	14	1		8
3 ans et plus.....	124	4.2	74	25	2	14	9
Incarcérés.....	37	1.2	28	4	1	1	3
Durée non déclarée.....	29	1.0	16	7	1		5
Total des autres.....	41	1.4	35	4		2	
N'ayant jamais travaillé.....	22	0.8	20	1		1	
A la retraite.....	3	0.1		2		1	
Étudiants.....	13	0.4	13				
Non déclarée.....	3	0.1	2	1			

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 33.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LE PÉNITENCIER OÙ LE DÉTENU A ÉTÉ ADMIS

Pénitencier	Total des détenus	Délinquants primaires	Casier pénitentiaire								Aucun renseignement disponible
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	Total, séjours antérieurs au pénitencier (colonnes 5, 7, 8 et 9)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
Total des détenus....	2,975	683	672	170	171	253	568	130	324	1,193	4
Terre-Neuve.....	14	5	3			2	4			4	
Dorchester.....	391	111	107	4	32	18	93	7	19	151	
Saint-Vincent-de-Paul....	902	311	220	13	96	32	184	7	37	324	2
Kingston.....	714	115	42	116	18	120	35	99	169	321	
Collin's Bay.....	2				2					2	
Manitoba.....	193	34	51	9	5	28	42	6	18	71	
Saskatchewan.....	350	52	139	6	7	27	89	6	23	125	1
Colombie-Britannique...	409	55	110	22	11	26	121	5	58	195	1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 33A.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LE PÉNITENCIER OÙ SE TROUVAIT LE DÉTENU LE 31 MARS 1959

Pénitencier	Total des détenus	Délinquants primaires	Casier pénitentiaire								Aucun renseignement disponible
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	Total, séjours antérieurs au pénitencier (colonnes 5, 7, 8 et 9)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
Total des détenus....	2,975	683	672	170	171	253	568	130	324	1,193	4
Terre-Neuve.....	14	5	3			2	4			4	
Dorchester.....	391	111	107	4	32	18	93	7	19	151	
Saint-Vincent-de-Paul....	692	166	163	10	93	30	185	7	36	311	2
Centre fédéral de formation.....	212	144	58	3	2	5				12	
Kingston.....	514	46	23	72	16	83	33	85	156	290	
Collin's Bay.....	196	70	17	43	5	33	1	13	14	33	
Manitoba.....	201	35	63	10	5	29	44	7	18	74	
Saskatchewan.....	350	52	139	6	7	27	89	6	23	125	1
Colombie-Britannique...	405	54	109	22	11	26	119	5	58	193	1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 36.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Détentions antérieures	Total des détenus	Illettrés	Degré d'instruction			
			Années scolaires		Au delà de l'école secondaire	Non précisé
			1 ^{re} à 8 ^e	9 ^e à 13 ^e		
Total des détenus.....	2,975	56	1,980	889	22	28
Aucune détention antérieure.....	683	21	472	171	7	12
Total des récidivistes.....	2,288	35	1,505	717	15	16
Une détention antérieure.....	499	7	354	128	3	7
Deux détentions antérieures.....	377	8	236	130	2	1
Trois détentions antérieures.....	276	3	179	93	1
Quatre détentions antérieures.....	240	3	170	65	1	1
Cinq détentions antérieures.....	188	3	114	68	1	2
Six à dix détentions antérieures.....	487	9	312	159	4	3
Onze à quinze détentions antérieures.....	142	1	85	52	2	2
Seize à vingt détentions antérieures.....	47	1	33	13
Plus de vingt détentions antérieures.....	32	22	9	1
Aucun renseignement disponible.....	4	3	1

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 37.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS L'USAGE D'ALCOOL ET DE STUPÉFIANTS

Détentions antérieures	Total des détenus	Degré de consommation d'alcool et de stupéfiants					
		Usage d'alcool			Usage de stupéfiants seulement	Usage d'alcool seulement	Non précisé
		Abstinentes	Moderé	Excessif			
Total des détenus.....	2,975	516	1,796	552	43	63	5
Aucune détention antérieure.....	683	194	432	56	1
Total des récidivistes.....	2,288	322	1,360	496	43	62	5
Une détention antérieure.....	499	115	316	65	3
Deux détentions antérieures.....	377	65	242	65	2	2	1
Trois détentions antérieures.....	276	44	170	54	3	5
Quatre détentions antérieures.....	240	28	155	47	3	7
Cinq détentions antérieures.....	188	17	109	54	3	5
Six à dix détentions antérieures.....	487	40	272	132	17	22	4
Onze à quinze détentions antérieures.....	142	7	87	48	9	11
Seize à vingt détentions antérieures.....	47	6	18	17	2	4
Plus de vingt détentions antérieures.....	32	11	14	4	3
Aucun renseignement disponible.....	4	4

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 38.—RÉCIDIVISTES, D'APRÈS L'OCCUPATION

Nombre de détentions antérieures	Total des détenus	Occupation				En chômage	Période de chômage								
		En emploi	A la retraite	Étudiants	N'ayant jamais travaillé		Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Incarcérés	Inconnue	Non précisée
Total des détenus.....	2,975	1,349	3	12	22	1,585	647	308	233	132	75	124	37	29	3
Aucune détention antérieure.....	683	314		12	9	348	157	76	57	31	8	7	5	7	
Total des récidivistes.....	2,288	1,032	3	1	13	1,236	489	232	176	101	67	117	32	22	3
Une détention antérieure.....	499	209	2	1	3	284	132	58	46	25	8	7	5	3	
Deux détentions antérieures.....	377	171	1		1	204	93	45	27	11	8	12	5	3	
Trois détentions antérieures.....	276	136			1	139	59	25	18	17	5	8	4	3	
Quatre détentions antérieures.....	240	101			2	136	49	27	18	12	9	10	9	2	1
Cinq détentions antérieures.....	188	93				95	35	17	17	6	8	8	2	2	
Six à dix détentions antérieures.....	487	231			4	250	86	41	33	17	17	47	4	5	2
Onze à quinze détentions antérieures.....	142	61			2	79	24	15	11	6	7	11	2	3	
Seize à vingt détentions antérieures.....	47	25				22	4	2	4	4	3	5			
Plus de vingt détentions antérieures.....	32	5				27	7	2	2	3	2	9	1	1	
Aucun renseignement disponible.....	4	3				1	1								

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 39.—CASIER PÉNITENTIAIRE, D'APRÈS L'OCCUPATION ET LE DOMICILE

Casier pénitentiaire	Total des détenus	Occupation et domicile							
		Détenus ruraux		Détenus urbains		Nomades		Non déterminés	
		En emploi	Chômeurs et autres	En emploi	Chômeurs et autres	En emploi	Chômeurs et autres	En emploi	Chômeurs et autres
Total des détenus..... (1)	2,975	157	135	1,138	1,332	48	151	6	8
Aucune détention antérieure..... (2)	683	59	57	248	299	6	11	1	2
Prison seulement..... (3)	672	51	32	266	271	10	38	2	2
Maison de correction seulement..... (4)	170	3	3	53	99	2	10
Pénitencier seulement..... (5)	171	4	6	61	90	1	7	1	1
Prison et maison de correction..... (6)	253	14	5	95	121	6	11	1
Prison et pénitencier..... (7)	568	19	23	244	224	16	40	2
Maison de correction et pénitencier..... (8)	130	3	63	57	2	5
Prison, maison de correction et pénitencier..... (9)	324	4	8	105	171	5	29	1	1
Total au pénitencier (lignes 5, 7, 8 et 9).....	1,193	30	37	473	542	24	81	2	4
Aucun renseignement disponible.....	4	1	3

77858-9-194

HOMMES INCARCÉRÉS

TABLEAU 40.—CASIER PÉNITENTIAIRE, D'APRÈS LE SÉJOUR DANS UNE INSTITUTION NON PÉNITENTIAIRE

Institution non pénitentiaire	Total des détenus	Première détention	Casier pénitentiaire								Total au pénitencier (colonnes 5, 7, 8 et 9)	Aucun renseignement disponible
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)		
Total des détenus.....	2,975	683	672	170	171	253	568	130	324	1,193	4	
Aucun séjour.....	2,417	616	535	130	151	183	476	88	234	949	4	
Asile d'aliénés.....	89	15	26	6	6	22	2	12	36	
Asile pour insuffisants mentaux.....	29	4	6	1	2	3	6	3	4	15	
Sanatorium.....	28	2	7	3	2	7	2	5	14	
Foyer de protection.....	34	5	6	3	1	5	5	2	7	15	
École de formation.....	317	36	74	25	14	48	43	27	50	134	
Asile d'aliénés et école de formation.....	22	3	4	1	2	2	4	2	4	12	
Foyer de protection et école de formation..	27	1	11	1	3	2	3	6	12	
Asile d'aliénés et sanatorium.....	5	1	1	1	1	1	2	
École de formation et sanatorium.....	6	2	1	1	1	1	3	
Non précisé.....	1	1	1	

DÉTENUS LIBÉRÉS

TABLEAU 43.—FORME DE LIBÉRATION, PAR PÉNITENCIER

Forme de libération	Total des détenus	Pénitencier								
		Terre-Neuve	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Centre fédéral de formation	Kings-ton	Col-lin's Bay	Mani-toba	Saskat-chewan	Colom-bie-Britan-nique
Total des détenus.....	2,476	15	343	509	278	353	238	174	279	287
Décès.....	15		2	7		3		1		2
Expulsion du pays.....	10		4	2		2			1	1
Expiration de la peine.....	1,610	11	227	226	101	302	179	149	207	208
Libération par ordonnance du tribunal	8								5	3
Remis aux autorités provinciales....	2					1	1			
Libération conditionnelle et sur parole	528	4	90	109	170	22	42	17	30	44
Libération sans condition.....	303		20	165	7	23	16	7	36	29

DÉTENUS LIBÉRÉS

TABLEAU 44.—FORME DE LIBÉRATION, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nature de la libération	Total des détenus	Durée de l'incarcération								
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 et plus
Total des détenus.....	2,476	78	1,499	538	185	66	90	16	2	2
Décès.....	15	4	2	2		2	3		1	1
Expulsion du pays.....	10	1	6	1			1	1		
Expiration de la peine.....	1,610	23	961	400	137	45	41	3		
Libération par ordonnance du tribunal..	8	8								
Remis aux autorités provinciales.....	2	2								
Libération conditionnelle et sur parole..	528	27	334	63	30	16	44	12	1	1
Libération sans condition.....	303	13	196	72	18	3	1			

TABLEAU 45.—INFRACTIONS, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nature de l'infraction	Total des détenus	Durée de l'incarcération								
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 ans et plus
Total des détenus.....	2,476	78	1,499	538	185	66	90	16	2	2
Contre l'ordre public.....	17		8	6	3					
Possession de bombe, grenade ou autre arme explosive.....	3			2	1					
Possession d'explosifs pour des fins illégales.....	1			1						
Port d'armes menaçant la paix publique.....	13		8	3	2					
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	71	8	37	17	6	3				
Fait d'entraver un fonctionnaire public ou un agent de la paix.....	3		2	1						
Parjure.....	4		2	2						
Bris de prison—effraction.....	11	1	6	3	1					
Bris de prison.....	51	7	25	11	5	3				
Bris de prison—fait d'être illégalement en liberté.....	1		1							
Méfait public.....	1		1							
Infractions d'ordre sexuel; actes contraires aux mœurs.....	176	2	86	51	22	6	8	1		
Sodomie.....	5		2	1	2					
Sodomie—voies de fait avec intention.....	1			1						
Grossière indécence.....	22	1	14	7						
Inceste.....	33		14	10	6	3				
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin.....	54		36	13	1		4			
Attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin.....	3		2			1				
Viol.....	36		6	13	11	1	4	1		
Tentative de viol.....	8		2	4	1	1				
Rapports sexuels avec une personne de moins de 14 ans.....	6		4	1	1					
Rapports sexuels avec une personne de 14 à 16 ans.....	8	1	6	1						
Maisons de débauche.....	8		5	3						
Tenue de maison de débauche.....	1		1							
Personne de sexe masculin vivant des produits de la prostitution.....	7		4	3						

TABLEAU 45.—INFRACTIONS, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION—Fin

Nature de l'infraction	Total des détenus	Durée de l'incarcération								
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 ans et plus
Contre la personne et la réputation	114	2	58	8	9	5	20	10		2
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1		1							
Voies de fait sur un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions.....	2		2							
Infliction de lésions corporelles, par voies de fait sur une personne.....	19		17	1	1					
Voies de faits dans l'intention de résister à l'arrestation.....	3		1	1	1					
Bigamie.....	3		3							
Infliction de lésions corporelles, en tirant avec intention criminelle sur une personne.....	2		1				1			
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de mettre la vie d'une personne en danger ou d'empêcher une arrestation.....	1		1							
Infliction de lésions corporelles avec l'intention de blesser, d'estropier ou de défigurer quelqu'un....	19		12	3	1	1	2			
Voies de faits simples.....	1		1							
Négligence criminelle entraînant des lésions corporelles.....	1		1							
Négligence criminelle entraînant la mort.....	1		1							
Négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule à moteur.....	7		7							
Refus de pourvoir.....	3		3							
Détenion arbitraire ou illégale.....	1		1							
Enlèvement avec intention criminelle.....	1				1					
Homicide involontaire (manslaughter).....	36	1	5	2	4	4	15	4		1
Meurtre.....	8	1					1	5		1
Tentative de meurtre.....	5		1	1	1		1	1		
Contre les droits de propriété.....	1,875	35	1,182	417	128	49	58	5	1	
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	133		89	36	5	2	1			
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	717	14	464	163	46	14	14	2		
Effraction et possession d'instruments d'effraction....	22		16	5			1			
Extorsion.....	4		3		1					
Escroquerie.....	83	1	66	15	1					
Faux.....	37	1	23	9	3	1				

Faux, possession d'instruments pour la contrefaçon de billets de banque.....	1			1					
Faux, emploi de documents contrefaits.....	81	2	48	22	6		3		
Fait d'avoir en sa possession.....	57	1	40	13	2	1			
Vol qualifié.....	158	7	86	43	10	8	4		
Vol qualifié, voies de faits commises dans l'intention de voler.....	11		5	3	2	1			
Vol qualifié, arrêt du courrier avec intention criminelle.....	6		4	2					
Vol à main armée.....	179	1	38	40	43	18	35	3	1
Vol.....	384	8	299	64	9	4			
Vol de courrier.....	2		1	1					
Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce.....	25		16	9					
Frustration du public ou d'une personne.....	24		16	8					
Possession illégale de minéraux ou de métaux précieux.....	1			1					
Actes volontaires et prohibés concernant certains biens.....	27	1	17	6	2		1		
Crime d'incendie.....	16		8	5	2		1		
Méfais à l'égard de biens privés.....	2		2						
Méfais à l'égard de biens publics.....	8	1	6	1					
Fait d'avoir mis le feu à des biens mobiliers ou personnels.....	1		1						
Complots.....	11		5	3	3				
Complicité après le fait.....	1		1						
Complot en vue de commettre une infraction.....	10		4	3	3				
Statuts fédéraux.....	152	30	65	18	12	3	3		1
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	31	4	24	1	2				
Loi sur les drogues et narcotiques—possession.....	65	1	43	13	5	1	2		
—trafic.....	17		6	3	5	2	1		
Violation des engagements relatifs à la libération conditionnelle.....	39	25	12	1					1

HOMMES LIBÉRÉS

TABLEAU 46.—EMPLOI PRINCIPAL PENDANT L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Occupation	Total des détenus	Durée de l'incarcération								
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 ans et plus
Total des détenus.....	2,476	78	1,499	538	185	66	90	16	2	2
Barbiers.....	25	1	14	7	1	1	1			
Forgerons.....	34		17	10	4	1	2			
Relieurs.....	9	2	3	3			1			
Employés à la fabrication de balais et de brosses.....	8		8							
Bouchers.....	3	1	1	1						
Toiliers.....	64	1	28	20	8	3	4			
Menusiers et ébénistes.....	66		45	13	6		2			
Employés de lingerie et de buanderie.....	76	2	44	11	6	6	5	2		
Employés de ménage.....	154	10	85	37	10	7	3	2		
Commis de bureau et teneurs de livres.....	91	3	46	22	8	4	8			
Cuisiniers, boulangers et aides-cuisiniers.....	167	4	94	45	16	2	6			
Construction:										
Charpentiers.....	125	5	78	22	13	4	2	1		
Briqueleurs.....	137	10	95	26	5		1			
Plâtriers.....	15		12	3						
Conducteurs de machines.....	1						1			
Manœuvres.....	489	11	320	91	33	16	15	2	1	
Camionneurs, charretiers.....	4		3	1						
Service technique:										
Electriciens.....	42		27	10	2	1		2		
Plombiers.....	50	1	34	10	2	3				
Fumistes.....	6		4	2						
Chauffeurs.....	42	1	24	9	5		2	1		
Ouvriers agricoles.....	178	6	124	31	8	4	5			
Jardiniers.....	27	1	17	6		2	1			
Infirmiers.....	21	1	10	3	1		4	2		
Bibliothécaires.....	35		20	8	5		2			
Machinistes.....	54		33	10	6	2	2			1
Mécaniciens d'automobile.....	90	1	59	22	5	1		2		
Peintres.....	59	1	40	12	4	2				
Imprimeurs.....	13		9	2	1		1			

Extracteurs et tailleurs de pierre.....	57	1	30	12	9	2	3			
Réparateurs d'instruments aratoires.....	14	1	10	2	1					
Étudiants.....	5		2	2	1					
Cordonniers.....	62	1	34	12	7	2	6			
Tailleurs.....	145	4	74	49	9	1	7	1		
Ferblantiers, ouvriers-tôliers.....	57	3	32	13	4		4	1		
Tapissiers-garnisseurs.....	12		11	1						
Malades à l'infirmerie.....	10		4	1	1	1	1		1	1
Autres.....	16	1	5	7	2		1			
Non précisé.....	13	5	3	2	2	1				

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 47.—INFRACTIONS, D'APRÈS LA DURÉE DE LA PEINE

Nature de l'infraction	Total des détenues	Durée de la peine					
		Moins de 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	6 à 7 ans	7 à 8 ans
Total des détenues.....	70	1	53	11	3	1	1
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	1			1			
Fait, pour des parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1			1			
Contre la personne ou la réputation.....	5		2	2			1
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1						1
Avortement.....	1		1				
Infliction de lésions corporelles dans l'intention de blesser.....	1			1			
Homicide involontaire (manslaughter).....	2		1	1			
Contre les droits de propriété.....	20	1	16	2	1		
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	1	1					
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	2		1		1		
Escroquerie.....	1		1				
Faux.....	1		1				
Faux, emploi de documents contrefaits.....	2		1	1			
Fait d'avoir en sa possession.....	1		1				
Vol qualifié.....	4		3	1			
Vol.....	8		8				
Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce.....	1		1				
Inexactitudes ou omissions dans des livres ou documents dans l'intention de commettre une fraude.....	1		1				
Complots.....	1		1				
Complot en vue de faire un faux.....	1		1				
Statuts fédéraux.....	42		33	6	2	1	
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	2		2				
Loi sur les drogues et narcotiques:							
—possession.....	27		26	1			
—trafic.....	13		5	5	2	1	

TABLEAU 48.—INFRACTIONS, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Nature du délit	Total des détenues	Délinquantes primaires	Casier pénitentiaire						Total des séjours antérieurs au pénitencier (colonnes 6, 7 et 8)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Total des détenues.....	70	16	18	7	9	6	3	11	20
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	1	1							
Fait, pour des parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1	1							
Contre la personne ou la réputation.....	5	4			1				
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1	1							
Avortement.....	1	1							
Infliction de lésions corporelles dans l'intention de blesser.....	1				1				
Homicide involontaire (manslaughter).....	2	2							
Contre les droits de propriété.....	20	8	2	3	1	1		5	6
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	1				1				
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	2	1						1	1
Escroquerie.....	1							1	1
Faux.....	1	1							
Faux, emploi de documents contrefaits.....	2	1		1					
Fait d'avoir en sa possession.....	1		1						
Vol qualifié.....	4	3						1	1
Vol.....	8	2	1	2		1		2	3
Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce.....	1	1							
Inexactitudes ou omissions dans des livres ou documents dans l'intention de commettre une fraude.....	1	1							
Complots.....	1	1							
Complot en vue de faire un faux.....	1	1							
Statuts fédéraux.....	42	1	16	4	7	5	3	6	14
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	2	1	1						
Loi sur les drogues et narcotiques:									
—possession.....	27		12	2	4	4	1	4	10
—trafic.....	13		3	2	3	1	2	2	4

TABLEAU 49.—INFRACTIONS, D'APRÈS L'ÂGE À L'INCARCÉRATION

Nature de l'infraction	Total des détenues	Âge à l'incarcération									
		15 ans	16 à 17 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
Total des détenues.....	70	1	2	16	14	20	8	3	3	2	1
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	1									1	
Fait, pour des parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1									1	
Contre la personne ou la réputation.....	5			1	1	1		1	1		
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1								1		
Avortement.....	1					1					
Infliction de lésions corporelles dans l'intention de blesser.....	1							1			
Homicide involontaire (manslaughter).....	2			1	1						
Contre les droits de propriété.....	20	1	2	5	3	6	1	1			1
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	1					1					
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	2	1						1			
Escroquerie.....	1										1
Faux.....	1					1					
Faux, emploi de documents falsifiés.....	2			2							
Fait d'avoir en sa possession.....	1			1							
Vol qualifié.....	4		1			2		1			
Vol.....	8		1	2	3	2					
Opérations frauduleuses en matière de contrat et de commerce... Inexactitudes ou omissions dans des livres ou documents dans l'intention de commettre une fraude.....	1 1				1						
Complots.....	1					1					
Complot en vue de faire un faux.....	1					1					
Statuts fédéraux.....	42			10	9	12	7	1	2	1	
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	2				1	1					
Loi sur les drogues et narcotiques:											
—possession.....	27			6	5	6	7	1	1	1	
—trafic.....	13			4	3	5			1		

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 50.—INFRACTIONS, D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Nature de l'infraction	Total des détenues	Degré d'instruction		
		Aucune instruction	Années scolaires	
			3° à 8°	9° à 13°
Total des détenues.....	70	4	30	36
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	1	1		
Fait, pour des parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1	1		
Contre la personne ou la réputation.....	5	2	2	1
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1			1
Avortement.....	1		1	
Infliction de lésions corporelles dans l'intention de blesser.....	1	1		
Homicide involontaire (manslaughter).....	2	1	1	
Contre les droits de propriété.....	20	1	9	10
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	1			1
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	2		1	1
Escroquerie.....	1			1
Faux.....	1			1
Faux, emploi de documents contrefaits.....	2		2	
Fait d'avoir en sa possession.....	1		1	
Vol qualifié.....	4		4	
Vol.....	8	1	1	6
Opérations frauduleuses en matière de contrat et de commerce.....	1			1
Fausses inscriptions ou omissions dans des livres ou documents dans l'intention de frauder.....	1			1
Complots.....	1			1
Complot en vue de faire un faux.....	1			1
Statuts fédéraux.....	42		19	23
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	2		1	1
Loi sur les drogues et narcotiques:				
—possession.....	27		13	14
—trafic.....	13		5	8

TABLEAU 51.—INFRACTIONS, D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL, L'USAGE D'ALCOOL ET LA TOXICOMANIE

Nature de l'infraction	Total des détenues	État civil					Usage d'alcool et toxicomanie				
		Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	Séparées	Abstinentes	Usage d'alcool		Toxicomanes seulement	Alcooliques et toxicomanes
								Modéré	Excessif		
Total des détenues.....	70	14	44	5	5	2	10	16	4	19	21
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	1		1					1			
Fait, pour des parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1		1					1			
Contre la personne ou la réputation.....	5	1	3	1			3	2			
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1			1			1				
Avortement.....	1		1					1			
Infliction de lésions corporelles dans l'intention de blesser.....	1		1					1			
Homicide involontaire (manslaughter).....	2	1	1				2				
Contre les droits de propriété.....	20	5	10	3	1	1	7	9	4		
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	1		1						1		
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	2	1		1				1	1		
Escroquerie.....	1			1				1			
Faux.....	1		1				1				
Faux, emploi de documents contrefaits.....	2		2					2			
Fait d'avoir en sa possession.....	1	1						1			
Vol qualifié.....	4	1	2	1			1	1	2		
Vol.....	8	2	4		1	1	5	3			
Opérations frauduleuses en matière de contrat et de commerce.....	1		1					1			
Faussees inscriptions ou omissions dans des livres ou documents dans l'intention de frauder.....	1		1					1			
Complots.....	1				1			1			
Complot en vue de faire un faux.....	1				1			1			
Statuts fédéraux.....	42	8	29	1	3	1		2		19	21
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	2		2					2			
Loi sur les drogues et narcotiques:											
— possession.....	25	3	20		3	1				16	11
— trafic.....	13	5	7	1						3	10

TABLEAU 52—INFRACTIONS, D'APRÈS LA RELIGION

Nature de l'infraction	Total des détenues	Religion										
		Adventistes	Baptistes	Église d'Angleterre	Grecque orthodoxe	Juive	Luthérienne	Presbytérienne	Protestante N.D.	Catholique	Église Unie	Sans religion
Total des détenues.....	70	1	2	10	1	4	1	1	8	28	7	7
Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite.....	1			1								
Fait, pour des parents ou tuteurs, d'amener une personne du sexe féminin à avoir des rapports sexuels illicites.....	1			1								
Contre la personne ou la réputation.....	5	1								4		
Rapt d'un enfant (de moins de 14 ans).....	1									1		
Avortement.....	1									1		
Infliction de lésions corporelles dans l'intention de blesser.....	1									1		
Homicide involontaire (manslaughter).....	2	1								1		
Contre les droits de propriété.....	20		1	3			1			12	1	2
Introduction avec effraction dans un dessein criminel.....	1											1
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	2			1						1		
Escroquerie.....	1			1								
Faux.....	2			1								
Faux, emploi de documents contrefaits.....	1									2		
Fait d'avoir en sa possession.....	4									1		
Vol qualifié.....	1									3		1
Vol.....	8		1	1			1			6		
Opérations frauduleuses en matière de contrat et de commerce.....	1									1		
Fausses inscriptions ou omissions dans des livres ou documents dans l'intention de frauder.....	1									1		
Complots.....	1					1						
Complot en vue de faire un faux.....	1					1						
Statuts fédéraux.....	42		1	6	1	3		1	8	11	6	5
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	2							1		1		
Loi sur les drogues et narcotiques:												
— possession.....	27		1	2	1	1			8	7	4	3
— trafic.....	15			4		2				3	2	2

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 53.—GENRE DE PEINE, D'APRÈS LE PÉNITENCIER D'INCARCÉRATION

Nature de la peine	Total des détenues	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kings-ton	Mani-toba	Saskat-chewan	Colombie-Britan-nique
Total des détenues.....	70	4	8	23	7	5	23
Simple.....	40	1	8	11	3	2	15
Simultanée.....	28	3	11	4	3	7
Consécutives.....	1	1
Simultanée et consécutive.....	1	1

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 53A.—GENRE DE PEINE, D'APRÈS LE PÉNITENCIER DE DÉTENTION, LE 31 MARS 1959

Nature de la peine	Total des détenues	Kingston
Total des détenues.....	70	70
Simple.....	40	40
Simultanée.....	28	28
Consécutives.....	1	1
Simultanée et consécutive.....	1	1

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 54.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE PÉNITENCIER D'INCARCÉRATION

Âge à l'incarcération	Total des détenues	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kings-ton	Mani-toba	Saskat-chewan	Colombie-Britan-nique
Total des détenues.....	70	4	8	23	7	5	23
15 ans.....	1	1
16 à 19 ans.....	2	2
20 à 24 ans.....	16	2	4	2	1	7
25 à 29 ans.....	14	1	1	6	2	4
30 à 34 ans.....	20	1	2	10	3	1	3
35 à 39 ans.....	8	1	7
40 à 44 ans.....	3	1	1	1
45 à 49 ans.....	3	1	1	1
50 à 59 ans.....	2	1	1
60 ans et plus.....	1	1

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 54A.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE PÉNITENCIER DE DÉTENTION, LE 31 MARS 1959

Âge à l'incarcération	Total des détenues	Kingston
Total des détenues.....	70	70
15 ans.....	1	1
16 à 19 ans.....	2	2
20 à 24 ans.....	16	16
25 à 29 ans.....	14	14
30 à 34 ans.....	20	20
35 à 39 ans.....	8	8
40 à 44 ans.....	3	3
45 à 49 ans.....	3	3
50 à 59 ans.....	2	2
60 ans et plus.....	1	1

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 55.—PÉNITENCIER D'INCARCÉRATION, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Pénitencier	Total des détenues	Délinquantes primaires	Casier pénitentiaire						Total casier pénitentiaire (colonnes 6, 7 et 8)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Total des détenues.....	70	16	18	7	9	6	3	11	20
Dorchester.....	4	4							
Saint-Vincent-de-Paul.....	8	5	2					1	1
Kingston.....	23	1	2	7	5	1	2	5	8
Manitoba.....	7	2			1	1		3	4
Saskatchewan.....	5	3	1		1	1			1
Colombie-Britannique.....	23	1	13		3	3	1	2	6

FEMMES INCARCÉRÉES

TABLEAU 55A.—PÉNITENCIER DE DÉTENTION LE 31 MARS, D'APRÈS LE CASIER PÉNITENTIAIRE

Pénitencier	Total des détenues	Délinquantes primaires	Casier pénitentiaire						Total casier pénitentiaire (colonnes 6, 7 et 8)
			Prison seulement	Maison de correction seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Total des détenues.....	70	16	18	7	9	6	3	11	20
Kingston.....	70	16	18	7	9	6	3	11	20

TABLEAU 56A: RÉCIDIVISTES, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nombre des détentions antérieures	Total des détenues	Aucune détention antérieure	Durée de l'incarcération						
			Moins de 3 mois	6 à 12 mois	1 à 12 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans
Total des détenues.....	70	16	1	7	11	8	10	15	2
Aucune détention antérieure.....	16	16							
Total des récidivistes.....	54		1	7	11	8	10	15	2
Une détention antérieure.....	4			3	1				
Deux détentions antérieures.....	13		1	3	7	2			
Trois détentions antérieures.....	8			1	2	3	2		
Quatre détentions antérieures.....	1						1		
Cinq détentions antérieures.....	5					2	1	2	
Six à dix détentions antérieures.....	13				1	1	5	5	1
Onze à quinze détentions antérieures.....	5						1	4	
Seize à vingt détentions antérieures.....	4							3	1
Plus de vingt détentions antérieures.....	1							1	

TABLEAU 57.—ORIGINE ETHNIQUE, D'APRÈS LE LIEU DE NAISSANCE ET LA CITOYENNETÉ

Origine ethnique	Total des détenues	Lieu de naissance					Citoyenneté				
		Canada	Commonwealth britannique	Allemagne	Pologne	États-Unis	Canadienne		Britannique	Étrangère	
							De naissance	Par naturalisation		Années au Canada	
								Britannique	Étrangère	5 ans et plus	Moins de 5 ans
Total des détenues.....	70	64	3	1	1	64	2	1	2		
Britanniques.....	37	35	2			35	1	1			
Anglaises.....	13	13				13					
Irlandaises.....	19	17	2			17	1	1			
Écossaises.....	5	5				5					
Européennes.....	27	25		1	1	25		1	1		
Françaises.....	11	11				11					
Allemandes.....	2	2				2					
Juives.....	4	4				4					
Néerlandaise.....	1	1				1					
Polonaises.....	5	3		1	1	3		1	1		
Russe.....	1	1				1					
Suédoises.....	2	2				2					
Ukrainienne.....	1	1				1					
Autres.....	6	4	1		1	4	1		1		
Indiennes de l'Amérique du Nord.....	3	3				3					
Nègres.....	2	1			1	1			1		
Autre.....	1		1				1				

FEMMES LIBÉRÉES

TABLEAU 58.—ÂGE À L'INCARCÉRATION, D'APRÈS L'ÂGE À LA LIBÉRATION

Âge à l'incarcération	Total des détenues libérées	Âge à la libération							
		19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 59 ans
Total des détenues libérées.....	44	1	3	7	10	11	6	3	3
17 ans.....	1	1							
20 à 24 ans.....	5		3	2					
25 à 29 ans.....	11			5	5	1			
30 à 34 ans.....	11				5	6			
35 à 39 ans.....	5					4	1		
40 à 44 ans.....	5						5		
45 à 49 ans.....	5							3	2
50 à 59 ans.....	1								1

FEMMES LIBÉRÉES

TABLEAU 59.—INFRACTIONS, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Nature ds l'infraction	Total des détenues libérées	Durée de l'incarcération					
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans
Total des détenues libérées.....	44	1	32	6	3	1	1
Contre l'ordre public.....	1		1				
Port d'armes menaçant la paix publique.....	1		1				
Maisons de débauche, jeux et paris.....	2		2				
Tenue de maison de débauche.....	2		2				
Contre la personne et la réputation.....	3		1			1	1
Infliction de lésions corporelles avec intention criminelle.....	1		1				
Homicide involontaire (Manslaughter).....	2					1	1
Contre les droits de propriété.....	11		8	2	1		
Fait de s'introduire avec effraction et de commettre un acte criminel.....	1				1		
Escroquerie.....	3		2	1			
Vol qualifié.....	1			1			
Vol.....	4		4				
Emploi de documents contrefaits.....	2		2				
Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce.....	1		1				
Frustration du public.....	1		1				
Actes volontaires et prohibés concernant certains biens.....	4		4				
Crime d'incendie.....	1		1				
Méfait mettant la vie en danger.....	3		3				
Statuts fédéraux.....	22	1	15	4	2		
Loi sur les jeunes délinquants, article 33.....	2	1	1				
Loi sur les drogues et narcotiques:							
—possession.....	17		13	4			
—trafic.....	3		1		2		

FEMMES LIBÉRÉES

TABLEAU 60.—FORME DE LIBÉRATION, D'APRÈS LA DURÉE DE L'INCARCÉRATION

Forme de libération	Total des détenues libérées	Durée de l'incarcération					
		Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans
Total des détenues libérées.....	44	1	32	6	3	1	1
Expulsion du pays.....	1		1				
Expiration de la peine.....	31		24	5	2		
Libération conditionnelle.....	8	1	5			1	1
Libération sans condition.....	4		2	1	1		

